

Pierre de Rivaz, inventeur et historien

1711-1772

Sa vie et ses occupations professionnelles
Ses recherches techniques
Ses travaux historiques

Henri MICHELET

Seconde livraison

TROISIÈME PARTIE

Etudes historiques

Inventeur « hanté par le démon de la découverte » et directeur d'entreprises, Pierre de Rivaz a encore consacré une partie de ses jours et de ses nuits à des recherches historiques.

Ses travaux ont abouti à la rédaction de trois ouvrages laissés à l'état de manuscrits et de quelques écrits de moindre importance.

Le premier ouvrage a trait au martyr de saint Maurice et de la Légion thébaine. C'est pendant qu'il travaille à Saint-Maurice comme notaire, vers 1740, que Jean Claret, abbé de Saint-Maurice, l'invite à entreprendre une étude critique démontrant l'authenticité du martyr de saint Maurice. Le but du travail proposé à Pierre est de confondre certains auteurs qui mettent en doute l'événement¹.

La première rédaction faite en 1747 est soumise ensuite à de nombreuses retouches. Les *Eclaircissements sur le martyr de la Légion thébaine* ne seront publiés qu'en 1779 par son fils, l'abbé Anne-Joseph.

Un autre problème historique, celui de l'*Origine de la Maison de Savoie*, constitue aussi l'objet de ses patientes recherches. Pour remonter aux origines de la Maison royale, il compulse d'innombrables documents d'archives et recopie un nombre impressionnant de chartes allant du VIII^e au XIII^e siècle. Ce travail de recherches l'amène à rédiger ensuite un recueil intitulé *Diplomatique du Royaume de Bourgogne*². L'ouvrage qu'il projette doit servir à l'éclaircissement de l'histoire des pays soumis autrefois à cette monarchie, y compris le Valais et la Suisse occidentale.

D'autres événements auxquels de Rivaz s'est intéressé n'ont pas fait l'objet d'une étude systématique.

¹ La première rédaction de son étude remonte à l'année 1747. Elle a pour but de réfuter « ces attaques injurieuses et téméraires ». Cette réponse aux détracteurs de l'authenticité du martyr de saint Maurice a paru dans le *Journal helvétique* — numéros de mai à juillet 1749 — sous le titre : *Eclaircissements sur l'histoire du martyr de la Légion thébaine servant de réponse aux Ecrivains qui ont prétendu la rendre douteuse et spécialement à un Sçavant genevois [Baulacre] qui a proposé ses doutes dans le Journal helvétique*. 1746.

² La *Diplomatique* de Pierre de Rivaz a été reprise en 1785 par Ulysse-Joseph Chevalier. Cet auteur analyse le travail de Pierre et publie les pièces inédites dans *Collection de cartulaires dauphinois* (t. 6, livraison 2, Romans, 1875). Dans cette publication, la numérotation n'est pas celle de l'original de Pierre.

Il serait téméraire de ma part d'entreprendre une étude critique des travaux historiques de Pierre de Rivaz. Ils ont trait à tant de sujets, souvent controversés, qu'une étude approfondie exigerait des années de recherches et de contrôles d'archives. C'est pourquoi, n'ayant pas la prétention d'épuiser le sujet, je me contenterai d'analyser sommairement les études historiques de Pierre de Rivaz. Puis, je relèverai, en passant, quelques opinions d'auteurs contemporains.

ECLAIRCISSEMENTS SUR LE MARTYRE DE LA LÉGION THÉBAINE

Les manuscrits

La question du martyre de la Légion thébaine a retenu pendant plus de vingt ans l'attention de Pierre de Rivaz.

Les Archives cantonales à Sion conservent deux registres renfermant son histoire de la fameuse Légion³.

Sur l'en-tête de ces registres, une note, probablement de la main de son fils Anne-Joseph, indique que « le contenu du manuscrit a été refondu par l'auteur dans son dernier manuscrit d'après lequel l'ouvrage a été imprimé ».

Ce dernier écrit n'a pas été retrouvé. Est-il demeuré chez l'imprimeur ou a-t-il été égaré en d'autres lieux ? On l'ignore.

En comparant le contenu de ces deux registres avec l'édition posthume, on constate que l'auteur ou l'éditeur ont modifié les titres de certains chapitres et qu'ils les ont parfois inversés. A part quelques remaniements dans la présentation, le contenu des registres se retrouve dans les *Eclaircissements* de 1779.

A la première page du second registre, Pierre de Rivaz résume ainsi le contenu de l'ouvrage :

« Histoire de saint Maurice et de sa Légion, nommés par les anciens les *thébéens*, et maintenant la *légion thébéenne*, depuis l'an 292 qui est l'époque de sa création, jusqu'à l'an 302 qu'elle fut martyrisée en Valais par les ordres de Maximien ; avec des preuves que le culte de saint Maurice fut introduit dans l'Eglise d'Agaune par les témoins oculaires de leurs souffrances, et avec une ample réfutation de tout ce qu'on a écrit contre ce fait éclatant ; on y joint les *Nouveaux Fastes* des empereurs Dioclétien et Maximien conciliés avec les historiens anciens, tant sacrés que profanes, avec les dates des lois, les inscriptions, les médailles, et enfin les actes originaux des martyrs pour servir à éclaircir l'histoire de saint Maurice et de la légion, de même que la persécution des Gauls sous ces deux princes, en conciliant l'une et l'autre avec l'histoire profane. »

³ Rz 48, deux registres. — Le premier registre (22,5 × 34 cm) contient deux cahiers de 45 feuilles chacun, reliés ensemble. Tous les deux sont de la main de Pierre ; le premier est daté du 16 octobre 1758, le second du 10 novembre 1759. — Titre de l'ouvrage : *Histoire du martyre de saint Maurice et ses compagnons soit de la Légion thébéenne avec de nouveaux fastes des empereurs Dioclétien et Maximien conciliés avec tous les anciens monuments*. — Le second registre (25,5 × 38 cm) comprend 266 pages. Il porte sur le dos le titre de l'ouvrage *Eclaircissements sur la Légion thébéenne*. Il est de la main d'un copiste.

Parution des « Eclaircissements »

Consternés par le «dérangement des affaires du père», pendant des années, les enfants de Pierre ne veulent plus entendre parler de ses machines et de ses ouvrages.

Le temps ayant atténué leur peine, ils prennent peu à peu conscience que les travaux de leur père peuvent représenter quelque valeur. Le 14 novembre 1778, Louis et Isaac de Rivaz donnent procuration à leur frère Anne-Joseph, alors vicaire à Saint-Maurice, pour toutes les démarches propres à activer la mise en valeur des œuvres de leur père⁴.

A cette date, Anne-Joseph et Isaac ont déjà pris des informations sur la valeur des manuscrits laissés par leur père. Ils ont notamment soumis le manuscrit des *Eclaircissements*... pour examen au baron Beat-Fidel Zur Lauben à Zoug et au chanoine Jérôme Darbellay, prieur de Bourg-Saint-Pierre.

Ces consultants, tout en faisant quelques remarques sur des détails, trouvent le manuscrit bon à être imprimé.

Après la signature de la convention avec ses frères, Anne-Joseph se rend à Paris dans l'intention de faire valoir les ouvrages et les inventions de son père. Il y cherche aussi l'occasion de se «pousser dans le monde». Il obtient, en 1779, le titre de grand vicaire général honoraire de Dijon, à la condition qu'il prenne ses grades en droit canonique.

L'honneur dont il est l'objet par cette nomination lui facilite les démarches entreprises pour faire imprimer l'ouvrage sur le martyre de la Légion thébaine. Afin de donner au livre une plus grande audience, il se recommande de l'autorité du cardinal de Luynes, archevêque de Sens et primat des Gaules. Dans l'épître dédicatoire, Anne-Joseph remercie le cardinal d'avoir accueilli si «favorablement l'Histoire et l'Apologie» des martyrs et il se permet de rappeler l'estime et la protection accordées autrefois à son père.

L'ouvrage sort des presses de la Veuve Hérissant, Imprimeur du Cabinet du Roi, en 1779. Il est publié «avec approbation et privilège du roi». Il porte pour titre *Eclaircissements sur le martyre de la Légion thébéenne, et sur l'époque de la persécution des Gaules, sous Dioclétien et Maximien*.

La préface de l'éditeur, probablement de la main d'Anne-Joseph, relate brièvement la vie de l'auteur, les circonstances qui l'ont amené à écrire cet ouvrage et l'objet principal de la dissertation. L'exposé proprement dit débute par un «Discours préliminaire ou Histoire des disputes littéraires sur le martyre de la Légion thébéenne». Puis suivent quatre chapitres. Chacun d'eux correspond à un Eclaircissement relatif au martyre de la Légion thébaine.

⁴ Rz 198, fasc. 3, n° 10: Convention signée par Louis et Isaac de Rivaz; orig.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE : Histoire des disputes littéraires

Pierre de Rivaz décrit lui-même les circonstances qui l'ont amené à étudier l'histoire du martyr de saint Maurice et de la Légion thébaine⁵.

Pendant plus de treize siècles, aucun doute n'a été soulevé sur le martyr de saint Maurice. Au XVIII^e siècle, des auteurs protestants, entre autres l'Anglais Dodwel, commencent à prétendre que les persécutions romaines contre l'Eglise n'ont produit qu'un nombre restreint de martyrs. Ils mettent en doute et nient plusieurs persécutions rapportées par les auteurs chrétiens. La Légion thébaine n'échappe pas à leurs critiques.

Ezéchiél Spanheim (1629-1710), diplomate brandebourgeois à Paris, est le premier à dire, dans son *Introduction à l'histoire ecclésiastique*, que le martyr de la Légion thébaine n'est qu'une fable. Il fonde son assertion sur la constatation que Sulpice-Sévère (v. 360 - v. 420) n'en a point parlé dans son *Abrégé d'histoire sacrée*. Or, il est bien évident, constate de Rivaz, que le silence d'un auteur sur un événement, pourtant rapporté par d'autres historiens, ne permet pas de nier l'événement. Il faut aussi remarquer que Sulpice-Sévère n'a parlé des persécutions qu'en passant. Il s'est contenté de dire que toute la terre fut baignée du sang des martyrs⁶. Pour la description des persécutions, il renvoie le lecteur à un Martyrologe, qui, malheureusement, s'est perdu.

Quelques auteurs adoptent ensuite sans examen, comme une véritable démonstration, l'argument avancé par Spanheim (Le Sueur, Hottinger, Basnage, etc.). Ils ne consacrent pas d'étude spéciale à cette question.

La voie étant ouverte, Jean Dubourdieu, ministre de l'Eglise de Savoie à Londres, publie en 1705, une *Dissertation historique et critique* dans laquelle il utilise nombre d'arguments spécieux pour nier le martyr de saint Maurice⁷. Dubourdieu indique les circonstances qui ont motivé sa dissertation. Alors qu'il accompagnait le duc Schomberg, il assista à Turin au service d'action de grâces rendu après la levée du siège de Coni (Cuneo). Dans ce culte en l'honneur des martyrs protecteurs de l'Etat de Savoie, « la Cour assista à ce service et adora l'urne qui renferme ces corps sacrez ». « Tels sont, écrit Dubourdieu, les termes employés par le jésuite qui fit imprimer une relation de la cérémonie. » C'est en voyant tout le monde « adorer » cette urne, qu'il a conçu le dessein « de désabuser le peuple de cette vieille erreur ».

Ayant pris connaissance de cette dissertation, Dom Joseph Delisle, bénédictin qui enseigne la théologie aux novices de l'Abbaye de Saint-Maurice, prend la *Défense du martyr de la Légion thébéenne*. Dans son ouvrage, il démontre la mauvaise foi de Dubourdieu qui a passé sous silence des pièces authentiques du IV^e siècle⁸.

⁵ *Eclaircissements*, Discours préliminaires, pp. 1-10.

⁶ SULPICE-SÉVÈRE, *Histoire sacrée*, t. 2, p. 99. Les renvois aux auteurs sont tirés de l'ouvrage de Pierre de Rivaz.

⁷ DUBOURDIEU, *Dissertation historique et critique sur le martyr de la légion thébéenne*, 1705.

⁸ D. Joseph DELISLE, *Défense de la vérité du martyr de la légion thébéenne*, 1737.

Pourtant, les auteurs protestants ne tardent pas à déceler des points faibles dans cette défense. Ils reprochent principalement à Delisle de n'avoir pas déterminé l'époque du martyre et de n'avoir pas lié les circonstances de l'événement avec l'histoire profane. Ainsi la question du martyre demeure ouverte. Les publications pour ou contre le martyre de la Légion thébaine se multiplient. Esprit curieux de tous les problèmes de l'époque, Pierre de Rivaz, alors notaire à Saint-Maurice, se penche aussi sur ce problème. Tout en commençant la rédaction d'un manuscrit, il recherche de nouvelles preuves du martyre de saint Maurice. Dans son dossier à ce sujet, on trouve un échange de lettres avec Charles Helbling⁹, jésuite à Fribourg, Guillaume Passerin d'Entrèves¹⁰, chanoine de la cathédrale d'Aoste, et Jean-Joseph Blatter, évêque de Sion¹¹.

Le déménagement à Paris, en août 1748, et les événements familiaux retardent ensuite les travaux historiques qu'il a entrepris. Il ne les perd pourtant pas de vue. Entre autres démarches, il fait rechercher s'il n'existe pas des inscriptions concernant le martyre de saint Maurice. Ainsi il demande à l'abbé de Saint-Maurice, Jean Claret, de le renseigner au sujet des inscriptions trouvées lors du creusement des fondations de l'Abbaye¹², en 1694. Il s'informe aussi sur le contenu des inscriptions trouvées à Sion, dans la cave de la chapelle de la Conception, et à Martigny, dans celle de la maison Stockalper¹³.

Des auteurs suisses, Bochat en 1747 et Fueslin en 1765, prennent ensuite la relève pour nier l'authenticité du martyre¹⁴.

En 1756, dans son livre *l'Antiquité des Rauragues*, Johann-Jakob Spreng (1699-1768), professeur à Bâle, présente les objections du pasteur Dubourdieu sous un nouveau jour. En 1760, l'ouvrage intitulé *Origine et ancienneté du christianisme des Rauraciens et des Bâlois* soulève l'indignation des cantons catholiques. Les Soleurois sont tout spécialement outrés, parce que Spreng met en doute l'existence de leurs saints patrons Ours et Victor, et il le fait en termes « injurieux » pour les catholiques. A la suite de cette publication, les députés catholiques font leur représentation aux députés bâlois. Guerffer, bailli de Farvagny et membre du Conseil secret de Fribourg, décrit à Pierre de Rivaz les suites données à la représentation¹⁵. Dans leur réponse, les députés bâlois déclarent ceci : « quant aux faits on devait présumer que l'auteur les pourrait prouver, mais quant aux termes, ils étaient mortifiés qu'il en eut qui pussent offenser les cantons, qu'ils feraient de leur mieux pour qu'ils soient éliminés de cet ouvrage ».

⁹ Rz, cart. 31, fasc. 15, n^{os} 1-2 : Helbling à Pierre, à Brigue ; de Fribourg, 24 janvier et 21 février 1748 ; orig.

¹⁰ Rz, cart. 30, fasc. 46, n^{os} 6-9 : Passerin d'Entrèves à Pierre, à Brigue ; d'Aoste, 18 février au 22 mars 1748 ; orig.

¹¹ Rz, cart. 32, fasc. 10 : Pierre à Jean-Joseph Blatter, évêque de Sion ; 13 juin 1748 : minute en latin.

¹² Rz 48, 2^e registre, p. 158. — Par une inscription trouvée en 1694, on voit qu'Antoine-Sévère a fait transporter le corps de son fils, de Narbonne en ce lieu (Saint-Maurice).

¹³ Rz, cart. 29, fasc. 34, n^o 48 : Pierre à Charles-Joseph, à Saint-Gingolph ; de Paris, 9 décembre 1755 ; orig. — Les textes des inscriptions sont reproduits dans *Eclaircissements*, pp. 112-116, et dans BOCCARD, *Histoire du Valais*, p. 397. — Elles montrent que le Valais obéissait à Maximien, puis à Galère, nommé auguste pour l'Orient et l'Italie en 305, puis à Licinius.

¹⁴ BOCHAT, *Mémoire critique pour servir d'éclaircissement sur différents points de l'Histoire ancienne de la Suisse*, 1747, t. 1, p. 557.

¹⁵ Rz, cart. 31, fasc. 11, n^o 11 : Guerffer à Pierre ; de Fribourg, 6 septembre 1760 ; orig.

L'Etat de Bâle ordonne ensuite de former une commission par « devant laquelle l'auteur doit faire ses preuves et le livre examiné pour qu'en conséquence du résultat cet auteur donne une digne satisfaction à messieurs de Soleure et aux autres cantons de la même communion ».

Guerffër informe aussi Pierre que deux chanoines de Soleure venus en visite à Fribourg ont été mis au courant de ses recherches sur les martyrs Thébains. Il pense qu'une entrevue devrait être ménagée avec les membres du Chapitre de Soleure pour le fait en question.

Le 2 janvier 1761, le baron Zur Lauben presse aussi Pierre d'intervenir dans cette question¹⁶ : « Avez-vous connaissance de la nouvelle insulte que le professeur Spreng de Bâle a faite l'année dernière au martyr de la Légion thébaine ? M. Balthasar, conseiller de Lucerne et mon ami, lui a répondu par une dissertation imprimée en allemand. C'est bien dommage qu'indépendamment des autorités qu'il a alléguées et qui ont déjà été répétées, il n'ait pas eu connaissance de votre dissertation sur la vérité et l'époque du martyr de la Légion thébaine, prouvé non seulement de siècle en siècle depuis l'an 380 par des auteurs ecclésiastiques mais encore par des auteurs payens. Je vous exhorte infiniment à faire imprimer cette dissertation. Si je l'avais ici, je la ferais imprimer sous mes yeux. Elle vous couvrirait d'une gloire infinie. J'en parle aussi dans ma lettre à M. l'abbé Claret. »

Une lettre de Charles Glutz, député soleurois, nous apprend que, répondant à la sollicitation, Pierre s'est rendu à Soleure¹⁷. Au cours d'une brève conférence tenue en présence de l'ambassadeur de France¹⁸ et des chanoines du Chapitre, il a fait grande impression. Et Glutz lui reproche ensuite le peu de temps qu'il a consacré à cette affaire : « Vous avez beau prétexter un rendez-vous de M. Haller, votre départ de Soleure était trop précipité ; vous êtes parti trop tôt, et il ne nous reste que le temps de vous regretter... parti trop tôt pour son Excellence qui n'a pas eu le loisir de vous entretenir, trop tôt pour mes amys qui auraient été enchantés de faire votre connaissance, trop tôt pour moi qui ne me laisserai jamais de vous entendre... » Par la suite, « on ne parlait que de vous, de vos machines et surtout de l'histoire de la Sainte Légion ».

Ses affaires périllicitant et tout occupé à l'exploitation des salines de Moutiers-en-Tarentaise, Pierre manque de moyens et de temps pour publier sa dissertation.

En 1767, le nouvel abbé de Saint-Maurice, Jean-Georges Schiner, revient à la charge¹⁹. Il lui fait part d'un nouveau livre qui attaque l'historicité du martyr. C'est pourquoi il le prie de mettre la dernière main à son ouvrage et de réfuter les « objections du dit livre ». A quoi Pierre répond que son histoire de la Légion thébaine est prête à être soumise à l'impression. L'abbé lui envoie alors trois pièces d'or pour le papier et les copistes.

¹⁶ Rz, cart. 31, fasc. 27, n° 4 : Zur Lauben à Pierre, à Riddes ; de Zoug, 2 janvier 1761 ; orig.

¹⁷ Rz, cart. 31, fasc. 14, n° 12 : Ch. Glutz à Pierre, à Berne ; de Soleure, 13 mai 1761 ; orig.

¹⁸ Louis-Gaspard Fabry, ambassadeur de France.

¹⁹ Rz, cart. 31, fasc. 2, n°s 1-4 : Jean-Georges Schiner à Pierre, à Moutiers-en-Tarentaise ; de Saint-Maurice, 1767-1769 ; orig.

Désirant donner satisfaction à l'abbé et à ses amis, Pierre entreprend des démarches auprès de Burdet, imprimeur à Annecy²⁰. Il s'informe des prix d'impression. Il souhaite faire imprimer ses deux ouvrages : *le martyre de la Légion thébaine* et la *Diplomatique sur l'origine de la Maison de Savoie*.

Burdet voudrait commencer par l'impression de la *Diplomatique*. Il consulte sur cet ouvrage Pierre-François David, docteur en Sorbonne et chanoine de la cathédrale d'Annecy. Ce dernier juge les cahiers qui lui sont soumis comme très bons. Burdet pense qu'un tel ouvrage sur la Maison royale se vendrait très bien. Et Pierre étant à court d'argent, Burdet lui avance 200 livres. Il ne veut pourtant pas commencer l'impression avant d'avoir l'ouvrage complet. En attendant, puisque l'ouvrage sur le martyre de la Légion thébaine est achevé, il demande de le lui envoyer. Il le soumet également à l'examen de David.

David trouve l'ouvrage très bon²¹. Il lui paraît pourtant « que cet ouvrage, dans l'état où il est, ne sera recherché que par ce petit nombre de gens de lettres, qui aime les dissertations sur les faits anciens ». Il fait des suggestions à Pierre pour donner à son travail une forme qui le mette à la portée de tous les lecteurs. Il fait aussi remarquer « que ce sujet a déjà été traité par plusieurs auteurs ».

Tenant compte de l'appréciation donnée par David, Burdet informe Pierre qu'il ne peut pas imprimer l'ouvrage à son compte. Il lui propose de le mettre en souscription, avant de commencer l'impression. Ce qui n'a probablement pas été fait, car les tractations se poursuivent pendant trois ans (1768-1771).

Faute de moyens financiers, Pierre ne parvient pas à faire imprimer ses ouvrages ; de son côté, Burdet réclame vainement la restitution des 200 livres avancées.

Publiés en 1779 par Anne-Joseph, fils de Pierre, les « Eclaircissements » n'ont pas mis fin à la dispute sur le martyre de la Légion thébaine.

Je ne puis que résumer les Eclaircissements apportés par Pierre de Rivaz.

ECLAIRCISSEMENT I : Preuves de l'authenticité du martyre de la Légion thébaine

*La Passion des martyrs d'Agaune*²²

Dans ce chapitre, Pierre de Rivaz commence par analyser deux récits qui rapportent la Passion de saint Maurice et de ses compagnons.

L'un d'eux a été écrit vers 425 par saint Eucher, évêque de Lyon, et l'autre, vers 524, par un moine anonyme d'Agaune.

La version la plus récente a été le plus souvent en usage dans les églises dédiées à saint Maurice. On la lisait au jour de sa fête, le 22 septembre. Cette

²⁰ Rz, cart. 30, fasc. 6 : Burdet à Pierre, à Moutiers ; d'Annecy, 1767-1771 ; 10 pièces ; orig.

²¹ Rz, cart. 30, fasc. 3 : David à Pierre, à Moutiers ; d'Annecy, 1768-1769 ; 4 pièces ; orig.

²² *Eclaircissements*, pp. 13-79.

« Légende »²³ contient plusieurs interpolations insérées dans la lettre de saint Eucher. Parmi les passages introduits par le moine, Pierre relève un flagrant anachronisme. L'auteur situe le martyre au temps de la révolte des Bagaudes (285-286)²⁴. Puis il dit que ces chrétiens, les martyrs, ont reçu la foi du pape Marcellin. Or ce dernier n'a occupé le siège apostolique que plus tard, de 296 à 304. C'est pourquoi Pierre écarte la Passion du moine d'Agaune, composée presque cent ans après celle d'Eucher.

Eucher raconte le martyre de la Légion thébaine dans une lettre qu'il adresse à Salvius ou Silvius, évêque du Valais²⁵.

La longueur de la lettre m'incite à ne donner qu'un bref résumé, qui permettra pourtant de reconnaître la valeur du témoignage de l'évêque de Lyon.

Le temps, remarque Eucher, n'a pas encore jeté l'oubli sur la mort des Martyrs d'Agaune. C'est pourquoi il se propose de noter avec fidélité ce que rapporte la tradition constante. Il indique qu'il a pris soin de s'informer sur cet objet, ayant le souci de connaître la vérité. Pour cela, il a interrogé Isaac, vieillard, évêque de Genève. Ce dernier tient ses informations de Théodore, évêque du Valais, qui a fait relever les corps des martyrs vers 360-380.

Le fait s'est passé sous Maximien Hercule que Dioclétien s'était associé pour gouverner l'Empire. Il existait alors une légion de soldats chrétiens, appelés Thébains, que Maximien avait fait venir d'Orient en qualité d'auxiliaires. Cette troupe traverse le défilé d'Agaune, lorsque Maximien, qui a pris ses quartiers à Octodure, leur ordonne de pourchasser les chrétiens de la région et d'offrir des sacrifices aux dieux païens. Les Thébains refusent. Pour les amener à l'obéissance, Maximien prescrit une décimation, mais les Thébains ne fléchissent pas. Une seconde décimation est décrétée. Enfin, ne pouvant vaincre leur obstination, l'empereur ordonne de passer les survivants au fil de l'épée. Les noms des trois chefs sont connus : Maurice, primicier, Exupère, instructeur, et Candide, sénateur des soldats. Un quatrième soldat, le vétéran Victor, n'appartient pas à la légion ; comme il blâme les bourreaux, ceux-ci l'exécutent à son tour. On dit aussi que les martyrs Ours et Victor, tués à Soleure, sont des compagnons de Maurice. Les corps des martyrs sont « révélés » longtemps après leur passion à Théodore, évêque d'Octodure²⁶.

Théodore invoqué plus familièrement sous le nom de Théodule, relève les corps des nombreux martyrs et les fait ensevelir à Agaune où il bâtit une basilique en leur honneur.

²³ Depuis les premières persécutions, la coutume s'est établie dans l'Eglise de rédiger les circonstances de la mort de chaque martyr ; c'est ce que l'on nomme les Actes de sa Passion, ou sa *Légende*. On leur a donné ce dernier nom, parce que c'était l'usage de lire chaque année cette relation au jour anniversaire de la mort du saint dans l'église où reposaient ses ossements. — EUSÈBE, *Histoire ecclésiastique*, l. 4, c. 15 et l. 5, c. 1.

²⁴ Les Bagaudes étaient des groupes de paysans gaulois mécontents, auxquels s'ajoutaient souvent des déserteurs et des barbares. Ces groupes se soulèvent souvent contre le gouvernement romain du III^e au V^e siècle. La révolte de 285-286, particulièrement violente, pour être bien connue, n'est pas la seule.

²⁵ *Eclaircissements*, texte français, pp. 23-34 ; texte latin, pp. 314-322 ; texte de l'anonyme en latin, pp. 323-332.

²⁶ BESSON, *Monasterium acaunense*, pp. 25-39.

Pierre insiste sur la valeur du récit de saint Eucher comme témoignage de l'authenticité du martyre de saint Maurice et de ses compagnons. Il reconnaît que l'intervalle de temps écoulé entre la date du martyre et la narration de saint Eucher, quelque 130 ans, permet de se poser des questions. Il ne semble pas que l'on puisse considérer sa Passion comme une œuvre historique narrant exactement les faits dans le détail²⁷. Le récit du martyre s'est transmis oralement. Or, comme cela arrive habituellement en pareil cas, la fantaisie populaire décrit les circonstances de l'événement selon sa propre optique. Des détails peuvent être inexistantes ou déformés, ainsi des auteurs, en particulier le moine anonyme, ont réécrit la Passion des martyrs en introduisant des interpolations accommodées aux événements survenus au monastère d'Agaune. Mais le fait fondamental conservé par la tradition est réel.

Moins de cent ans après le martyre, Théodore a relevé les corps. L'endroit où ils se trouvaient a pu être indiqué par des chrétiens qui ont été les témoins du martyre ou qui ont été renseignés par leurs parents²⁸. Si le martyre n'avait pas eu lieu, le geste de saint Théodore serait une farce inimaginable. Face à une population qui ne connaît rien de l'événement, il affirme qu'il a découvert les restes de chrétiens martyrisés aux portes de la localité, moins de cent ans auparavant. Il pousse l'audace jusqu'à construire une chapelle en leur honneur. Devant un tel acte, la population aurait protesté. Or rien de tel ne s'est produit, ce qui permet de conclure que le martyre des soldats est connu de la population agaunoise.

Pierre cite aussi un texte plus ancien que celui de saint Eucher attestant le massacre des Thébains. C'est la légende de saint Victor de Marseille, composée vers la fin du IV^e ou au commencement du V^e siècle. Voici le fragment qui se rapporte aux martyrs thébains : « L'arrivée de Maximien à Marseille ayant jeté l'épouvante parmi le grand nombre de nos chrétiens, à cause du sang des Fidèles qu'il avait répandu, avec plus de cruauté que ses prédécesseurs, partout et spécialement dans toutes les Gaules, et principalement à cause du fameux massacre des Thébains à Agaune. »²⁹

Dès le début du VI^e siècle les récits relatant la passion des martyrs thébains se multiplient. Ainsi saint Avit, évêque de Vienne-en-Dauphiné, qui prononce, le 22 septembre 515, l'homélie pour l'inauguration du monastère, « mentionne la lecture de la Passion qui selon la coutume a précédé sa prédication ».

Pierre montre qu'il n'existe pas de raison sérieuse de mettre en doute le témoignage d'Eucher quant au fait principal. Les arguments favorables au martyre sont plus forts que les hypothèses qui le mettent en doute. Comme le dira Mgr Besson³⁰ : « A quelque minutieuse critique, à quelque sévère examen que l'on soumette le récit de saint Eucher, il en restera toujours les éléments suivants : l'existence d'une basilique élevée par Théodore vers 360-370 en l'honneur de martyrs morts depuis moins de cent ans. »

²⁷ THEURILLAT J.-M., *L'Abbaye de Saint-Maurice. Des origines à la réforme canoniale (515-830)*, Vallesia 1954, p. 14. — VAN BERCHEM D., *Le martyre de la Légion thébaine. Essai sur la formation d'une Légende*, p. 16.

²⁸ *Eclaircissements*, pp. 50-54.

²⁹ *Eclaircissements*, p. 47.

³⁰ BESSON, *Monasterium acaunense*, p. 21.

Le culte des martyrs

Le culte rendu à saint Maurice et à ses compagnons confirme aussi l'authenticité de leur martyre.

Après l'ensevelissement des martyrs, les pèlerins accourent de toutes parts à leur tombeau. Saint Martin, évêque de Tours (372-397), vient à Agaune, vers la fin du IV^e siècle. Il propage le culte de saint Maurice dans les Gaules. Il donne le nom de saint Maurice à la cathédrale de Tours. Ce vocable a été conservé jusqu'en 1096, date à laquelle elle a été mise sous le patronage de saint Gratien, son premier évêque. La cathédrale d'Angers est également mise sous le nom de saint Maurice ; à cette même époque, vers la fin du IV^e siècle, Pierre cite de nombreuses églises et localités dédiées à saint Maurice. Parmi les premiers pèlerins, il mentionne encore saint Romain, le fondateur du monastère de Condat (Saint-Claude)³¹.

Le monument le plus éclatant érigé en l'honneur des martyrs d'Agaune est l'Abbaye qui s'élève sur leur tombeau. La première chapelle à un seul pan contre le rocher fait bientôt place à un sanctuaire moins exigü. Un hospice est construit pour recevoir les pèlerins. Il est desservi par des ecclésiastiques. Vers l'an 500, une communauté de prêtres est établie près du tombeau des martyrs et a pour supérieur saint Séverin. Appelé à Paris auprès de Clovis, roi des Francs, Séverin le guérit d'une fièvre qui a résisté à tous les remèdes³². Saint Séverin meurt sur le chemin du retour à Agaune, à Château-Landon.

Un sanctuaire, un lieu de pèlerinage, un hospice, ce n'est point encore assez pour honorer les martyrs. A Genève, vit alors le prince Sigismond, que son père, le roi Gondebaud, a associé au gouvernement des Burgondes³³. Il professe l'arianisme cher aux Barbares. Sous l'influence de saint Maxime, évêque de Genève, et de saint Avit, évêque de Vienne-en-Dauphiné, Sigismond se convertit. Voulant laisser un souvenir de sa conversion, il décide de créer un monastère sur le tombeau des martyrs d'Agaune. A la fin avril 515, il vient lui-même à Agaune pour prendre les dispositions utiles à cette fondation. Il est accompagné de plusieurs évêques et princes de son royaume. Après avoir pris conseil, il crée le monastère dont les moines, répartis en plusieurs chœurs, se relaieront pour assurer une psalmodie ininterrompue. Il pourvoit à la subsistance des moines en « léguant — pour le remède de son âme — à Dieu, à saint Maurice et à tous les pieux personnages qui vivent là », des terres considérables, sises non seulement en Valais et au Pays de Vaud, mais dans les diocèses d'Aoste, de Genève, de Grenoble, de Lyon, de Besançon, soit d'un peu partout dans le royaume de

³¹ J. BERNARD de Montmélian, *Saint Maurice et la Légion thébaine*, t. 2, pp. 300-369, et *passim*. — Bernard de Montmélian a recensé les églises et chapelles dédiées à saint Maurice et à ses compagnons. Le nombre de sanctuaires en l'honneur de saint Maurice est impressionnant. En France, il a dénombré 563 paroisses ou chapelles dédiées à saint Maurice, dont 47 dans les diocèses de Savoie. Soixante-neuf communes de France portent le nom de Saint-Maurice. En Suisse, 44 églises sont dédiées à saint Maurice, dont une vingtaine dans le canton de Fribourg. En Belgique, on compte 25 églises dédiées à saint Maurice et à ses compagnons. De nombreuses églises ont été consacrées à saint Maurice, en Allemagne, en Italie, en Espagne, au Portugal, en Autriche, au Luxembourg et, plus récemment, au Canada.

³² *Eclaircissements*, p. 64.

³³ *Eclaircissements*, pp. 69-74. — BOUQUET, t. 2, p. 14.

Bourgogne. Sigismond donne l'ordre de rédiger l'acte officiel, il y appose son sceau le 30 avril, et le fait contresigner par les seigneurs présents. Cela se passe à Vérolle, à l'endroit même où les martyrs avaient subi leur mort glorieuse. Après avoir assuré les besoins matériels, Sigismond fait venir à Agaune des moines en nombre suffisant pour desservir la basilique et assurer la psalmodie ininterrompue.

Hymnémode, venu de Grigny, près de Vienne, est chargé d'organiser dans le détail et de diriger la communauté naissante. Les religieux doivent former cinq chœurs distincts, se succédant les uns aux autres, pour entretenir la perpétuité du chant liturgique. Les cinq chœurs sont les suivants : le *groupe de Probus*, confrère d'Hymnémode, formé vraisemblablement d'ecclésiastiques ou d'hommes du monde, entrés à l'Abbaye lors de la fondation ; le *groupe du Jura*, venu de l'Abbaye de Condat, plus tard Saint-Claude, le *groupe* venu de Grigny, le *groupe de l'Île-Barbe*, au nord de Lyon, et le *groupe vaudois*, venu vraisemblablement de Romainmôtier.

L'inauguration solennelle de la nouvelle Abbaye a lieu en la fête des saints martyrs, le 22 septembre 515. Saint Avit, évêque de Vienne-en-Dauphiné, prononce l'homélie de circonstance, dont un papyrus du VI^e siècle a conservé de longs extraits. L'évêque adresse au roi d'enthousiastes remerciements. Sigismond fait d'Agaune sa patrie spirituelle. Recherché par les Francs avec lesquels son royaume est en guerre, il est livré par un traître. Clodomir, roi des Francs, le fait périr avec ses fils à Orléans vers 524. De leur côté, les moines restent fidèles et reconnaissants à leur royal bienfaiteur. Ils vont chercher à Orléans ses restes que le roi des Francs a fait jeter dans un puits ; ils les ensevelissent à Agaune dans l'église Saint-Jean-Baptiste, qui deviendra bientôt l'église Saint-Sigismond.

Le gouvernement d'Hymnémode, le premier abbé, est très bref ; il meurt déjà en janvier 516. Ambroise, venu de l'Île-Barbe, lui succède. C'est lui qui organise définitivement le monastère avec la liturgie perpétuelle ; c'est lui aussi qui reconstruit la basilique des martyrs, plus vaste et plus belle que la précédente.

Après avoir décrit avec passablement de détails les premières années de l'Abbaye, Pierre évoque encore brièvement quelques étapes de son histoire au cours des siècles.

Elle a passé par des périodes glorieuses, mais aussi par des périodes douloureuses. Celles-ci ont été provoquées parfois par le fléchissement de la vie religieuse, comme aussi par les usurpations et la mainmise des gouvernants.

Elle subit les pillages des Lombards (574) et des Sarrasins (X^e siècle). Les revenus du monastère excitent la convoitise des princes. En 817, l'Abbaye est donnée en commende à des laïcs qui portent le nom d'avoué ou même d'abbé.

En 824, les moines sont remplacés par des chanoines qui, tantôt mènent vie commune, tantôt jouissent de prébendes.

En 1017, Rodolphe III, le dernier roi de Bourgogne, restitue les domaines abbaciaux. Mais ce n'est pas pour longtemps. La commende est reprise par la Maison de Savoie.

En 1128, Amédée III de Savoie fait des restitutions et accorde la libre élection des abbés ; sous l'influence de saint Hugues, évêque de Grenoble, il introduit les chanoines réguliers de Saint-Augustin.

Sous la protection de saint Maurice et ses Compagnons, l'Abbaye a traversé toutes les crises et s'est maintenue en vie.

Le récit d'Eucher confirmé par les édifices

La mise au jour des vestiges des anciennes églises abbatiales a renforcé encore la conviction de l'authenticité du martyr de la Légion thébaine.

Denis van Berchem, professeur à l'Université de Genève, qui considère bien des points de la Passion d'Eucher comme des clichés empruntés à d'autres vies de saints, reconnaît que les monuments retrouvés au pied des rochers d'Agaune confirment sur un point essentiel le récit d'Eucher³⁴. Ce témoignage important mérite d'être développé.

Dans son chapitre sur Théodore, Denis van Berchem reproduit le passage d'Eucher sur ce sujet et il le confronte avec le résultat des fouilles effectuées dès l'année 1896 par le chanoine Pierre Bourban³⁵ et reprises en 1944-1946 par l'archéologue Louis Blondel³⁶.

Après avoir reproduit le texte d'Eucher, qui relate la position des caveaux et de la chapelle du V^e siècle, D. van Berchem décrit le résultat des fouilles pratiquées à Saint-Maurice :

« Le lieu où s'élevait la basilique en l'honneur des martyrs se trouve dans la cour du Martolet, qui sépare les bâtiments de l'Abbaye de Saint-Maurice de la paroi de rocher qui la domine. La basilique décrite par Eucher avait une longueur d'environ 18 mètres et se terminait à l'est par une abside à cinq pans, encore reconnaissable aujourd'hui. La toiture était à une seule pente. Dans la partie antérieure de la basilique, en forme de narthex, se trouvait, partiellement recouvert, un réseau de caveaux funéraires. Ceux-ci contenaient des sarcophages dont la construction, comparée aux fosses sépulcrales romaines, devait remonter au IV^e siècle. L'examen des maçonneries a montré qu'avant la basilique décrite par Eucher devait s'élever une première chapelle adaptée au groupe des six tombes. Le rocher a été entaillé à l'endroit où la chapelle s'y appuyait.

» Ces constatations confirment une tradition, attestée au X^e siècle, qui rapporte que les restes des martyrs ont été déposés au pied du rocher à l'endroit de l'entaille. Les caveaux funéraires ont donc eu comme destination première de les contenir. Les reliques auront été déplacées ultérieurement dans les cryptes des églises nouvelles, et les caveaux réemployés... L'hypothèse de M. Blondel semble donc fondée, qui attribue à l'évêque Théodore la première chapelle et voit dans la construction de l'abside à cinq pans un premier agrandissement, survenu au début du V^e siècle. Eucher fait également état de la construction d'un hospice ou *diversorium*, où s'arrêtaient les pèlerins et les malades qui venaient demander la guérison aux martyrs ; les murs ont été retrouvés dans le prolongement, vers l'ouest, de ceux de la basilique. Tous ces édifices ont été remaniés et partiellement démolis, lors de la construction de la basilique de Sigismond et de celles qui lui ont succédé. »

Le professeur genevois tire lui-même la conclusion qui en découle : « Les monuments retrouvés, dont les précédents interprètes de la *Passio Acaunensium*

³⁴ VAN BERCHEM, pp. 42-45.

³⁵ BOURBAN, *Les fouilles sur l'emplacement des anciennes basiliques de Saint-Maurice*, 27 p., Fribourg, 1897. — Carnet des fouilles (manuscrit aux Archives de l'Abbaye).

³⁶ LOUIS BLONDEL, articles sur les anciennes basiliques et les caveaux funéraires, *Vallesia*, t. III, 1948 ; t. IV, 1949 ; t. VI, 1951 ; t. XII, 1957 ; t. XXI, 1966 ; t. XXII, 1967.

martyrum ne pouvaient faire état, ont donc confirmé sur un point essentiel le récit d'Eucher. C'est du temps de l'évêque Théodore que date la première chapelle ; elle est la plus ancienne manifestation saisissable du culte de ces martyrs. » Puis il pose les questions : « D'où venaient les corps qu'elle abritait ? Avaient-ils été trouvés sur place où venaient-ils d'ailleurs ? Sur ce point la Passion est muette. »

En considérant attentivement le texte, on constate pourtant qu'elle donne un élément de réponse à ces questions.

Découverte des corps

La Passion de saint Eucher, très brièvement, il est vrai, indique comment les corps des martyrs ont été découverts. D. van Berchem traduit ainsi ce texte : « Nombre d'années après leur mort, les corps des bienheureux martyrs d'Agaune furent, paraît-il, révélés à saint Théodore, évêque de ce lieu. »

Ainsi, saint Théodore reconnaît les corps des martyrs par une révélation dont on n'est même pas sûr — *revelata traduntur* — paraît-il, traduit D. van Berchem. Ces termes ne sont guère convaincants. Tout naturellement, on se pose la question : « Quelles raisons a-t-il eues de les tenir pour des corps de martyrs ? »

Avouant son ignorance à ce sujet, D. van Berchem se contente de constater un fait : « Au reste, la foi se passe de preuve, et les nombreux miracles dont la basilique d'Agaune fut le théâtre ont suffisamment garanti aux yeux des croyants leur qualité de martyrs. »

L'historien et futur évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, Marius Besson, a tenté de donner la réponse à cette question avant même que D. van Berchem ne l'ait posée. A cet effet, il analyse longuement comment a pu se passer cette révélation des corps. Etudiant ce problème, il commence par préciser les significations du terme *revelare*³⁷ : « En soi, *revelare* veut dire faire connaître une chose auparavant inconnue. Cela peut avoir lieu par des moyens naturels ou par l'intervention d'un être supérieur. Comme le *revelata traduntur* de saint Eucher se présente sans contexte explicatif, on ne peut savoir au juste de quelle sorte de révélation il veut parler. »

Mgr Besson suppose d'abord que l'auteur a eu en vue une révélation surnaturelle.

Les hagiographes rapportent de nombreux cas où la dévotion à l'égard des saints a été sinon créée, du moins encouragée par intervention directe de Dieu. Une telle révélation peut avoir deux objets. Elle porte, « soit sur l'identité, sur les faits et gestes du martyr dont on possède les reliques, soit sur les reliques mêmes dont on ignore la place ». Mgr Besson relève de nombreux cas, de l'une ou de l'autre classe, décrits par les hagiographes. Après avoir relevé nombre d'exemples il conclut ainsi : « A la base du culte d'un martyr ou d'un confesseur, on mettait presque toujours un miracle, par lequel la sainteté du personnage était manifestée, ou, comme on disait, *révélée*. Tant que la révélation n'avait pas eu lieu, on n'avait pas beaucoup d'enthousiasme. Car la révélation était en quelque manière la canonisation du saint, le signe dont Dieu se servait, pensait-on, pour inviter les fidèles à honorer ses serviteurs, et à profiter de leur intercession. » C'est ainsi que

³⁷ BESSON, *Monasterium Acaunense*, pp. 25-39.

certaines traditions voient dans la découverte des corps, l'effet d'une révélation surnaturelle accordée à Théodore.

Il existe aussi une autre conjecture plus simple et qui paraît préférable.

Dans les ouvrages narrant la vie des saints au moyen âge, le terme « *revelatio* » désigne très souvent « la cérémonie par laquelle on exhume des corps saints, pour les reconnaître, ou pour les offrir à la vénération des fidèles ».

Les Agaunois du IV^e siècle se transmettaient probablement le souvenir d'un groupe de martyrs. Ils reconnaissaient l'endroit où reposaient leurs corps, « sans doute tous ensemble, un peu en dehors de la ville, selon l'usage romain ». Il n'est pas exclu que l'érosion du Rhône ait découvert en tout ou en partie les ossements. Il se pourrait aussi, selon l'opinion de Dupraz, que la découverte ait été le résultat d'une recherche effectuée par l'évêque.

Dans ces deux derniers cas, le mot *revelare* signifie non une manifestation surnaturelle, mais la simple mise au jour des reliques. On aimerait, certes, une description moins sommaire de cet événement. Néanmoins, l'examen des différents sens possibles de l'expression employée par saint Eucher — *revelata traduntur* — ne permet de tirer aucun argument contre l'historicité du martyr de saint Maurice et ses Compagnons.

ECLAIRCISSEMENT II : Concordance avec l'histoire profane

Levées des légions thébaines

Pierre ne se contente pas de prouver que le fait du martyr des Thébains est vrai, il démontre aussi, dans le deuxième éclaircissement, que ce massacre est vraisemblable³⁸. Il se relie parfaitement bien aux événements de l'histoire profane de l'époque. Pierre le fait remonter à l'année 302. Mais il montre d'abord qu'il n'a pas eu lieu en 285 ou 286 comme d'aucuns le prétendent.

Pour étayer son argumentation, Pierre commence par décrire l'organisation des légions romaines sous les empereurs Dioclétien et Maximien.

Dioclétien est proclamé empereur par les légions en 284, après l'assassinat de l'empereur Numérien. Maximien remplit le rôle d'animateur parmi les officiers au profit de Dioclétien. L'année suivante, Dioclétien élève Maximien, son compagnon d'armes, au rang de César, c'est-à-dire qu'il le fait héritier du trône. Maximien porte désormais le nom d'*Aurelius Valerius Maximianus Herculeus*. Puis, en date du 1^{er} avril 286, Dioclétien lui confie le rang d'Auguste ou empereur, pour le gouvernement de l'Occident.

Pierre fait constater qu'aucune légion n'a été levée dans la Thébaidé avant le règne de Dioclétien. C'est ce que démontre l'énumération de toutes les légions, inscrites sur une colonne de marbre au Capitole.

³⁸ *Eclaircissements*, pp. 80-123. — AMMIEN-MARCELLIN, l. 26. — LACTANCE, *De morte persecutoribus*, t. 10. — EUSÈBE, l. 8, c. 4. — TILLEMONT, *Histoire de l'Eglise*, t. 4.

En l'an 292, les troubles qui agitent plusieurs pays décident Dioclétien à partager en quatre gouvernements les régions de l'Empire. A cet effet, il crée deux césars. Il choisit Galère à qui il fait épouser sa fille Valérie ; il envoie Constance-Chlore à Maximien, pour recevoir de lui le titre de César. Cet empereur lui fait épouser Théodora, sa belle-fille. Constance reçoit dans son gouvernement les Gaules, l'Espagne et les prétentions de l'Empire sur la Grande-Bretagne, occupée à l'époque par Carause ; Maximien garde l'Italie avec les Alpes, la Rhétie, la Pannonie supérieure, la Sicile et la province d'Afrique ; on donne à Galère la Pannonie inférieure, avec l'Illyrie jusqu'au Pont-Euxin ; Dioclétien se réserve le reste et il garde la supériorité sur les autres tétrarques. Tous les trois l'honorent comme un dieu.

Les Thébains ayant fomenté une révolte pour la deuxième fois, Dioclétien les punit sévèrement. Il ne se contente pas de raser deux de leurs principales villes, Busiris et Coptos ; il juge bon d'enlever toute leur jeunesse dont il forme trois légions³⁹, dénommées *Thebaei* ou *I^{re} Jovia felix Thebaeorum*, *I^{re} Maximiana Thebaeorum*, et *III^e Diocletiana Thebaeorum*.

Lactance nous apprend qu'il y eut cette année dans tout l'Empire des levées considérables de troupes, chaque trétrarque voulant avoir une armée aussi forte que celle de la République sous les règnes précédents.

Mais revenons à l'année 285 pour suivre les traces de Maximien.

La date en question

En l'année 285, dans les Gaules, une troupe de brigands connus sous le nom de Bagaudes, profite de l'absence de légions romaines pour provoquer un soulèvement. Dioclétien confie à son ami Maximien le soin de mater la révolte.

Maximien ayant été créé César en Mésie (région des Balkans), le 20 novembre 285, Pierre déduit qu'il n'a pas pu traverser les Alpes pour se rendre en Gaules avant le mois de mai de l'année suivante. Par cette constatation, il montre que la Légion n'a pas été martyrisée en 285. Très probablement, Maximien a traversé le Valais en 286. C'est pourquoi des auteurs placent le martyre de saint Maurice au 22 septembre 286.

La date de 285 ou 286 pour le martyre de saint Maurice provient d'une interpolation du moine d'Agaune dans la lettre relatant la Passion des martyrs de saint Eucher⁴⁰. Ce dernier dit seulement que le martyre de la Légion s'est passé au début des persécutions de Dioclétien. Le moine d'Agaune, dans sa version de 524, dit que cet événement est survenu au temps de la révolte des Bagaudes. Pour quelle raison a-t-il introduit cette interpolation ? On ne sait pas si l'auteur de la nouvelle version utilise quelque tradition conservée au monastère ou s'il veut seulement trouver une solution aux difficultés soulevées par le récit de saint Eucher qui ne mentionne pas l'année du martyre.

La version du moine anonyme a été lue pendant des siècles dans les églises dédiées à saint Maurice. Par la suite, la date du 22 septembre 285 ou 286 a été

³⁹ *Eclaircissements*, pp. 81-86. — AMMIEN-MARCELLIN, l. 26.

⁴⁰ *Eclaircissements*, pp. 97-101, 167-169. — EUMÈNE, *Panégyriques* X et XII. — TILLEMONT, *Histoire des empereurs*, t. 5, pp. 267 et suiv.

retenue par de nombreux auteurs pour le martyre de saint Maurice et ses compagnons.

Pierre n'admet pas cette date pour deux raisons principales : à cette époque, il n'existe pas de légion thébaine et, d'autre part, saint Eucher dit que le massacre de la Légion thébaine est survenu au début de la persécution générale des chrétiens par Dioclétien.

J'ai dit ci-dessus dans quelles circonstances Dioclétien a levé les légions thébaines après 292. D'après D. van Berchem, elles furent créées dans les années 296 ou 297.

Pourtant, Louis Dupraz, dans son livre sur les *Passions de saint Maurice d'Agaune...*, paru en 1961, prétend concilier la date de 285-286 avec les termes qui désignent dans la *Passion* d'Eucher le corps de troupes martyrisé à Agaune, la *Legio Thebaeorum* ou la *Legio Thebaïdae* (la Légion des Thébains ou la Légion de Thébaïde)⁴¹. Il reconnaît que c'est Dioclétien qui, lors de la réorganisation de l'armée romaine, a formé, vers 296, les légions thébaines : la *I^{re} Maximiana* et la *III^e Diocletiana*. Pourtant, Dupraz justifie son choix de 285. Les légions sont divisées en cohortes et en centuries. « Or, dit-il, il existait au premier siècle deux cohortes thébaines, dont on ignore l'histoire à partir des environs de l'an 100. » Ont-elles été dissoutes par la suite ? Ne pouvant résoudre la question, Dupraz déduit que l'appellation de « légion thébaine » n'était pas impossible ou contradictoire pour un corps de troupes de l'armée romaine. Selon lui, cette légion envoyée en renfort à Maximien aurait été tirée de la *II^e Trajana fortis* (la II^e Trajane), la seule légion cantonnée à l'époque dans la province d'Égypte.

Cet appel de Dupraz à la II^e Trajane paraît bien aléatoire. L'existence d'une cohorte thébaine en 285 n'est pas prouvée. Elle n'apparaît pas dans l'énumération de toutes les légions inscrites sur une colonne de marbre au Capitole.

Une autre raison va à l'encontre de la date 285-286. La *Passion* de saint Eucher dit que l'événement est survenu au début des persécutions de Dioclétien. Or, au début de son règne, Dioclétien n'est pas hostile aux chrétiens. Mais son gendre Galère le persuade ensuite que pour rétablir l'unité dans son vaste Empire, il faut imposer à tous la même religion, le culte des dieux et de l'empereur. La persécution commence dès 295 dans l'armée, où les chrétiens sont nombreux, surtout dans les régions de l'Afrique. On les met en demeure de sacrifier ou de résigner leurs fonctions. La persécution ne devient générale qu'en 303.

Pierre ne se contente pas d'énumérer les raisons pour lesquelles il n'admet pas la date de 285-286 pour le martyre des Thébains, il réfute encore les raisons invoquées par les partisans de cette date.

Ces derniers affirment, à la suite du moine d'Agaune, que le martyre a eu lieu à l'époque de la révolte des Bagaudes. Pierre fait remarquer que cette précision n'existe pas dans la lettre d'Eucher. Elle a été introduite environ un siècle plus tard. Mais cette mention n'infirme encore en rien la date de 302. Il y a

⁴¹ DUPRAZ Louis, *Les Passions de s. Maurice d'Agaune. Essai sur l'historicité de la tradition et contribution à l'étude de l'armée Pré-Dioclétienne (260-286) et des canonisations tardives de la fin du IV^e siècle.* Fribourg, 1961.

eu de multiples révoltes des Bagaudes. On sait que ceux-ci étaient constitués par des bandes hétéroclites de paysans mécontents et souvent ruinés, que la misère réduisait à des brigandages et à des révoltes contre le pouvoir. Leur révolte de 285-286 a été particulièrement violente. Mais les Bagaudes réapparaissent sporadiquement jusqu'au début du V^e siècle. Un tel soulèvement vers l'année 302 n'est pas impossible.

Une autre objection avancée contre l'année 302 s'appuie sur la manière de gouverner de Constance-Chlore. Celui-ci est fait César en 292, en épousant Théodora, fille du premier lit d'Eutropie, femme de Maximien⁴². Le Valais est placé sous son gouvernement. La femme de Constance est chrétienne. Lui-même païen monothéiste n'applique que mollement l'édit de persécution des chrétiens porté par Dioclétien. Etudiant son comportement envers les chrétiens, les auteurs déduisent que le massacre de la Légion thébaine n'a pas dû se faire sous son gouvernement. Pour cette raison, ils le reculent jusqu'en 286. Pierre connaît bien l'histoire de l'époque et il sait également que Constance-Chlore ménage les chrétiens. Mais en 292-302, Constance est absent des Gaules ; il est occupé à reconquérir la Grande-Bretagne, Carause, puis Alect s'étant proclamés rois de l'île. Pendant ce temps, Maximien reprend le gouvernement des Gaules et il se charge de défendre les frontières de l'Empire.

La Légion des Thébains devait faire partie des troupes envoyées par Dioclétien pour servir Maximien occupé à surveiller les frontières.

L'édit de persécution

Pierre rapporte les raisons qui ont amené Dioclétien à porter l'édit de persécution des chrétiens.

Durant les dix-sept premières années de son règne, Dioclétien est bienveillant à l'égard des chrétiens. Prisca, sa femme, Valérie, sa fille, ses trésoriers, plusieurs de ses valets et même des gouverneurs sont chrétiens. Mais vers la fin de sa vie, des événements fâcheux l'amènent à changer de conduite.

Par deux fois, en l'espace de quinze jours, sa vie est mise en danger par l'incendie de son palais de Nicomédie dont la garde est confiée à des chrétiens. De plus, en l'année 301, alors qu'il est inquiet du résultat de la guerre contre les Perses, il consulte les augures pour savoir quelle en sera l'issue. Ces « imposeurs » n'osant hasarder aucune réponse positive, un dénommé Tagis les tire d'embarras. Il dit qu'on ne connaît plus aucun signe dans les entrailles des victimes. Apparemment, les dieux sont irrités par la présence de quelques profanes, les chrétiens qui l'accompagnent dans le temple avec des croix sur le front. L'empereur ordonne immédiatement que tous ceux de sa maison sacrifient aux dieux sous peine d'être fouettés. Prisca, la femme de l'empereur, et Valérie, sa fille, qui sont chrétiennes, se soumettent à l'ordre de l'empereur⁴³. On accuse aussi les chrétiens d'avoir pris part à des révoltes arrivées en Arménie et en Syrie.

Pendant ce temps, Galère, après sa victoire sur les Perses, obtient de son beau-père Dioclétien l'édit de persécution contre les soldats chrétiens⁴⁴, proclamé

⁴² *Eclaircissements*, p. 117, 219.

⁴³ *Eclaircissements*, pp. 117-118, 213-215.

⁴⁴ *Eclaircissements*, pp. 92-93, 244.

probablement en avril 302. Il est appliqué dès le mois de mai pour les soldats qui se trouvent en Mésie. L'année suivante, sur les instances de Galère, Dioclétien décrète l'extermination de tous les chrétiens.

Le martyre

Lorsque l'édit de persécution des soldats chrétiens lui parvient, Maximien se trouve sur les frontières du Rhin. La loi *Si Inter*, signée par Maximien, indique qu'il se trouve à Cologne le 5 août 302. Mais sur ces entrefaites, les Maures préparent une révolution en Afrique. Voulant s'y rendre pour mater les rebelles, Maximien laisse une troupe sur le Rhin pour veiller à la sûreté des frontières. Il repasse en Italie pour s'embarquer à Brindisi. Parti de Cologne après le 5 août, il est à Parme le 9 octobre ; il arrive à Brindisi le 1^{er} novembre, date de la signature d'une loi.

Si l'on tient compte des distances franchies journallement par les armées romaines, on déduit que le passage de Maximien par le Valais, en allant de Cologne à Brindisi, tombe après le 15 septembre. Maximien devait avoir reçu à ce moment l'édit de persécution des chrétiens porté par Dioclétien. Obéissant à cet ordre qui vient d'être promulgué, Maximien ordonne la recherche des chrétiens, puis le massacre des soldats qui refusent d'obéir et de sacrifier aux dieux païens. Cette date aurait pu être le 22 septembre. C'est ce jour que le martyre de saint Maurice et de ses compagnons est inscrit dans tous les martyrologes⁴⁵.

A s'en tenir à la lettre de saint Eucher, on pourrait aussi croire que le martyre eut lieu en 303 ; il écrit qu'à cette date, on se préparait à rechercher les chrétiens de toutes parts. On sait également que Maximien repasse en Valais en 303, lorsqu'il revient d'Afrique et regagne les frontières du Rhin. Il débarque à Marseille le 18 juillet et saint Victor subit le martyre trois jours plus tard. Mais cette date est à écarter, car les Actes de saint Victor attestent précisément que la Légion thébaine a déjà reçu la couronne du martyre⁴⁶.

Ayant montré qu'en 302 le Valais faisait partie du gouvernement de Maximien, Pierre rend encore plus crédible l'événement en décrivant le comportement habituel de cet empereur. Il se montre en général assez indifférent à l'égard des chrétiens. Sa femme Eutropie et sa fille Fausta sont chrétiennes. Alors que Dioclétien contraint les siens à donner l'encens aux idoles, Maximien laisse professer librement le christianisme à sa famille. Mais il conçoit du mépris pour les soldats chrétiens. Il se montre cruel à leur égard. Il leur adresse de nombreux reproches : les soldats chrétiens refusent de prêter le serment de fidélité à la manière accoutumée, qui consiste à jurer par le génie de l'empereur et par le drapeau de la légion ; ils refusent les enseignes où sont peintes les fausses divinités ; ils refusent de faire la sentinelle à la porte du temple, d'accompagner l'empereur aux sacrifices, de prendre part aux fêtes païennes. Ces comportements indisposent Maximien. Sa haine se manifeste plus encore contre les Thébains. Les peuples de la Thébaïde se sont souvent révoltés et ils donnent plus de soucis

⁴⁵ *Eclaircissements*, pp. 102-106.

⁴⁶ *Eclaircissements*, pp. 97-109. — SURIUS, 9 octobris, p. 132.

aux empereurs que les ennemis de l'Empire. Pour ces multiples raisons, Dioclétien et Maximien ne ménagent guère les légions de la Thébaïde. Ils les placent souvent dans les endroits les plus dangereux⁴⁷.

Il faut ajouter à cela que Maximien manifeste une déférence sans limite aux ordres de Dioclétien. Il exécute sans aucune réticence l'ordre de son collègue de persécuter les chrétiens.

ECLAIRCISSEMENT III : Réponse aux objections

A Dubourdiou

Dans le troisième « Eclaircissement », de Rivaz réfute les objections contre le martyr de saint Maurice et ses compagnons⁴⁸. Pour le faire, il reprend point par point les arguments des différents adversaires.

C'est le ministre Dubourdiou qui est le premier soumis à une critique détaillée des dix-huit chapitres de son ouvrage.

Dans les trois premiers chapitres, Dubourdiou déclare que le seul but de ses recherches a été de « retirer les Catholiques romains de leur vénération superstitieuse pour les reliques des martyrs ». « Si c'est une superstition de vénérer les reliques des martyrs, répond de Rivaz, elle est de bien ancienne date dans l'Eglise. » Il cite en confirmation de la vénération des reliques de multiples exemples de l'Eglise primitive : les hommages rendus à saint Pierre et saint Paul, à saint Ignace d'Antioche et à tant d'autres martyrs que les fidèles ont invoqués et auxquels ils ont dédié d'innombrables églises et sanctuaires.

Dans les chapitres suivants, Dubourdiou examine comment a pris naissance le culte de saint Maurice et de ses compagnons. Mais son ouvrage contient de multiples erreurs. Plusieurs fautes proviennent du fait qu'il attribue à saint Eucher la *Passion* qui est du moine anonyme d'Agaune.

Pierre relève aussi des inexactitudes concernant les grades des officiers romains, le nombre de soldats d'une légion, les miracles survenus à Agaune auprès du tombeau des martyrs ; il démontre la possibilité d'existence d'une armée formée uniquement de soldats chrétiens, ce que conteste Dubourdiou.

Dans les quatre derniers chapitres, Dubourdiou base son argumentation contre le martyr des Thébains sur le silence des historiens. Il cite parmi les historiens qui ne parlent pas du martyr de la Légion thébaine Lactance, Eusèbe, Eutrope, etc. Pierre montre que cet événement, ignoré ou laissé de côté par quelques auteurs, a été retenu par d'autres historiens, et il explique pourquoi certains d'entre eux ne l'ont pas mentionné dans leurs écrits. Ainsi Lactance explique bien l'origine de la persécution des soldats, mais il ignore le martyr des

⁴⁷ *Eclaircissements*, pp. 117-121.

⁴⁸ *Eclaircissements*, pp. 124-196.

soldats chrétiens en 302. Eusèbe de Césarée a fait un recueil des Actes des martyrs, mais par malheur cet écrit a disparu avant la fin du VI^e siècle. Eutrope a décrit les cruautés de Maximien, mais elles ne sont pas rangées par ordre chronologique.

« Si cet argument était de quelque poids, dit de Rivaz, il faudrait conclure qu'il n'y eut aucune persécution sous Dioclétien et Maximien car ils n'en font pas la plus petite mention, cependant ces deux empereurs se vantent d'avoir entièrement détruit le christianisme, ce qui ne peut se faire sans une grande effusion de sang. »

Les monuments élevés à la gloire des martyrs d'Agaune constituent aussi un témoignage à ne pas négliger. Pierre cite à ce propos l'opinion de Dom Calmet : « En matière de faits et d'histoire, ce ne sont pas seulement les livres et les écrits qui font foi ; ce sont les monuments publics, les tombeaux érigés, les églises bâties... Ces sortes de choses sont des preuves aussi indubitables que les historiens les plus authentiques. »⁴⁹ « Or, continue Pierre, il est prouvé, par un témoignage au-dessus de toute exception, que saint Théodore fit bâtir à Agaune une église, où l'on n'a point discontinué jusqu'à présent de faire l'office des martyrs thébéens. Cette église devint dès lors le plus célèbre pèlerinage de tout l'Occident ; des personnes de la plus grande dignité s'y rendaient en foule de toutes les parties de l'Empire... Ce culte n'ayant point été interrompu depuis le milieu du quatrième siècle, sert de preuve démonstrative que le massacre des Thébains est un fait réel. »

A Spreng

Après avoir réfuté les opinions de Dubourdiou sur le martyr des Thébains, Pierre examine et réfute les objections faites par Spreng⁵⁰ dans son livre allemand des *Antiquités des Rauraques*, paru à Bâle en 1756. Pierre relève plusieurs « égarements » de l'auteur bâlois concernant la lettre de saint Eucher, la date du martyr et le culte rendu à saint Maurice et à ses compagnons. Il s'étonne de l'invention de Spreng. Ce dernier affirme avoir découvert qu'il y avait des esclaves nommés *Theb* en Valais. C'est de là qu'on a « forgé le nom de Thébains ». Ils furent mis à mort pour s'être soulevés contre le pouvoir. Au dire de l'auteur, ces Thébains ont refusé d'obéir à leur légitime souverain qui ne leur « commandait rien que de juste ». Ces brigands et rebelles ont été châtiés pour leurs crimes. Pierre, qui connaît assez bien l'histoire du Valais, n'a jamais trouvé mention d'esclaves dénommés *Theb*. Il demande à Spreng d'indiquer ses sources, ce qui ne semble pas avoir été fait.

A l'anonyme anglais

Pierre répond enfin aux objections d'un « prétendu anonyme anglais ». Le livre allemand publié par cet auteur a pour titre : « *Le chrétien soldat sous les*

⁴⁹ *Eclaircissements*, pp. 172-173.

⁵⁰ *Eclaircissements*, pp. 196-198.

empereurs païens, ou Réflexions sur l'histoire du colonel Maurice et de la Légion thébéenne, prétendus martyrs, avec des remarques critiques sur toutes les circonstances de cet événement en vingt-quatre lettres. »⁵¹

Après un long préambule sur la date du martyre de la Légion thébéenne, l'auteur reprend dans ses vingt-quatre lettres les objections de Dubourdieu. Il développe en plus ses idées sur la composition des légions romaines et sur l'in vraisemblance de l'existence d'une légion entièrement chrétienne. Pierre renvoie aux réponses données plus haut sur ces objets et il dénonce la mauvaise foi et le manque de sincérité de cet auteur anonyme.

En répondant avec un certain succès aux objections de ses contemporains, Pierre n'a pas épuisé le sujet. Je reviendrai plus loin sur d'autres critiques énoncées par la suite.

ECLAIRCISSEMENT IV : Nouveaux fastes des empereurs Dioclétien et Maximien

Nombre de martyrs

Dans le quatrième Eclaircissement, Pierre constate d'abord que le massacre d'une légion apparaît comme un fait invraisemblable à certains auteurs⁵². Ils demeurent sceptiques lorsqu'on leur dit qu'une légion, formée de 6600 soldats, s'est laissé massacrer sans opposer la moindre résistance. Pierre veut lever ce doute en montrant qu'un tel événement est possible et qu'il se concilie bien avec l'histoire des actes accomplis par les empereurs Dioclétien et Maximien. A cet effet, à partir de la date des lois promulguées par ces empereurs, il range par ordre chronologique les événements qui se sont passés sous leur règne.

Il faut le reconnaître. Ce travail de Pierre de Rivaz laisse sceptiques nombre d'historiens. Ils pensent qu'Eucher exagère lorsqu'il parle de la légion composée de 6600 soldats. Nombre d'entre eux admettent qu'Eucher ne connaissait pas l'organisation des armées romaines vers la fin du III^e siècle. Dupraz décrit la composition de l'armée romaine à cette époque.

Jadis, les légions étaient déplacées en entier avec leur aigle, faisant campagne en corps⁵³. Chacune d'elles comptait 6600 hommes. Mais à la fin du III^e siècle, l'armée romaine se trouve presque tout entière placée le long des frontières. Lorsqu'il faut renforcer la force défensive de provinces menacées d'invasion ou mater des révoltes, on opère des détachements expéditionnaires. Ces unités sont nommées « vexillations ». Elles constituent les troupes les plus combattives de la légion. Ce sont toujours les mêmes vexillations qui sont détachées de la même légion. Elles finissent par être appelées aussi légion.

Il semble vraisemblable que les soldats massacrés à Agaune constituaient non pas une légion complète, mais une vexillation détachée pour mater la révolte

⁵¹ *Eclaircissements*, pp. 198-208.

⁵² *Eclaircissements*, pp. 209-265.

⁵³ DUPRAZ, pp. 215-272.

des Maures. L'effectif d'une vexillation était variable ; il n'était qu'exceptionnellement supérieur à 1000 hommes. Chaque vexillation comprenait aussi bien des troupes d'infanterie que des troupes de cavalerie.

Louis Dupraz se hasarde à faire une conjecture sur le nombre de soldats de la vexillation dite « légion thébaine ». Tenant compte de l'effectif réglementaire et des grades des officiers, il avance le chiffre de 682 hommes en fantassins et cavaliers⁵⁴. Selon une version, une partie de la légion serait restée en Rhénanie. C'est à ce solde qu'auraient appartenu les 318 compagnons de saint Géréon massacrés à Cologne.

Autres martyrs

Dans sa Passion, saint Euchère rapporte qu'on ne connaît que les noms des bienheureux Maurice, Exupère, Candide et Victor. Mais, continue-t-il, on regarde aussi comme membres de la légion Ours et Victor qui reçurent la mort à Soleure. Ces deux martyrs sont les patrons de la cathédrale de Soleure. On sait que, vers la fin du V^e siècle, la princesse Sédeleube, nièce du roi Gondebaud et sœur de sainte Clotilde, a fait transporter les ossements de saint Victor dans une église érigée par l'évêque Domitien, en l'honneur du saint martyr, dans un faubourg de Genève⁵⁵.

Au cours des ans, des accroissements successifs ont été faits au groupe initial des martyrs d'Agaune. Ils ont été rapportés par les nombreux copistes, qui transcrivant la passion des martyrs d'Agaune, y ont ajouté les événements nouveaux de l'histoire du monastère ou bien se sont faits l'écho d'une interprétation primitive.

Un scribe de la seconde moitié du V^e siècle rapporte que les eaux du Rhône ont mis au jour, probablement proche de l'endroit où l'on avait trouvé les soldats thébains, un corps qui avait échappé aux investigations de Théodore⁵⁶. Tout heureux d'avoir découvert ce nouveau martyr, les gens d'Agaune l'apportent auprès des autres reliques. Trois évêques, Protas d'Octodure, Domitien de Genève, et Gratus d'Aoste, honorent de leur présence la cérémonie. Selon toute probabilité, ignorant le nom du défunt, on le désigne sous le nom d'Innocent.

Tôt après la découverte des martyrs d'Agaune, on commence aussi de rattacher à la légion thébaine d'autres groupes de soldats, martyrisés en différents endroits⁵⁷.

Grégoire de Tours relate le récit qui lui a été fait du martyre à Cologne d'un important détachement de Thébains et d'un miracle survenu à la basilique qui abritait leurs restes, aujourd'hui Saint-Géréon.

Saint Félix et sa sœur naturelle ou spirituelle, Régula, auraient souffert le martyre à Zurich⁵⁸. « Appartenant à la Légion thébaine, ils échappent à son martyre et par la vallée d'Urseren et Glaris, gagnent Zurich où ils sont condamnés à mort par Decius. » Sur leur tombeau, on a construit le Grossmünster.

⁵⁴ DUPRAZ, pp. 271-272.

⁵⁵ *Eclaircissements*, p. 17.

⁵⁶ *Eclaircissements*, pp. 18-19. — BESSON, p. 57.

⁵⁷ DUPRAZ, pp. 76, 272.

⁵⁸ *Eclaircissements*, p. 40. — DHBS, art. Félix et Regula. (L'auteur de la condamnation ne peut pas être, comme l'indique le DHBS, l'empereur Decius décédé en l'an 251.)

En divers autres endroits — Aoste, Turin, Bergame, Plaisance — on entretient la tradition de martyrs thébains. Ces divers groupes de martyrs inscrits au Martyrologe romain ont suggéré l'opinion que la Légion thébaine aurait pu être échelonnée le long des routes qui conduisent d'Italie au Rhin. L'ordre de l'empereur Maximien aurait atteint successivement ces multiples détachements. Mais il se peut aussi que les hagiographes du Nord de l'Italie aient qualifié gratuitement de Thébains nombre de leurs saints.

Compléments

Quelques compléments utiles sont insérés à la suite des *Eclaircissements*.

On trouve tout d'abord la « Table chronologique des lois signées par Dioclétien et Maximien », avec la date et la mention des localités où elles furent édictées⁵⁹. Cette table a permis à Pierre d'établir la chronologie des événements.

L'ouvrage reproduit aussi deux textes latins de la Passion des martyrs d'Agaune : la lettre de saint Eucher⁶⁰ et la version du moine anonyme⁶¹.

Le livre se termine par une table alphabétique des matières et des personnages cités⁶². Cette table facilite grandement la consultation des *Eclaircissements*.

Les Eclaircissements aujourd'hui

Encore des incertitudes

L'analyse des *Eclaircissements sur le martyre de la Légion thébéenne* laisse entrevoir les nombreuses recherches effectuées par Pierre de Rivaz pour la rédaction de cet ouvrage. On sait, d'autre part, que depuis la première rédaction, en 1747, jusqu'en 1767, il n'a cessé d'ajouter des retouches et d'apporter des améliorations.

Le baron Zur Lauben, les chanoines David et Darbellay, et d'autres auteurs ont loué les « Eclaircissements ». « L'ouvrage est bon », écrivait le chanoine David.

Leur appréciation ne signifie pas qu'il n'existe dans ce travail aucune imperfection. Les historiens ont relevé dans les « Eclaircissements » des passages contestables et qui mériteraient une rectification. Notre propos n'est pas de faire une liste de ces passages. Qu'il nous suffise d'en signaler quelques-uns !

Pierre mentionne Tarnade comme l'ancien nom de Saint-Maurice, avant celui d'Agaune. Or, des études relativement récentes ont montré que *Tarnaiiae* était le nom ancien de Massongex et non celui d'Agaune. Il s'ensuit que la règle de Tarnate, *Regula Tarnatensis*, ne serait pas celle qui a été pratiquée à l'Abbaye de

⁵⁹ *Eclaircissements*, pp. 270-313. — Pierre établit la Table chronologique à partir d'un Code *in-folio* imprimé à Paris en 1565. L'auteur n'est pas indiqué.

⁶⁰ *Eclaircissements*, pp. 314-322.

⁶¹ *Eclaircissements*, pp. 323-332.

⁶² *Eclaircissements*, pp. 333-365.

Saint-Maurice. Les opinions de Pierre sur l'effondrement du Tauredunum sont également contestées⁶³.

Les quelques erreurs ou lacunes signalées par les critiques modernes sur certains points ne doivent pas faire perdre de vue la valeur de l'ensemble de l'ouvrage. On sait bien qu'il n'existe aucun livre parfait.

Il ne faut pas oublier l'essentiel. La dissertation de Pierre de Rivaz a pour but de contrer des auteurs qui contestent l'historicité du martyr de la Légion thébaine.

Bien documenté sur l'histoire ancienne, celle du Valais et celle de l'Empire romain, Pierre passe en revue les preuves de l'authenticité du martyr, puis, reprenant point par point les arguments avancés par les détracteurs, il démontre que cet événement se concilie parfaitement bien avec l'histoire sacrée et avec l'histoire profane.

Les sources de la Passion

Le martyr de la Légion thébaine est rapporté par saint Eucher, évêque de Lyon. Or, depuis le XVIII^e siècle, on discute beaucoup sur ce récit. Il n'y a rien d'étonnant à cela. Eucher rapporte un événement qui a marqué l'histoire de notre pays. Mais, une ombre de mystère enveloppe ces faits qui remontent très loin dans le temps et dont l'histoire n'a été racontée que tardivement.

Les corps des martyrs, d'abord déposés sur place, n'ont été ensevelis dans les caveaux funéraires que quelque septante ans plus tard, et leur histoire a été écrite par saint Eucher quelque 130 ans après l'événement.

Par rapport à ce récit, nous trouvons trois groupes d'opinions⁶⁴.

Bien des personnes acceptent le document sans examen, accordant une autorité absolue à tous les faits rapportés. Ce groupe s'amenuise de plus en plus, car il ne semble pas que l'on puisse considérer la Passion comme une œuvre historique narrant exactement les faits dans le détail.

D'autres personnes, informées des travaux historiques, étudient avec soin la valeur relative du récit ; elles s'efforcent de replacer dans leur cadre historique les faits qui leur paraissent dignes d'être retenus. Telle est l'attitude de Pierre de Rivaz. Son effort est méritoire. Il faut signaler que par rapport à son opinion sur les sources de la Passion un doute subsiste encore. Avec Michel Brigueat, chanoine de Sion, et d'autres auteurs, il laisse entendre que saint Eucher a utilisé un écrit de saint Théodore. Cette opinion est fondée sur une tradition conservée dans de vieux livres liturgiques valaisans. Par exemple, dans un bréviaire cité par les Bollandistes, il est rapporté que Théodore a envoyé à saint Isaac, évêque de Genève, la Passion du martyr de saint Maurice et de ses compagnons pour être communiquée aux évêques des Gaules. Or il semble bien que cette tradition liturgique a pris naissance d'une interprétation inexacte de la lettre de saint Eucher à Salvius. A s'en tenir au sens strict du document, Eucher ne paraît avoir eu aucune source écrite à sa disposition : les événements du martyr lui ont été transmis par saint Isaac qui les tient lui-même de saint Théodore, et il les communique à Salvius pour les sauver de l'oubli.

⁶³ BESSON, p. 50.

⁶⁴ BESSON, pp. 3-14.

Enfin, troisième groupe, certains critiques considèrent comme de pures légendes le document et nient la réalité même du martyr. Ils expliquent la création du culte rendu à saint Maurice en imaginant différentes légendes.

M. Krusch, qui a donné une édition critique de la *Passio Acaunensium Martyrum*, appartient à ce groupe. Dans la préface, il dit ce qu'il pense de la valeur historique de la Passion et il explique sa genèse : « Jamais, dit-il, il n'y eut de martyr à Agaune. Mais, sous l'évêque Théodore, on découvrit un cimetière gallo-romain ; on crut avoir affaire à des reliques ; elles étaient nombreuses, on songea donc à une légion, et, comme la Thébaidé regorgeait alors de saints, on supposa que cette armée en était originaire. »⁶⁵

La thèse émise par M. Krusch est trop aberrante pour qu'elle mérite de retenir l'attention. Saint Théodore aurait pris un cimetière gallo-romain pour un champ de martyrs. Accepter une telle opinion, c'est prétendre que les Valaisans du IV^e siècle ont confondu leurs ancêtres mis à mort par les légions de Galba avec les confesseurs de la foi postérieurs de plusieurs centaines d'années.

Plus près de nous, Denis van Berchem a recours à l'existence d'un autre saint Maurice vénéré à Apamée, en Syrie, pour expliquer la genèse de la Passion.

Une brève comparaison des récits rapportant le martyr des deux Maurice nous amène à la conclusion qu'une telle hypothèse doit également être écartée.

Les deux Maurice

L'existence de deux Maurice martyrisés vers la même époque a donné lieu à une confusion chez quelques auteurs.

Décrivant les persécutions contre les chrétiens, Pierre de Rivaz mentionne l'existence d'un autre saint Maurice, martyrisé à Apamée en Syrie, lors de la grande persécution⁶⁶. Mais il ne s'y arrête pas, ne prévoyant certainement pas que ce saint Maurice pourrait un jour prêter ombre à celui d'Agaune.

Le Recueil de la vie des saints de l'Église grecque mentionne saint Maurice d'Apamée comme chef militaire, mis à mort sous Maximien avec 70 compagnons.

Tirant prétexte de ce Recueil et des légendes écrites à ce sujet, des auteurs ne voient dans saint Maurice d'Agaune qu'un doublet du saint homonyme vénéré à Apamée. Ils déduisent que saint Théodore aurait pu avoir apporté à Agaune les reliques de saint Maurice d'Apamée.

Pour justifier son hypothèse, van Berchem commence par dire que le christianisme aurait été introduit en Valais par l'intervention du pouvoir civil. C'est dans les provinces d'Orient que le culte des saints prend son essor. Le nombre des martyrs y est plus élevé que dans tout le reste de l'Empire. En Occident, le culte des saints et la dévotion aux reliques ont pour promoteur saint Ambroise, évêque de Milan.

Ambroise est l'auteur, en 386, de la première « invention » sensationnelle de reliques en Occident. Les corps des martyrs Gervais et Protais lui sont montrés en songe (*per somnium revelata*) et il les découvre ensuite sous le pavement

⁶⁵ BESSON, p. 5.

⁶⁶ *Eclaircissements*, p. 185. — EUSÈBE, *Hist. ecclés.* 1. 8, c. 21. — LACTANCE, *De div. inst.* 1. 5, c. 11.

d'une église. « Il est certain, écrit van Berchem, que Théodore a subi l'influence d'Ambroise. » Il a assisté au concile d'Aquilée, en 381, présidé par l'évêque de Milan. Théodore pourrait même être originaire d'Orient.

Ayant montré, croit-il, qu'il n'est pas possible que les Thébains aient été exécutés à Agaune et qu'il est interdit de voir en Maurice, qui porte le grade de primicier, un commandant de légion, van Berchem arrive à cette conclusion : « Toutes ces considérations tendent à faire apparaître Théodore comme l'auteur responsable de la tradition. Avant Théodore, au témoignage même d'Eucher, il n'y a pas de culte ; il n'y a même, semble-t-il, à Agaune, aucune trace visible d'un martyr qui y aurait été consommé. Après Théodore, il y a un culte. Bien plus, les martyrs qui en sont l'objet ont un nom, une personnalité, une légende. »

Pour résoudre les difficultés, D. van Berchem pense qu'il faudrait recourir à saint Maurice d'Apamée⁶⁷. Lui-même n'est guère convaincu de la solution, puisqu'il écrit : « Nous n'avons, il est vrai, aucun témoignage explicite sur le martyr de soldats thébains en Egypte. » Et encore : « Un mystère demeure, que nous ne prétendons pas éclaircir. »

Comme le constate Louis Dupraz : « Que le mystère soit éclairci ou qu'il ne le soit pas, le martyr agaunois perd dans cette perspective toute l'historicité et le bon évêque Théodore, venu d'Orient ou natif d'Occident, n'échappe à l'accusation de supercherie que parce qu'il a découvert à Agaune, et de ses yeux vu, les corps des martyrs et construit pour eux une basilique à toit d'un pan appuyé au rocher ; de cet appui, les entailles sont aujourd'hui encore visibles. »⁶⁸

D. van Berchem pressent bien que ses considérations exposent saint Théodore à l'accusation de faux dans l'exercice de sa fonction. Aussi prend-il les devants : « On aura garde, en tout cas, d'incriminer Théodore, en lui attribuant une supercherie, même pieuse. » D. van Berchem ne prétend pas donner à sa conclusion générale un caractère définitif.

Ces faibles restrictions n'ont pas empêché des commentateurs de son étude de souscrire pleinement à l'impression générale de l'ensemble de son travail. Pour M. Roth, les conclusions de van Berchem seraient définitives⁶⁹. M. Marrou semble souscrire à ce « verdict » qui « paraît bien sans appel », savoir que le récit de saint Eucher « est une amplification littéraire, sans valeur historique »⁷⁰.

Que faut-il penser de ces critiques s'attaquant à l'historicité du martyr de saint Maurice ?

Si on examine de près les différents documents, on constate qu'il y a des ressemblances entre la légende des martyrs agaunois et celle des martyrs syriens⁷¹. Au point de vue chronologique, on ne peut dire quelle est la légende la plus ancienne. La première mention de saint Maurice d'Apamée se trouve dans Théodoret de Cyr (v. 393 - v. 460), un historien contemporain ou même postérieur à saint Eucher († vers 449), qui a écrit la légende de saint Maurice. Cette

⁶⁷ « L'analogie entre le Maurice d'Agaune et celui d'Apamée avait déjà fait impression sur BARONIUS, qui se demanda s'il ne s'agissait pas d'un seul et même personnage. Mais c'est RETTBERG qui, dans sa *Kirchengeschichte Deutschlands*, proposa de voir dans la légende des martyrs d'Agaune la transposition pure et simple de celle de Maurice d'Apamée » (VAN BERCHEM, p. 42).

⁶⁸ DUPRAZ, pp. 11-12.

⁶⁹ *Revue suisse d'histoire*, 1957, fasc. 4, pp. 511-514.

⁷⁰ *Revue d'histoire des religions*, 1957, t. CLII, pp. 236-240.

⁷¹ BESSON, pp. 24-25. — DUPRAZ, pp. 161-189.

première légende ne comporte qu'une mention du martyr, sans contexte. Elle a été développée plus tard par Siméon Métaphraste au X^e siècle, puis par le Père Bollandiste Hippolyte Delehaye (1859-1941).

Le rapprochement des légendes nous montre « deux soldats homonymes, martyrisés sous le même empereur, l'un et l'autre en nombreuse compagnie. De même les discours des deux Maurice offrent des analogies. Mais ils ne renferment guère que des « lieux communs », souvent utilisés dans les narrations de vies de saints, à cette époque.

Après avoir constaté quelques similitudes dans les légendes, M. Besson décrit les nombreuses différences : « Les martyrs d'Apamée comparaissent en un jour de fête, devant une grande foule ; — à Agaune, la scène se passe simplement en présence des soldats. Les martyrs d'Apamée sont arrêtés à la demande des idolâtres, parce qu'ils professent le christianisme ; — ceux d'Agaune sont condamnés pour n'avoir pas voulu poursuivre leurs coreligionnaires. Les martyrs d'Apamée, après trois jours de prison, doivent endurer des supplices longs et variés ; — le massacre des Agaunois est simple et rapide. Enfin la légende syrienne contient tel détail auquel l'hagiographe occidental n'aurait pas renoncé s'il l'avait connu et s'il avait voulu l'imiter, par exemple l'entrée en scène du petit Photin, fils de Maurice, arrivé là, semble-t-il, tout juste pour attendrir le lecteur, et qui, du reste, s'acquitte à merveille de sa tâche. Ajoutons que, sauf celui de Maurice, les noms des soldats sont différents de part et d'autre. Les dates mêmes ne concordent point. La fête des martyrs d'Agaune est unanimement célébrée le 22 septembre ; celle des saints d'Apamée est rapportée à plusieurs jours, 21 ou 22 février, 18 juillet, 27 décembre. »⁷²

Avec de telles différences, saint Maurice d'Agaune et celui d'Apamée apparaissent vraiment comme deux personnages distincts.

Le martyr. Un événement certain

On doit reconnaître que des incertitudes subsistent relativement au martyre de saint Maurice et de ses compagnons. Elles concernent principalement la formation des légions thébaines, la date et les circonstances du martyre, le nombre de soldats massacrés, la découverte des corps par saint Théodore et leur déposition dans le caveau funéraire. On voudrait en savoir davantage. Mais le martyr lui-même apparaît comme un événement certain.

Aujourd'hui, un fait nouveau confirme le récit de saint Eucher. Les fouilles pratiquées sur l'emplacement des anciennes basiliques d'Agaune ont mis au jour les vestiges de la chapelle attribuée à saint Théodore et ceux de la basilique du V^e siècle décrite par l'évêque de Lyon. Ces découvertes embarrassent fort les détracteurs du martyre de saint Maurice. Denis van Berchem reconnaît que les « monuments retrouvés » ont confirmé sur un point essentiel le récit d'Eucher.

Pourquoi donc supposer que saint Théodore a apporté à Agaune les reliques de saint Maurice d'Apamée ou encore, hypothèse plus exorbitante, émise par d'autres auteurs, que l'évêque Théodore « a pris un cimetière gallo-romain pour un champ de martyrs ». Avec M. Besson, nous retiendrons que « Théodore a

⁷² BESSON, p. 25.

élevé une basilique en l'honneur de martyrs morts depuis moins de cent ans. Or cela ne se passait point au sein d'un pays sauvage. Les fouilles attestent de plus que le vieil Acaunum était assez important. Les riches débris de ses édifices, utilisés dans des constructions postérieures, réapparaissent aujourd'hui. De tels bâtiments n'étaient point déserts et les habitants pouvaient fort bien se transmettre leur opinion au sujet d'une foule d'hommes dont le massacre avait sans doute laissé dans le peuple un vivant souvenir. Nous admettrons donc, sans crainte de nous tromper, la réalité du martyre des saints Maurice, Exupère, Candide, Victor, et de leurs nombreux compagnons anonymes, survenu à Agaune, le 22 septembre d'une année inconnue, mais voisine de 280/300»⁷⁵.

Certes, Pierre de Rivaz ne résout pas toutes les questions qui se posent au sujet du martyre de la Légion thébaine. Mais ses « Eclaircissements » fournissent des explications cohérentes concernant la date et les circonstances de l'événement.

Pierre retient l'année 302 comme date du martyre. Les arguments en faveur de cette date lui semblent probants. Vers le 20 septembre de l'année 302, Maximien a passé en Valais avec des troupes qui revenaient de la région de Cologne. A cette époque les légions thébaines avaient été levées ; elles n'existaient pas encore en 285-286. L'année 302 correspond aussi mieux au texte de saint Euchère qui dit : « Sous le règne de Maximien, qui gouvernait l'Empire romain avec Dioclétien son collègue, des peuples entiers de martyrs furent déchirés ou mis à mort dans la plupart des provinces. » Or, la persécution commencée dans l'armée en 301 est devenue générale en 303.

Pierre écarte aussi la date de 286 parce que, au début de son règne, Dioclétien est bienveillant pour les chrétiens. Ce n'est que vers la fin de son règne, après le double incendie de son palais, actes mis sur le compte des chrétiens, et poussé par son beau-fils Galère, que Dioclétien décrète la persécution.

Le massacre de saint Maurice et ses compagnons a été exécuté en amont d'Agaune, dans la plaine de Vérolliez. Une chapelle perpétue le souvenir du martyre des Thébains.

Quelque soixante à septante ans après le massacre des Thébains, saint Théodore, renseigné par les habitants d'Agaune, relève les corps des martyrs et les fait ensevelir dans des caveaux construits au pied du rocher. Commence alors la glorification des martyrs. Les pèlerins affluent à leur tombeau ; des églises sont construites en leur honneur ; au début du VI^e siècle, un monastère est fondé, qui, aujourd'hui encore, perpétue leur mémoire.

Orientation bibliographique

Depuis le début du XVIII^e siècle de nombreux auteurs ont raconté sous des aspects divers l'histoire de saint Maurice et de ses compagnons.

Des historiens se sont penchés sur les multiples problèmes avec l'intention de dissiper les ombres existantes et d'y apporter un peu de lumière. Dans ce groupe, avec Pierre de Rivaz, il faut mentionner principalement Mgr Marius Besson, *Monasterium*

⁷⁵ BESSON, pp. 21-22.

Acaunense (Fribourg, 1913), Joseph Delisle, *Défense de la vérité du martyr de la Légion thébéenne* (Nancy, 1737), J. Bernard de Montmélian, *Saint-Maurice et la Légion thébéenne* (Paris, 1888), et Louis Dupraz, *Les Passions de S. Maurice d'Agaune. Essai sur l'historicité de la tradition et contribution à l'étude de l'armée Pré-Dioclétienne (260-286) et des canonisations tardives de la fin du IV^e siècle* (Fribourg, 1961).

Quelques auteurs ont abordé ce problème dans le contexte de l'histoire de l'Abbaye de Saint-Maurice. Ainsi en est-il de Léon Dupont Lachenal, *Les abbés de Saint-Maurice d'Agaune* (Saint-Maurice, 1929) et Jean-Marie Theurillat, *L'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. Des origines à la réforme canoniale 515-830* (Extrait de *Vallesia* 1954).

Enfin d'autres historiens ont mis en évidence surtout les ombres qui existent dans ces événements. Parmi ces critiques, on trouve Denis van Berchem, *Le martyr de la Légion thébaine. Essai sur la formation d'une légende* (Bâle, 1956), et B. Krusch, *La falsification des vies de Saints Burgondes* (dans *Mélanges Julien Havet*, Paris, 1895) et dans la Préface de l'édition de la *Passio martyrum Acaunensium*.



Fig. 1. — Pierre-Joseph de Rivaz, 1711-1772.
Portrait par Joseph Rabiato (propriété de M. Bernard de Torrenté).

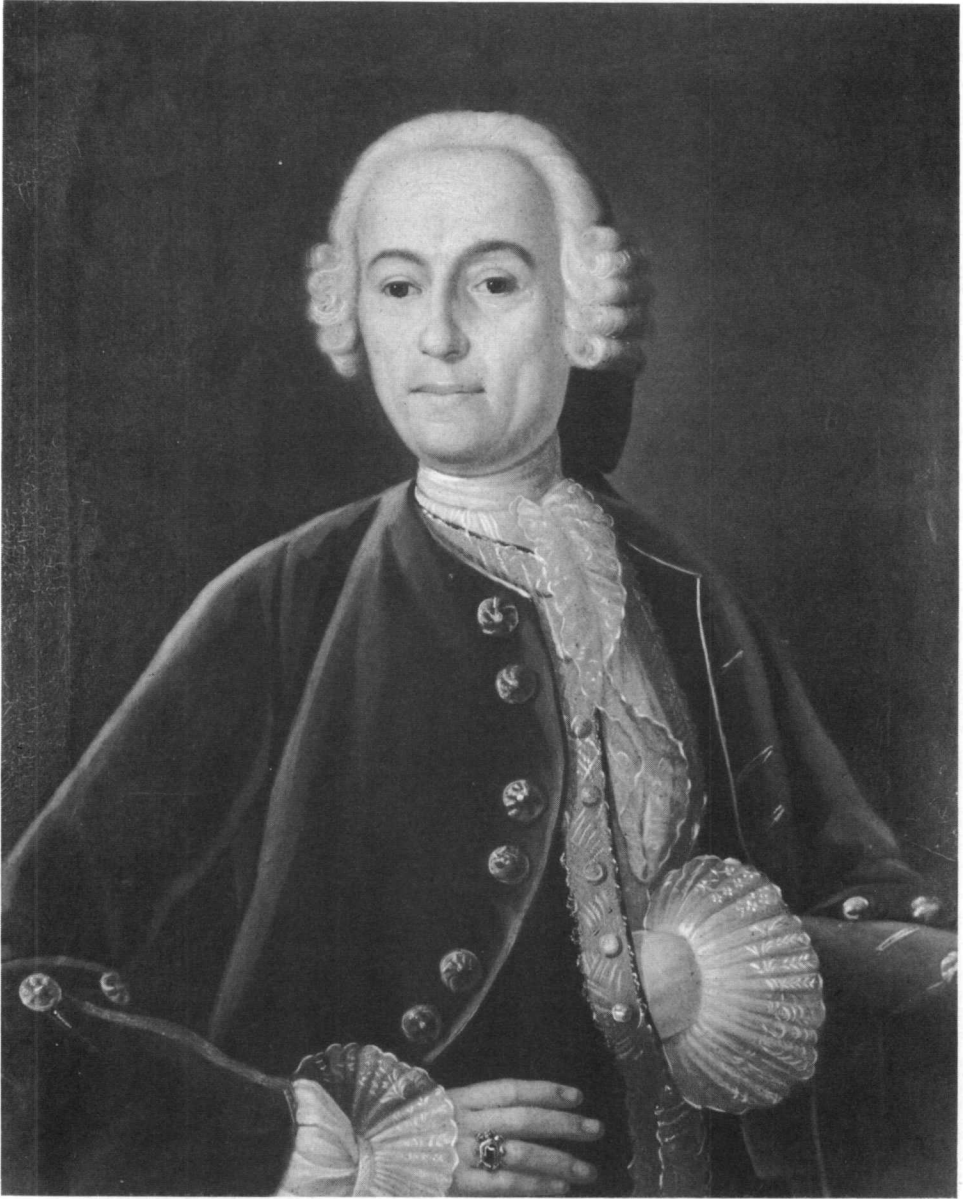


Fig. 2. — Charles-Joseph de Rivaz, 1713-1759.

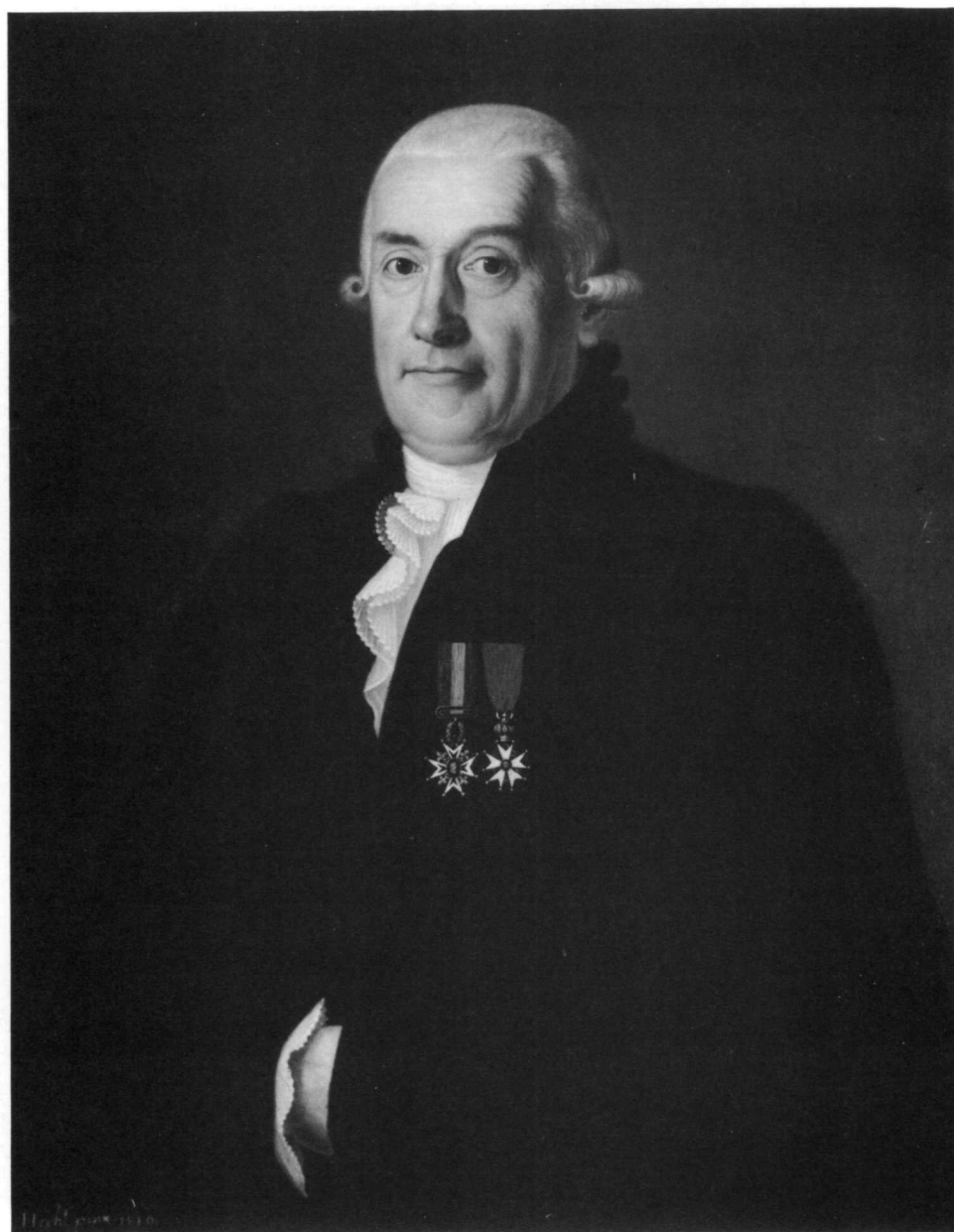


Fig. 3. — Charles-Emmanuel de Rivaz, 1753-1830.
Portrait par Antoine Hecht, 1819 (Abbaye de Saint-Maurice).



Fig. 4. — Julienne de Rivaz-de Nucé, 1725-1791.

RECHERCHES HISTORIQUES ET CRITIQUES SUR L'ORIGINE DE LA MAISON DE SAVOIE

Les recherches de Pierre de Rivaz sur l'origine de la Maison de Savoie sont consignées dans six registres cotés Rz 94 à 98 et 201/10. Ils sont conservés aux Archives cantonales du Valais à Sion. Un septième manuscrit, remis par Pierre à David, chanoine de la collégiale Notre-Dame d'Annecy, pour appréciation et correction, est resté chez lui. Il est venu ensuite aux mains de Jean-Louis Grillet, auteur d'un *Dictionnaire historique*¹. Mes démarches auprès des archives de Savoie pour retrouver ce manuscrit de Pierre sont demeurées sans résultat. Les papiers de Grillet auraient été dispersés.

L'ouvrage de Pierre a pour but d'établir qu'Humbert aux Blanches Mains n'est point fils de Bérold de Saxe, mais de Gérald, prince du royaume de Bourgogne. La Cour de Turin s'est constamment opposée à sa publication. Le chanoine David qui a examiné le manuscrit est du même avis que Pierre. Il propose de présenter ainsi l'ouvrage :

«Dissertation sur une médaille, soit pièce de monnaie de Gerard, ou Gerauld, duc de Bourgogne, dans laquelle on établit que ce prince était comte d'Alsace etc. . . , frère de Léon IX, et neveu de l'empereur Conrad; qu'il descendait en ligne directe de mâle en mâle de Charlemagne; enfin que c'est le même que les chroniques de Savoie ont célébré sous le nom de Geraud ou de Gerald qui fut gouverneur, et ensuite duc souverain des royaumes d'Arles et de Bourgogne.»²

L'abondance de manuscrits sur ce sujet correspond aux nombreux remaniements apportés par l'auteur. Elle montre le soin voué par Pierre à l'éclaircissement des problèmes posés par l'origine de la Maison de Savoie. L'analyse de chaque manuscrit permettrait de déterminer l'évolution de ses recherches à ce sujet. Elle ne manquerait pas d'intérêt. Mais une telle étude dépasse les limites de mon travail.

Je me contenterai de donner, en note³, une brève description de ces manuscrits et je présenterai ensuite une analyse du texte préparé pour l'impression, le Rz 96.

¹ *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman*, Chambéry, 1807; nouvelle édition, Marseille, 1973.

² GRILLET, t. 3, art. Moutiers, p. 152.

³ — Rz 94: *Dissertation sur l'origine de la Maison de Savoie*, 1 volume relié (27 × 40,5 cm), 308 pages utilisées, nombreuses pages blanches; pages 309-314: Table des pièces justificatives de la «Généalogie de la Maison royale de Savoie». — Charles-Emmanuel a annoté ainsi ce volume: «Manuscrit composé par Pierre de Rivaz quoique non écrit de sa main sur l'origine de la Maison de Savoie, dans lequel il la ferait descendre de l'empereur Avitus, système auquel il a renoncé depuis en faisant descendre Gerold ou Berold, tige de cette Maison, de l'empereur Charlemagne.»

— Rz 95: *Dissertation sur l'origine de la Maison de Savoie*, 1 volume relié (25,5 × 37,5 cm), 432 pages utilisées. — Ce volume est constitué par un assemblage de cahiers reliés ensemble. Une première

Pour rédiger l'histoire de l'origine de la Maison de Savoie, Pierre de Rivaz s'appuie sur les chartes anciennes ; il consulte aussi de nombreux auteurs et chroniqueurs. Les auteurs et les titres des ouvrages sont habituellement cités dans ses dissertations, mais les références exactes font souvent défaut. On trouve aussi dans ses papiers un cahier dans lequel il a recopié de nombreux fragments d'auteurs⁴. Il a compulsé les historiens les plus réputés, parmi lesquels les bénédictins occupent une bonne place. On trouve les noms de Jean Mabillon, bénédictin de Saint-Maur, l'un des maîtres de l'histoire scientifique et de l'histoire diplomatique ; Martin Bouquet, aussi bénédictin de Saint-Maur, chargé de publier la collection des historiens de la Gaule et de la France, et Augustin Calmet, bénédictin de Saint-Vanne, auteur d'une histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine. Bien d'autres historiens sont encore mentionnés, ainsi Nicolas Chorier, auteur d'une histoire du Dauphiné en trois volumes, Louis-Antoine Muratori, érudit et critique historique fort réputé, etc.

Pour l'histoire ancienne, Pierre glane dans les chroniques de France et de Savoie, en particulier dans celles de Raoul Glaber et d'Albéric, moine des Trois-Fontaines. Il relève des écrits d'Avit, de Sidoine Apollinaire, d'Idace, etc.

Préface de l'éditeur

Après avoir édité les *Eclaircissements sur le martyre de la Légion thébéenne*, Anne-Joseph prépare la publication des *Recherches historiques sur l'origine de la Maison de Savoie*.

Dans la préface⁵, Anne-Joseph décrit d'abord les circonstances qui ont amené son père à effectuer les recherches sur l'origine de cette Maison.

série, écrite de la main de Pierre de Rivaz, est formée de dissertations qui seront réutilisées avec quelques modifications dans la version suivante. La seconde série de cahiers, de la main d'un copiste, contient des fragments d'auteurs anciens (Idace, Sidoine Apollinaire, Grégoire de Tours, etc.) ainsi que des copies de chartes diverses, comprises entre les années 690 et 1152. Ces fragments d'auteurs et les chartes servent de pièces justificatives à son étude.

— Rz 96 : *Recherches historiques et critiques sur l'origine de la Maison de Savoie*, 1 volume relié (38,5 × 26,5 cm), 130 pages. — Ce volume, constitué par la refonte des autres manuscrits, est destiné à l'impression. La préparation a été faite par l'abbé Anne-Joseph de Rivaz, fils de Pierre. Mais l'écriture est de la main d'un copiste. Il est indiqué comme ouvrage posthume de Pierre de Rivaz. Il se termine par une table alphabétique des principaux personnages.

— Rz 97 : *Dissertation sur l'origine de la Maison royale de Savoie*, 1 volume relié (20,5 × 29 cm), 178 pages. — Les manuscrits divers, de la main de Pierre, sont des variantes des précédents. Ils sont reliés ensemble. Ils consignent les principales époques de la vie d'Humbert, d'Odon et des autres princes qui sont à l'origine de la Maison de Savoie.

— Rz, 98 : *Eclaircissements sur l'origine de la Maison de Savoie*, 1 volume relié (20,5 × 29 cm), 536 pages. — Le contenu de ce volume de la main de Pierre se retrouve dans les autres dissertations, excepté ce qui concerne la généalogie des comtes de Genève.

— Rz 201/10 : *Dissertation sur l'origine de la Maison de Savoie*, 1 volume non relié (20 × 27 cm), 192 pages. — Ce volume de la main de Pierre est une variante des précédents.

⁴ Rz 38 : Extraits d'auteurs, cahier (17,5 × 21 cm), 77 p., s. d.

⁵ pp. III-XII. — Les références se rapportant aux recherches sur l'origine de la Maison de Savoie de Pierre de Rivaz sont indiquées par le terme « *Origine* ». — Les références d'auteurs anciens sont citées selon Pierre de Rivaz.

Les princes de Savoie ont exercé longtemps leur souveraineté sur une portion du Valais. C'est pourquoi, Pierre, désireux de mieux connaître l'histoire du pays, a entrepris d'établir leur origine, demeurée obscure jusqu'à ce jour. Avant lui, Samuel Guichenon, qui s'est attaqué à ce problème, n'a réussi à fixer avec certitude l'origine de ces princes que jusqu'au marquis Odon, comte de 1053 à 1059. Pour les princes qui ont précédé Odon, Guichenon n'a établi que des conjectures. D'après lui, cette Maison remonterait au grand Witikind, célèbre par sa résistance à Charlemagne (785). Mais ses déductions sont si peu fondées que lui-même s'en défie. Il les considère comme « une invitation aux érudits de tenter de nouvelles découvertes sur cet objet ».

C'est dans cette intention que Pierre fouille les archives qui conservent des renseignements sur la Maison de Savoie. Il réfute ensuite les erreurs de Guichenon et fait remonter cette Maison à Charlemagne.

Anne-Joseph souligne aussi l'importance des chartes recueillies par Pierre. Elles contiennent des actes qui vont du VII^e au XIII^e siècle. Nombre d'entre elles servent à sa dissertation ; les autres permettent d'éclairer l'histoire des comtés, duchés, évêchés et abbayes du Royaume de Bourgogne.

La préface se termine par la table des matières divisée en huit chapitres. Leur contenu apparaîtra dans l'analyse de l'ouvrage.

Introduction

Dans l'Introduction, Pierre de Rivaz fait d'abord une constatation⁶ : pour la Maison de Savoie, comme pour les autres familles, la plupart des titres remontant au-delà du XI^e siècle ont été ou détruits par les incendies ou perdus au cours des désordres occasionnés par les guerres.

Par manque de sources, des « historiens peu exacts et peu véridiques » ont établi des conjectures. Plus de soixante écrivains ont fait dans ces derniers temps des recherches sur l'origine de la Maison de Savoie. Ils ont échoué dans leur entreprise.

Samuel Guichenon a écrit l'« Histoire généalogique de la royale Maison de Savoie »⁷. D'après Pierre cette « belle Histoire est appuyée sur d'excellentes preuves depuis le marquis Odon en descendant, mais les preuves qu'il fournit sur les ancêtres d'Odon semblent si hasardées à tous nos historiens et critiques modernes qu'ils les ont entièrement abandonnées ». Pierre se propose de rédiger un système généalogique de cette Maison, fondé sur des preuves.

Il trouve une première indication pour cette généalogie dans une lettre adressée par le cardinal Pierre Damien à la duchesse Adélaïde, veuve du marquis Odon.

Le cardinal connaissait bien le comte Gérald ou Gérard qui vint s'établir en Savoie et qui est donné comme l'ancêtre de la Maison de ce nom. Pierre Damien écrit que le comte Amédée, arrière-neveu de Gérard et fils de la princesse

⁶ *Origine*, pp. I-IV.

⁷ Nouvelle édition, Turin, 1778, 436 p. (42× 25 cm). — Voir pp. 235-237.

Adélaïde, était de sang royal. Les termes employés par le cardinal signifient « sans équivoque qu'il descendait d'un grand monarque et non pas d'un duc de Saxe comme Guichenon l'a prétendu ». Pierre Damien ne parle pas de cette illustre origine comme d'une nouvelle découverte, mais comme d'un fait connu de tout le monde et qui n'est sujet à aucune contradiction.

Pierre de Rivaz termine son Introduction en donnant le sommaire de son ouvrage.

I. Réfutation du système de Guichenon :

LA MAISON DE SAVOIE N'EST PAS D'ORIGINE SAXONNE

Pierre commence par réfuter article par article les neuf raisons sur lesquelles Guichenon s'appuie pour donner une origine saxonne à la Maison de Savoie⁸.

Je ne veux pas passer au crible de la critique chacun des arguments de Guichenon, ce qui allongerait démesurément mon travail. Qu'il me suffise de relever quelques-unes des propositions erronées qu'il avance.

Cet auteur commence par appuyer son opinion sur un texte de l'histoire de Lodi qui parle d'Humbert de Saxe, fils de feu Amédée comte de Maurienne.

Pierre montre que ce texte a été altéré par le copiste ou par l'imprimeur. Le mot *Savoyia* est devenu *Saxonia*. Eccard et Muratori ont rétabli le texte exact par un manuscrit de la bibliothèque de Mayence.

Guichenon rapporte ensuite que des chroniques de Savoie disent que Gérard, soit Bérard, premier membre de la famille, sortait de la Maison de Saxe par son père Hugues qui était fils de l'empereur Otton III.

Pierre fait remarquer qu'au XI^e siècle on appelait Saxons tous les peuples soumis à la Maison de Saxe. De plus, Otton III ne s'est pas marié. Il n'a pas eu d'enfant sinon le sceptre n'aurait pas passé à Henri II, cousin issu de germain.

Un autre argument de poids semble être fourni à Guichenon par le nécrologe de la cathédrale d'Aoste. Ce dernier mentionne une donation faite en 1040 par le « comte Humbert fils de l'illustre prince Bérold de Saxe ».

Pierre déclare que ce nécrologe n'est d'aucun poids, car il n'a été écrit qu'au XVI^e siècle. Il n'est fait aucune mention de Bérold dans l'original qui se trouve aux archives de Turin. La mention de Bérold est une interpolation du copiste⁹.

Pierre réfute aussi les autres propositions de moindre importance, avancées par Guichenon.

⁸ *Origine*, pp. 5-12. — AUDIGIER, *Généalogie historique*, t. 3, p. 171. — DUCHESNE, *Histoire de Bourgogne*, p. 57. — MURATORI, *Antiq. medii aevi*, t. 2, p. 263.

⁹ *Origine*, p. 6.

II. Guichenon confond Humbert, comte de Belley, avec Humbert aux Blanches Mains

Les princes Humbert

Après avoir réfuté le système de Guichenon sur l'origine de la Maison de Savoie, Pierre relève les erreurs de cet auteur. Il reconnaît à sa décharge qu'il est difficile d'éviter une confusion entre les princes Humbert¹⁰. Car, à la fin du IX^e siècle et au début du X^e, cinq princes de ce nom gouvernent des États voisins. Ainsi les actes passés par l'un d'eux peuvent facilement être attribués à l'autre. Aussi, Guichenon n'est-il pas le seul historien à confondre Humbert de Maurienne à d'autres Humbert.

Pierre identifie ces comtes Humbert.

Un comte Humbert apparaît dans un acte de 919, la dixième année du règne de Rodolphe II¹¹. Des auteurs ont conclu, sans prêter attention aux dates, qu'il s'agissait d'Humbert aux Blanches Mains. Or, Pierre montre qu'Humbert aux Blanches Mains, encore en vie en 1057, ne pouvait avoir signé un acte en 919. C'est, rectifie Pierre, Humbert comte de Grenoble, qui était présent à cet acte. Ce comte de Grenoble a pour successeur un autre Humbert qui souscrit en 956 la confirmation des privilèges accordés à l'Abbaye de Saint-Chef par le roi Conrad¹².

On voit apparaître, peu de temps après, un troisième Humbert qui approuve en 976 une donation faite à l'Abbaye de Cluny en qualité de comte de Vienne et de Salmorène¹³.

Pierre repère un quatrième comte Humbert dont il ignore le comté. Ce comte souscrit une donation faite à Odilon, abbé de Cluny, du vivant du roi Rodolphe¹⁴.

Vers la même époque apparaissent encore Humbert, comte de Belley, et Humbert aux Blanches Mains. Ces deux derniers retiennent plus particulièrement l'attention de Pierre.

Humbert, comte de Belley

Le cinquième comte Humbert apparaît dans un acte¹⁵ de 1022. Ce dernier prend en fief de Lambert, évêque de Langres, la terre d'Ambilly dans le Genevois, pour sa vie et pour celle de ses deux fils Amédée et l'évêque Burchard. Duchesne, Guichenon et tous ceux qui ont écrit par la suite à ce sujet, l'ont pris pour Humbert aux Blanches Mains, comte de Maurienne.

¹⁰ *Origine*, pp. 13-23.

¹¹ *Origine*, pp. 13-14. — *Diplomatique*, t. 1, n° 36: Amodiation faite par Odon, évêque de Grenoble.

¹² *Origine*, p. 14. — BOUQUET, t. 9, p. 697.

¹³ *Diplomatique*, t. 1, n° 93: Donation faite par Ratburne, vicomte de Vienne, à l'Abbaye de Cluny.

¹⁴ *Origine*, p. 15. — Cartulaire de Cluny B, p. 41, n° 198.

¹⁵ *Origine*, p. 16. — *Diplomatique*, t. 2, n° 34: Inféodation faite par Lambert, évêque de Langres, au comte Humbert et à ses deux fils. — Frédégair, *in chron.*, c. 45. — BOUQUET, t. 10, p. 46.

Humbert, père d'Amédée et de Burchard, était comte de Belley. La preuve est donnée par la fondation du prieuré de la Burbanche¹⁶ faite vers l'an 1031. Selon l'usage, le comte du lieu, Humbert, confirme la donation avec son fils Amédée.

Pierre montre ensuite que cet Humbert n'était pas comte de Maurienne ni de Savoie.

Le pays de Suse et la Maurienne cédés au roi Gontran par les Lombards en 584 ont été démembrés de l'Italie. Ces deux provinces sont ensuite régies par un même gouverneur. En 1029, elles sont au pouvoir de Mainfroy. Donc Humbert de Belley n'était pas comte de Maurienne¹⁷.

Il ne l'était pas de la Savoie¹⁸.

Vers 965, l'évêque Isarn chasse les infidèles qui se sont emparés de son évêché; il possède dès lors en alleu ce pays par droit de conquête. Cette province reste plus de cinquante ans au pouvoir des évêques de Grenoble, sans avoir aucun comte. C'est sous l'épiscopat de Mallenus que Guigues l'Ancien, père de Guigues le Gras, commence à s'arroger les droits de comte. La Savoie commence à avoir un comte à sa tête en 1034.

Origine et vie du comte Humbert de Belley

L'origine d'Humbert, comte de Belley, a été longtemps cherchée sans succès, tant qu'on le croyait être la souche de la Maison de Savoie.

Vippo, aumônier et historien de Conrad le Salique, nous parle de ce comte. Il rapporte que l'empereur lui confie en 1034 le commandement des troupes d'Italie, destinées avec celles d'Allemagne à combattre Gérold. Ce dernier tient la partie de la Bourgogne située entre le lac de Genève et la Méditerranée. Vippo désigne Humbert sous le qualificatif de comte de Bourgogne¹⁹.

Pierre détermine comment ce nom de comte de Bourgogne se justifie. La famille des comtes de Bourgogne est connue.

Léotald, comte de Mâcon, après avoir réuni au comté de Scodinguen, qu'avait son père Albéric, ceux de Besançon, de Port, de Vares, de Belley, et autres du voisinage prend le titre de comte de Bourgogne. Ce titre devient son nom de maison et passe à ses descendants. Ce nom de famille a commencé vers 950. C'est vers ce temps-là que les duchés deviennent héréditaires; les ducs en prennent les noms, les comtes en font autant à l'imitation des ducs et les gentilshommes ne tardent pas à prendre le nom de leurs terres.

On peut déduire que le comte Humbert est de la famille de Léotald puisqu'il porte le nom de la famille de Bourgogne et qu'il a hérité d'un de ses comtés, celui de Belley. Les comtés de Mâcon et de Bourgogne ont passé à Albéric, fils aîné de Léotald.

Humbert descend de ce prince par une branche cadette qui eut pour apanage le comté de Belley. Léotald a dû mourir vers 964 et Humbert, son petit-fils, est décédé à un âge avancé vers 1035.

¹⁶ La copie de la charte de la fondation de l'Abbaye de Burbanche n'a pas été trouvée dans les papiers de Pierre.

¹⁷ *Origine*, pp. 16-17. — MABILLON, *Diplom.*, t. 6, n° 62.

¹⁸ *Origine*, pp. 17-18.

¹⁹ *Origine*, pp. 18-20. — VIPPO, *apud Struvium*, t. 3, p. 476.

On trouve effectivement parmi les petits-fils de Léotald un Humbert qui, en 959, engage son aïeul à faire une donation à l'Abbaye de Cluny pour l'âme de Vigo²⁰. Ce dernier est probablement le père de ce jeune prince Humbert et le cadet des fils de Léotald.

D'après Pierre, Humbert a 81 ans lorsqu'il commande les troupes d'Italie, en 1034. On ne peut déterminer la date de sa mort par les donations car elles ne sont pas datées. Seule la mention de la possession du comté par son fils Amédée fournit une indication.

Pierre fait voir que Guichenon a commis de « grossiers » anachronismes concernant les dates de la mort d'Humbert et de celle d'Amédée²¹. Ces erreurs s'expliquent facilement, puisque Guichenon confond Humbert de Belley et Humbert aux Blanches Mains. La confusion se répercute ensuite sur Amédée I, fils d'Humbert de Belley, et Amédée II, fils d'Odon et petit-fils d'Humbert aux Blanches Mains.

III. Eclaircissements sur le comte Humbert aux Blanches Mains et sur le marquis Odon

Amédée, comte de Savoie, du « chef de sa femme Adélaïde »

Vers la fin de 1035, Amédée succède à son père Humbert dans les comtés de Belley et du Chablais. C'est ce qui ressort d'une donation faite en faveur du prieuré du Bourget²².

Amédée fait encore conjointement avec sa femme Adélaïde une autre donation, postérieure à la précédente, au prieuré Saint-Maurice de Maltacène, pour le repos de l'âme d'Humbert leur fils²³. Analysant la teneur de la fondation, Pierre de Rivaz fixe cet acte non daté entre 1036 et 1042.

Cette donation nous apprend que le comte Amédée possède le comté de Savoie « du chef de sa femme Adélaïde », car les signataires disent que Maltacène est situé dans leur comté. « Amédée n'aurait point partagé ce titre de comte avec sa femme, si ce comté lui fut parvenu par une autre voie que celle qu'on vient d'indiquer. »

La chronique latine de Savoie dit qu'Amédée a épousé la fille de Gérard duc de Bourgogne.

On a vu plus haut comment l'évêque Isarn avait supprimé le pouvoir des comtes vers 965. On peut conjecturer que Gérard devenu duc souverain du Royaume de Bourgogne a repris le pouvoir temporel des évêques, considérant la suppression des comtés dans cet évêché comme une usurpation du pouvoir royal. En conséquence, il remet les choses sur l'ancien pied ; il donne à sa fille Adélaïde

²⁰ *Diplomatique*, t. 1 n° 74 : Donation faite par Léotald, comte de Mâcon, et Humbert, son petit-fils, à l'Abbaye de Cluny.

²¹ *Origine*, pp. 22-23. — GUICHENON, pp. 196-203.

²² *Origine*, pp. 23-24. — *Diplomatique*, t. 2, n° 57 : Donation faite par Amédée comte de Savoie, et par Adélaïde sa femme, au prieuré du Bourget, relevant de Cluny.

²³ *Diplomatique*, t. 2, n° 56.

et à son gendre Amédée l'investiture du comté de Savoie. La chose paraît d'autant plus probable que l'évêque Mallenus faisait encore l'office de comte en 1030 et que le comte Amédée l'avait remplacé après 1035. Cette substitution tombe précisément au temps où Gérard est reconnu comme souverain.

Vers ce même temps Guigues le Gras, fils de Guigues l'Ancien, est fait comte du château d'Albon et acquiert la souveraineté sur le Dauphiné. Pierre suppose que Guigues obtient ce château du chef de sa femme Pétronille qu'il soupçonne être la sœur de la comtesse Adélaïde.

Son successeur : Aimon évêque de Sion

Le règne d'Amédée est assez court. Aimon, évêque de Sion et abbé de Saint-Maurice, gouverne ces Etats en 1046, « comme étant le dernier de la famille ». C'est ce qui est prouvé par l'inféodation perpétuelle qu'Aimon fait à un particulier d'une maison dans la Grand-Rue de Saint-Maurice. Les termes de cet acte supposent qu'il exerce le pouvoir de comte²⁴.

Aimon est nommé évêque de Sion avant l'an 1037. Il signe comme tel la confirmation des privilèges de l'Abbaye de Romans à l'assemblée des évêques du Viennois et du Valentinois. De 1035 à 1039, il gouverne l'Abbaye de Saint-Maurice en remplacement de Burchard III, abbé de Saint-Maurice et évêque de Lyon. Burchard ayant pris le parti d'Eudes de Champagne contre l'empereur est retenu en détention par Conrad le Salique pendant ces quatre ans.

A la mort de Burchard en 1044, Aimon prend le titre d'abbé de Saint-Maurice. A ce titre, il reçoit en 1049 le pape saint Léon IX qui passe d'Italie en France.

*Humbert aux Blanches Mains comte du Chablais
et Odon son fils comte de Savoie*

L'évêque Aimon meurt le 23 août 1053. Humbert aux Blanches Mains lui succède dans le comté du Chablais et son fils Odon est investi du comté de Savoie²⁵. Le Chablais parvient à Humbert du chef de sa sœur Adélaïde, veuve du comte Amédée. Mais la Savoie passe à son fils Odon.

On sait que la veuve qui hérite d'un comté, ne pouvant ni administrer la justice ni remplir les obligations militaires, doit ou se remarier ou choisir un parent pour remplir l'office de comte. On préfère ordinairement les jeunes aux vieux comme étant plus aptes à accomplir les services militaires. Ainsi Odon est préféré à son père comme comte de Savoie. Le fait est confirmé par un accord conclu en 1067 entre Léger, archevêque de Vienne, et Adélaïde de Suse, veuve d'Odon, du consentement de ses trois fils Pierre, Amédée et Odon²⁶.

Pierre réfute ensuite Guichenon qui prétend que le marquis Odon est frère d'Amédée comte de Savoie.

²⁴ Origine, p. 27. — *Diplomatique*, t. 2, n° 62 : Inféodation faite par Aimon, évêque de Sion et prévôt de l'Abbaye de Saint-Maurice.

²⁵ Origine, pp. 27-28. — *Necrolog. Abbat. Agaun.*

²⁶ Origine, pp. 27-28. — *Diplomatique*, t. 2, n° 81.

Les deux Odon

Guichenon fait aussi erreur²⁷ lorsqu'il fixe le mariage du marquis Odon avec Adélaïde de Suse vers 1030.

Cette princesse épouse en premières noces Hermann, duc de Souabe, auquel l'empereur accorde en 1036 l'investiture du marquisat de Suse, possédé autrefois par Mainfroy son beau-père. Ce duc meurt de la peste en 1038. Adélaïde prend en secondes noces le marquis Henri, fils de Guillaume de Montferrat, et elle épouse en troisièmes noces le marquis Odon²⁸. S'appuyant sur des chartes, Pierre fixe ce mariage en l'an 1049.

Comme je l'ai dit précédemment, avec l'extinction de la famille d'Humbert, comte de Belley, le marquis Odon devient comte de Savoie en 1053, à la mort d'Aimon, évêque de Sion. Mais Humbert, comte de Maurienne, d'Aoste et du Chablais, est encore vivant. Pierre le démontre en citant différentes chartes qui mentionnent ce prince.

Ces actes prouvent que le comte Humbert, comte de Maurienne et du Chablais, est bien différent du comte Humbert, comte de Belley. Ils montrent aussi qu'Odon, fils de ce dernier, n'a rien de commun avec le marquis Odon fils du comte de Maurienne.

Odon, fils du comte de Belley, semble, d'après les chartes, n'avoir eu aucun titre de comte ou de marquis.

Humbert comte de Maurienne à l'origine de la Maison de Savoie

Après avoir établi les différences entre les personnages confondus par Guichenon, Pierre de Rivaz prouve qu'Humbert, comte de Maurienne, constitue la souche de la Maison de Savoie²⁹. Une charte de Thomas I^{er} en fournit la preuve.

Thomas I^{er}, comte de Maurienne et marquis de Suse, confirme en 1189 les donations faites par Humbert son quadrisaïeul au chapitre de Saint-Jean-de-Maurienne³⁰. La charte mentionne les possessions données par Humbert I^{er} en 1054 et en 1058. Cette pièce montre que la Maison de Savoie descend d'Humbert I^{er} comte de Maurienne.

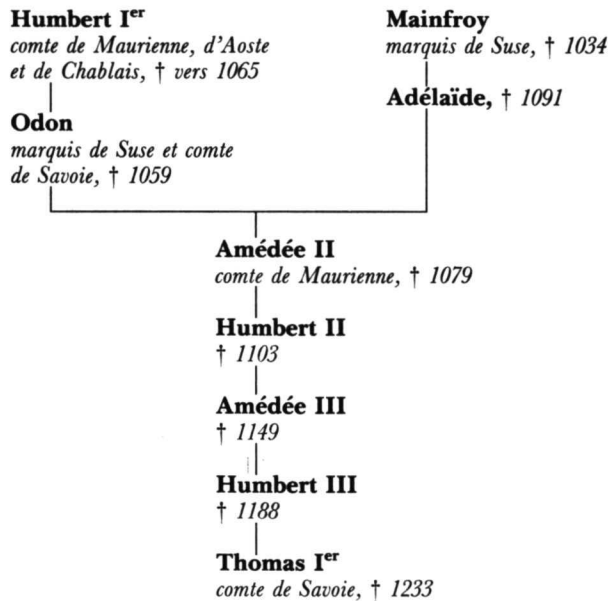
Pierre fait saisir ses preuves au moyen d'un petit arbre généalogique (voir page suivante).

²⁷ *Origine*, pp. 28-31. — GUICHENON, pp. 197-207.

²⁸ *Diplomatique*, t. 2, n° 60 : Donation faite par Henri, marquis de Montferrat, et Adélaïde, son épouse, au monastère de Saint-Antonin (1043). — t. 2, n° 61 : Donation faite par le marquis Henri et par la comtesse Adélaïde, sa femme, à l'Abbaye de Cavors (Cabuno) (1044).

²⁹ *Origine*, pp. 31-33. — *Diplomatique*, t. 2, n° 70 : Donation faite au chapitre de Moutiers-en-Tarentaise par Odon, marquis de Suze, fils d'Humbert comte de Maurienne. — Voir le système de Rivaz, tableaux généalogiques, pp. 260-261.

³⁰ *Origine*, pp. 34-35. — GUICHENON, pp. 188-193. — *Diplomatique*, t. 2, n° 170 : Donation faite par Thomas I^{er}, comte de Savoie, à l'église Saint-Jean-de-Maurienne, et confirmation de celles faites à cette église par le comte Humbert I^{er} (1051).



Les enfants du marquis Odon

Pierre dit que Guichenon s'est aussi trompé sur le compte des enfants du marquis Odon³¹.

Les quatre premiers, le marquis Pierre, le comte Amédée, Odon, évêque d'Asti et l'impératrice Berthe, ne donnent lieu à aucune critique. Pierre n'est plus d'accord sur « cette Adélaïde que Guichenon soutient avoir épousé Rodolphe duc de Souabe ». Cela ne paraît pas vraisemblable, car au moment du mariage de ce prince, les filles d'Odon n'étaient pas encore nubiles.

Pierre prétend que la fille cadette d'Odon se nomme Etiennette et qu'elle épouse Guillaume le Grand, comte de Bourgogne. Il dit que Guichenon s'est aussi trompé sur le mariage de Pierre et d'Amédée, les fils d'Odon. De Rivaz montre que contrairement à l'opinion de Guichenon, l'épouse de Pierre, marquis de Suse, n'est pas Agnès, fille de Guillaume surnommé Fier à bras. Cette Agnès est née trente ans avant Pierre. Selon de Rivaz, le marquis de Suse a épousé Agnès, fille de Guillaume duc d'Aquitaine.

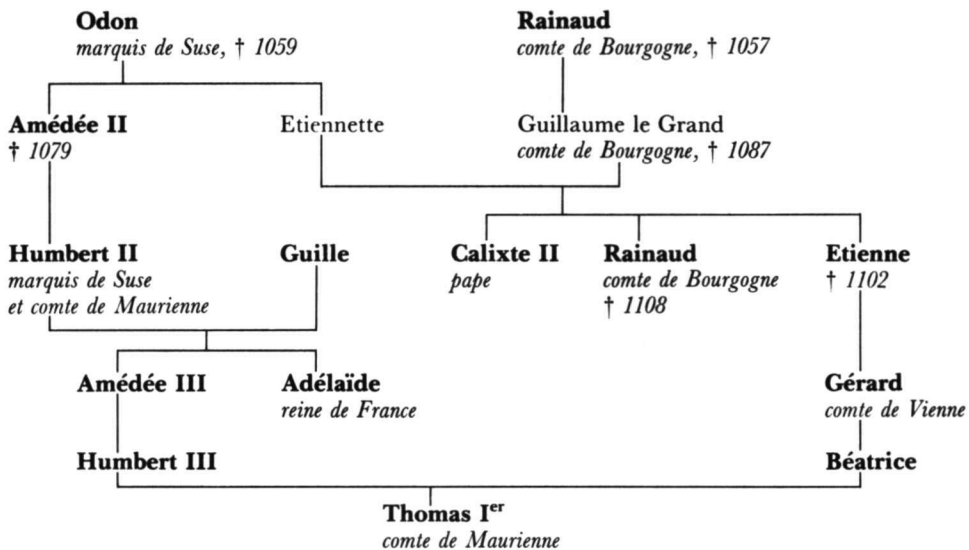
Quant au comte Amédée, Guichenon prétend que sa femme Jeanne est fille de Gérold, comte de Genève³². De Rivaz, se basant sur Jean Bayon, montre que cette Jeanne est fille de Louis, comte de Bar, et de « la célèbre Sophie fille de Frédéric duc de la Haute Lorraine ».

³¹ *Origine*, pp. 34-37. — DUCHESNE, *Historiae francorum scriptores*, t. 4, p. 310. — Hermann CONTRAT, *in chronica*. — Voir tableaux généalogiques, pp. 261, 264-265.

³² *Origine*, pp. 37-38. — CALMET, *Preuves de l'histoire de Lorraine*, ch. 83.

De Rivaz dit encore que le marquis Pierre est mort entre les mois de juillet et d'octobre 1078; le comte Amédée est décédé vers la fin de l'année 1079. Il déduit ces dates de deux donations faites par leur mère Adélaïde³³. Dans une donation du 4 juillet 1079 en faveur des saints Solutor et Adventor à Turin, Adélaïde parle de son fils Pierre déjà décédé, mais elle ne dit rien d'Amédée, ce qui fait supposer qu'il est encore en vie. Mais le 8 mars 1080, cette princesse fait une autre donation pour l'âme de ses parents et de ses fils Pierre et Amédée. L'impératrice Berthe meurt en 1088. On ignore la date de décès d'Etienne. La comtesse Adélaïde meurt le 19 décembre 1091.

Un tableau généalogique permet de mieux connaître la parenté et la descendance du marquis Odon³⁴.



IV. Famille de Gérard comte d'Eguisheim puis duc de Bourgogne

Deux frères : Humbert aux Blanches Mains, comte de Maurienne, et Gérold, comte de Genève

Dans ce chapitre, de Rivaz commence par montrer que Guichenon a donné une généalogie erronée des comtes de Genève³⁵. Je ne relèverai pas les longs détails cités par Pierre à ce sujet. Qu'il me suffise de reproduire l'essentiel de sa démonstration.

³³ Les copies de ces donations n'ont pas été trouvées dans les papiers de Pierre.

³⁴ *Origine*, p. 36.

³⁵ *Origine*, pp. 39-45. — GUICHENON, pp. 188-193.

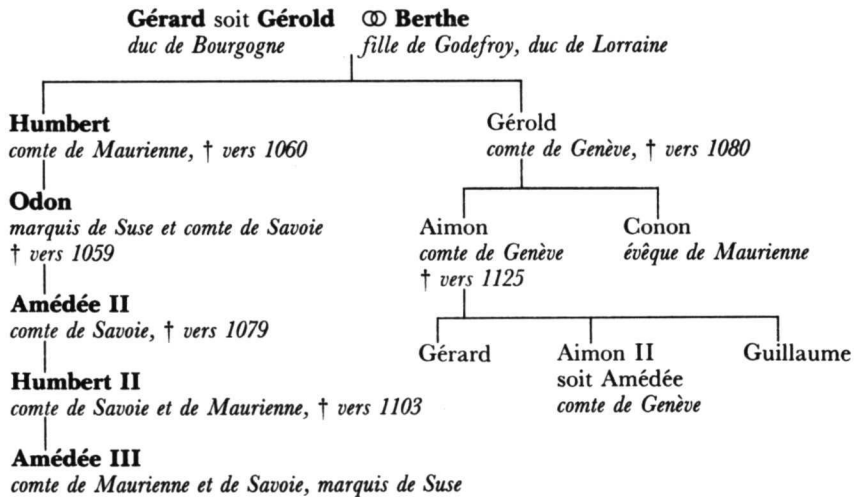
Pierre commence par montrer qu'Humbert aux Blanches Mains et Gérold comte de Genève sont frères.

Dans une charte en faveur du prieuré de Lemenc, Aimon comte de Genève dit qu'il est fils de Gérold, aussi comte de Genève, et qu'il a un frère Conon, qui devient évêque de Maurienne vers 1090. Cet Aimon est élevé à la Cour d'Humbert et se présente comme son neveu. De Rivaz démontre qu'Aimon est le fils du frère d'Humbert et non pas de la sœur.

Après la mort d'Humbert II en 1103, sa veuve Mathilde remplit la fonction de tuteur d'Amédée son fils en attendant que la parenté de ce jeune prince lui nomme un tuteur. Cette tutelle est déferée au comte Aimon à l'exclusion de tous les oncles maternels d'Amédée. Il fallait par conséquent qu'Aimon fût parent par agnation du comte Amédée et son grand-oncle consanguin. Selon la loi usitée en Bourgogne, conforme au droit romain, les agnats, quoique parents seulement au septième degré, excluaient de la tutelle et de l'héritage, en cas de mort du pupille, les parents maternels les plus proches.

En qualité de régent, le comte Aimon confirme la cession faite par l'Abbaye de Saint-Maurice à l'Abbaye d'Abondance, en 1108, de tous ses droits sur la vallée où ce monastère est situé³⁶.

Pierre fait voir la parenté d'Humbert et de Gérold au moyen d'un tableau généalogique³⁷.



³⁶ *Diplomatique*, t. 2, n° 115 : Liberté accordée à l'Abbaye d'Abondance par celle de Saint-Maurice dont elle dépendait (1108).

³⁷ *Origine*, p. 43.

Après avoir démontré qu'Humbert comte de Maurienne et Gérold comte de Genève sont frères consanguins, ayant pour père Gérard duc de Bourgogne, de Rivaz montre qu'ils sont aussi frères utérins, ayant la même mère Berthe de Lorraine.

Leur mère Berthe a pour père Godefroy, duc de la Basse-Lorraine, et pour mère Mathilde, fille de Conrad roi de Bourgogne.

En s'appuyant sur les chartes, Pierre énumère les membres de la famille de Mathilde et établit ensuite son ascendance.

Mathilde épouse en premières noces Baudoin, comte de Flandre, à qui elle donne Arnoux. Baudoin étant mort de la petite vérole en 961, elle prend en secondes noces Godefroy, comte de Verdun et duc de la Basse-Lorraine. De cette union naissent cinq fils et deux filles : Hermengarde et Berthe.

La grand-mère de Berthe

La grand-mère de Berthe est Adélanie, originaire de la vallée d'Aoste³⁸. Cette princesse se marie trois fois.

Elle épouse en premières noces Boson, l'un des principaux seigneurs du pays. Elle a de ce mariage deux fils : Lambert et Anselme. Lambert est le grand-père de saint Anselme archevêque de Cantorbéry. Anselme, fils de Boson et d'Adélanie, devient évêque d'Aoste ; il fonctionne comme archichancelier des rois Conrad et, ensuite, de Rodolphe III.

Après la mort de Boson, Adélanie épouse en secondes noces Anselme, comte des Equestres et de la vallée d'Aoste. Suivant un abus assez fréquent à l'époque, bien que laïc, Anselme est aussi évêque d'Aoste et de Genève. Il se dit évêque et comte d'Aoste dans une donation³⁹ qu'il fait aux deux chapitres de la ville en 923. Adélanie donne deux fils au comte Anselme : Ulrich qui lui succède dans le comté et Burchard qui devient archevêque de Vienne.

Veuve pour la deuxième fois, Adélanie conserve encore tant de charme que Conrad le Pacifique la prend comme concubine. Elle lui donne Burchard, évêque de Lyon. Après la naissance de ce fils, Conrad la dote et l'épouse publiquement. Elle porte le titre de reine dans une donation de 961 en faveur du monastère de Cluny⁴⁰.

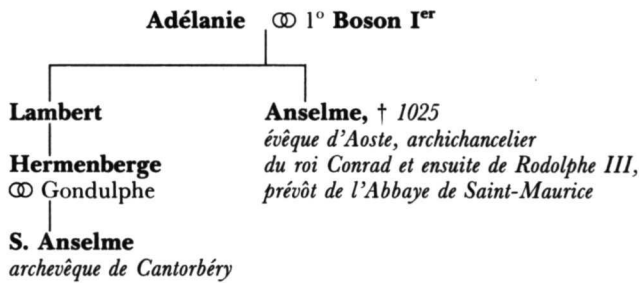
Un coup d'œil sur les lignées des trois mariages d'Adélanie permet de mieux situer des personnages importants de l'époque, comme les évêques Burchard et les comtes Anselme.

³⁸ *Origine*, pp. 46-50.

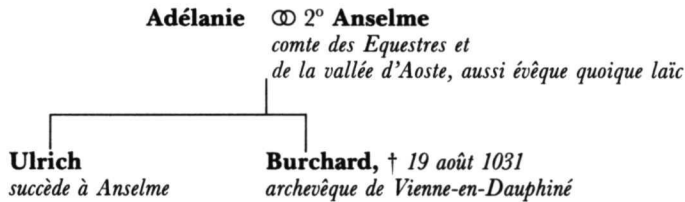
³⁹ *Diplomatique*, t. 1, n° 38 : Donation de l'évêque et comte Anselme aux deux chapitres de la cité d'Aoste.

⁴⁰ *Origine*, pp. 50-60. — *Diplomatique*, t. 1, n° 79 : Donation faite par le roi Conrad et la reine Adélanie au monastère de Cluny (961). — Sur les différents personnages, voir les tableaux généalogiques, pp. 242, 266-267.

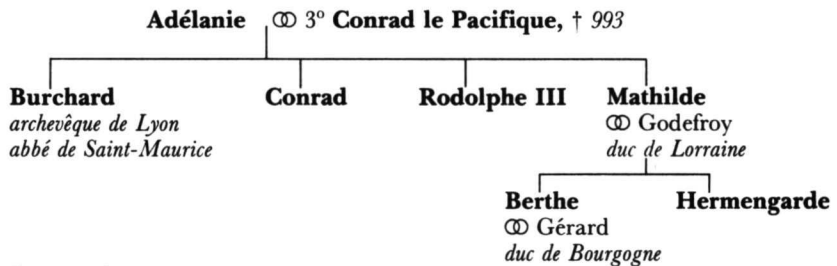
I



II



III



Les évêques Burchard

Aux X^e et XI^e siècles apparaissent dans l'histoire de la Bourgogne au moins sept évêques du nom de Burchard. Cette multiplicité cause bien des confusions. C'est pourquoi Pierre de Rivaz s'emploie à les identifier⁴¹.

⁴¹ La graphie de leur nom est variable: *Burchard, Burcard, Bouchard, Bourchard, Boucard, Brochard*. — J'utilise dans mon étude la graphie de *Burchard*, adoptée par le *Dictionnaire de Biographie française*, t. 7, Paris, 1956. — *Origine*, pp. 22, 48, 61, 112, 119. — Rz 35: Table pour la *Diplomatique*, pp. 20-22. — *Chartes des évêques Burchard* — 961: Donation faite à l'Abbaye de Cluny par Burchard archevêque de Lyon (t. 1, n° 81). — 978: Notice d'une charte par laquelle Burchard, archevêque de Lyon, ordonne de rendre à l'Abbaye de Savigny les biens qui lui avaient été enlevés (t. 1, n° 94). — 1002: Inféodation faite par Burchard, archevêque de Lyon et abbé de Saint-Maurice, et aussi par son frère Anselme, évêque d'Aoste et prévôt de la dite Abbaye, à Gauflin, dans les comtés de Valais et de Vaud (t. 2, n° 1). — 1002: Echange et inféodation faite par l'archevêque Burchard, abbé de Saint-Maurice, et par Anselme, évêque d'Aoste (t. 2, n° 5). — 1016: Inféodation faite par l'archevêque Burchard et par Anselme, évêque d'Aoste (t. 2, n° 25). — 1026: Echange fait par Humbert et Burchard, le premier comte, le second évêque de la vallée d'Aoste, avec Freiro (Frecio?) (t. 2, n° 40). — 1027: Inféodation faite par Burchard, archevêque de Lyon et abbé de Saint-Maurice, et par Burchard son neveu, évêque d'Aoste et prévôt de la dite Abbaye, d'une terre dans le comté des Equestres (t. 2, n° 42). — 1027: Inféodation du village de Suirarcemberg faite par l'archevêque Burchard (t. 2, n° 43).

Le premier en date, Burchard (v. 923 - v. 963), est fils du roi Rodolphe II et de Berthe de Souabe, et il est le frère du roi Conrad le Pacifique. Il est évêque de Lyon vers 948. L'année suivante il fait une donation à l'Abbaye de Cluny. Il assiste à la fondation de l'Abbaye de Payerne en 962.

Un autre Burchard († 19 août 1031) est fils d'Anselme, comte d'Aoste, et d'Adélanie. Il devient évêque de Vienne. Rodolphe III lui donne en 1011 la terre de Lusinai et lui fait par la suite plusieurs autres donations.

Le troisième Burchard (944-1033) est fils du roi Conrad et d'Adélanie qui lui a donné ce fils avant d'avoir été épousée. Adélanie ayant été déclarée reine, Burchard est légitimé par son père. Nommé archevêque de Lyon en 978, il donne la même année une charte en faveur de l'Abbaye de Savigny. Il devient prévôt de l'Abbaye de Saint-Maurice en 983, le roi Conrad se réservant le titre d'abbé-comte. Il rétablit l'ordre et la paix dans son diocèse et il instaure la souveraineté temporelle des évêques de Lyon. En 1002, il est fait abbé de Saint-Maurice, tout en restant archevêque de Lyon. Burchard est remplacé comme prévôt par Anselme, évêque d'Aoste, son frère utérin. Comme prévôt et abbé de Saint-Maurice, Burchard signe une multitude de chartes. Il restaure l'Abbaye ruinée au X^e siècle par les invasions des Sarrasins et il fait rebâtir l'église.

Un quatrième Burchard († 1046) est fils de Gérard, duc de Bourgogne et de Berthe de Lorraine; il est le frère d'Humbert aux Blanches Mains. Il devient évêque d'Aoste à la mort de son oncle Anselme en 1026. Il est fait abbé de Saint-Maurice par son oncle Burchard archevêque de Lyon. A la mort de ce dernier (1033), il s'empare de l'évêché de Lyon. Il prend les armes en 1034 pour soutenir les prétentions de son père Gérard que les États de Provence ont reconnu comme duc souverain. En 1036, il est pris par les généraux de l'empereur Conrad et condamné à la prison perpétuelle. Mais, en 1039, Henri, fils de Conrad, étant monté sur le trône, se montre beaucoup plus favorable à la Maison de Gérard. Il libère Burchard tant par égard pour la parenté qui unit les deux familles que pour les droits que cette Maison possède sur le royaume de Bourgogne. Cependant, subissant l'influence du pape et des évêques du royaume rassemblés à Besançon en 1042, l'empereur ne rétablit pas Burchard dans l'évêché de Lyon. Il ne lui reste plus que les revenus de l'Abbaye de Saint-Maurice. Il en jouit jusqu'à sa mort arrivée en 1046. A cette date, Aimon, évêque de Sion, frère cadet d'Amédée, comte de Belley, de Savoie et du Chablais, lui succède comme abbé de Saint-Maurice. Il est noté qu'Aimon a déjà gouverné l'Abbaye pendant la captivité de Burchard. Aimon meurt en 1053.

Le cinquième Burchard († v. 1070) est fils d'Humbert aux Blanches Mains. Il est présent à une donation que son père fait en 1040 aux deux chapitres de la cité d'Aoste. Il succède à son oncle Thibaut à l'évêché de Maurienne vers 1058.

Un sixième Burchard († 1089) est évêque de Lausanne dès l'année 1039. En 1082, il est présent à l'investiture du château d'Arconciel donné par l'empereur Henri IV au comte Conon⁴². Il signe comme chancelier d'Italie une charte par laquelle l'empereur fait rendre en 1087 le prieuré de Lutry à l'Abbaye de Savigny.

Un autre Burchard, fils du comte Humbert de Belley, apparaît comme évêque dans une charte de 1022. Par cet acte Lambert, évêque de Langres, fait une inféodation à son père.

⁴² *Diplomatique*, t. 2, n° 89.

Gérard : père d'Humbert I^{er} aux Blanches Mains et de Gérold comte de Genève

Après avoir montré que Berthe de Lorraine est la mère d'Humbert I^{er} aux Blanches Mains et de Gérold comte de Genève, Pierre, avec preuves à l'appui, fait voir que ces deux princes ont aussi le même père : Gérard duc de Bourgogne. Gérard est fils d'Hugues, comte de Nordgau, et d'Hadwige, fille et héritière de Louis, comte de Dagsbourg.

Tout d'abord, Pierre fait remarquer que, vers l'an 1000, en Allemagne et en Bourgogne, les noms de Gérard, Gérald, Giraud, Girard, Bérold, Bérald sont synonymes. Il arrive que dans un acte la même personne soit désignée tantôt sous le nom de Bérold, tantôt sous le nom de Gérold. Pierre pense que l'équivoque vient parfois du fait que le G et le B majuscules se ressemblent dans les anciennes écritures.

Ainsi Humbert aux Blanches Mains est dit fils de Gérard dans la chronique latine de Savoie et fils de Bérold dans la chronique française.

Pierre avance aussi comme preuve de cette filiation une sauvegarde que Bérold accorde en 1020 à l'Abbaye de Talloires⁴³. Ce prince fait « souscrire » cette pièce par son fils Humbert. Avec Martène et Du Cange, Pierre regarde cet acte comme authentique, tandis que Muratori et Eccard le mettent en doute.

Pierre confirme également son opinion à partir de chartes concernant les membres de la famille d'Hugues ; il accorde beaucoup d'importance aux bulles du pape saint Léon IX. Ce dernier mentionne, dans une bulle de 1049, son père le comte Hugues, Hadwige sa mère, Gérard et Hugues ses frères, déjà décédés ; il cite aussi son neveu, fils de son frère Hugues. On voit par une bulle datée de l'année suivante que ce dernier est décédé entre-temps⁴⁴.

Des recherches diverses permettent ensuite de prouver qu'Hildegarde, femme de Guillaume VII d'Aquitaine, Thibaut, évêque de Maurienne, Burchard, archevêque de Lyon, et Adélaïde, femme d'Amédée comte de Savoie, sont aussi des enfants du duc Gérard.

V. La famille d'Humbert aux Blanches Mains

Dans le chapitre précédent, s'appuyant sur les chartes, Pierre de Rivaz a établi qu'Humbert aux Blanches Mains était fils du duc Gérard, frère du pape saint Léon.

Dans ce chapitre, il a recours aux compilations de Jean Bayon, moine cordelier du XIV^e siècle, pour compléter l'histoire de la famille d'Humbert⁴⁵.

⁴³ *Diplomatique*, t. 2, n° 33.

⁴⁴ *Diplomatique*, t. 2, n° 66 bis : Bulle de Léon IX en faveur de l'Abbaye de Saint-Maurice (1049) ; t. 2, n° 67 : Bulle de Léon IX en faveur de l'Abbaye de Saint-Arnoux de Metz (1049) ; t. 2, n° 69 : Bulle de Léon IX en faveur des chanoines de Romans (1050). — Voir tableaux généalogiques, pp. 248, 264-265.

⁴⁵ *Origine*, pp. 62-68. — CALMET, *Histoire de Lorraine*, ch. 83. — BOUQUET, t. 2, p. 362. — Généalogies, pp. 261, 264-265.

Pierre relève que la femme d'Humbert est Etiennette, fille de Valter, seigneur de Port et d'Épinal. Ce dernier est le fondateur de l'Abbaye de Sainte-Croix en Lorraine ; il a aussi contribué à bien d'autres fondations.

Pierre présente ensuite les enfants d'Humbert. On trouve tout d'abord Odon, marquis de Suse par son mariage avec Adélaïde puis comte de Savoie. On a ensuite Gérard. En qualité de petit-neveu de Léon IX, ce dernier prétend à l'avouerie de l'Abbaye de Sainte-Croix, faisant la guerre pour l'obtenir à Hugues, un autre neveu du pape. Elle lui est adjugée par Grégoire VII. Il a un fils nommé Hugues qui devient comte d'Alsace après lui.

Humbert a une fille, Hadwige, qui épouse en 1089 Gérard, comte de Vaudemont. Ce dernier a été en guerre en 1087 avec Humbert II, comte de Maurienne. Fait prisonnier, il est remis en liberté en 1089.

Un autre fils d'Humbert, Henri, approuve en 1058 une donation faite par son oncle Thibaut, évêque de Maurienne, à son chapitre. Il souscrit, comme comte de Dagsbourg, avec son fils Hugues, la fondation de Saint-Gengoult de Toul (1065). Il souscrit encore un acte de sa tante Hildegarde, veuve de Guillaume VII d'Aquitaine. Etant veuf, il se fait moine à Cluny où il devient prieur vers 1090.

Le cinquième enfant d'Humbert est Burchard. Dans son jeune âge, il est élève de son oncle Thibaut, archevêque de Vienne. En 1040, il signe une donation que son père fait aux deux chapitres de la cité d'Aoste⁴⁶. Vers 1058, il succède à son oncle à l'archevêché de Vienne. Il meurt vers l'an 1070 et est inhumé à côté de son père et de son oncle Thibaut à Saint-Jean-de-Maurienne.

VI. Deux princes à ne pas confondre : Bertold et Bérold

Bertold comte d'Helvétie

Guichenon fait une erreur en disant que Bérold duc de Bourgogne est le même que Bertold comte d'Helvétie⁴⁷.

Cette confusion est faite à propos de l'acte de Rodolphe III, roi de Bourgogne, par lequel il restitue à l'Abbaye de Saint-Maurice les biens dont ses ancêtres s'étaient emparés. Cette chartre de 1017 est souscrite par le comte Bertold et son fils Rodolphe⁴⁸.

De Rivaz raconte comment Bertold est devenu comte de l'Helvétie. A la mort de Rodolphe II de Bourgogne (937), l'empereur Otton I^{er} le Grand a voulu que l'Helvétie soit attribuée en apanage à Rodolphe, frère cadet de Conrad, avec l'obligation de deux hommages, l'un à Conrad et l'autre au roi de Germanie. La raison de ce dernier hommage est justifiée par le fait que l'Helvétie a été

⁴⁶ *Diplomatique*, t. 2, n° 55.

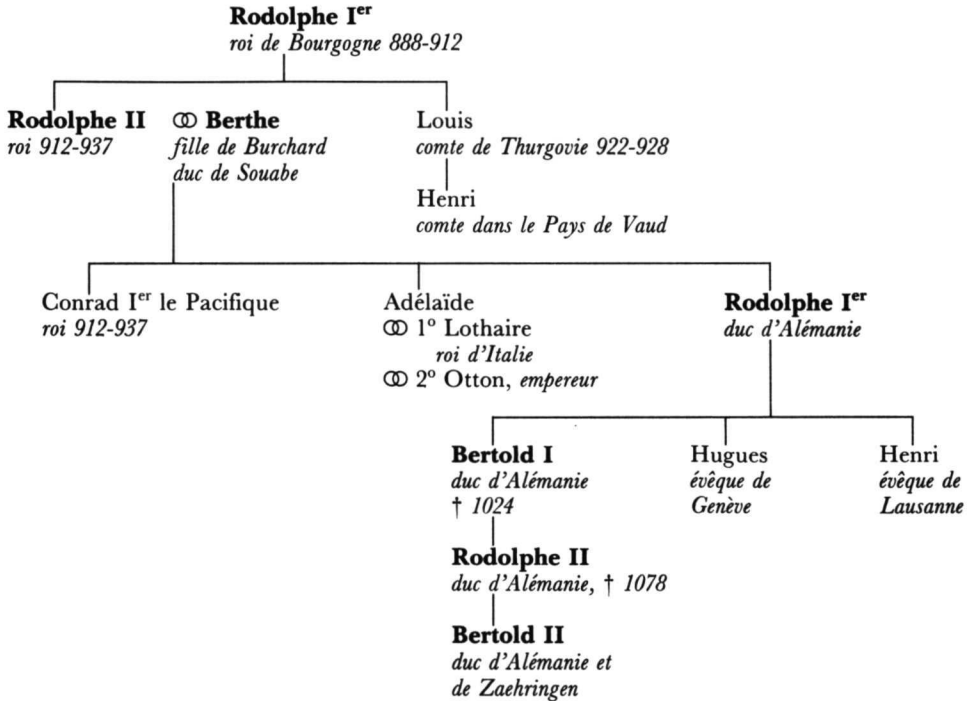
⁴⁷ *Origine*, pp. 68-69, 104. — GUICHENON, pp. 181-187.

⁴⁸ *Diplomatique*, t. 2, n° 26, donne la date 1018. L'incertitude de la date provient de la difficulté de lecture du ms.

démembrée de la Souabe en faveur de Rodolphe II par Henri l'Oiseleur, en compensation de la lance de saint Maurice donnée par ce roi de Bourgogne au roi de Germanie.

Rodolphe prend indifféremment le titre de comte ou celui de duc de l'Helvétie. Berthe, sa mère, donne ce dernier titre dans l'acte de fondation de Payerne. Rodolphe a trois fils : Hugues, évêque de Genève, Henri, évêque de Lausanne, et Bertold. Le pouvoir de ce dernier est prouvé par le fait que le roi Rodolphe III, son cousin germain, ne fait aucun acte de souveraineté dans l'Helvétie sans son consentement et celui de son fils Rodolphe. On donne le titre de duc à ce dernier dans la fondation de l'Abbaye de Ruggisberg en 1076, de même qu'à son fils Bertold.

Les ducs d'Helvétie apparaissent par la suite sous le nom de ducs de Zaehringen. Comme on vient de le voir, ils descendent de Rodolphe frère de Conrad le Pacifique, roi de Bourgogne ⁴⁹.



⁴⁹ Rz 94, p. 22. — Généalogie des Rodolfiens, pp. 266-267.

VII. Les ascendants : du duc Gérard à Charlemagne

Généralions déduites des chartes

Ayant établi que Gérard, duc de Bourgogne, est fils d'Hugues, prince allemand, et qu'il est frère de Léon IX, Pierre prouve que Gérard descend de Charlemagne⁵⁰.

Saint Léon lui-même est amené à indiquer l'origine de sa famille. Selon l'usage de l'époque, les moines de Saint-Arnoux de Metz lui demandent de confirmer les donations faites à leur couvent par ses ancêtres. Seuls les agnats, les descendants mâles, ont le droit d'accorder ces confirmations ou de contester « les donations indiscrettes de leurs aïeux ». Léon les ratifie en ces termes : « Léon serviteur des serviteurs de Dieu à tous ceux qui liront ces présentes soit notoire que pour mon honneur et celui de mes ancêtres le vénérable Pépin duc d'Aquitaine, Drogon son fils et les trois fils de Drogon, Arnoux, Hugues et Godefroy, ducs, et de tous leurs descendants, je donne à l'église de Saint-Arnoux ce qu'ils ont donné ; je ratifie leurs donations ; je convalide tout ce qui pourrait paraître douteux, et que personne ne soit assez osé pour contester ces donations. »

Cette charte détermine ainsi trois généralions dans l'ascendance de Gérard. Avec l'appui d'autres pièces, Pierre peut établir la généalogie des ascendants de Gérard jusqu'à Charlemagne.

L'aïeul et le bisaïeul de saint Léon sont connus par plusieurs sources. Vicpert dit qu'ils ont été les fondateurs du monastère d'Altdorf. Ce qu'indique aussi le nécrologe du monastère. Il nous apprend qu'Hugues, père de saint Léon, contribua aussi avec son père Eberard à cette fondation. C'est ce qui ressort également de la confirmation des privilèges de l'Abbaye d'Altdorf, accordée par Frédéric Barberousse en 1152. Cette charte rappelle les circonstances de la fondation en ces termes : « Nous confirmons les donations faites par le pieux Otton au feu comte Eberard, savoir le droit de marché, de monnaie, et d'établir un péage public dans un de ces alleuds nommé Altdorf où son père Hugues a construit une Abbaye en l'honneur de saint Cyriaque martyr, située dans la province d'Alsace, dans le pays de Nordgau, dans le comté du prédit feu Eberard, maintenant appartenant à Hugues un de ses descendants. »

Ces données permettent d'établir le tableau généalogique suivant (p. 248).

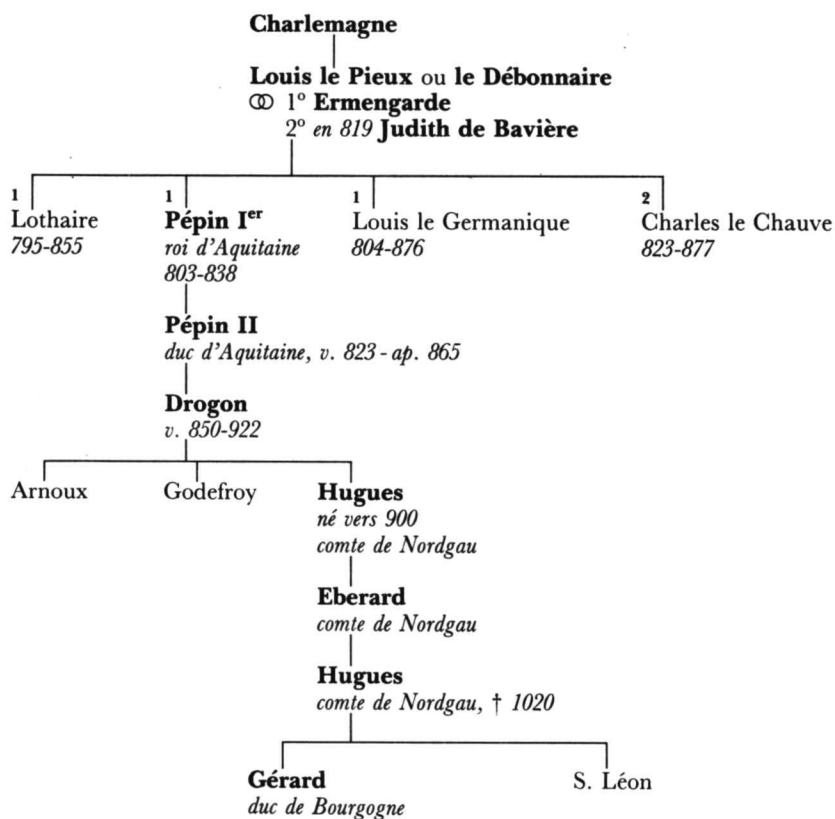
Une charte d'Otton le Grand en faveur de l'impératrice Adélaïde montre qu'Hugues I^{er} est encore vivant en 968. Hugues est le cadet des trois fils de Drogon. Pierre place sa naissance vers l'an 900 et celle de son père vers 850. Son fils Eberard lui succède comme la charte de Frédéric Barberousse le prouve.

Pépin duc d'Aquitaine

La plupart des historiens se trompent en disant que Pépin II n'eut point d'enfant⁵¹.

⁵⁰ *Origine*, pp. 72-75. — BOUQUET, t. 11, p. 262. — *Gallia christiana*, t. 5, p. 483. — LA GUILLE, *Histoire d'Alsace*, p. 22. — *Généalogie*, p. 248.

⁵¹ *Origine*, pp. 76-78. — DUCHESNE, t. 2, p. 414. — CALMET, *Histoire de Lorraine*, t. 1, p. 334.



Cette opinion provient d'une circonstance particulière survenue dans la vie de Pépin II.

Ce prince, fils de Pépin I^{er} roi d'Aquitaine, atteint à peine sa quinzième année lorsque son père meurt en 838. Louis le Débonnaire, son grand-père, le dépouille du royaume d'Aquitaine. Il prend prétexte du fait que Pépin, son père, s'est souvent révolté. Le véritable motif de cette conduite vient de la nouvelle situation de l'empereur. Il s'est remarié après avoir remis ses Etats à ses trois fils Lothaire, Louis le Germanique et Pépin. Il ne dispose d'aucun Etat pour Charles le Chauve né du second mariage. En réalité, c'est pour former un établissement en faveur de ce dernier qu'il enlève le royaume d'Aquitaine à son petit-fils. Les Aquitains se révoltent, mais Louis marche contre eux et les soumet. Pépin implore alors le secours de son oncle Lothaire qui le prend sous sa protection.

Lothaire, mécontent de l'affaiblissement de l'Empire par les partages en faveur des cadets, prend le parti de Pépin contre Louis le Germanique et Charles le Chauve, pensant pouvoir ensuite réduire facilement son neveu. Il ne peut réaliser ses ambitions car il est défait par ses frères à Fontenay en Bourgogne.

On opère alors un nouveau partage des Etats de Louis le Pieux. Charles le Chauve est contraint de laisser à Pépin le titre de roi d'Aquitaine.

Par la suite, malgré ses succès militaires, Pépin trouve à propos de traiter avec son oncle Charles le Chauve. Il lui cède la souveraineté sur ses Etats en se contentant du titre de duc d'Aquitaine. C'est probablement à cette époque, vers 845, que Pépin épouse l'une de ses parentes dont le nom n'est pas indiqué. Sa renonciation au titre de roi n'apaise pas Charles le Chauve. En 861, Pépin est surpris et livré à son oncle. Ce roi, pour le rendre inhabile au trône, lui fait couper les cheveux ainsi qu'à ses fils et il les oblige à se faire moines à Saint-Médard de Soissons. Charles, frère de Pépin, est condamné à prendre la tonsure à Chartres et il est envoyé à Corbie.

Les Aquitains s'étant révoltés contre Charles le Chauve, Pépin et ses fils peuvent sortir du monastère.

Après bien des péripéties, vers 865, Pépin qui s'est joint aux Normands est pris dans une embuscade et conduit à Charles le Chauve. Condamné à la prison perpétuelle, il meurt peu après cette sentence.

Drogon et son fils Hugues

Drogon⁵², le fils cadet de Pépin et ancêtre de Gérard, est né vers 850. Il s'est marié vraisemblablement vers l'an 890. Selon la chronique de Flodoard, il est mort septuagénaire en 922.

Son fils cadet, Hugues, né vers l'an 900, s'est marié vers 924, soit après la mort de son père. De Rivaz se dit « assez certain » que son épouse était sœur des comtes Eberard, Hugues et Gontran. Les trois frères, s'étant faits moines de Saint-Benoît à Lure, abandonnent les biens de la terre à leurs sœurs. Le château d'Eguisheim appartenait à ces comtes, descendants d'Eticon duc d'Alsace.

Dès lors, nous voyons entrer dans la maison de Drogon le château d'Eguisheim et les noms d'Eberard et Gérard qui étaient les plus usités dans la famille d'Eticon : nous voyons en outre leur comté Sundgau gouverné par Hugues avec celui de Nordgau.

La maison d'Eberard I^{er}, comte de Sundgau, soit celle de ses petit-fils, passe dans celle de Nordgau, qui descend du duc Eticon par les femmes et de Charlemagne par les hommes.

En citant les auteurs et les chartes, Pierre prouve que les collatéraux de saint Léon, à savoir les familles de Godefroy et de Frédéric, ducs de Lorraine, descendent de Charlemagne.

Pierre termine ce chapitre en répondant à une objection qu'on peut lui faire. Les historiens, en effet, considèrent la race de Charlemagne comme éteinte en 1009, par la mort d'Otton, duc de Lorraine, fils de Charles et petit-fils de Louis d'Outremer.

Ces historiens, répond Pierre, ne comptent que les descendants qui ont des prétentions au trône. Ils considèrent les vœux forcés comme une renonciation solennelle à tous les droits que la naissance donne à la succession de leurs aïeux. Ils regardent comme exclus ceux que l'on a tonsurés et mis dans des monastères comme il arriva à Pépin et à ses fils.

⁵² *Origine*, pp. 77-81. — MABILLON, t. 5, p. 278. — LA GUILLE, *Histoire d'Alsace*, p. 43. — *Généalogie*, p. 248.

VIII. Au déclin du royaume de Bourgogne

Le duc Gérard nommé comte d'Alsace

A la mort d'Otton III, en 1002, Henri II de Bavière⁵³ est nommé empereur. Hermann, duc de Souabe et d'Alsace, refuse de le reconnaître. Cette opposition n'empêche pas Henri de se faire couronner empereur à Mayence. Il reçoit l'hommage des grands qui déclarent Herman ennemi de l'Empire et ils prennent les armes contre lui. Gérard, duc de Bourgogne et apparenté à Henri par sa femme Berthe, prend nettement le parti d'Henri contre le duc de Souabe. Il se comporte vaillamment à la tête des troupes du Nordgau.

Hermann, réduit à capituler, obtient la paix à condition de renoncer au duché d'Alsace, qui est aboli. Cette province est donnée à Gérard avec le titre de comte provincial, qui le met au-dessus des comtes particuliers du pays.

Des historiens, le père Laguille, dans son histoire d'Alsace, et Dom Calmet, dans son histoire de Lorraine, disent que c'est Gérard le Mosellanique qui a obtenu ce titre. Pierre démontre au moyen de plusieurs faits que ces auteurs se sont trompés. C'est bien Gérard, fils du comte de Nordgau, qui est créé comte d'Alsace.

Gérard prend aussi parti pour l'empereur Henri II dans le conflit qui l'oppose, à partir de 1008 pendant quatre ans, à ses beaux-frères Henri, duc de Bavière, et Thierry, évêque de Metz, ainsi qu'à Gérard le Mosellanique, époux d'Eve, sœur du duc de Bavière, et Thierry, duc de Lorraine. Le motif qui déclenche cette guerre semble être d'ordre familial.

Gérard s'est acquis dans cette guerre la « réputation d'excellent guerrier ».

Pour comprendre le rôle joué par Gérard dans les événements de la succession de Rodolphe III de Bourgogne, il est à propos de décrire d'abord l'état de ce royaume.

Le royaume de Bourgogne sous Rodolphe III

Au temps de Rodolphe III, le royaume de Bourgogne comprend la Provence, le Dauphiné, le Beaujolais, la Savoie, la vallée d'Aoste, l'évêché de Belley, Bâle avec la partie de la Suisse entre l'Aar, le lac de Genève et le Mont-Joux⁵⁴.

Rodolphe III succède à son père Conrad le Pacifique au mois de novembre 993. Il est couronné à Lausanne et y reçoit l'hommage des grands vers la fin de l'année. Il régnera pendant trente-neuf ans. Ce prince est connu sous le nom de Débonnaire, parce qu'il comble de biens les ecclésiastiques, ou plus fréquemment encore sous celui de Fainéant.

Lorsqu'il monte sur le trône, Rodolphe trouve ses sujets peu disposés à l'obéissance et fort prévenus contre la royauté. En lui prêtant hommage, les grands prétendent, en échange, que les fiefs doivent être héréditaires dans leurs familles. Le roi veut abolir ces privilèges. Il refuse en conséquence à plusieurs

⁵³ *Origine*, pp. 86-91. — DITMAR, t. 1, p. 369. — CALMET, *Histoire de Lorraine*, t. 1, p. 939.

⁵⁴ *Origine*, pp. 91-92. — DITMAR, *chronique*, c. 14.

gentilshommes l'investiture des terres possédées auparavant par leurs aïeux. Il n'en faut pas davantage pour les pousser à la révolte. Une armée est levée pour soumettre les rebelles. Mais le roi, inexpérimenté dans l'art militaire, est battu. Cette défaite affaiblit grandement le pouvoir royal et enhardit les grands à se saisir des terres du « fisc les plus à leur bienséance ».

Leur mépris pour le roi grandit encore, lorsqu'ils voient qu'il n'a point d'enfants des deux femmes épousées successivement. Ils forment le projet de ne plus se donner de roi après sa mort et de se rendre souverains dans leurs terres. Comme, à leur gré, ce monarque vit trop longtemps, en 1016, ils prennent le parti de le chasser du trône.

Pour ramener ses sujets à l'obéissance, Rodolphe peut avoir recours à de nombreux princes. Les plus puissants souverains de l'Europe sont ou fils ou maris de ses sœurs. Il a pour neveux l'empereur Henri, Etienne roi de Hongrie, Godefroy duc de la Basse-Lorraine, Frédéric duc de la Lorraine Mosellanique, Ernest duc de Souabe, Conrad duc de Franconie, Eudes comte de Champagne, Arnoux comte de Flandre, et Gérard comte d'Alsace.

La reine Hermengarde l'encourage à recourir à Henri, de préférence à tous les autres. Une promesse dans ce sens avait déjà été faite dans une conférence tenue à Bâle en 1002. Hermengarde a aussi une autre intention. L'empereur ne pourra quitter l'Allemagne pour venir demeurer en Bourgogne, et n'ayant d'ailleurs point d'enfant, il sera obligé de nommer un vice-roi. Hermengarde espère que le choix se portera alors sur l'aîné des deux fils qu'elle a eu de son premier mari.

Cession du royaume à l'empereur

Henri et Rodolphe se donnent rendez-vous à Strasbourg où la reine Hermengarde conduit aussi ses fils⁵⁵. Rodolphe propose de rédiger un testament en faveur de l'empereur. Mais Henri ne juge pas à propos de se contenter d'un testament et de devoir s'engager peut-être dans une guerre en vertu d'un acte qui pourrait être révoqué. Il fait de si grandes largesses au roi et à la reine que Rodolphe finit par lui céder ses Etats. Il met la réserve qu'il conservera le titre de roi et qu'on lui fera part des affaires les plus importantes du royaume.

Le nouveau roi investit les fils d'Hermengarde de toutes les terres du fisc et leur promet encore celles que Guillaume, comte de Provence, tient de la couronne, dès que l'on pourra l'en dépouiller. Selon l'expression de Ditmar, auteur du temps, « Guillaume gouvernait le roi et la reine ».

Lorsque l'empereur veut prendre possession de ses nouveaux Etats, les villes ferment leurs portes. Guillaume, comte de Provence, les a si bien munies de vivres et de soldats que l'empereur n'ose pas entreprendre les sièges. Il se contente de traverser avec son armée les pays de plaine et d'emmenner des otages. Gérard accompagne l'empereur à la tête des troupes du Nordgau.

Henri se retire tout confus de n'avoir pas réussi dans son entreprise. Néanmoins cette campagne a pour effet de produire la consternation chez les grands de la Bourgogne. Dans la crainte de voir bientôt un nouveau maître

⁵⁵ *Origine*, pp. 92-94.

capable de les soumettre, ils recherchent le moyen de faire annuler le traité de Strasbourg. A cet effet, ils présentent une supplique de soumission à Rodolphe. Ils lui promettent une pleine et entière obéissance s'il peut obtenir de son neveu la restitution du gouvernement. Ils lui font connaître leurs prétentions. Ils déclarent que leurs ancêtres ont choisi librement son bisaïeul Rodolphe I^{er} comme roi. Leur intention était de conserver la couronne dans la famille. Ils n'ont jamais convenu de lui « laisser la liberté de vendre la couronne à des étrangers ». Ils considèrent l'élection du roi à la pluralité des suffrages comme une loi fondamentale dans le royaume de Bourgogne.

Se fiant aux promesses de soumission de ses sujets, Rodolphe écrit à l'empereur pour lui exposer le fait. Il le prie de lui rendre son ancienne autorité. Il appuie sa demande sur la considération que son grand âge ne lui laissera que peu d'années de vie. Après sa mort son royaume reviendrait à l'empereur.

Henri est fort surpris de ce comportement. Les grandes sommes qu'il a dépensées pour parvenir à son but ont fait murmurer toute l'Allemagne. Pourtant, faisant réflexion, il se rend compte que la démarche de son oncle a été dictée par la nécessité plutôt que par une volonté libre. C'est pourquoi il écrit aux grands du royaume qu'il les tient quittes du serment de fidélité qu'ils lui ont prêté. Il les exhorte à demeurer fidèles à leur ancien maître.

L'empereur revient en Bourgogne

Peut-être, Rodolphe n'a-t-il pas renseigné exactement son neveu sur les pourparlers avec ses sujets à propos de sa succession ? On ne peut que supposer ce motif pour expliquer le comportement de l'empereur. L'année suivante (1017), sans aucune déclaration de guerre, Henri fond sur les Etats de Rodolphe avec une armée⁵⁶.

Les Bourguignons, accoutumés aux combats par les guerres civiles qui règnent fréquemment entre eux, repoussent l'armée allemande au-delà de l'Aar. L'empereur gagne le château de Zurich où il séjourne quelques semaines. Il use ensuite d'une autre stratégie pour obtenir la Bourgogne. Avec la complicité de Rodolphe, les émissaires de l'empereur « sèment de l'argent parmi les grands pour les disposer à se donner à lui ». Ce que la force n'a pas réussi, l'argent l'obtient. L'année suivante (1018), une conférence a lieu à Mayence à laquelle prennent part l'empereur et Rodolphe accompagné des principaux seigneurs du royaume, excepté Guillaume. Avec le consentement unanime des seigneurs présents, le sceptre et la couronne du royaume de Bourgogne sont remis dans les mains d'Henri.

Pendant ce temps, Guillaume prépare la résistance dans les villes du royaume. L'empereur, pressé de retourner en Allemagne, charge Verner, évêque de Strasbourg, de continuer la guerre.

Les villes ne se rendent qu'après de longs sièges et Guillaume, de son côté, évite d'en venir à une bataille. Pendant plus de dix-huit mois, les choses traînent en longueur. Au bout de ce temps, tout le pays étant soumis jusqu'à Bâle, Guillaume ne peut plus différer la bataille pour conserver la ville de Genève. Il

⁵⁶ *Origine*, pp. 95-96. — Hermann CONTRAT, *chronique*. — *Diplomatique*, t. 2, n° 30.

est défait dans cette bataille et il est contraint, pour obtenir la paix, de rendre toutes les autres places et de prêter hommage à l'empereur. On lui enlève aussi le gouvernement du royaume pour le donner « à Gérard, fils d'Hugues, prince allemand, neveu de l'empereur ».

A la suite de cette défaite, les grands du royaume de Bourgogne n'osent plus fomenter de révoltes du vivant de l'empereur Henri. Ils commencent aussi à dater leurs chartes en faisant mention de son règne.

Sous Conrad II le Salique

L'empereur Henri ne survit pas à son oncle⁵⁷. Sa mort arrivée au mois de juillet 1024 dérange tous les projets. Les Etats d'Allemagne lui donnent comme successeur Conrad le Salique, duc de Franconie. Rodolphe voyant qu'Henri ne laisse aucun héritier regarde les traités faits avec lui comme caducs. Il reprend en conséquence le gouvernement du royaume. Conrad prétend au contraire succéder aux droits que son prédécesseur avait acquis aux dépens du trésor de l'Empire. D'ailleurs, sa femme Gisèle étant nièce de Rodolphe, il a par elle des prétentions au trône de Bourgogne, après la mort du roi. Sans perdre de temps à plaider par des manifestes, Conrad s'empare de Bâle et de son territoire, pays qui relevait autrefois de l'Empire. Les deux Etats sont sur le point d'entrer en guerre. Pendant ce temps, Gisèle « adoucit l'esprit de son oncle par des caresses et plus encore par ses présents ». Elle parvient à persuader son oncle que pour contenir les nobles, il doit choisir un successeur assez puissant pour les dompter. Se rendant aux sollicitations de sa nièce, Rodolphe promet de faire un testament en faveur de Conrad. Pourtant, il renvoie continuellement l'exécution du testament à un autre temps. Finalement il convient de laisser la ville de Bâle à Conrad, « comme en otage et pour assurance » qu'il exécutera la promesse faite.

Cet arrangement irrite les Bourguignons et tous les neveux de Rodolphe qui se voient ainsi exclus de sa succession. Ils avaient vu avec moins de peine passer le royaume aux mains d'Henri qui n'avait pas d'enfant ; mais il n'en est pas de même de Conrad.

Sous prétexte de vouloir faire nommer un autre empereur, une ligue est formée contre Conrad. Elle a pour chef Ernest duc de Souabe, fils du premier mari de Gisèle. Il est soutenu par Conrad, duc de Franconie, fils de Mathilde autre nièce de Rodolphe, Frédéric, duc de Lorraine, second mari de cette Mathilde, et Gozelon, duc de la Basse-Lorraine, fils d'une autre Mathilde, sœur de Rodolphe.

Averti à temps, l'empereur s'empresse de prévenir la révolte. Craignant que Robert, roi de France, n'intervienne pour soutenir son cousin Frédéric, duc de Lorraine, l'empereur envoie en ambassade auprès du roi, Brunon, frère de Gérard. L'envoyé de l'empereur prie le roi de ne pas soutenir les dissidents. Sa demande est agréée. De son côté, Conrad soumet les rebelles.

⁵⁷ *Origine*, pp. 97-98. — VIPPO, *In vita Conradi Salici apud Struvium*, t. 3, p. 470. — SIGEBERT, *apud Pistorium*, t. 2, p. 528.

Humbert comte d'Aoste

Entre 1025 et 1026, deux décès, celui d'Anselme, évêque d'Aoste et archichancelier du roi Rodolphe, et celui d'Ulrich, son frère utérin, morts sans laisser de successeurs, amènent des changements importants dans la Maison de Savoie⁵⁸.

Par sa mère Berthe, Burchard, fils de Gérald duc de Bourgogne, est petit-neveu d'Anselme. Son oncle étant décédé, Burchard s'empare de l'évêché d'Aoste (1026) comme d'un patrimoine qui lui revient par héritage.

Son frère Humbert est fait comte d'Aoste comme petit-neveu d'Ulrich fils d'Adélanie. Une pension est due à Burchard sur les revenus du comté. Gérold, frère d'Humbert, obtient le comté des Equestres appartenant aussi à Ulrich, fils du comte Anselme et d'Adélanie.

C'est ainsi que la famille de Gérald, duc ou gouverneur de la Bourgogne, prend pied dans la vallée d'Aoste.

Probablement la même année (1026), Humbert épouse Etiennette, fille de Valter, seigneur de Port et d'Epinal.

Conrad couronné à Rome

Alors que les descendants de Gérald s'installent dans la vallée d'Aoste, l'autorité de Conrad est contestée en Italie⁵⁹.

A Pise, on détruit le palais impérial de cette ville et dans différentes régions d'Italie, les seigneurs forment une ligue contre l'empereur. C'est pourquoi Conrad entreprend un voyage en Italie.

Dans la crainte qu'Ernest, duc de Souabe, profite de son absence pour fomenter des troubles, il lui « rend ses bonnes grâces » et l'invite à l'accompagner. Après avoir donné les ordres nécessaires pour la tranquillité de l'Allemagne, Conrad part pour l'Italie au printemps de 1026 à la tête d'une nombreuse armée. Il se rend d'abord à Milan où il est couronné empereur par l'archevêque Héribert. Plusieurs villes lui ferment les portes. Conrad les évite ne voulant pas courir le risque de devoir faire de longs sièges.

Ayant besoin de renfort, Conrad demande à Hermann, évêque de Toul, de lui envoyer son contingent de troupes. Ce prélat s'excuse de ne pouvoir y aller en personne, étant donné son grand âge. Il confie la conduite de la troupe au jeune Brunon, fils du comte de Nordgau. A peine ce contingent a-t-il rejoint l'empereur que des délégués de la ville et du clergé de Toul viennent annoncer à Conrad la mort de l'évêque Hermann et ils demandent que Brunon lui succède. Ce qui est accordé par l'empereur.

Conrad passe une partie de l'hiver à Ivree. Le roi Rodolphe, qui se trouve à Aoste chez son neveu, l'évêque Burchard, le fait complimenter et il lui offre de l'accompagner à Rome.

La proposition étant acceptée, Conrad et Rodolphe effectuent ensemble le voyage, ne rencontrant presque plus de résistance sur leur passage. Ils arrivent à

⁵⁸ *Origine*, pp. 98-99. — VIPPO, p. 471. — *Diplomatique*, t. 2, n° 40. — *Généalogies*, pp. 242, 264-266.

⁵⁹ *Origine*, pp. 100-105. — VICPERT, *In vita beati Leonis*. — VIPPO, *apud Struvium*, t. 3, p. 472. — Raoul GLABER, *apud BOUQUET*, t. 10, p. 40.

Rome le mercredi de la semaine sainte et le jour de Pâques, Conrad est couronné, avec Gisèle son épouse, par le pape Jean XIX.

Canut, roi d'Angleterre et du Danemark, rehausse la cérémonie par sa présence. Durant la rencontre qui suit la cérémonie, Canut se plaint des exactions qui se commettent contre les voyageurs au passage du Mont-Joux. Rodolphe promet d'abolir ou de « modérer les péages de ce passage ».

Révolte du duc de Souabe

Lorsqu'il apprend que Rodolphe III accompagne Conrad, Ernest, duc de Souabe, devient furieux⁶⁰. Il présume bien que Conrad et Rodolphe ne tarderont pas à conclure le traité concernant la cession du royaume de Bourgogne. C'est pourquoi il repart pour l'Allemagne où il va fomenter des troubles.

Les premiers effets de sa colère se portent contre la maison d'Eguisheim. Il a contre elle des griefs anciens et nouveaux.

Gérard s'est enrichi des dépouilles d'Hermann, son père, puisqu'on lui a donné l'Alsace avec le titre de comte. Il en veut aussi parce que Brunon a fait un voyage en Bourgogne pour engager Rodolphe à faire la cession dont il se plaint. Et il sait bien que Conrad et Gérard font entre eux le partage de la succession de Rodolphe. L'un conserve la souveraineté et l'autre le gouvernement du royaume.

Pour se venger, profitant de l'absence de l'empereur, Ernest fond sur l'Alsace ; il fait aussi raser et détruire de fond en comble les châteaux d'Eguisheim, qui sont encore en indivis entre Hugues et son frère Gérard.

Ayant appris ces nouveaux troubles, Conrad repasse promptement les Alpes. Il soumet les rebelles et il détruit leurs châteaux en représailles de la destruction des châteaux de la Maison d'Eguisheim. Les principaux chefs de la révolte, Ernest, duc de Souabe, Velf et Conrad, duc de Franconie, sont envoyés en exil.

Testament de Rodolphe

Ayant assisté au couronnement de Conrad et ayant appris ses heureux succès dans la répression de la révolte, Rodolphe le complimente chaleureusement⁶¹. Il lui donne aussi rendez-vous à Bâle « pour consommer la cession de ses états qu'il avait promise depuis longtemps ».

Par le testament rédigé à Bâle, Rodolphe lègue ses Etats à Conrad II le Salique. Il ne semble pas avoir abandonné immédiatement le pouvoir comme il avait fait pour Henri II en 1018. Rodolphe avait remis son sceptre et sa couronne à Henri pour lui donner l'investiture du royaume ; mais il les conserve après le traité de Bâle.

De plus, Gérard, qui commandait en Bourgogne, plaçait dans ses actes le nom de l'empereur Henri, ce qu'il ne fait pas pour Conrad. Gérard, avec son frère Brunon, a beaucoup contribué à obtenir le testament de Rodolphe. Aussi continue-t-il à gouverner la Bourgogne.

⁶⁰ *Origine*, pp. 105-106. — VIPPO, t. 3, p. 473.

⁶¹ *Origine*, pp. 106-107.

De son côté, Conrad cherche à éviter une trop grande jalousie des autres neveux de Rodolphe, frustrés de son héritage. Il profite des occasions favorables pour leur donner l'équivalent de leurs droits. Ainsi il ajoute en faveur de Gozelon, duc de la Basse-Lorraine, le duché de la Haute-Lorraine, devenu vacant par la mort du duc Frédéric. Deux ans plus tard, le duché de Spolète et le marquisat de Camerin deviennent vacants ; l'empereur les donne à Conrad, duc de Franconie, qu'il rappelle de l'exil.

L'impératrice obtient aussi le rappel de son fils Ernest. Mais dès son retour, ce duc trouble de nouveau l'Etat, aidé en cela par Verner, son fidèle compagnon. A la tête d'une «troupe de gens perdus» ils se cantonnent dans les forêts où ils vivent de rapines. Après s'être battus en désespérés, «ils sont pris et percés de coups».

Hermann, frère d'Ernest, est fait duc de Souabe.

Humbert comte de Maurienne

Les chroniques de Savoie «parlent d'une guerre que l'on fit vers 1030 contre Mainfroy marquis de Suse». Elles n'indiquent pas la cause de cette guerre⁶². Des auteurs pensent que l'enlèvement de prétendues reliques opéré en Maurienne par ordre de Mainfroy a constitué le prétexte de cette guerre. Gérard commande les troupes qui mettent en défaite Mainfroy. Rodolphe III investit ensuite Humbert de cette province. L'empereur est loin d'être fâché par cette disposition. Il n'éprouve guère de sympathie pour Mainfroy. Ce marquis s'était déclaré contre lui dans la guerre de 1025. De plus, l'empereur voit avec satisfaction l'attribution de la Maurienne à Humbert. La maison de Gérard, son père, a subi la destruction des châteaux d'Eguisheim pour l'avoir soutenu. Elle trouve dans cet investissement une compensation du dommage essuyé autrefois.

Durant les années 1031-1032, la reine Hermengarde et le roi Rodolphe effectuent plusieurs fondations parmi lesquelles on mentionne des restaurations d'églises, des prébendes pour l'abbaye de Talloires et la restauration du prieuré de Lemenc.

Fin du règne de Rodolphe III

Après trente-neuf ans de règne, Rodolphe III meurt le 4 septembre 1032. Il est enterré dans la cathédrale de Lausanne où il a été couronné⁶³.

Son long règne est fort critiqué. Ce prince gouverne avec beaucoup de peine et peu d'autorité. Il fait montre d'une douceur qui dégénère en faiblesse et lui attire le mépris de ses sujets. Les grands se font continuellement la guerre sans qu'il essaie d'intervenir. Les lois ne peuvent pas entrer en vigueur et tout se décide par la force. Les pèlerins qui se rendent à Rome n'osent plus passer par la Bourgogne si ce n'est en caravanes, encore sont-ils souvent dépouillés et massacrés.

⁶² *Origine*, pp. 107-108.

⁶³ *Origine*, pp. 108-109. — VIPPO, p. 477. — Hermann CONTRAT, *ad annum*, 1032, 1038.

Bien qu'ayant épousé successivement deux femmes, Algitrude et Hermengarde, Rodolphe ne laisse pas de successeur. Une de ses maîtresses publie cependant qu'il est le père d'Hugues qui devient évêque de Lausanne.

En mourant, Rodolphe ordonne de porter son sceptre et sa couronne à Conrad. Hermengarde s'empresse de confier à un grand du royaume nommé Seleger la mission d'annoncer à Conrad la mort de Rodolphe et de lui remettre « ces monuments de la royauté ».

Eudes de Champagne opposé à Conrad

A la mort de Rodolphe, Eudes, comte de Champagne, revendique le gouvernement de la Bourgogne⁶⁴. Sa mère Berthe étant la sœur aînée de Rodolphe, Eudes, en vertu du droit d'aînesse, prétend avoir plus de droit que les autres neveux dans sa succession.

Il avait tenté plusieurs fois de se rendre Rodolphe favorable ; il avait aussi cherché à se gagner les grands par ses largesses. Connaissant leur aversion pour la royauté, il ne leur demandait que le titre de gouverneur, leur promettant de rendre cet Etat « le plus florissant de l'Univers ». Mais Eudes ne jouissait pas d'une bonne réputation auprès des grands.

Constatant l'inutilité de ses démarches, Eudes décide d'obtenir par la force ce qu'il n'a pas réussi à se procurer par la politique. Il entre dans la Bourgogne alémanique avec une puissante armée, rencontrant très peu d'opposition. Les châteaux de Morat et de Neuchâtel sont les seuls qui lui résistent.

Pendant l'hiver, Eudes veut se venger d'Hermengarde. Cette reine a pris ouvertement le parti d'Henri II et ensuite celui de Conrad. Elle s'est enfermée dans Vienne avec le comte Humbert, défenseur de la ville. Celle-ci est si bien munie d'hommes et de vivres qu'Eudes ne tarde pas à se repentir de son entreprise. L'hiver, qui est d'une rigueur excessive, lui sert de prétexte pour lever le siège. Pour se venger d'Humbert, Eudes s'empare de ses comtés d'Aoste et du Chablais.

Les grands du royaume sont assez partagés entre Conrad et Eudes. Rambert, évêque d'Arles, tient pour ce comte. On le voit par le fait qu'il date de son règne une charte de 1032. La plupart d'entre eux sont neutres, comme le montrent de nombreuses chartes qui finissent par ces mots : « Dieu régnant et dans l'attente d'un roi. »

Dès qu'il apprend la mort de Rodolphe, Conrad s'empresse de faire la paix avec les Esclavons pour venir prendre possession de son nouveau royaume de Bourgogne. La rigueur de l'hiver le retient quelque temps à Strasbourg où il passe les fêtes de Noël. Il occupe ensuite la ville de Bâle. La ville de Soleure lui ouvre les portes. A Payerne plusieurs grands viennent lui prêter hommage. Il s'y fait couronner le jour de la Purification (2 février) de l'an 1033.

L'empereur met ensuite le siège devant le château de Morat. Il est contraint de le lever à cause du froid excessif qu'il fait. Conrad prend le parti d'aller passer l'hiver au château de Zurich.

⁶⁴ *Origine*, pp. 109-111. — DUCHESNE, t. 4, p. 271. — *Histoire générale du Languedoc*, t. 2, p. 164.

Après la levée du siège de Vienne, la reine Hermengarde et le comte Humbert s'empresment d'aller présenter leurs hommages à l'empereur. Les troupes d'Eudes occupant les passages des Alpes, ils sont obligés de faire un long détour par l'Italie. Conrad reçoit la reine et le comte avec tous les égards dus à leur rang et avec de grandes marques de reconnaissance pour les services rendus.

Eudes, voulant obliger Conrad à abandonner la Bourgogne, porte la guerre en Lorraine. Il prend d'assaut le château de Bar et il vient mettre le siège devant Toul.

De son côté, Conrad, apprenant le dessein de son concurrent, entre en Champagne pour forcer Eudes à venir défendre ses Etats. Conrad met tout à feu et sang pendant trois semaines. Eudes étant impuissant à délivrer ses sujets demande la paix. Pour l'obtenir il doit renoncer à toutes ses prétentions à la succession de Rodolphe.

Revirement de Gérard

Jusqu'à cette date, le prince Gérard et sa famille ont appuyé l'empereur Conrad⁶⁵. Tout d'un coup, sans que l'on connaisse la raison, Gérard se ligue avec Eudes qui reprend les armes. Gérard lui-même se fait reconnaître comme duc souverain de la Bourgogne, possédant le pouvoir sur le pays compris entre le lac de Genève, la Méditerranée, le Rhône et les Alpes.

Gérard s'étant mis dans le camp opposé, Conrad juge qu'il lui sera difficile de soumettre ses adversaires. Il voit la nécessité de renforcer l'armée. C'est pourquoi il délègue Humbert, comte de Belley, qui lui est resté fidèle, pour aller en Italie et lui amener à Genève les troupes de cette nation.

L'armée, levée en Italie et conduite par le comte de Belley, traverse la vallée d'Aoste sans rencontrer de résistance importante. Le passage du Mont-Joux où ont été placées quelques troupes est emporté d'assaut. Arrivées à Genève, les troupes d'Italie attendent celles d'Allemagne conduites par Conrad. Elles arrivent le jour de la Saint-Pierre-aux-Liens et la bataille est livrée quelques jours plus tard. Gérard et son fils, Burchard archevêque de Lyon, ne peuvent résister à la puissante armée de Conrad. L'empereur entreprend aussitôt le siège des châteaux de Morat et de Neuchâtel ; il les détruit.

Gérard doit abandonner le gouvernement de la Bourgogne. Cependant, il conserve les terres et les châteaux qu'il y possède.

Ayant pacifié la Bourgogne, Conrad assemble les Etats à Soleure. Il propose aux grands de leur donner son fils Henri pour roi. Après acceptation, on lui prête serment de fidélité et il est couronné dans l'église de Saint-Etienne.

Gérard se retire dans ses anciennes terres d'Alsace. Le cardinal Pierre Damien dit que sa mort est arrivée à Horno, petite ville de Lorraine, vers l'an 1042.

⁶⁵ *Origine*, pp. 111-114. — Rz 94, pp. 300-308.

Vengeance de Conrad

La défection de Gérard déçoit grandement Conrad. Dans la suite il cherche toutes les occasions pour amoindrir sa famille⁶⁶.

Il fait détruire les murs de Saint-Jean-de-Maurienne et il enlève le comté des mains d'Humbert. Cet acte aigrit si fort Burchard, archevêque de Lyon, qu'il reprend les armes. Alors qu'il combat contre Ulrich, fils de Seleger, il est pris les armes à la main et conduit à Conrad. L'empereur le fait emprisonner et il ne sera libéré que sous le règne de son successeur. Après avoir enlevé à Humbert les revenus de son comté de Maurienne, il punit également son autre frère Thibaut, archevêque de Maurienne. Il donne l'avouerie de son évêché à Gui, archevêque de Turin.

Après la mort de Conrad, son fils Henri rétablit les relations d'amitié qui ont existé entre les deux familles jusqu'à cette malheureuse guerre. Il rend à Burchard sa liberté et à Thibaut tous les droits de son évêché. Il consolide encore les liens d'amitié en faisant épouser à son fils Henri, Berthe, petite-fille d'Humbert.

De Rivaz termine son étude en indiquant le but de son travail: « Nous avons assigné les principales époques de la vie d'Humbert, d'Odon son fils et d'Amédée et Pierre ses petits-fils, leurs mariages, leurs enfants et la date de leur mort, époques sur lesquelles Guichenon avait fait de grandes fautes. Comme dès lors cet écrivain a travaillé sur des mémoires exacts, nous renvoyons à son ouvrage les lecteurs qui voudront apprendre l'histoire des autres princes de cette illustre maison. »

Groupement des Etats savoyards

Les différents auteurs sont d'accord pour rechercher la souche de la Maison de Savoie parmi les princes de la cour de Bourgogne.

Le dernier roi de Bourgogne, Rodolphe III, a légué ses Etats à Conrad II le Salique, chef du Saint Empire romain germanique. Plusieurs princes, apparentés à Rodolphe III, revendiquent au moins une part de la succession. L'empereur se rend à deux reprises en Bourgogne pour dompter les rebelles qui contestent son autorité. Son pouvoir étant reconnu, l'empereur admet en pratique la situation établie: le territoire est divisé en une multitude de petits Etats, tous fiefs de l'Empire, dont les possesseurs, sous la dénomination d'évêques, d'abbés, de marquis, de comtes, de barons ou simplement de seigneurs, sont en réalité des princes souverains.

Comme je l'ai dit plus haut⁶⁷, parmi ces seigneurs, on voit apparaître cinq princes qui portent le nom d'Humbert. Ils vivent à peu près à la même époque,

⁶⁶ *Origine*, pp. 114-115. — Joseph-Antoine BESSON, *Histoire ecclésiastique de Savoie*, p. 286. — *Diplomatique*, t. 2, n^o 50.

⁶⁷ Voir pp. 233-235.

fin du X^e ou début du XI^e siècle, et ils possèdent des seigneuries en Bourgogne. L'un d'entre eux constitue la souche de la Maison de Savoie. Mais lequel ?

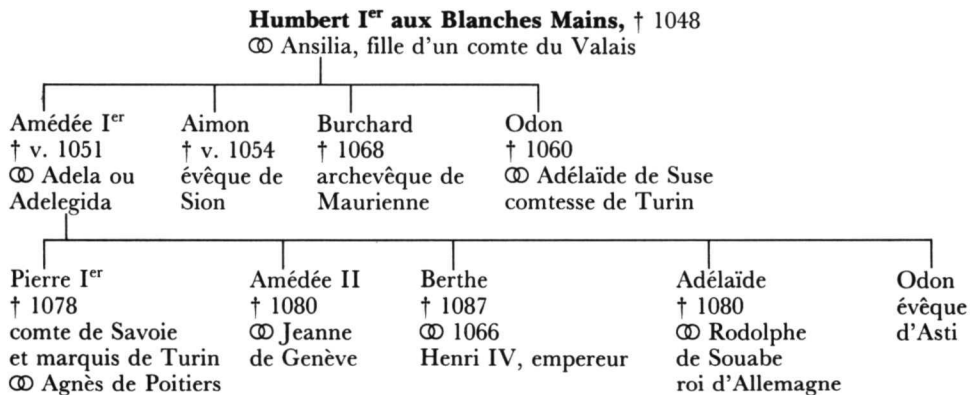
L'écheveau est si embrouillé que les historiens ont multiplié les conjectures sur l'identification d'Humbert, premier de la Maison de Savoie.

Selon Pierre de Rivaz, Guichenon et les auteurs qui l'ont suivi ont commis l'erreur de confondre deux personnages : Humbert, comte de Belley, et Humbert aux Blanches Mains.

Confusions des historiens

Dans son livre sur les origines de la Maison de Savoie⁶⁸, Marie-José, l'ex-reine d'Italie, s'appuie sur Guichenon et Manteyer pour donner la généalogie de la royale Maison.

Voici comment elle représente les trois premières générations :



Dans cette généalogie, Marie-José désigne sous le nom d'Humbert aux Blanches Mains celui qui, d'après Pierre de Rivaz, est Humbert de Belley. Cette confusion l'amène aussi, à la suite de Guichenon et de Manteyer, à faire des erreurs sur les enfants.

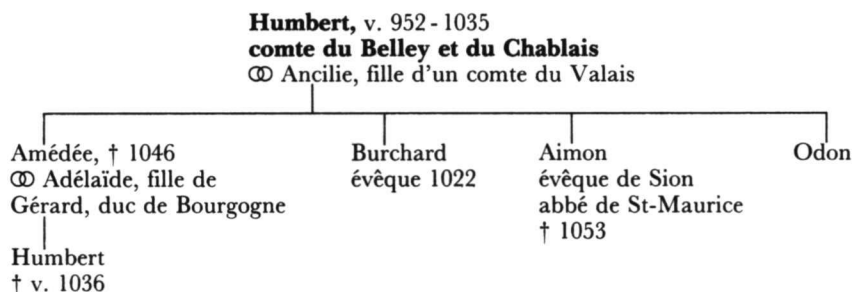
A cause de ces confusions, ces historiens sont bien empruntés pour expliquer la réunion des Etats de Savoie, d'Aoste, de Maurienne et du Chablais sous le pouvoir de la Maison de Savoie.

Le « système » de Rivaz

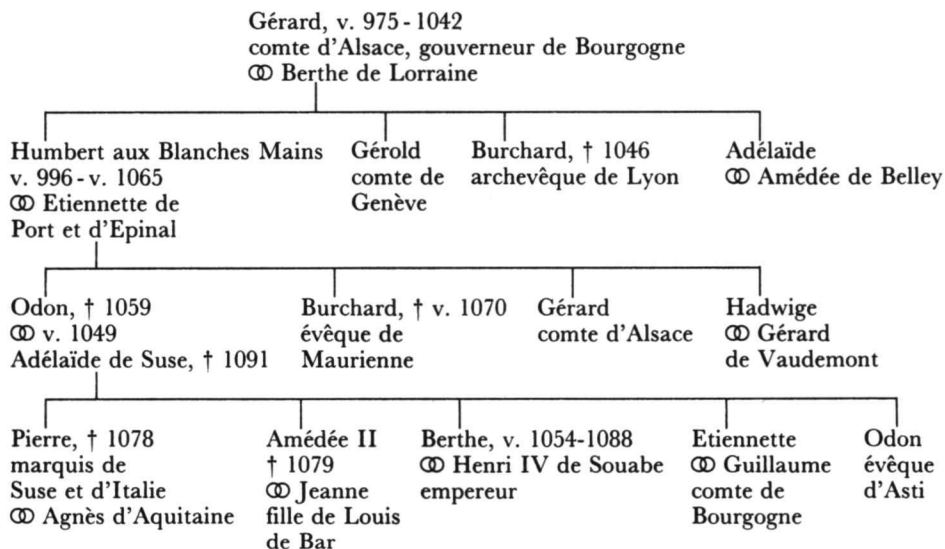
Pierre de Rivaz différencie les deux comtes du nom d'Humbert. Il représente leurs généalogies de la manière suivante :

⁶⁸ *La Maison de Savoie. Les Origines*, pp. 36-37.

Famille d'Humbert de Belley



Famille d'Humbert aux Blanches Mains



Ces tableaux dans lesquels sont mentionnés seulement les membres qui interviennent dans les successions permettent de voir comment les Etats savoyards ont été finalement réunis sous un même pouvoir, celui du marquis Odon.

Gérard, père d'Humbert aux Blanches Mains, apparaît en premier comme souche de la Maison de Savoie⁶⁹.

Au moment où se présente la succession de Rodolphe III, roi de Bourgogne, Gérard compte parmi les princes les plus influents du pays.

⁶⁹ *Origines*, pp. 44, 49 et suiv., 64 et *passim*.

Fils d'Hugues, comte de Nordgau, il est né au château d'Eguisheim autour de l'an 975. Agé d'environ 25 ans, il épouse Berthe de Lorraine. Deux ans plus tard, il se distingue par le soutien qu'il apporte à l'empereur Henri II contre Hermann, duc de Souabe. Il reçoit en récompense le comté d'Alsace, enlevé à Hermann. En 1020, Gérard est nommé gouverneur de Bourgogne à la place de Guillaume, comte de Provence, qui a résisté à l'empereur. Dès lors, dans bien des actes, il est mentionné comme duc de Bourgogne.

Peu après apparaissent dans l'histoire de la région les deux comtes Humbert.

En 1022, le plus ancien, Humbert de Belley, descendant, par une branche cadette, de Léotald, comte de Bourgogne, prend en fief de l'évêque de Langres la terre d'Ambilly. Il est comte de Belley et du Chablais.

L'autre, Humbert aux Blanches Mains, est investi, en 1026, du comté d'Aoste, vacant par la mort de son grand-oncle Ulrich, fils d'Adélanie. Vers 1030, ce même Humbert est fait comte de Maurienne, enlevé à Mainfroy, marquis de Suse.

A cette même époque, le duc Gérard enlève la Savoie aux évêques de Grenoble pour la donner en dot à sa fille Adélaïde, femme d'Amédée, fils d'Humbert, comte de Belley.

En 1034, on assiste à un revirement dans le comportement de Gérard. Lui qui, jusqu'ici, a toujours soutenu l'empereur, se détache de Conrad, successeur d'Henri II, et se fait reconnaître duc souverain des pays qu'il a gouvernés.

Pour le combattre, le comte Humbert de Belley est chargé par l'empereur d'amener les troupes d'Italie à Genève. A la tête des armées d'Italie et d'Allemagne réunies, l'empereur Conrad défait les troupes de Gérard. Il enlève pour quelques années la Maurienne à Humbert aux Blanches Mains. Le duc Gérard se retire en Alsace. Il meurt à Horno en 1042.

Le comte Humbert de Belley meurt en 1035. Son fils Amédée hérite de son père le Belley et le Chablais. La dot de sa femme lui a déjà apporté la Savoie.

Amédée n'a qu'un fils, Humbert, décédé avant l'âge de douze ans. Lui-même meurt en 1046. Ses Etats passent alors à son frère Aimon, évêque de Sion et abbé de Saint-Maurice. A la mort d'Aimon, en 1053, la famille d'Humbert de Belley s'éteint. Adélaïde, fille du duc Gérard et épouse du comte Amédée, est encore en vie. Le Chablais et la Savoie lui revenant, elle attribue le Chablais à son frère Humbert aux Blanches Mains et la Savoie à son neveu Odon, fils d'Humbert.

Les successions dans ces Etats se résument ainsi :

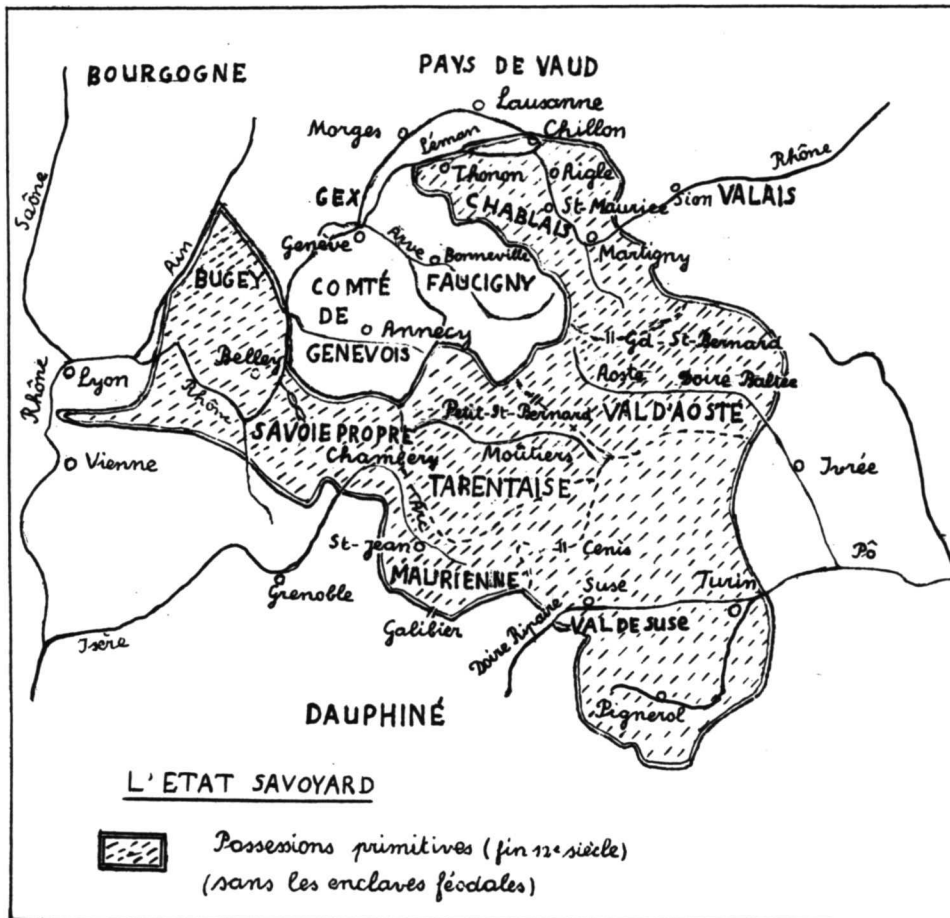
Aoste. — Le comté d'Aoste est possédé en 923 par Anselme, aussi comte des Equestres et évêque d'Aoste. Après sa mort, il passe à Ulrich, son fils. Ce dernier meurt sans enfant en 1026. Humbert aux Blanches Mains, son neveu, lui succède.

Maurienne. — Ce pays avec le territoire de Suse est réuni à l'Italie avant l'an 887, et gouverné dès lors par le marquis de Suse jusqu'en 1029. A cette date, Gérard de Bourgogne fait la guerre à Mainfroy, marquis de Suse. Il lui enlève la Maurienne et la donne à son fils Humbert aux Blanches Mains.

Savoie. — Ce comté est possédé depuis l'an 965 jusqu'après l'an 1030 par les évêques de Grenoble. En 1034, Gérard, duc de Bourgogne, le donne en dot à sa fille Adélaïde, épouse d'Amédée, comte de Belley. Amédée étant mort en 1046, son frère Aimon, évêque de Sion, lui succède. A la mort d'Aimon, en 1053, sa belle-sœur Adélaïde, veuve d'Amédée, vit encore et son fils Humbert est déjà décédé. Adélaïde attribue alors la Savoie à Odon, son neveu, fils d'Humbert aux Blanches Mains.

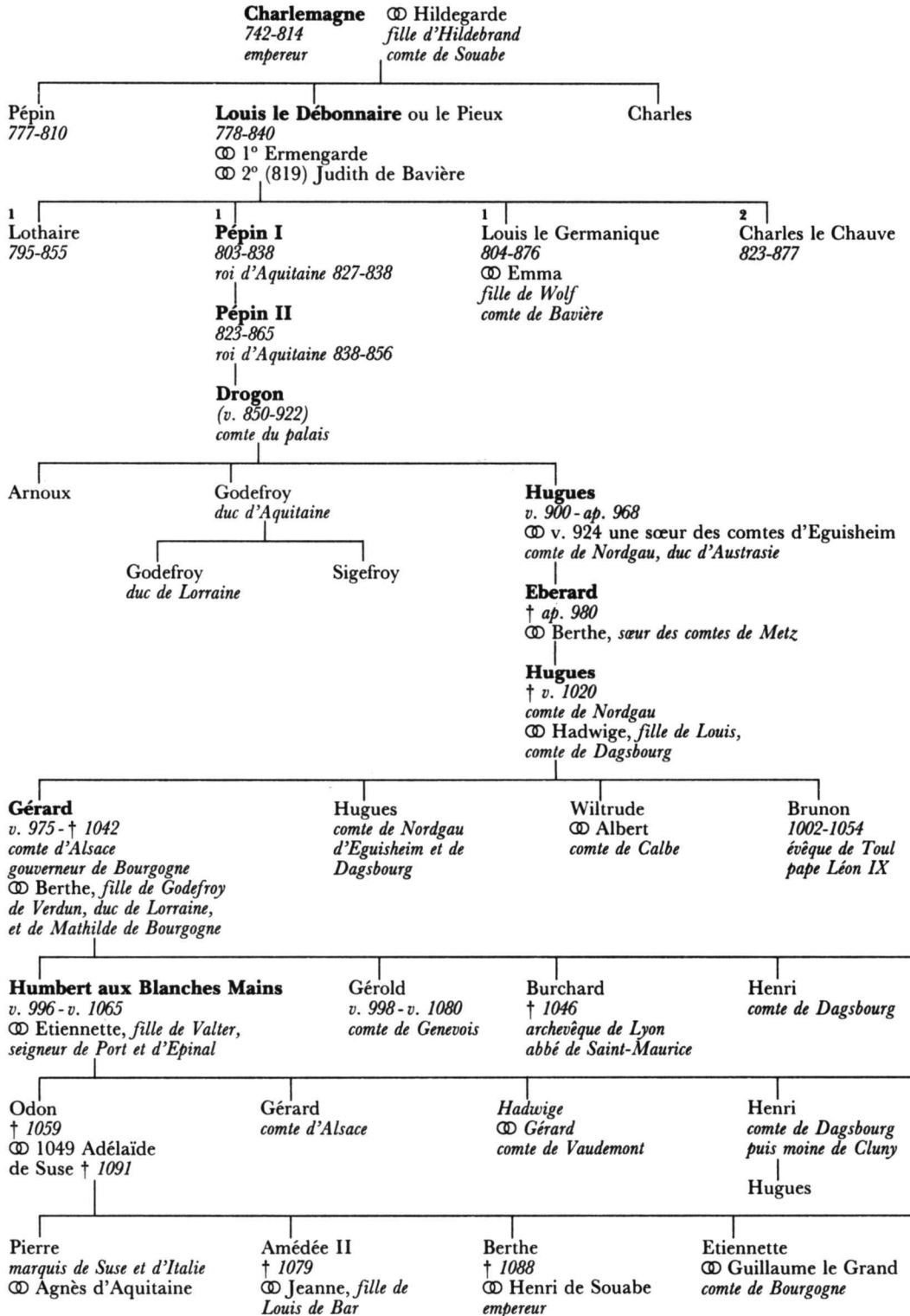
Chablais. — Avant 1035, le Chablais appartient à Humbert, comte de Belley. Après sa mort, en 1035, il passe à son fils Amédée, époux d'Adélaïde, fille de Gérard, duc de Bourgogne. A la mort d'Amédée, en 1046, le Chablais revient à son frère Aimon, évêque de Sion. Ce dernier meurt en 1053. Sa belle-sœur Adélaïde attribue alors le Chablais à son frère Humbert aux Blanches Mains.

C'est ainsi que, selon Pierre de Rivaz, la Maison de Savoie est entrée en possession des quatre comtés : Aoste, Maurienne, Savoie et Chablais.



1. De Charlemagne à Humbert aux Blanches Mains

Généalogie établie à partir des données fournies par les *Origines* et par la *Diplomatique*.



Hildegarde
⊗ Guillaume VII
d'Aquitaine

Adélaïde
⊗ Amédée de Belley

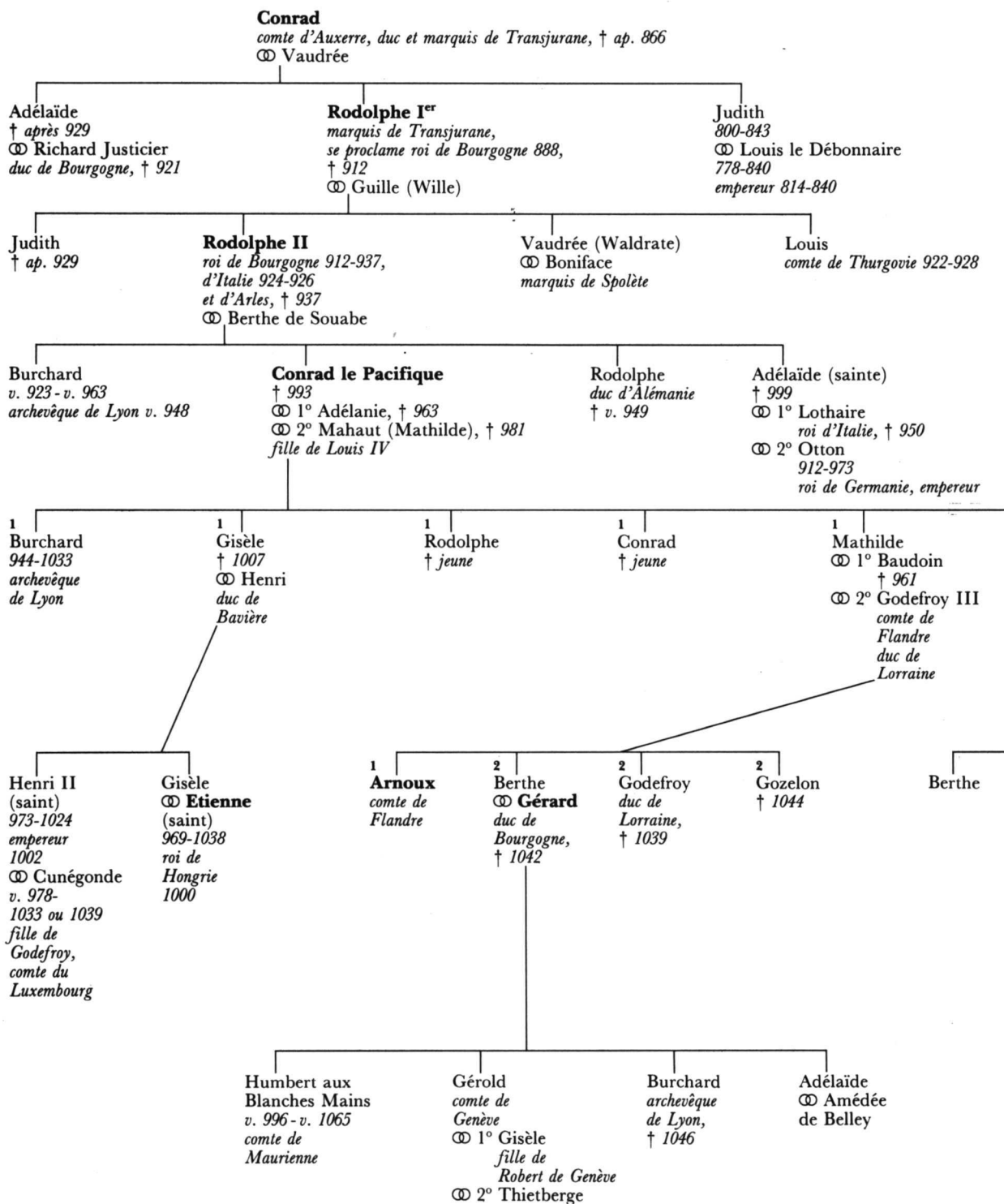
Thibaut
évêque de Maurienne

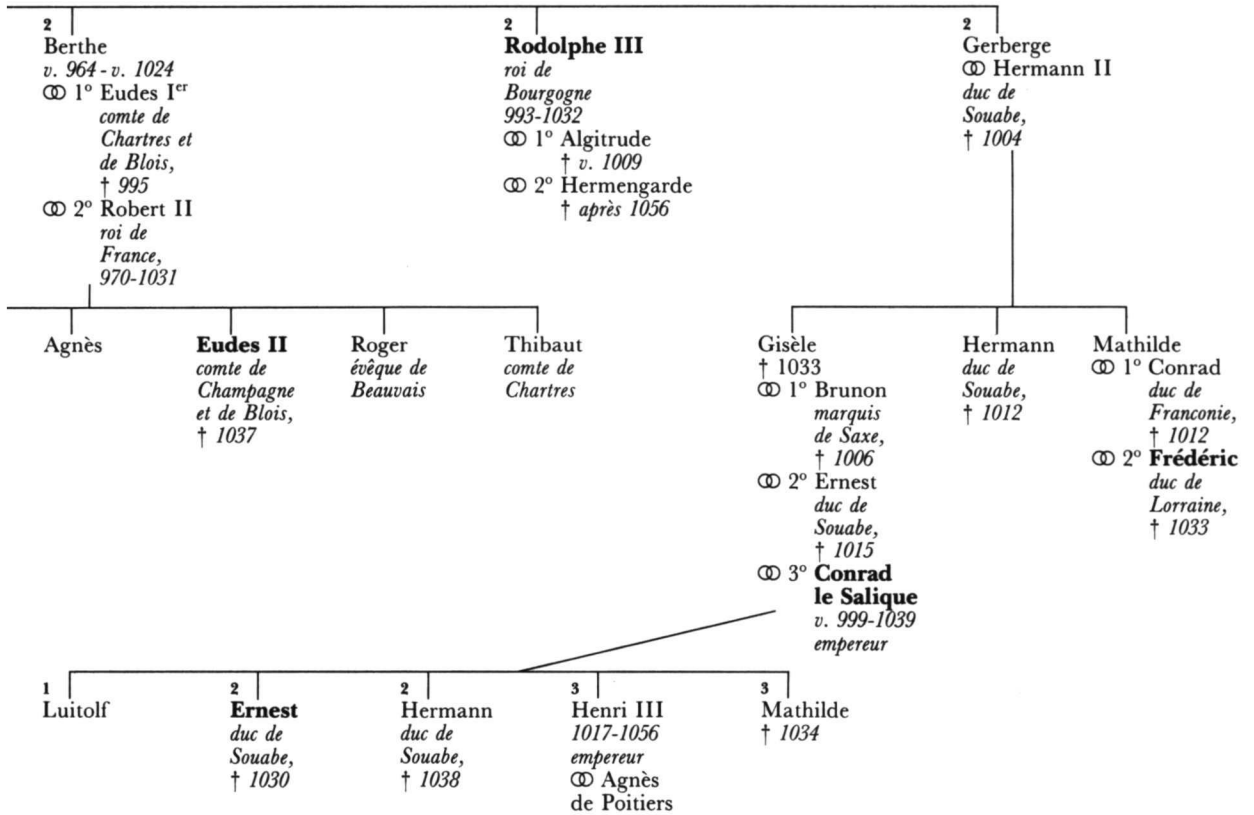
Pétronille
⊗ Guigue le Gras

Burchard
† v. 1070
évêque de Maurienne

Odon
évêque d'Asti

2. Les Rodolphiens — Les prétendants à la succession de Rodolphe III





Une piste vraisemblable

Pour juger valablement le travail de Pierre de Rivaz sur l'origine de la Maison de Savoie de longs contrôles de chartes et autres documents d'archives seraient nécessaires. Dans l'impossibilité d'effectuer de telles recherches, j'ai résumé les opinions de l'auteur et, en conclusion, je me contente de décrire l'impression générale qui se dégage de la lecture de cet ouvrage.

On constate d'abord que Pierre de Rivaz y fait montre d'une vaste érudition. Son ouvrage est rempli de documents inédits tirés des archives et cartulaires, du Dauphiné, de la Savoie, du val d'Aoste et du Valais. S'appuyant sur des chartes, Pierre relève les nombreux anachronismes de Guichenon dans son *Histoire généalogique de la Maison de Savoie*. Il apporte aussi de nombreux renseignements sur les rois de Bourgogne et sur les familles princières de la région.

Peut-être peut-on lui reprocher sa tendance à transformer trop facilement le vraisemblable en réalité. Dans son désir de tout élucider, il semble parfois tirer des textes plus qu'ils ne contiennent en réalité.

Par exemple, on aimerait trouver des preuves mieux étayées confirmant le revirement du duc Gérard qui, en 1034, abandonnant le parti de l'empereur Conrad, se proclame souverain des pays qu'il a gouvernés. On aimerait également avoir des renseignements plus précis et plus détaillés sur Humbert de Belley, sur son soutien à l'empereur Conrad, sur sa succession et sur ses enfants.

Dans son livre sur les origines de la Maison de Savoie, l'ex-reine Marie-José écrit que les origines d'Humbert, fondateur de la Maison de Savoie, «s'estompent dans la légende». Pierre de Rivaz s'est appliqué à dissiper les ombres de cette légende. Il est arrivé à la conviction que Guichenon et les historiens qui l'ont suivi attribuent à Humbert aux Blanches Mains des faits accomplis par Humbert de Belley. De même ces historiens placent les membres de la famille d'Humbert de Belley — Amédée, Burchard et Aimon — dans celle d'Humbert aux Blanches Mains.

Au dire de Pierre ces confusions ont mené aux anachronismes que l'on connaît. A cette origine de la Maison de Savoie, qui s'estompe dans la légende, il a ouvert une piste.

Faute de preuves tout à fait convaincantes et, vraisemblablement, parce qu'il attribue un rôle de transfuge à Gérard, duc de Bourgogne, père d'Humbert aux Blanches Mains, le nouveau système de Pierre de Rivaz n'a pas eu l'heur de plaire à la Maison de Savoie⁷⁰.

⁷⁰ Une lettre du baron Zur Lauben, adressée à Isaac de Rivaz, donne des renseignements sur l'opposition faite au système de Rivaz.

Zur Lauben rapporte d'abord son appréciation sur l'ouvrage de son ami Pierre de Rivaz. A son avis, le système de l'origine carolingienne de la Maison de Savoie ne lui paraît pas assez fondé. «D'ailleurs c'est un système trop délicat à le soutenir.» Mais il déclare que Pierre a pleinement raison de faire descendre la Maison de Savoie de Gérard, comte d'Eguisheim : « Monsieur votre père ayant prouvé que le fameux Bérald ou Berard ou Beraud, tige de la Maison de Savoie, n'a été autre que Gérard, comte en Bourgogne, frère du pape saint Léon IX, on ne peut se refuser à l'évidence que les comtes de Maurienne, depuis comtes et ducs de Savoie, ont une origine commune avec les augustes de Habsbourg-Autriche et de margraves de Bade, tous descendants par différents rameaux

La crainte du roi Charles-Emmanuel III de se voir privé du droit de suffrage à la Diète de l'Empire a probablement exercé aussi une influence sur l'attitude de la maison régnante à l'égard de la nouvelle généalogie proposée par Pierre vers 1760.

Orientation bibliographique

Pour juger le travail de Pierre de Rivaz sur les origines de la Maison de Savoie, il faut lire et même analyser les six volumes manuscrits qu'il a consacrés à ce sujet, *Rz 94 - Rz 98* et *Rz 201/10*. On aperçoit à travers cet énorme dossier les difficultés que posent les problèmes de l'origine de cette maison. Après avoir abouti plusieurs fois à des impasses, Pierre croit avoir trouvé le bon chemin. On se rend compte à l'examen de ses écrits de la tâche ardue qu'il a accomplie.

Avant Pierre de Rivaz, Samuel Guichenon a consigné le résultat de ses recherches dans l'*Histoire généalogique de la royale Maison de Savoie*, Lyon, 1660, réimprimée à Turin, 1778. Sur plusieurs points, Guichenon n'émet que des conjectures, abandonnées par la suite.

Après Pierre de Rivaz, Georges de Manteyer a publié trois volumes concernant les origines de la Maison de Savoie : *Les Origines de la Maison de Savoie en Bourgogne, Rome 1899* ; *Notes additionnelles*, Paris, 1901 ; *La Paix en Viennois*, Grenoble, 1904.

On consultera aussi utilement l'ouvrage de base sur le second royaume de Bourgogne de René Poupardin : *Le royaume de Bourgogne (888-1038). Etude sur l'origine du royaume d'Arles*, Paris, 1907.

Il faut encore mentionner deux ouvrages qui méritent de retenir l'attention : celui de Marie-José, de Savoie, *La Maison de Savoie. Les origines. Le comte vert. Le comte rouge*, Paris, 1956, et l'*Histoire de la Savoie*, Toulouse, 1973, publiée sous la direction de Paul Guichonnet. L'article sur les premiers comtes est de la main d'Henri Baud.

d'Eticon, duc d'Alsace, père de sainte Odile, mort à la fin du VII^e siècle. Voilà assurément une origine bien glorieuse et dont la découverte est uniquement due à Monsieur votre père qui a prouvé que Gérard, duc d'Eguisheim en Alsace et comte en Bourgogne, frère du pape Léon IX, a été père d'Humbert premier comte de Maurienne, de qui descend la royale Maison de Savoie. J'ai découvert depuis des notices qui appuient ce système et dont Monsieur votre père n'avait pas connaissance. Je voulais joindre la suite à la démonstration de votre père. »

Mais Zur Lauben se garde de communiquer ses découvertes.

Pour intéresser la cour de Turin à l'édition de l'ouvrage de Pierre, il s'est adressé à Bartoli, son confrère à l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres à Paris et bibliothécaire à Turin. Par lui, il a appris que « le ministre de Turin au lieu de protéger une découverte aussi glorieuse cherche à la condamner aux ténèbres ».

Zur Lauben rapporte aussi que la « nouvelle édition de Guichenon, comme l'ancienne, sera pleine d'anachronismes, de fables et de traditions puérides, pour les gens antérieurs au XII^e siècle. » De même l'éditeur du cartulaire d'Oulx, protégé par le ministre de Turin, « a fait d'insignes bévues dans la manière dont il les lisait ». Pierre doit l'avoir eu pour rival « et n'ayant pu faire convenir des erreurs palpables l'éditeur, il en a été persécuté à Turin ». (Zur Lauben à Isaac de Rivaz ; de Zoug, 19 janvier 1779, orig. : Rz 198, fasc. 3, n^o 1.)

LA DIPLOMATIQUE DU ROYAUME DE BOURGOGNE

Les sources

« Le Valais est riche en documents historiques ; mais le plus grand nombre est resté inédit. » C'est la constatation que faisait, en 1875, l'abbé Jean Gremaud dans l'Avant-Propos de ses « Documents relatifs à l'histoire du Vallais »¹. Cet historien constate aussi que les documents antérieurs au XII^e siècle sont très rares. C'est pour suppléer au manque de renseignements sur l'époque ancienne que Gremaud recueille tout ce qui se rapporte au Valais dans « les chroniques et les annales, dans les vies des saints, les conciles, etc. ». En effectuant ce travail, Gremaud regrette aussi qu'Anne-Joseph de Rivaz n'ait pas publié sa précieuse collection de chartes. Anne-Joseph a sans doute profité des travaux de son père. Et on peut aussi regretter que ce dernier n'ait eu ni les moyens ni le temps de publier sa *Diplomatique*.

La Diplomatique de Pierre de Rivaz lui a été, pour ainsi dire, imposée par la volonté de trouver des sources sûres pour appuyer son étude sur l'origine de la Maison de Savoie. Une centaine d'années avant Gremaud, il use du même procédé. Non content de s'en tenir aux récits des historiens qui l'ont précédé, il rassemble les narrations des chroniques et des annales, puis il confronte tous les documents en sa possession aux chartes anciennes. On peut se faire une idée de la peine que comporte un tel travail en examinant comment il a rédigé sa « Dissertation sur l'origine de la maison de Savoie »².

On trouve dans les papiers préparatoires de son ouvrage une notice biographique de tous les personnages qui ont été réellement ou seulement supposés être à l'origine de l'illustre maison. Les biographies débutent avec Avit, empereur et consul en l'an 455, et vont jusqu'à Gérard ou Bérold, père d'Humbert aux Blanches Mains et au marquis Odon³.

¹ Jean GREMAUD, *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, dans *Mémoires et documents* publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, t. XXIX, pp. V-VII, Lausanne, 1875.

² Rz 94-98 et 201/10.

³ On trouve, dans Rz 94, pp. 125-308, les notices généalogiques sur les personnages suivants : Avit, empereur et consul, l'an 455 ; Agricole, sénateur 459 ; Ferréol, sénateur 493 ; Rainfroy, soit Ranfredus ou Regnifredus 520 ; Mummole ou Mommulenus, patrice ou duc d'Austrasie 538 ; Bodégisile ou Bogisie, ou Burtgise, duc en Austrasie 570 ; Saint Arnoux, duc et gouverneur des maisons royales d'Austrasie 640 ; Pépin le Gross ou d'Héristal, maire du palais et duc d'Austrasie 679 ; Drogon, duc de Champagne et de Bourgogne ; Pépin II, duc d'Aquitaine 714 ; Drogon, comte du palais 752 ; Arnoux, duc ou comte d'Austrasie 785 ; Woralduis ou Guoraldus, ou Wuorandus, comte de Chaumontois ou de Nordgau 815 ; Eberard I^{er}, comte d'Alsace 857 ; Hugues dit l'Enroué, comte de Nordgau 899 ; Eberard II, duc ou comte d'Alsace, fondateur de l'Abbaye de Hesse et d'Altdorf 926 ; Hugues, comte d'Alsace et d'Eguisheim 966 ; Gérard, ou Gérold ou Bérold, comte d'Alsace et de Toul, et ensuite gouverneur soit vice-roi du royaume d'Arles 1018. — Des notices sur Gérard, Humbert aux Blanches Mains se trouvent disséminées dans le texte. Voir *Index*.

Pierre rapporte aussi les relations des personnages en question avec les membres de leurs familles et leur parenté, ou encore avec des princes ou seigneurs du pays. Les actes conclus entre ces personnes et les chartes rédigées en faveur d'œuvres pieuses, églises et couvents, lui fournissent des renseignements utiles et sûrs au sujet des alliances familiales.

Pour retrouver les actes anciens, Pierre effectue de nombreux déplacements qui le conduisent à Lyon, à Grenoble, à Vienne-en-Dauphiné, à Valence, à Mâcon, à Aoste, au Grand-Saint-Bernard et en d'autres lieux encore. Il passe aussi bien du temps à relever les chartes de l'Abbaye de Saint-Maurice. Les chartes copiées dans ses visites d'archives remplissent deux cahiers⁴.

Dans le registre Rz 95, pp. 235-432, on trouve une nonantaine de pièces constituées presque uniquement par des chartes et diplômes utilisés par Pierre dans la rédaction de ses manuscrits sur l'origine de la Maison de Savoie⁵.

L'utilisation des chartes lui pose souvent des problèmes. Certaines d'entre elles ne sont pas datées ; Pierre doit trouver la date par recoupement avec les événements rapportés par l'acte. Même les chartes datées lui font parfois difficultés. Dans le calendrier romain, en usage jusqu'à la fin du XII^e siècle, quatre termes constituent les éléments du comput : l'année à partir de l'Incarnation du Christ, l'année du règne du souverain, l'indiction et l'épacte. Or on trouve de temps en temps des divergences entre ces éléments. Afin de simplifier la vérification des dates, Pierre établit des tableaux de concordances entre ces termes⁶. Ces tableaux vont depuis l'an 900 après le Christ jusqu'à 1148.

De plus, Pierre a relevé les chartes pêle-mêle au cours des visites d'archives. Pour les rendre facilement utilisables, il doit les ranger par ordre chronologique et aussi alphabétique.

C'est la réalisation de ces différents travaux qui a donné finalement *La Diplomatique du royaume de Bourgogne*.

Un ouvrage prodigieux

Au temps de Rodolphe III, époque dont s'occupe principalement Pierre de Rivaz, le royaume de Bourgogne s'étend du Jura à l'Aar et aux Alpes pennines, de la Tarentaise et de la Savoie à Bâle. Il comprend la Provence, le Dauphiné, le

⁴ Rz 36, cahier (18 × 26,5 cm), 272 p., voyages faits en 1762. Au début, concordance des dates. — Rz 37, cahier (18 × 26,5 cm), pp. 1-409 utilisées : extraits d'auteurs ; pp. 455-461 : évêques de Genève, Tarentaise, Maurienne, Aoste, rois et empereurs de 879 à 1250 ; pp. 462-471 : manière de vérifier les dates. — Voir *Art de vérifier les dates*, 1787, III 612. — Rz 30, registre (22 × 34 cm), contient deux bullaires tirés par Anne-Joseph de Rivaz des Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice : bullaire A, pp. 1-56 ; bullaire B, pp. 58-90 ; suivis de papiers de Pierre de Rivaz contenant divers titres sur l'Abbaye de Saint-Maurice. Ces bulles vont de l'année 516 à 1631. — Pierre a demandé au notaire Jean-Pétermard Bertrand de copier des bulles et autres documents conservés aux archives de l'Abbaye.

⁵ Rz 95, 1 vol. relié (25,5 × 38 cm), 432 p. utilisées : manuscrits refondus par l'auteur, sur l'origine de la Maison de Savoie, suivis de documents qui ont été employés par l'auteur.

⁶ Voir note 4.

Lyonnais, le Beaujolais, la Savoie, le Genevois, l'évêché de Belley, Bâle avec la partie de la Suisse comprise entre l'Aar, le lac de Genève et le Mont-Joux⁷.

On suppose bien les difficultés de déplacements à cette époque et le travail énorme de compilation que comporte l'étude des chartes disséminées dans les archives d'une telle étendue de pays. Pierre ne se laisse pas rebuter par cette tâche.

Après avoir collectionné les chartes et les autres renseignements recueillis, il les range par ordre chronologique dans deux gros volumes de 22 × 30 cm.

Le titre de l'ouvrage est ainsi formulé: «Diplomatique, soit recueil de chartes pour servir à l'histoire des pays compris autrefois dans le royaume de Bourgogne, tirées de différentes archives, par Pierre de Rivaz.»

Une note complète le titre indiquant que les pièces ajoutées à ce recueil, écrites de la main de son neveu Charles de Rivaz, ont été prises dans les autres manuscrits que Pierre a laissés.

Le premier volume⁸, de 509 pages, renferme 116 chartes antérieures à l'an 1000. La première, datée de l'an 542, est celle de la fondation du monastère de Saint-André-le-Bas de Vienne; la 116^e, de l'an 999, est celle de la donation par le roi Rodolphe III à Hugues, évêque de Sion, du comté du Valais.

Le second volume⁹ comprend 863 pages renfermant 197 chartes datées de l'an 1002 à 1400. La première rapporte l'inféodation faite par Burchard, archevêque de Lyon et abbé de Saint-Maurice, et aussi par Anselme son frère, évêque d'Aoste et prévôt de la dite Abbaye, à Gauflin dans les comtés de Valais et de Vaud.

La 197^e pièce est une copie des Lettres de protection accordées au prieuré de Georio près d'Annecy par Amédée VIII.

Une telle collection de chartes ne rendrait pas tous les services attendus d'elle sans un index alphabétique. C'est pourquoi Pierre a consigné dans un volume séparé une table des matières principales comprenant aussi les noms des personnages et des pays¹⁰. Il y ajoute aussi un glossaire pour l'intelligence des «mots barbares ou corrompus qui se trouvent dans les chartes du moyen âge».

Cet énorme ouvrage de Pierre de Rivaz a été conservé à l'état de manuscrit dans la bibliothèque de la famille de Rivaz à Sion, puis il a été remis aux Archives cantonales du Valais où il se trouve actuellement.

N'étant pas publiée, cette collection de chartes a été bien souvent négligée par les historiens qui se sont penchés sur l'histoire des pays qui ont formé autrefois le royaume de Bourgogne. Quelques érudits l'ont consultée et parfois même relatée. Au siècle dernier, l'abbé Ulysse Chevalier, qui a consacré la plus grande partie de son temps à des travaux d'érudition, a même fait davantage. Ce membre de plusieurs sociétés savantes et professeur aux facultés catholiques de Lyon a publié, entre 1869 et 1888, une *Collection de cartulaires dauphinois* en huit

⁷ *Origine*, p. 91.

⁸ Rz 29.

⁹ Rz 34.

¹⁰ Rz 35, 1 vol. relié (19 × 23,5 cm), 86 p. utilisées.

volumes. Il a retenu dans cette collection la *Diplomatique de Bourgogne* de Pierre de Rivaz¹¹.

Dans sa Collection, tome sixième, Chevalier énumère les titres des chartes déjà publiées de la diplomatique; il donne une brève analyse de ces pièces en indiquant les sources et leurs éditeurs. Il y ajoute pour certaines d'entre elles des notes explicatives. Et en annexe, il publie les chartes inédites.

Plus récemment les *Monumenta Germaniae historica*¹² mentionnent la *Diplomatique* de Pierre de Rivaz et indiquent les cotations des pièces déposées aux Archives cantonales du Valais. Ils ne donnent ni analyse ni reproduction des chartes.

¹¹ *Diplomatique de Bourgogne*, par Pierre DE RIVAZ. Analyse et pièces inédites publiées par l'abbé C(yr)-U(lysse)-J(oseph) CHEVALIER. *Collection de cartulaires dauphinois*, tome sixième - II^e livraison. Romans 1875. — Chevalier utilise une cotation différente de celle de l'original de Pierre de Rivaz. Dans mon étude je conserve la cotation de Pierre.

¹² *Monumenta Germaniae Historica. Die Urkunden der Burgundischen Rudolfinger* bearbeitet von Theodor SCHIEFFER unter Mitwirkung von Hans Eberhard MAYER; München, 1977, 496 p.

CONCLUSION

Parmi les Valaisans célèbres

Dans son « Histoire moderne du Valais », le chanoine Grenat mentionne trois Valaisans, qui, au XVIII^e siècle, ont fait connaître très honorablement à l'étranger le nom de leur pays : Maurice de Courten, colonel du régiment de son nom, et Pierre de Rivaz se sont fait remarquer en France ; le chanoine François-Joseph Weguer, de l'Abbaye de Saint-Maurice, s'est distingué à la cour des empereurs d'Allemagne¹.

Je me contenterai de présenter brièvement, en passant, le premier et le troisième personnage retenus par Grenat. Car ils n'entrent pas dans mon sujet d'étude. Je m'arrêterai plus longuement sur les objets qui ont rendu célèbre Pierre de Rivaz.

Le premier de ces illustres Valaisans à l'étranger, Maurice de Courten, comptait parmi les amis de Pierre de Rivaz. A part ses occupations militaires, il fut chargé par le roi de France, Louis XV, de multiples et délicates missions diplomatiques. Le comte de Courten, comme on l'appelait, était d'un caractère enjoué ainsi qu'un « délié courtisan qui joignait à une grande finesse d'esprit une franchise vraiment suisse ». Voltaire lui a dédié des vers qui ont fait fortune dans les salons parisiens :

*Au courtisan le plus rusé,
Au Gascon le plus avisé
Courten peut servir de modèle...*

Alors qu'il se trouve à Vienne, le troisième Valaisan illustre, le chanoine Weguer, se fait remarquer par son air distingué et par sa facilité à parler les langues ; il s'exprime également bien en latin, en italien, en français et en allemand. Des seigneurs de la cour, puis l'impératrice Marie-Thérèse, le retiennent à Vienne ; ils lui confient l'instruction et l'éducation de leurs enfants. Une mort prématurée l'enlève, le 13 juillet 1751, à l'âge de trente-neuf ans, alors qu'il accompagne son élève, l'archiduc Joseph et la Cour à Presbourg².

Le deuxième Valaisan célèbre, Pierre de Rivaz, se fait remarquer rapidement, dès son arrivée à Paris, en 1748. Il accueille dans sa famille les savants de l'Académie des sciences ainsi que d'autres personnages célèbres, des ministres, des ambassadeurs, des écrivains³. Jean-Jacques Rousseau est vivement impressionné par sa finesse d'esprit, sa culture et son savoir-faire.

Dans ses « Lettres sur les spectacles » à d'Alembert, l'auteur genevois montre que le luxe des villes et « les somptuosités des théâtres grandissent peu les hommes ». Il vante le bonheur des paysans. En faisant l'éloge des occupations des « heureux habitants des montagnes », il a en pensée Pierre de Rivaz et son atelier

¹ GRENAT, pp. 405-407.

² Pierre BOURBAN, *François-Joseph Weguer Premier précepteur de Joseph II, Mélanges d'histoire et d'archéologie*, t. II, pp. 83-152, Fribourg, 1901. — Presbourg, aujourd'hui Bratislava.

³ (Vallesia 1986), pp. 30-32.

parisien⁴. Écoutons-le : « Il leur reste encore du loisir pour inventer et faire mille instruments divers, d'acier, de bois, de carton, qu'ils vendent aux étrangers, dont plusieurs même parviennent jusqu'à Paris, entre autres ces petites horloges de bois qu'on y voit depuis quelques années. Ils en font aussi de fer, ils font même des montres ; et, ce qui paraît incroyable, chacun réunit à lui seul toutes les professions diverses dans lesquelles se subdivise l'horlogerie, et fait tous ses outils lui-même.

» Ce n'est pas tout : ils ont des livres utiles et sont passablement instruits ; ils raisonnent sensément de toutes choses, et de plusieurs avec esprit. Je puis citer, en exemple, un homme de mérite bien connu dans Paris et plus d'une fois honoré des suffrages de l'Académie des Sciences : c'est Monsieur de Rivaz, célèbre Valaisan. Je sais bien qu'il n'a pas beaucoup d'égaux parmi ses compatriotes ; mais, enfin, c'est en vivant comme eux qu'il a appris à les surpasser. Ils font des siphons, des aimants, des lunettes, des pompes, des baromètres, des chambres noires ; leurs tapisseries sont des multitudes d'instruments de toute espèce. Vous prendriez le poêle d'un paysan pour un atelier de mécanique et pour un cabinet de physique expérimentale. »

Un siècle plus tard, la réputation de Pierre de Rivaz, « célèbre savant valaisan », a encore toujours cours. Grenat exprime l'opinion commune lorsqu'il écrit : « [Pierre de Rivaz] fut mathématicien distingué et mécanicien plus célèbre encore. Il alla à Paris proposer ses inventions à l'Académie des Sciences et en rapporter les éloges les plus flatteurs. Il ne se livra cependant pas tellement aux hautes sciences qu'il ne fit son délassement de l'histoire et de la critique, dont le goût lui était inné, ainsi que celui de la mécanique et du calcul. Il est l'auteur de divers opuscules et a laissé des manuscrits fort précieux pour l'histoire ancienne et du moyen âge. »⁵

Ce texte nous conduit à retenir les principaux travaux de mécanique et d'histoire qui ont fait la célébrité de Pierre de Rivaz.

Connu comme mathématicien et mécanicien plus célèbre encore

On voit dans les papiers de Pierre de Rivaz que jeune homme, encore étudiant, il se préoccupe beaucoup de mathématiques et d'astronomie. Ses méditations sur ces sujets l'amènent à rédiger la *Description d'une quadrature d'équation à heures et à temps vrais*. Ses connaissances en mathématiques et en astronomie lui permettent aussi de répondre au mémoire des horlogers de Paris, qui mettent en doute sa science. Dans sa réponse, il formule les principes mathématiques de la théorie en horlogerie.

En mécanique, trois groupes principaux de machines ont fait l'objet de ses recherches.

⁴ *Lettres sur les spectacles à Monsieur d'Alembert*, Paris, 1758, p. 184 ; Librairie Garnier.

⁵ GREMAT, p. 406.

Les travaux de mécanique de Pierre de Rivaz, tout particulièrement ceux relatifs à l'horlogerie, ont été reconnus et loués par les savants les plus réputés de l'époque. Bien des faits et des appréciations le concernant ont été reproduits plus haut. Par conséquent, je me contenterai de reproduire ici trois témoignages importants.

Tout d'abord voici un extrait de l'attestation donnée par le savant bâlois Daniel Bernoulli en 1740 : « Ayant donc examiné les raisonnements de M. de Rivaz, ses expériences et ses calculs, il m'a paru que le tout était fort ingénieux, et je n'y ai rien trouvé qui dût tromper ses attentes, sa manière de faire remonter l'Horloge, ne supposant aucun autre secours que celui de la nature, qui me paraît tout à fait suffisant pour la construction singulière de son Horloge.

» J'atteste outre cela, que M. de Rivaz a exécuté l'Horloge qu'il m'a montrée avec le nombre de roues, indiqué dans ses annonces, et que ces roues sont animées par un poids peu considérable et avec peu de descente, par où il a trouvé le secret de diminuer extrêmement les frottements : le moyen qu'il a inventé, pour corriger les allongements et raccourcissements causés par les variations du chaud et du froid, m'a paru aussi bien imaginé, et comme d'ailleurs les arcs que décrit le pendule sont fort uniformes et tels qu'ils ne sauraient manquer d'être fort isochrones ; cette Horloge me paraît fort ne pouvoir être sensiblement dérangée par aucune température de l'air.

» Voilà quelle est mon opinion sur les articles principaux de l'Horloge de M. de Rivaz. »⁶

A leur tour, les différents commissaires désignés par l'Académie des sciences pour examiner les horloges présentées reconnaissent et louent les perfectionnements apportés en horlogerie par Pierre de Rivaz. Retenons leur conclusion⁷ :

« En conséquence de toutes les choses dont nous venons de rendre compte, nous sommes d'avis que M. de Rivaz a employé pour la construction de ses Horloges, tous les moyens qui pouvaient les rendre plus régulières que celles qu'on a faites avant lui, et qu'il a réussi à les faire mieux aller que les autres ; et comme tout ce qu'il a fait suppose une grande connaissance de toutes les choses qui peuvent contribuer à la perfection de l'Horlogerie, nous croyons qu'on lui a obligation, et qu'il mérite d'être encouragé, et d'être aidé pour former un établissement à Paris, qui ne peut être que très avantageux au public. »

L'auteur de l'article « horlogerie » dans le *Dictionnaire encyclopédique* regarde la réponse de Pierre au mémoire de l'anonyme comme le seul ouvrage sur l'horlogerie qui énumère de bons principes⁸. Voici ses termes :

« Nous devons à ces habiles artistes (Sully, Le Bon, Julien le Roy, Enderlin, Gaudron, Thiout, etc.) grand nombre de recherches et surtout la perfection de la main-d'œuvre ; car par rapport à la théorie et aux principes de l'art de la mesure

⁶ Rz, cart. 33, fasc. 2, n° 2, et n° 29 : Description d'une horloge (imprimé). — Rz 60, pp. 95-96 : Copie du certificat dans Réponse aux horlogers.

⁷ Rz 60, p. 11 : Dans réponse à un mémoire publié contre ses découvertes en horlogerie.

⁸ Art. *Horlogerie*.

du temps ils n'en ont aucunement traité. Il n'est pas étonnant qu'on ait écrit encore de nos jours sur cette matière beaucoup d'absurdités. Le seul ouvrage où il y ait des principes est le mémoire de M. de Rivaz en réponse à un assez mauvais écrit anonyme contre ses découvertes. Nous devons à ce mémoire et à ces disputes l'esprit d'émulation qui a animé nos artistes modernes. Il serait à souhaiter que M. de Rivaz eût suivi lui-même l'horlogerie. Ses connaissances en mécanique auraient beaucoup servi à perfectionner cet art.»

Les commissaires de l'Académie des sciences constatent que les pendules citées par les horlogers de Paris, comme les meilleures de l'époque, sont moins parfaites que celles du « sieur de Rivaz »⁹.

« Avec beaucoup moins de roues, et par conséquent avec moins d'embarras et de dépenses, M. de Rivaz fait marquer à toutes ses pendules le temps vrai et le temps moyen. »

En thermodynamique

Une autre invention de Pierre de Rivaz n'a pas obtenu sur le moment le succès mérité. Il est juste d'accorder une mention à cette machine qui est l'œuvre d'un pionnier¹⁰.

La machine hydraulique ou pompe à feu de Pierre de Rivaz a trouvé lors de sa présentation au public de nombreux admirateurs. Elle a été expérimentée en automne 1751 en présence d'hommes fort qualifiés, comme Pâris-Duverney, Marquet, l'abbé de Saint-Cyr, etc.¹¹.

La nouvelle machine arrive au bon moment. De nombreuses mines sont inondées par les eaux d'infiltration. Les pompes en usage à l'époque n'arrivent plus à évacuer les eaux. Parmi les multiples débouchés qui lui sont offerts pour sa pompe, Pierre choisit de l'utiliser d'abord au dessèchement d'une mine de plomb à Pontpéan, près de Rennes.

Les difficultés rencontrées par Pierre dans cette entreprise sont rapportées plus haut¹². Je n'y reviendrai pas. Je dirai seulement comment des circonstances fâcheuses ont privé Pierre du profit et de la gloire de son invention.

On se trouve en une année de grande sécheresse et par suite du manque d'eau, la pompe « n'obéit pas » à son inventeur. Bélidor, savant réputé dans le domaine de l'hydrodynamique, est appelé sur les lieux. Il est d'abord surpris en voyant une machine nouvelle différente des autres en usage à l'époque. Il croit qu'il est impossible qu'elle joue. A son grand étonnement, il la voit marcher. C'est le 11 février 1754. Il est obligé de convenir de l'excellence de cette invention pour tirer parti de petites chutes d'eau. La société convoque aussi d'autres ingénieurs parmi lesquels se trouve Laurent qui deviendra célèbre par les ingénieux travaux qu'il entreprendra.

⁹ Rz 59, p. 19: Contre la communauté des maîtres horlogers.

¹⁰ Rz, cart. 33, fasc. 24: Minute d'une requête à adresser au gouvernement français pour la demande d'un privilège, 1750.

¹¹ Rz, cart. 33, fasc. 11: Compte avec Gaillard pour la machine construite pour l'abbé de Saint-Cyr; du 23 novembre 1751; orig. — Rz, cart. 29, fasc. 34, n° 44: Pierre à son frère Charles-Joseph, à Saint-Gingolph; de Paris, 4 décembre 1751; orig.

¹² (Vallesia 1986), pp. 34-36.

Bientôt, la jalousie et les discordes se glissent parmi les sociétaires. Ces brouilles décident Pierre de Rivaz à quitter Pontpéan et à revenir à Paris où sa femme est malade.

Un biographe de Pierre de Rivaz, probablement son neveu Charles-Emmanuel, décrit ce qui s'est passé par la suite¹³ :

« Son absence contribua vraisemblablement à accréditer l'opinion qu'on a eu assez généralement dans le public que l'invention de cette machine était due à M. Laurent resté seul dès lors à la tête de ces travaux. M. l'abbé Delisle lui en fait honneur en célébrant les talents qu'il avait déployés en Bretagne dans une ode qu'il lui a adressée et qui se trouve dans le recueil des œuvres de cet illustre poète ; mais il est très sûr que la machine était de l'invention de M. de Rivaz qui avait passé deux ans sur les lieux avant que M. Laurent y arriva et que ce dernier n'eut part qu'à l'exécution. C'est le devoir d'un historien d'assurer à chacun ce qui lui appartient et la réputation de M. Laurent est d'ailleurs assez brillante pour que sa mémoire n'ait pas besoin d'être parée d'une gloire qui lui serait étrangère. »

On le sait par la correspondance et par les témoins : « la pompe à feu de Rivaz » a fonctionné ; elle a réjoui son inventeur pendant quelque temps. On lui accorde ce bel éloge¹⁴ : « C'est une machine recommandable par sa simplicité et par sa construction et qu'on peut regarder comme le chef-d'œuvre des machines hydrauliques construites jusqu'à ce jour. » Mais faute de moyens techniques, elle est très imparfaite ; elle se détraque après quelques jours ou quelques semaines de fonctionnement.

Il reste néanmoins à l'inventeur valaisan, et c'est déjà beaucoup, le mérite d'avoir réussi une machine qui, au siècle suivant, opérera la relève des énergies anciennes : la force animale ou humaine, les roues à eau et le vent, les seules énergies disponibles au XVIII^e siècle.

En glyptique

Pierre de Rivaz a aussi obtenu passablement de succès et de louanges pour un outil à graver de son invention. Au moyen de cet instrument, il grave différents sujets. Une pierre de jade sur laquelle Pierre, avec la collaboration du sculpteur Vassé, représente le triomphe de Louis XV après la bataille de Fontenoy, reçoit les éloges du roi et de toute sa cour.

La presse de l'époque signale au public l'invention de Pierre de Rivaz¹⁵. Des articles à ce sujet paraissent entre autres dans « l'Année littéraire » et dans le « Nouvelliste économique ». « L'Encyclopédie » et le « Dictionnaire portatif du commerce » les reproduisent. Ayant déjà signalé plus haut cette description, je me contente de rapporter ici le début de l'article du Dictionnaire : « On annonce dans le „ Nouvelliste économique ” de 1758, tome 22, page 165, un procédé admirable qui abrègera des trois quarts le travail des gravures en pierre et qui nous mettra en état de faire dans ce genre des morceaux supérieurs à ceux des

¹³ Rz, cart. 42, fasc. 1, n^{os} 3 à 8 : Biographie de Pierre de Rivaz.

¹⁴ Rz, cart. 42, fasc. 1, n^o 1 : Biographie, p. 9.

¹⁵ Rz, cart. 42, fasc. 1, n^o 1 : Biographie, pp. 8 et 9. — Voir (*Vallesia* 1986), pp. 46-48.

Romains. C'est un outil avec lequel on peut copier dans la plus grande précision les plus beaux modèles, en rendre les ensembles les plus purs, les contours les plus délicats, avec tant de sûreté qu'on ne saurait entamer la pierre au delà des bornes prescrites ; enfin exécuter les ouvrages de la plus grande étendue, en creux, en bas-relief, en ronde-bosse sur les pierres les plus dures et sur les matières les plus capables de résister aux injures du temps. M. de Rivaz est l'inventeur de cet outil, dont il ne révèle point encore le mécanisme. »

Comme on vient de le voir, Pierre de Rivaz a voué un soin tout particulier à trois groupes de machines : les horloges et pendules, les pompes à feu ou machines hydrauliques et l'outil à graver. Les appareils fabriqués par de Rivaz ont retenu l'attention d'un certain public et même mérité les éloges de l'Académie des sciences et de la Cour de France.

Sans avoir consacré autant d'application ni obtenu autant de succès, Pierre a effectué de multiples autres recherches qui méritent une mention dans cette récapitulation de ses ouvrages.

Recherches diverses

On peut dire que tous les problèmes scientifiques de l'époque ont intéressé Pierre de Rivaz. On trouve dans ses papiers des mémoires ou de simples notes concernant la fabrication des objets les plus divers : télescopes, baromètres, microscopes, miroirs paraboliques, siphons, etc. Il donne aussi des méthodes particulières pour déceler les déviations du fil à plomb lors du passage des planètes¹⁶.

Vers la fin de sa vie, il fait un projet de fabrication du verre. Un traité, conclu le 11 août 1761 avec de Büren et Frisching, de Berne, nous apprend que Pierre a fait une découverte « permettant de polir plus promptement les glaces ». Mais le procédé n'est pas détaillé¹⁷.

A partir de son retour en Suisse et durant son séjour à Moutiers-en-Tarentaise, Pierre s'occupe beaucoup de l'exploitation des salines et des procédés de fabrication des sels¹⁸. Albert de Haller, directeur des salines de Roche, confie à Pierre le soin de faire un rapport sur les salines de Bex. A la suite du mémoire qui lui est remis, de Haller loue les talents de Pierre : « Monsieur de Rivaz, Valaisan habile et d'une vivacité peu commune, qui prouve évidemment combien peu le génie est dépendant du climat et du pays, a proposé un avis bien calculé, sage mais difficile. »

Pierre entreprend des ouvrages trop difficiles pour son époque. Le résultat n'est pas payant. Comme ceux de son fils Isaac, les travaux de Pierre de Rivaz démontrent que « l'histoire des techniques n'est pas faite que de réussites. Une curieuse constance l'a poussé à poursuivre de déboire en déboire des recherches en définitive décevantes »¹⁹.

¹⁶ Rz, cart. 42, fasc. 1 n° 1 : Biographie, p. 13. — *Ibidem*, n° 3, p. 14.

¹⁷ Rz, cart. 33, fasc. 21 : Traité avec de Büren et François-Rodolphe Frisching ; du 11 août 1761 ; orig.

¹⁸ (Vallesia 1986), pp. 79-98.

¹⁹ *L'inventeur Isaac de Rivaz*, préface de Maurice Daumas, p. 7.

Ses efforts n'ont pourtant pas été « ceux d'un visionnaire incapable d'évaluer les chances de succès ». Les machines qu'il imagine répondent à un besoin de l'époque. La navigation vers les pays d'outre-mer exige une mesure précise des longitudes, le dessèchement des mines, les industries naissantes et la traction des véhicules attendent la venue d'un moteur puissant et maniable.

Pierre s'est attaqué à des difficultés que seules les générations suivantes seront en état de surmonter.

Reconnu comme historien érudit

Pierre de Rivaz n'est pas seulement célèbre pour ses inventions de tous genres ; il a aussi obtenu une certaine notoriété comme historien et critique.

A ce sujet, je me contenterai de relever quelques appréciations formulées au sujet de ses ouvrages historiques.

Suivant l'ordre chronologique de ces travaux, voici d'abord des opinions concernant les « Eclaircissements sur le martyre de la Légion thébénne ».

Quelques auteurs louent cet ouvrage sans réticence.

On rencontre dans ce premier groupe les bénédictins de Saint-Maur, auteurs du nouveau *Gallia christiana*²⁰. Dans leur publication, il font remarquer qu'il est difficile de concilier la réalité du martyre avec les événements de l'histoire profane. Or Pierre de Rivaz a réussi à montrer cette concordance avec succès. Il prouve avec évidence qu'au début du IV^e siècle, soit en 302, les martyrs thébains furent massacrés par ordre de l'empereur Maximien.

Sayous, auteur d'une « Histoire de la littérature française à l'étranger », écrit que les *Eclaircissements* « sont un chef-d'œuvre de discussion, de critique historique et chronologique »²¹.

Haller, dans la « Bibliothèque helvétique », abonde dans le même sens : « Les preuves que de Rivaz produit de siècle en siècle jusqu'au IX^e, sont si fortes qu'on ne peut les rejeter sans mauvaise foi et montrent un homme qui a une expérience profonde de l'histoire. »

D'autres auteurs ont de cet ouvrage de Pierre de Rivaz une opinion plus nuancée. Ils relèvent les qualités, mais ils lui trouvent aussi des imperfections.

Ainsi l'abbé Jean Gremaud écrit : « C'est un ouvrage rempli d'érudition et de critique... cependant, dans son désir de tout élucider, de Rivaz trouve quelquefois dans les textes plus qu'ils ne contiennent réellement et transforme trop facilement les vraisemblances en réalité. »

Virgile Rossel, dans son « Histoire littéraire de la Suisse romande », reproche à Pierre de Rivaz des « abus de polémique ». Ses adversaires « manquent de bonne foi », n'ont jamais ouvert « leurs auteurs », ne se servent que d'arguments « faibles et déplacés ». Mais des qualités masquent ses défauts :

²⁰ *Gallia christiana*, t. XII, Paris, 1770 ; pp. 764 et 787.

²¹ Les citations de SAYOUS, HALLER, GREMAUD et ROSSEL sont tirées de BERTRAND : *Le Valais. Etude sur son développement intellectuel à travers les âges* ; Sion, 1909, pp. 98-99.

« Son style ferme et souple s'adapte parfaitement au sujet et rehausse l'incontestable intérêt du livre. »

M. Besson semble reprocher à Pierre de Rivaz de trop considérer les écrivains d'autrefois comme infaillibles et omniscients. Il conteste entre autres l'opinion de Pierre de Rivaz sur l'application de la *Regula Tarnatensis* à Agaune, ou encore, sur la catastrophe du Tauredunum²².

Comme le remarque J.-B. Bertrand, « on reconnaît généralement que ce livre, prodige d'érudition, abonde en détails du plus haut intérêt sur les premiers temps du christianisme en Suisse ».

Relativement à l'ouvrage sur l'« origine de la maison de Savoie », mentionnons tout d'abord l'opinion de Beat-Fidel Zur Lauben, auteur du texte des *Tableaux topographiques de la Suisse*.

Dans une lettre à Isaac de Rivaz, il déclare que lui-même est intervenu pour faire reconnaître par la cour de Turin « la découverte d'un système aussi glorieux que celui que feu Monsieur votre père avait faite »²³, à savoir que « Gérard, comte d'Eguisheim en Alsace et en Bourgogne, frère du pape Léon IX, a été père d'Humbert comte de Maurienne, de qui descend la royale Maison de Savoye ».

Haller dresse aussi des louanges pour la publication de l'« Histoire de la Royale Maison de Savoye » avec des recherches et un système nouveau sur son origine. « C'est un livre extrêmement important, plein de documents inédits et de découvertes nouvelles, tirés des archives et cartulaires des couvents du Dauphiné, de la Savoie et du Valais. Il prouve contre Guichenon que la maison de Savoie comme celle de Lorraine, d'Habsbourg et de Baden, descend des ducs d'Eguisheim en Alsace. L'ouvrage répand beaucoup de lumière sur les Rois de Bourgogne, sur les comtes de Lyon, Genève, Vienne, Bourgogne, Mâcon, Neuchâtel, etc. »²⁴

On a dit plus haut pourquoi la cour de Turin n'a pas accepté ce système ingénieux proposé par Pierre de Rivaz.

Le troisième ouvrage historique de Pierre de Rivaz, *La Diplomatie du royaume de Bourgogne*, n'est guère connu que des spécialistes de l'histoire du moyen âge. Ulysse Chevalier, Jean Gremaud et plus récemment les auteurs de *Monumenta Germaniae historica* la mentionnent.

L'auteur de la préface pour l'édition des recherches sur l'origine de la maison de Savoie, probablement l'abbé Anne-Joseph de Rivaz, décrit l'intérêt de la *Diplomatie*²⁵ :

« La critique épurée de ce siècle ne s'en rapporte plus pour constater les faits que des autorités contemporaines ou voisines des temps dont ils parlent. L'histoire du moyen âge qui n'a été écrite que par un bien petit nombre de chroniqueurs tous plus courts les uns que les autres serait encore de la plus grande obscurité sans le secours des chartes et des diplômes qui y ont suppléé en partie ; aussi le public éclairé a-t-il fait le plus grand accueil aux Diplomatiques publiées successivement par Aubert le Mire, Dom Mabillon, d'Achéry,

²² M. BESSON, *Monasterium Acaunense*, Fribourg, 1913, pp. 88, 114 et *passim*.

²³ Rz 198, n° 3 ; Zur Lauben à Isaac de Rivaz, à Sion ; de Zoug, 18 janvier 1779 ; orig.

²⁴ Cité dans BERTRAND, p. 99.

²⁵ Rz 96 : *Origine de la Maison de Savoie*, p. VI.

Martène, Vaissette, Bouquet, Muratori et autres savants qui ont rendu par là des services essentiels à l'histoire du moyen âge. Nous osons espérer que le public recueillera le même fruit de celle que nous lui offrons. Elle forme une collection des chartes du royaume de Bourgogne et contient des actes des VII-VIII-IX-X-XI-XII-XIII et XIV^e siècles. Plusieurs servent de preuves à la dissertation sur l'origine de la Maison de Savoie; les autres servent à éclaircir l'histoire des comtes de Genève, de Mâcon, de Grenoble, de Vienne, d'Albon, d'Aoste, du Chablais, des Equestres, de Vaud, des ducs de la Bourgogne alémanique, des rois de Bourgogne et d'Arles, des évêchés et abbayes compris dans l'étendue de ce royaume. Elles sont accompagnées pour la plupart de notes historiques topographiques et critiques dans lesquelles l'auteur n'a rien épargné pour examiner l'authenticité de chaque pièce.»

Par l'analyse de ses ouvrages historiques, on voit que Pierre de Rivaz a entrepris de passer au crible d'une critique qui se veut impartiale des événements relatifs à l'histoire du moyen âge de notre pays et des régions voisines. Il est bien notoire que ce passé lointain recèle encore de nombreuses obscurités.

Sans être publiés, de son vivant, ses travaux ont obtenu une certaine audience. Preuve en soit une lettre que le député Charles Glutz adresse à Pierre à la suite de son entrevue avec les délégués du Chapitre de Soleure: « Vous avez beau prétexter un rendez-vous de M. Haller. Votre départ de Soleure était trop précipité et il ne nous reste que le temps de vous regretter... parti trop tôt pour son Excellence qui n'a pas eu le loisir de vous entretenir; trop tôt pour mes amis qui auraient été enchantés de faire votre connaissance, trop tôt pour moi, qui ne laisserai jamais de vous entendre. Vous êtes une bibliothèque vivante, et si j'avais le bonheur de vivre avec vous, je ne désespérerais point de devenir savant un jour. Voyez un peu la belle opération que vous avez faite avec votre départ!...

» Ambassadeur et chanoines ne parlaient que de vous et de vos machines, surtout de l'histoire de la Sainte Légion. »²⁶

Il serait téméraire de ma part de vouloir porter un jugement définitif sur la valeur de l'œuvre historique de Pierre de Rivaz. Bien des sujets qu'il a abordés sont encore remplis d'incertitudes.

Aux chercheurs qui se pencheront sur ces problèmes, les travaux de Pierre de Rivaz seront certainement de quelque utilité.

Les entreprises

Tout débute très bien pour Pierre de Rivaz dans ses occupations professionnelles. Il a une situation fort enviable. Jeune notaire, ayant à peine dépassé la vingtaine, il succède à son père comme châtelain de Saint-Gingolph. Sa qualité de « franc-patriote » lui permet d'entrevoir la possibilité de se hisser aux plus

²⁶ Rz, cart. 31, fasc. 14, n° 12: Glutz à Pierre; de Soleure, 13 mai 1761; orig. — L'ambassadeur est probablement Louis-Gaspard Fabry. Il est cité comme commissaire du roi de France en Suisse de juin 1748 à août 1761.

hautes charges du pays. C'est du moins la carrière rêvée par son père Etienne, pour son fils aîné.

Pendant quelque dix ans, Pierre remplit sa charge de châtelain à la satisfaction générale et il pratique le notariat, principalement dans les mandements de Monthey et de Saint-Maurice, où il se fait recevoir bourgeois de la cité.

Passionné de mécanique, Pierre, pendant ses moments de loisir, effectue des recherches, principalement dans le domaine de l'horlogerie. En 1740, Daniel Bernoulli, savant bâlois universellement réputé, lui délivre un certificat des plus louangeurs pour une horloge qui se remonte d'elle-même.

Encouragé par l'attestation de Bernoulli, Pierre se laisse de plus en plus influencer par «le démon des découvertes». Il projette d'obtenir des primes offertes par les gouvernements de Londres et de Paris à quiconque fabriquera une horloge suffisamment juste pour mesurer les longitudes en mer. Mais voilà, pour continuer ses recherches et faire valoir ses inventions, Pierre a besoin de ressources. A cet effet, en 1742, il prend une décision qui l'engage dans une vie parsemée d'aventures.

Si on ne peut parler d'échecs, on doit reconnaître que les non-réussites se multiplient. La première entreprise est déterminante pour son avenir.

Persuadé de faire une bonne opération, en octobre 1742, Pierre devient copropriétaire et directeur des mines de fer de Binn. Cette acquisition amène le désistement de sa magistrature et l'installation de sa famille à Brigue. Le voilà devenu directeur d'entreprise.

Hélas ! Bientôt ses supputations sur les bénéfices des mines s'avèrent trop optimistes. Avant que les mines rapportent le moindre sou, il doit acheter les bois nécessaires à la fabrication du fer, embaucher des ouvriers mineurs, des bûcherons, des charbonniers, construire des baraquements, acquérir des chevaux et mulets pour les transports, etc. Bien malgré lui, Pierre doit recourir à des emprunts.

Au bout de deux ans, alors que la fabrique fonctionne normalement, les bénéfices sur la vente du fer ne suffisent pas à payer les intérêts des emprunts. Les dettes contractées pour la mise en exploitation des mines de Binn vont désormais gêner Pierre dans toutes ses activités.

Déjoué dans ses projets de directeur d'entreprise, Pierre décide de se rendre à Paris pour faire valoir ses inventions. Après avoir payé ses dettes, il compte revenir à Brigue pour continuer l'exploitation des mines. Sa démarche réussit partiellement, mais pas de la manière escomptée. Il acquiert la renommée d'inventeur, mais il retire peu de bénéfice matériel. Ses horloges lui valent les éloges les plus flatteurs de l'Académie des sciences. Pourtant les événements ne se déroulent pas comme prévus. Il escomptait obtenir du numéraire pour rembourser ses créanciers. On lui accorde d'établir une fabrique d'horlogerie à Paris, avec brevet protégeant son invention. Le Corps des horlogers de Paris n'admettant pas la concurrence se charge ensuite de ruiner la société d'horlogerie constituée par de Rivaz.

Pendant qu'il attend le privilège relatif à l'horlogerie, Pierre travaille à la mise au point d'une «pompe à feu» ou machine à vapeur de son invention ainsi que d'un outil à graver.

Ses inventions, reconnues comme nouvelles et très utiles, ne lui seront finalement presque d'aucun profit.

La pompe à feu installée à Pontpéan et ensuite à Roche-la-Molière comporte des défauts par manque de moyens techniques imputable aux connaissances de l'époque; elle ne remplit ainsi que partiellement le but qui est le dessèchement des mines inondées par les eaux d'infiltration.

Avec son outil à graver, de Rivaz représente sur une pierre de jade le triomphe de Louis XV après la bataille de Fontenoy et il effectue quelques autres gravures. Il ne parvient pas à installer l'atelier de gravure projeté. Finalement il ne retire que peu de profit de son invention.

De retour en Suisse, en 1760, Pierre s'acquitte avec succès de quelques travaux confiés par l'Etat du Valais. Il construit aussi, sans l'achever, le « canal de Rivaz » destiné au dessèchement de la plaine entre Riddes et Saxon.

Pendant les neuf dernières années de sa vie, Pierre s'acharne en vain à mettre en état et à faire rapporter les salines de Moutiers-en-Tarentaise. On doit reconnaître que Pierre de Rivaz n'a pas été heureux dans ses entreprises. C'est ce que faisait remarquer son fils Emmanuel au moment où Pierre prenait son engagement pour les salines²⁷. Il regrettait la démarche de son père. Il pense que son père est suffisamment intelligent et qualifié pour réussir dans cette entreprise. Pourtant un mauvais destin s'acharne contre lui. Et ce n'est pas à son âge que le sort le favorisera. Les échecs de Pierre de Rivaz sont souvent mis sur le compte de l'inconstance de son caractère. Lorsqu'on étudie son histoire, on constate que d'autres facteurs ont également desservi sa destinée.

Sa déception à la suite de la déconvenue dans l'exploitation de la mine de Binn, comme son conflit avec le Corps des horlogers de Paris, l'ont rendu craintif; ils ont joué un rôle dans son comportement comme directeur d'entreprises. Il a toujours en arrière-pensée le souci de rembourser ses créanciers et celui d'entretenir honorablement sa famille.

Cette situation le pousse à chercher continuellement de nouveaux moyens plus lucratifs.

L'homme, sa famille et ses amis

La personnalité de Pierre de Rivaz apparaît dans ses activités de chercheur, d'industriel et d'historien; elle se manifeste plus nettement encore dans ses préoccupations familiales et dans ses relations amicales avec les personnes qui vivent dans son entourage.

Au XVIII^e siècle, rares sont les personnes qui ont la possibilité de faire des études. Pierre de Rivaz, fils de notaire et du châtelain du lieu, est privilégié à ce point de vue. Son père lui fait donner une instruction conforme à ses capacités intellectuelles et à sa situation familiale.

Dès le début de sa carrière, Pierre est très actif. La pratique du notariat, la charge de châtelain et, en plus, ses recherches en mécanique et en histoire,

²⁷ Rz, cart. 21, fasc. 37, n° 6: Emmanuel à Marguerite, à Saint-Gingolph; de Toul, 30 décembre 1764; orig.

l'accaparent presque jour et nuit. Pendant des années, il remet à plus tard la fondation d'un foyer. Enfin, à l'âge de trente ans, il épouse Anne-Marie-Barbe Du Fay, fille d'Antoine, seigneur de Tanay, ancien banneret de Monthey.

Par ce mariage, deux familles influentes du Bas-Valais contractent des liens nouveaux. Normalement cette alliance aurait dû avoir pour effet d'attacher plus fortement encore Pierre à des activités bas-valaisannes, les protections lui étant assurées dans cette région.

Bientôt, la décision de Pierre de s'adonner à des recherches oriente sa vie et celle de sa famille sur des chemins inattendus. La famille suit Pierre à Brigue, puis à Paris. Six enfants, deux filles et quatre garçons, viennent réjouir le foyer. Alors qu'elle est dans la capitale française, des personnages illustres fréquentent la famille de Rivaz ; plusieurs d'entre eux manifestent une profonde amitié à l'égard des parents et des enfants. Pierre est alors considéré dans tout Paris. Mais les éloges qu'il reçoit de l'Académie des sciences, des savants, des diplomates, des hommes de lettres et de la Cour même ne contribuent guère au bien-être des siens.

Pour entretenir sa famille, Pierre doit se faire entrepreneur. Pendant ce temps, coup sur coup, la famille est endeuillée. Les décès de Marianne, l'aînée des enfants, puis de la mère, consternent le foyer de Pierre de Rivaz. Après être restés quelque temps à Paris, aux bons soins de Jeanne Poppon, la fidèle domestique de la famille, les enfants sont dispersés. Ils reviennent ensuite chez leurs parents du Valais. Puis ils s'adonneront à leurs activités personnelles. Pierre-Emmanuel deviendra général en France. Louis deviendra professeur de mathématiques à l'École des Nobles de Cadix. Anne-Joseph, d'abord en France, vicaire général honoraire de Dijon, revenu en Valais, sera nommé chanoine de la cathédrale de Sion ; il a hérité de son père le goût pour l'histoire et a été qualifié de « père de l'histoire valaisanne ». Isaac le cadet de la famille a hérité du père la passion de la recherche ; il a inventé le moteur à explosion et il a rempli de hautes fonctions politiques, en particulier celles de conseiller d'Etat et de député à la Diète fédérale. Quant à Marguerite, elle demeure chez sa tante Marie-Julienne de Rivaz, à Saint-Gingolph, jusqu'à sa mort.

Après la mort de sa femme, Pierre de Rivaz continue sa vie itinérante. Nous le trouvons principalement à Pontpéan, à Roche-la-Molière, à Berne, à Monthey et finalement à Moutiers-en-Tarentaise où il meurt le 6 août 1772.

Dans ses nombreux déplacements, Pierre n'abandonne jamais ses recherches, en particulier celles de l'horlogerie. Il persévère aussi dans ses travaux historiques qui occupent ses loisirs et une partie de ses nuits.

Une chose encore frappe dans la vie de Pierre de Rivaz. C'est l'attachement à sa personne qu'il suscite, partout, dans ses différents lieux de séjour, chez ceux qui le côtoient : amis, associés, collaborateurs divers.

Alors qu'il est jeune notaire, il noue une solide amitié avec la famille de Saint-Sixt à Evian. On trouve dans ses papiers une correspondance abondante avec les parents et avec la fille Marie. Les lettres décrivent des services rendus mutuellement et les liens amicaux qu'ils entretiennent entre eux.

Il serait trop long de décrire ici les nombreux liens d'amitié noués par Pierre de Rivaz dans ces différents lieux de séjour. Qu'il me suffise d'évoquer le souvenir de quatre personnes qui se sont particulièrement dévouées pour lui et pour sa famille.

Tout d'abord, il faut rappeler l'attachement d'un fidèle collaborateur dans ses recherches. Lorsqu'en 1737 Pierre décide de passer à l'exécution de ses découvertes en horlogerie, il fait appel pour ce travail à Michel Frossard de Saugy, de Brenles près de Moudon. Depuis lors, Frossard est continuellement au service de Pierre. Il vient à Saint-Maurice pour construire l'horloge destinée à être soumise à l'examen de Bernoulli. Il accompagne Pierre à Bâle.

Après l'obtention de l'attestation du savant bâlois, Frossard installe à Moudon la fabrique d'horloges pour la Société formée par de Rivaz. Puis, pour obtenir plus facilement les instructions de Pierre, il le suit dans ses déplacements. La fabrique s'installe ainsi à Brigue, puis à Paris, à Pontpéan et à Moutiers-en-Tarentaise. Frossard n'est pas seulement un horloger au service de Pierre, il est reçu dans la famille. Avec elle, il se réjouit des succès de Pierre et s'attriste de sa mauvaise fortune.

Parmi les personnes très attachées à Pierre et à sa famille, nous trouvons aussi Joseph Cuydard, ancien colonel au service de Pologne. A Paris, il fonctionne comme instituteur des enfants de Pierre. On le considère comme un membre de la famille. Après leur retour en Valais, Cuydard rejoint les enfants de Pierre chez Marie-Julienne de Rivaz à Saint-Gingolph. Les enfants le reconnaissent comme « un bon ami auquel ils ont bien des obligations ». Anne-Joseph dans une lettre à Marguerite décrit ainsi son caractère²⁸ : « Cuydard faisait consister son bon cœur, non pas à bien faire les honneurs, mais à être constamment bon, affable, engageant, poli, vif si l'on veut, mais jamais obstiné à haïr ou à mortifier quiconque a pu vous manquer par mégarde. » Cuydard est tellement ami de la famille que celle-ci le fait nommer châtelain de Saint-Gingolph en 1772. Anne-Joseph le remercie « de la complaisance qu'il nous a témoignée en acceptant la judicature de Saint-Gingolph »²⁹.

Claude Poppon et sa femme Jeanne, née Jacquier, figurent aussi parmi les personnes particulièrement dévouées à la famille de Rivaz. De Saint-Gingolph, ils suivent Pierre à Paris. Claude est à son service dans les entreprises tandis que Jeanne est occupée aux travaux de ménage. Après la mort de la mère, elle fait preuve d'un dévouement exemplaire à l'égard des enfants.

Nombre d'autres personnes ont donné des témoignages d'estime et d'amitié à Pierre de Rivaz. On peut retrouver les marques de leur attachement dans les pages qui précèdent.

* * *

Au terme de cette étude, il me paraît possible de retracer en quelques phrases les grandes lignes de la vie de Pierre de Rivaz.

Doué d'une intelligence très vive et d'une mémoire prodigieuse, Pierre s'intéresse dès sa jeunesse à tous les problèmes de son temps. Il lit et étudie les auteurs anciens comme les modernes. Il demeure très attaché à la foi de ses parents, louant la foi solide de son père et de sa mère ainsi que celle de son épouse. Lui-même cherche la lumière dans la lecture de l'Écriture sainte et de la vie des saints.

²⁸ Rz, cart. 21, fasc. 25, n° 8 : Anne-Joseph à Marguerite ; de Thonon, 14 mars 1772 ; orig.

²⁹ *Ibidem*, n° 12 : Anne-Joseph à Marguerite ; de Thonon, 7 juillet 1772 ; orig.

Ses découvertes retiennent l'attention de l'Académie et des autres savants. Ses travaux historiques sont remarquables et loués par les auteurs profanes et religieux. Il a une santé délicate. Bien souvent il doit se ménager.

Les dettes contractées dans son entreprise des mines de Binn et les épreuves familiales le marquent profondément. Leur influence ainsi qu'une certaine inconstance de caractère l'empêchent de mener à terme ses travaux. Une imagination féconde lui fait concevoir sans cesse de nouveaux projets et le désir de les exécuter lui fait abandonner trop légèrement ceux qu'il a commencés. C'est pourquoi il disperse ses forces dans de multiples entreprises.

Néanmoins, on doit le reconnaître, c'est par manque de moyens techniques qu'il ne réussit pas toutes ses machines. Selon le destin des pionniers, ses idées seront reprises et menées à terme par des techniciens mieux servis par les circonstances et par le matériel à leur disposition.

ANNEXE I

Les chartes de la Diplomatie

Tome premier, Rz 29

1. —	542	Fondation du monastère Saint-André-le-Bas de Vienne	p. 25
2. —	780	Bulle d'Adrien I ^{er} en faveur du monastère d'Agaune	27
3. —	814	Plaid tenu au château de Tournon, près de Vienne, par Ostoricus comte, commis et député par Louis le Pieux	33
4. —	814	Charte de l'empereur Louis le Débonnaire en faveur de l'Eglise de Lausanne	37
5. —	825	Bulle du pape Eugène [II] qui confirme la réforme de l'Abbaye d'Agaune faite par Louis le Pieux	41
6. —	836	Charte de l'empereur Louis le Pieux en faveur de Bernard archevê- que de Vienne	49
7. —	842	Echange fait entre Ingelboton et Archambaud, comte de Vienne . .	53
8. —	850	Diplôme de Lothaire I ^{er} en faveur de l'Eglise de Lyon	57
9. —	851	Diplôme de Lothaire I ^{er} en faveur de la même Eglise	61
10. —	853	Accord entre Agilmar, archevêque de Vienne, et Vigéric, comte de cette ville, en présence de plusieurs évêques et comtes	63
11. —	854	Confirmation des privilèges de l'Abbaye de Saint-Gall, accordée par Louis I ^{er} , roi de Germanie	67
12. —	856	Charte de Charles, roi de Provence, fils de l'empereur Lothaire, en faveur de l'Eglise de Vienne	75
13. —	857	Epître de Benoît III aux évêques du royaume de Charles le Chauve	77
14. —	864	Donation faite par Vigo, fils de Rostaing, à l'église des Apôtres de Romans, de plusieurs manses dans le comté de Vienne	83
15. —	877	Confirmation des privilèges de l'Abbaye de Saint-Gall par Charles le Gros, roi d'Allemagne	87
16. —	879	Donation faite à l'Abbaye de Tournus par Boson, roi de Provence . .	91
17. —	880	Restitution faite par le roi Boson à l'Eglise de Vienne, de l'Abbaye de Saint-André-le-Bas	93
18. —	882	Albergement fait par le comte Rodolphe, abbé de Saint-Maurice, à l'impératrice Ingelberge	97
19. —	884	Confirmation accordée par Charles le Gros au monastère de Grand- val des donations faites à cette maison par l'empereur Lothaire	101
20. —	888	Diplôme de Rodolphe I ^{er} , roi de Bourgogne, en faveur de l'Abbaye d'Agaune	107
21. —	888	Donation de l'Abbaye de Romainmôtier, dans le comté de Vaud, faite par Rodolphe I ^{er} à sa sœur Adélaïde	111
22. —	889	Jugement rendu en faveur du monastère de Gigny contre le comte Bernard, surnommé Plante Velue	115
23. —	890	Plaid tenu par Raculphe, comte de Mâcon	119
24. —	894	Donation faite au monastère de Nantua en Bugey par Aurélien, archevêque de Lyon	123
25. —	894	Diplôme de Louis, fils de Boson, roi de Provence en faveur d'Isaac, évêque de Grenoble	127
26. —	895	Charte par laquelle Rodolphe I ^{er} , roi de Bourgogne, donne au peuple de Lausanne la liberté d'élire son évêque	131

27. — 900	Charte par laquelle le roi Louis accorde trente manses dans le comté de Mâcon à un particulier nommé Aimon, à la prière du comte Hugues, fils du comte Richard	135
28. — 902	Charte de l'empereur Louis par laquelle il donne deux terres dans le Viennois au vicomte Berlion, à la prière de Raimfroy, archevêque de Vienne, et du comte Hugues son parent	139
29. — 903	Confirmation accordée par l'empereur Louis des concessions faites au comte Adalelme par le roi Boson, son père, et par Charles, roi de Provence	143
30. — 907	Vente faite par Azon à Etienne, approuvée par Leutald, comte de Mâcon	147
31. — 908	Jugement rendu par Rodolphe I ^{er} , roi de Bourgogne, en faveur de Boson, évêque de Lausanne	151
32. — 913	Donation faite par Vigo, comte de Vienne, à Alexandre, archevêque de la même ville	155
33. — 913	Rétablissement du monastère de Romans, fait par Alexandre, archevêque de Vienne	159
34. — 913	Déclaration des droits de péage, appartenant à l'évêché d'Aoste, qu'Adalbert, comte d'Aoste, avait voulu contester	163
35. — 918	Donation faite par Ricfredus, au monastère de Romans, sous l'abbé Fortunius, du consentement du duc Hugues	167
36. — 919	Amodiation faite par Otdon, évêque de Grenoble	171
37. — 922	Donation faite par Bernon, évêque de Mâcon, au comte Albéric et à ses fils Léotald et Humbert	214
38. — 923	Donation de l'évêque et comte Anselme aux deux chapitres de la cité d'Aoste	175
39. — 924	Charte par laquelle l'empereur Louis accorde à un particulier nommé Bonus quelques terres dans le comté de Lyon	185
40. — 924	Inféodation faite par Arnoux, abbé de Savigny, et ses chanoines, à Audefridus et Ricborge, sa femme, de quelques terres dans le Lyonnais	190
41. — 926	Plaid tenu par Hugues, comte du palais, par Anselme, comte des Equestres, et par Turimbert, comte de Genevois	194
42. — 926	Donation faite par Teutberg, avec l'approbation de Siebod, comte de Vienne, son frère, à Sobon, prévôt de l'église de Vienne	200
43. — 926	Echange entre Guillaume, marquis d'Auvergne et comte de Mâcon, et Guitfred et Adalgarde, sa femme	202
44. — 926	Donation faite par Gerbald au monastère de Cluny	206
45. —	Concerné une donation faite par le chevalier Bernard de Glana au monastère de Cluny = n° 92, tome 2 (Rz 34), p. 422 (en l'année 1085).	
46. — 927	Donation faite par l'empereur Louis à Sobon, archevêque, et à l'église de Vienne, de la terre de Cérésin, à la prière du comte Charles, fils de ce prince	212
47. — 928	Charte d'Hugues, roi d'Italie, en faveur de l'église de Saint-Pierre de Romans	220
48. — 932	Donation d'Albitius, comte de Vares, et d'Oda, sa femme, en faveur du monastère de Nantua	224
49. — 935	Donation de Léotald, comte de Mâcon, faite à l'Abbaye de Cluny	228
50. — 935	Fondation du prieuré de Satigny, faite par Edelgarde, veuve d'Airbert, comte des Equestres	232
51. — 937	Donation faite par les rois Hugues et Lothaire au comte Hugues, leur neveu, de la terre d'Elevo avec 700 manses	236
52. — 937	Donation faite par le comte Boson à l'abbé Udalbert d'une église et de cinq manses dans le comté de Vienne	240

53. — 940	Charte du comte Gaufred et de sa femme Eve en faveur du monastère de Cluny	242
54. — 941	Jugement rendu par le marquis Hugues en faveur des moines de Cluny portant condamnation d'Adémar, vicomte de Lyon	286
55. — 941	Inféodation du château de Bracon et de ses dépendances faite au comte Albéric par les chanoines de l'Abbaye de Saint-Maurice	248
56. — 942	Donation faite par le comte Hugues à l'Abbaye de Cluny	256
57. — 942	Donation faite par Ratburne, vicomte de Vienne, et Vualda, sa femme, au monastère de Cluny	252
58. — 943	Déclaration de Sichearius, par laquelle il se rend serf de l'Abbaye de Cluny	260
59. — 943	Donation faite par Leutald, comte de Mâcon, et Berthe, sa femme, au monastère de Cluny	264
60. — 943	Jugement rendu par Conrad le Pacifique, roi de Bourgogne, en faveur de l'Abbaye de Cluny	268
61. — 943	Donation du roi Conrad le Pacifique au monastère de Cluny	272
62. — 943	Donation faite par le roi Conrad à l'Abbaye de Cluny, du village de Cuciacum dans le Lyonnais	276
63. — 943	Charte par laquelle le roi Conrad donne à son chapelain Hermereus la chapelle de Saint-Genis au territoire de Vienne, à la prière du comte Charles, son cousin	280
64. — 943	Donation faite par le comte Hugues à l'Abbaye de Cluny	284
65. — 945	Donation faite par les rois Hugues et Lothaire à l'Eglise de Vienne	290
66. — 946	Echange de quelques serfs fait entre Aymar, abbé de Cluny, et Beranger	294
67. — 949	Donation faite par Burchard, archevêque de Lyon, à l'Abbaye de Cluny	298
68. — 949	Confirmation des privilèges de l'Abbaye de Savigny faite par Burchard, archevêque de Lyon	302
68 bis. — 950 env.	Donation faite par l'évêque Rostaing de trois manses à l'église de Romans	306
69. — 950	Charte par laquelle Charles Constantin, comte de Vienne, donne à Rotbold, son esclave, la liberté de vendre ses biens au chanoine Verner	310
70. — 950	Charte de Burchard, archevêque de Lyon, en faveur de l'Abbaye de Saint-Philibert de Tournus	312
71. — 951	Donation faite par Charles, comte de Vienne, à l'Abbaye de Cluny	318
72. — 955	Donation faite à l'Abbaye de Cluny par Léotald, comte de Bourgogne et de Mâcon	322
73. — 956	Donation faite par le prêtre Ottram au comte Gillin et à son fils Ainerius de la terre de Satigny, et après leur mort, à l'église de Romans	326
74. — 959	Donation faite par Léotald, comte de Mâcon, et Humbert, son petit-fils, à l'Abbaye de Cluny	330
75. — 959	Donation faite par Léotald, comte de Mâcon, au chapitre de Saint-Vincent de Mâcon	334
76. — 959	Charte de l'empereur Otton I ^{er} par laquelle il donne au duc Rodolphe les terres de Colmar et d'Hittenheim en Alsace, confisquées sur Gontran	338
77. — 960	Donation faite par le roi Lothaire au monastère de Cluny de l'église de Saint-Amand à Nantua	342
78. — 960	Confirmation accordée par le roi Lothaire d'une donation faite à l'Abbaye de Savigny	346
79. — 961	Donation faite au monastère de Cluny par le roi Conrad et la reine Adélanie	350

80. — 961	Donation faite par le roi Conrad au prêtre Gerold de la terre de Saint-Gervais	356
81. — 961	Donation faite à l'Abbaye de Cluny par Burchard, archevêque de Lyon	360
82. — 962	Fondation du monastère de Payerne faite par Berthe, reine de Bourgogne, le roi Conrad, le duc Rodolphe et l'archevêque Burchard, ses fils	364
83. — 962	Donation de Conrad, roi de Bourgogne, au monastère de Payerne . .	370
84. — 963	Vente faite à Amblard, archevêque de Lyon, par Ponce et ses fils . .	374
85. — 965	Donation faite à l'Abbaye de Cluny par Eymmo et sa femme, de l'église de Saint-Priest	376
86. — 969	Donation faite au monastère de Cluny par Ailmodis, en présence de Gérard, comte de Lyon	378
87. — 971	Donation du comte Albéric en faveur de l'église de Saint-Philibert dans le comté de Mâcon	382
88. — 972	Donation faite par le marquis Ortbert, comte du palais, au monastère de Cluny, de plusieurs terres en Italie sur le fleuve du Pô	390
89. — 974	Confirmation accordée par l'empereur Otton II, en faveur de la donation des terres de Colmar, Hittenheim et Badelesbach en Alsace, faite par ses prédécesseurs à l'Abbaye de Payerne	394
90. — 974	Déclaration de Conrad, roi de Bourgogne, en forme de sauvegarde et confirmation des privilèges de l'Abbaye de Savigny	398
91. — 976	Dotaton du prieuré de Medon dans le Viennois, faite par le prêtre Amalfredus	402
92. — 976	Donation faite par Ratburne, vicomte de Vienne, à l'Eglise de Vienne	406
93. — 976	Donation faite par Ratburne, vicomte de Vienne, à l'Abbaye de Cluny	408
94. — 979	Notice d'une charte par laquelle Burchard, archevêque de Lyon, ordonne de rendre à l'Abbaye de Savigny les biens qui lui avaient été enlevés	414
95. — 980	Excommunication lancée contre Aikardus par les évêques de Valence, de Vienne, de Lyon, de Grenoble, de Genève et du Puy	410
96. — 983	Inféodation faite par Thibaut, archevêque de Vienne, de quelques terres de ce chapitre, à Humbert et à son fils Odon	418
97. — 983	Confirmation accordée par l'empereur Otton II, à l'abbé Mayeul, de la donation des terres de Colmar et d'Hittenheim, faite aux moines du monastère de la Sainte Vierge Marie de Payerne, à la demande et intervention de sa mère Adélaïde et de Théophanie, son épouse	422
98. — 983	Echange entre les chanoines de Saint-Maurice et le chevalier Richard, fait sous l'autorité du roi Conrad	426
99. — 984	Donation faite à l'Abbaye de Cluny par Uldric et sa femme Aremburgis	430
100. — 985	Inféodation d'un manse situé à Nendaz, dans le comté du Valais, faite par le roi Conrad	434
101. — 986	Confirmation accordée par l'empereur Otton III à l'Abbaye de Payerne des donations faites par ses prédécesseurs, selon les vœux et demandes de son aïeule Adélaïde et de sa mère Théophanie	438
102. — v. 988	Donation faite par Artald, comte de Lyon, à l'Abbaye de Savigny, de quelques terres dans le Lyonnais	442
103. — v. 990	Donation faite à l'Abbaye de Cluny par Vuillelme ou Guillaume, comte ou marquis de Provence et gouverneur du royaume de Bourgogne	446
104. — 992	Donation faite par Conrad, roi de Bourgogne, et Mathilde, son épouse, au monastère de Saint-André-le-Bas	450

105. — 994	Donation faite par Rodolphe III à l'Abbaye de Saint-Maurice . . .	456
106. — v. 994	Investiture accordée par Humbert, évêque de Grenoble, au comte Manassès et à Hermengarde, sa femme, de plusieurs terres dans le Genevois	462
107. — 994	Confirmation des privilèges des chanoines de Romans accordée par Thibaut, archevêque de Vienne	466
108. — v. 995	Donation faite au monastère de Cluny par Humbert et par Adélaïde, sa sœur, femme du comte Boson et mère du comte Humbert	470
109. — 995	Donation faite à l'Eglise de Vienne par Guigues, comte d'Albon, et sa femme Fredeburge	474
110. — 995	Donation de la moitié du château de Vizille faite par Humbert, évêque de Grenoble, à l'Abbaye de Cluny	476
111. — 996	Diplôme de Rodolphe III, roi de Bourgogne, par lequel il donne le comté de Tarentaise à l'archevêque Amizo	482
112. — 997	Charte du roi Rodolphe III par laquelle il rend le village de Vibra (Vuibroye) à l'évêché de Lausanne	486
113. — 997	Charte de l'empereur Otton III en faveur de l'Abbaye de Payerne	490
113 bis. — 997	Echange fait entre Thibaut, archevêque de Vienne, et Humbert, évêque de Valence	508
114. — 998	Donation faite par le roi Rodolphe III au monastère de Cluny, de plusieurs terres dans les comtés de Lyon, Vienne et Forez	494
114 bis. — 998	Fondation de l'Abbaye de Bevaix dans le comté de Neuchâtel, faite par Rodolphe	498
115. — 999	Charte du roi Rodolphe en faveur des chanoines de Romans	504
116. — 999	Donation faite par Rodolphe III à Hugues, évêque de Sion, du comté du Valais	506

Tome II, Rz 34

1. — 1002	Inféodation faite par Burchard, archevêque de Lyon et abbé de Saint-Maurice, et aussi par son frère Anselme, évêque d'Aoste et prévôt de la dite Abbaye, dans les comtés de Valais et de Vaud	p. 1
2. — 1002	Echange et inféodation faite par l'archevêque Burchard, abbé de Saint-Maurice, dans le comté du Valais	5
3. — 1003	Inféodation faite par l'archevêque Burchard, abbé de Saint-Maurice, et par l'évêque Anselme, prévôt	9
4. — 1003	Confirmation par l'empereur Henri II des donations faites à l'Abbaye de Payerne	13
5. — 1004	Echange entre Burchard, archevêque de Lyon et abbé de Saint-Maurice, et Anselme, évêque d'Aoste	15
6. — 1005	Fondation de l'Abbaye de Saint-Victor de Genève par l'évêque Hugues	21
7. — 1006	Inféodation du village d'Octans faite par Rodolphe III au nom de l'Abbaye de Saint-Maurice	27
8. — 1006	Donation faite au monastère de Cluny par Rotbald, marquis de Provence	29
9. — 1009	Donation faite au monastère de Cluny par Tetberge, femme d'Artald, comte de Lyon	33
10. — 1009	Charte de Rodolphe III, roi de Bourgogne, par laquelle il rend à l'évêque de Lausanne une partie du village d'Évonant (Yvonand)	36
11. — v. 1010	Donation faite par le comte Gerald, fils d'Artald, comte de Lyon, à l'Abbaye de Savigny	38

12. — 1010	Donation faite par le roi Rodolphe à l'Abbaye de Romainmôtier au diocèse de Lausanne	40
13. — 1011	Donation faite par le roi Rodolphe III à la reine Hermengarde	48
14. — 1011	Donation faite par le roi Rodolphe à la reine Hermengarde	50
15. — 1011	Donation faite par le roi Rodolphe à l'Eglise de Vienne de la terre de Lusina y	56
16. — 1011	Donation du comté de Vaud, faite par Rodolphe III, à l'évêché de Lausanne	60
17. — 1012	Donation du prieuré de Saint-Laurent, faite par Humbert, évêque de Grenoble, au monastère de Saint-Chaffrey (Mônetier en Veley)	64
18. — 1012	Restitution et donation faites par Rodolphe III au monastère de Saint-André-le-Bas à Vienne	68
19. — 1013	Donation faite par le roi Rodolphe à l'Eglise de Vienne	72
20. — 1013	Donation de l'église de Saint-Véran, faite à l'Abbaye de Savigny par Evrard, évêque de Maurienne	76
21. — 1014	Donation faite par le roi Rodolphe à la reine Hermengarde de plusieurs terres dans le comté de Savoie	80
21 bis. — 1014	Donation faite par le roi Rodolphe à l'Eglise de Vienne	84
22. — 1015	Fondation du prieuré de Moirans faite par Humbert, évêque de Grenoble	88
23. — 1016	Seconde fondation du monastère de Talloires par Rodolphe III	94
24. — 1016	Donation faite par le roi Rodolphe à la reine Hermengarde, d'Aix, Lémenc et autres lieux dans le comté de Grenoble soit de Savoie	100
25. — 1016	Inféodation faite par l'archevêque Burchard et par Anselme, évêque d'Aoste	104
26. — 1018	Restitution faite par Rodolphe III, roi de Bourgogne, à l'Abbaye de Saint-Maurice, des terres dont ses prédécesseurs s'étaient emparés	110
27. — 1018	Donation faite par Girinus à l'Abbaye de Savigny, de l'église de Saint-Julien dans le Forez	116
28. — 1019	Inféodation d'un domaine de l'Abbaye de Saint-Maurice faite par le roi Rodolphe III à Amizo	120
29. — 1019	Inféodation faite par Anselme, évêque d'Aoste et prévôt de l'Abbaye de Saint-Maurice	124
30. — 1019	Donation d'Otton-Guillaume, comte de Bourgogne et de Mâcon, faite au monastère de Saint-Bénigne de Fructuaria	128
31. — 1019	Fondation du prieuré de Port faite par Otton-Guillaume et ses fils en faveur de l'Abbaye de Cluny	132
32. — 1020	Donation faite par Robert, comte de Genève, à l'Abbaye de Peillonex	138
33. — 1020	Lettre de sauvegarde accordée à l'Abbaye de Talloires par Gerold ou Berold, gouverneur du royaume d'Arles	148
34. — 1022	Inféodation faite par Lambert, évêque de Langres, au comte Humbert et à ses deux fils	168
35. — 1022	Donation faite au monastère Saint-André de Vienne par Burchard et par Aimon, son fils	172
36. — v. 1023	Donation faite à l'Abbaye de Savigny par Beliarde et ses deux fils de quelques terres dans le Forez	176
36 bis. — 1023	Donation faite par Alectrude à l'Abbaye de Savigny	178
37. — 1023	Donation faite par le roi Rodolphe à l'Eglise de Vienne du comté de ce nom et du château de Pupet	184
38. — 1024	Charte de l'empereur Conrad II en faveur de l'Abbaye de Payerne	188
39. — 1025	Donation faite à l'Abbaye de Savigny par Anselme, du consentement de sa mère Adélaïde et de son frère Gimfred, des terres qu'il avait aux comtés de Vaud, d'Aoste, du Valais et de Varasque	192

40. — 1026	Echange fait par Humbert et Burchard, le premier comte, le second évêque de la vallée d'Aoste, avec Freiro (Frecio)	196
41. — 1027	Charte de l'empereur Conrad II en faveur de l'Abbaye de Payerne	204
42. — 1027	Inféodation faite par Burchard, archevêque de Lyon et abbé de Saint-Maurice, et par Burchard, son neveu, évêque d'Aoste et prévôt de la dite Abbaye, d'une terre dans le comté des Equestres	208
43. — 1027	Inféodation du village de Suirarcemberg faite par l'archevêque Burchard	212
44. — 1028	Donation faite par le roi Rodolphe à l'Eglise de Vienne	216
45. — 1029	Charte du roi Rodolphe par laquelle il donne l'église de Saint-Blaise à l'Abbaye de Cluny	220
46. — 1036	Rétablissement du monastère de Grigny par Léger, archevêque de Vienne, en faveur du monastère de Saint-Victor de Marseille	224
47. — 1036	Fondation du prieuré de Coyse faite par Marie femme d'Hugues	228
48. — 1037	Charte par laquelle Léger, archevêque de Vienne, accorde à l'église de Romans le droit d'asile pour les criminels et confirme quelques autres de ses privilèges	232
49. — 1039	Donation faite par Ademar, comte de Valence, à l'Abbaye de Cluny (incomplète)	236
50. — 1038	Diplôme de l'empereur Conrad en faveur de l'évêché de Turin, auquel il unit les revenus de l'évêché de Maurienne	240
51. — 1038	Charte de l'empereur Conrad en faveur de Léger, archevêque de Vienne	244
52. — 1038	Donation faite par Guichard et Berlion, frères, et leurs neveux Artald et Etienne, au monastère de Saint-Philibert de Tournus de l'église de Saint-Ferreol dans le diocèse de Vienne	248
53. — 1039	Donation de la reine Hermengarde, veuve de Rodolphe III, en faveur du prieuré de Sillingy	252
54. — 1039	Fondation du prieuré de Sillingy faite par Sigibold et par Leto, son neveu	256
54 bis. — 1039	Donation faite par Leto pour la fondation du dit prieuré	256
55. — 1040	Donation faite par Humbert, comte d'Aoste et de Maurienne, aux chanoines de Saint-Jean et de Saint-Ours	260
56. — 1040	Donation d'Amédée, comte de Savoie, faite au monastère de Saint-Maurice de Maltacène (Bourget)	268
57. — v. 1036	Donation faite par Amédée, comte de Savoie, et par Adélaïde, sa femme, au prieuré du Bourget, relevant de Cluny	272
58. — 1041	Donation faite au monastère de la Novalaise par Aimon, fils de Hugues	274
59. — 1042	Donation faite par le comte Humbert et par ses fils Amédée et Odon au prieuré de Saint-Laurent de Grenoble à Saint-Chef	282
60. — 1043	Donation faite par Henri, marquis de Montferrat, et Adélaïde de Suse, son épouse, au monastère de Saint-Antonin, d'une église située dans le bourg de Sainte-Agathe dans la vallée de Suse	288
61. — 1044	Donation faite par le marquis Henri et par la comtesse Adélaïde, sa femme, à l'abbaye de Cavors (Ciburro)	292
62. — 1046	Inféodation faite par Aimon, évêque de Sion et prévôt de l'Abbaye de Saint-Maurice, et comte du Chablais	296
63. — 1046	Donation faite à l'Abbaye de Savigny par Gauzerannus de deux églises dans le Lyonnais	300
64. — 1049	Charte de l'empereur Henri par laquelle il donne à l'Abbaye de Cluny le monastère de Payerne, les terres d'Ettenheim et de Columbra (Colmar) en Alsace et plusieurs autres	304

65. — 1049	Permission accordée par Léger, archevêque de Vienne, aux chanoines de Romans, de bâtir deux nouveaux cloîtres	308
66. — 1049	Charte de Léger, archevêque de Vienne, en faveur de l'église de Romans	312
66 bis. — 1049	Bulle de Léon IX en faveur de l'Abbaye de Saint-Maurice	314
67. — 1049	Bulle de Léon IX en faveur de l'Abbaye de Saint-Arnoux de Metz	316
68. — 1050	Confirmation par l'évêque Artald à l'Abbaye de Montmajour des droits qu'Ismidon seigneur du Royannais lui avait accordés	324
69. — 1050	Bulle du pape Léon IX en faveur des chanoines de Romans	328
70. — 1051	Donation faite au chapitre de Moutiers-en-Tarentaise par Odon, marquis de Suse, fils d'Humbert, comte de Maurienne	332
71. — 1052	Bulle du pape Léon IX en faveur de l'Abbaye de Romans	340
72. — 1053	Election de Pierre, évêque du Puy	344
73. — 1054	Inféodation faite par Belmoïn, évêque d'Autun, au chevalier Humbert	348
74. — 1056	Restitution faite par Gautier, fils d'Hugues, à l'église de Romans, des biens qu'il détenait	352
75. — 1057	Donation faite au chapitre de Saint-Pierre-hors-les-murs de Vienne par la reine Hermengarde, veuve de Rodolphe III	356
76. — 1058	Fragment d'une bulle du pape Etienne IX en faveur du monastère de Cluny	360
77. — v. 1058	Donation faite par Humbert I ^{er} , comte de Maurienne, d'Aoste et de Chablais, aux chanoines de Saint-Jean-de-Maurienne	364
78. — 1060	Charte de Guiniman, archevêque d'Embrun, en faveur des chanoines de Romans	368
79. — 1061	Notice d'une donation faite à l'Abbaye d'Ainay par Conrad ou Cono, fils de Gerold, comte de Genevois et des Equestres	372
79 bis. — 1080	Donation d'Aïmon, comte de Genevois (mise à la suite de la précédente)	372
80. — 1065	Donation faite au monastère de Saint-André-le-Bas de Vienne, par Hugues et sa femme	376
81. — 1067	Accord fait avec la comtesse Adélaïde, veuve du marquis Odon, et mère de Pierre, Amédée et Odon, avec Léger, archevêque de Vienne, touchant le droit de battre monnaie au coin de Vienne	380
82. — 1072	Donation faite par Frédéric, évêque de Genève, à l'Abbaye de Romainmôtier	384
83. — 1074	Lettre du pape Grégoire VII à Guillaume, comte de Bourgogne	388
84. — 1078	Donation faite par Widelinus, comte de Forez, et ses frères, à l'Abbaye de Savigny en Lyonnais	392
85. — 1080	Donation faite par Girald de Villars et Rodolphe son frère à l'Abbaye de Cluny de l'église de Villars au diocèse de Lausanne	396
86. — 1080	Acquis fait par Siebold, doyen de l'Eglise de Vienne, pour le profit de cette Eglise	400
87. — 1081	Plaintes d'Hugues, évêque de Grenoble, contre les usurpateurs des Guigues	402
88. — 1080	Jugement rendu par le comte Guillaume de Bourgogne en faveur de l'Abbaye de Romans	408
88 bis. — 1077	Donation faite par le chanoine Odon à l'Abbaye de Romans	409
89. — 1082	Investiture accordée par Henri IV, empereur, au comte Conon, du château et de la terre d'Arconciel	412
90. — 1083	Donation de l'église de Contamine faite au monastère de Cluny par Gui, évêque de Genève	414
91. — 1084	Donation au monastère de Romainmôtier faite par Gautier, fils de Gautier et petit-fils d'Humbert, seigneur de Salins, du consentement de son fils Humbert et de Guillaume, comte de Bourgogne	418

92. — 1085	Donation faite par le chevalier Bernard de Glana au monastère de Cluny	422
93. — 1087	Restitution faite au monastère de Savigny par l'empereur Henri IV du prieuré de Lutry	426
94. — 1089	Fondation du prieuré de Chamonix par Aimon, comte des Equestres et de Genevois, et par Girold, son fils	430
95. — 1090	Épître adressée par le pape Urbain à Guillaume de Claivien (de Clérieru ?) et François de Royans en faveur des chanoines de Romans	434
96. — 1090	Donation faite à l'Église de Besançon par Raimond, comte de Bourgogne	438
97. — 1090	Donation faite par Aimon, comte de Genevois, au monastère de Saint-Oyen ou de Saint-Claude	442
98. — 1090	Donation de l'église de Vizille faite au monastère de Cluny, par le comte Guigue le Gras	446
99. — 1091	Donation faite par Gui, évêque de Genève, au monastère de Saint-Oyen, maintenant Saint-Claude	450
100. — 1092	Fondation du prieuré de Courcelles faite par Humbert	454
101. — 1096	Griefs des chanoines de Romans contre François de Pairiano	458
101 bis. — 1096	Accord entre les dites parties	459
102. — 1096	Notice de la fondation du prieuré de Saint-Martin en Tarentaise faite par Richard dit Curtus de Briançon, vers l'an 1000 (la notice est de l'an 1096)	462
103. — 1096	Fondation du prieuré de Saint-Martin, en faveur du monastère de Nantua, faite par Boson, archevêque de Tarentaise	466
104. — 1096	Fondation du prieuré de Bellevaux en Bauges	474
105. — 1096	Fondation de l'Abbaye d'Aulps par le comte et marquis Humbert II	478
105 bis. — 1096	Election de Gui ou Wido pour premier abbé d'Aulps faite par le chapitre des moines de Molesme	481
106. — 1097	Donation d'Humbert II, comte de Savoie, de Belley, du Chablais, d'Aoste et de Maurienne, au prieuré de Bourget	486
107. — 1097	Notice de la fondation du prieuré d'Irimont en Bugey	490
108. — 1097	Donation faite par Humbert II, comte de Maurienne et marquis en Italie, au monastère de la Novalaise	492
109. — 1097	Confirmation d'Humbert II, comte de Savoie et marquis de Suse, des donations qu'Adélaïde, son aïeule, avait faites à l'église d'Oulx	494
110. — 1098	Donation faite par le comte Humbert II à l'Abbaye de Pignerol	496
111. — 1098	Notice d'une transaction passée entre l'évêque et le chapitre de Saint-Jean-de-Maurienne et le monastère de Cluse	498
112. — 1104	Donation faite par le comte Amédée III au chapitre de Saint-Jean-de-Maurienne	500
113. — 1103	Accord entre le monastère de Saint-Chef (Chaffre) et les chanoines de Saint-Jean-de-Maurienne touchant quelques églises, fait par l'entremise d'Hugues, prieur de Saint-Laurent, et Pierre, prieur de Saint-Michel	502
114. — 1106	Bulle du pape Pascal II en faveur de Gauceran, abbé d'Ainay, par laquelle il est maintenu dans la possession de l'église d'Ayent (diocèse de Sion) et de deux autres églises	504
115. — 1108	Liberté accordée à l'Abbaye d'Abondance par celle de Saint-Maurice dont elle dépendait	508
116. — 1109	Donation faite par Guillaume, archevêque de Besançon, à l'église de Sainte-Madeleine	512
117. — 1110	Confirmation du pape Pascal d'une donation faite par Agnès de Savoie, fille de Pierre de Savoie, marquis d'Italie, au monastère de Sainte-Bénigne de Fruttuaria	514

118. — 1110	Donation faite par Gui, évêque de Genève, au monastère de Saint-Claude ou Saint-Oyen	518
119. — 1111	Accord entre Gérard, évêque de Lausanne, et Ponce, abbé de Savigny, touchant le prieuré de Lutry	520
120. — 1113	Donation faite à saint Guérin, abbé d'Aulps, par Gui, évêque de Genève	526
120 bis. — 1113	Lettre écrite par Gui, archevêque de Vienne, au comte Amédée	528
121. — 1118	Donation du comte Amédée à l'Abbaye de Saint-Laurent d'Oulx	532
122. — 1118	Notice de la donation faite par le comte Amédée III au prieuré du Bourget, de la juridiction dans leurs terres, avec la confirmation d'Humbert III et de Thomas I ^{er}	537
123. — 1119	Confirmation de la fondation du prieuré de Condamine en faveur de l'Abbaye de Cluny faite par l'évêque Gui	541
124. — 1120	Fondation de l'Abbaye de Saint-Sulpice en Bugey par le comte Amédée III	545
125. — 1125	Note d'une donation du comte Amédée III à l'église de Mont-Joux ou du Grand-Saint-Bernard	549
125 bis. —	Donation du même à la même	549
126. — 1125	Fondation du monastère de Hautecombe par Amédée III, comte de Savoie	553
127. — 1125	Confirmation accordée par Pierre, archevêque de Vienne, de la donation faite par Gui, son prédécesseur, à l'église de Saint-Ruf	557
128. — 1126	Donation faite au monastère de Sixt et confirmée par Aimon de Faucigny	561
129. — 1128	Charte en faveur de l'Abbaye de Saint-Maurice en Valais	565
129 bis. —	Confirmation par le pape Honorius II de la substitution des chanoines réguliers aux séculiers	566
129 ter. —	Notice concernant cette même réforme	567
130. — 1129	Restitution faite par le comte Amédée III à saint Guérin, évêque de Sion, des terres de Loèche et de Naters	569
131. — 1132	Fondation de l'Abbaye de Tamié	573
132. — 1134	Donation faite par Humbert, évêque de Genève, à la chartreuse de Meyria en Bugey	577
133. — 1135	Jugement rendu par Pierre, archevêque de Lyon, Humbert, archevêque de Besançon, Berlion, évêque de Belley et autres, entre Gui, évêque de Lausanne, et l'église de Saint-Martin de Lutry	579
134. — 1135	Donation faite à la chartreuse de Meyria, pour l'Abbaye d'Ambro-nay en Bugey	585
135. — 1136	Testament de Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers	589
136. — 1139	Donation faite par Amédée III à Pierre, archevêque de Tarentaise	609
137. — 1140	Renonciation d'Amédée III au droit de nommer le prévôt de l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune	613
138. — 1146	Confirmation de la donation faite au monastère de Saint-Sulpice en Bugey, par Amédée III	615
139. — 1146	Charte de l'empereur Conrad III qui confirme à l'archevêque de Vienne la possession du comté de ce nom et du château Pupet	619
140. — 1147	Diplôme de l'empereur Conrad en faveur de l'évêché d'Embrun	623
141. — 1148	Lettre d'Aimon, évêque de Lausanne, à Humbert III, comte de Savoie	627
142. — 1150	Transaction entre le monastère de la Novalaise et de Contamine, au sujet des églises de Thiez et de Châtillon dans le Faucigny	631
143. — 1150	Donation faite par le comte Humbert III à l'Abbaye de Hautcrêt au Pays de Vaud	635

144. — 1152	Lettre de Berchtold, duc de Zähringen et gouverneur de Bourgogne, aux religieux de Cluny	639
145. — 1150	Notice d'Amédée, évêque de Lausanne, touchant le paiement que fit Humbert III à l'Abbaye de Saint-Maurice d'une table d'or enrichie de diamants qu'Amédée III, son père, avait obtenue des chanoines avant son voyage de la Terre sainte	641
146. — 1150	Paiement fait par Humbert III à l'Abbaye de Saint-Maurice	651
147. — 1150	Lettre de protection accordée au chapitre de Saint-Ours de la cité d'Aoste par le comte et marquis Humbert III	655
148. — 1151	Fondation de la chartreuse du Reposoir faite par Aimon de Faucigny	659
149. — 1151	Emprunt fait par Etienne de Villars	667
150. — 1153	Confirmation des privilèges de l'Abbaye de Payerne par Frédéric Barberousse	671
151. — 1153	Droit de pâturage accordé à l'Abbaye d'Abondance par Amédée, comte de Genevois	675
152. — 1156	Ligue formée entre plusieurs seigneurs de Provence	679
153. — 1160	Inféodation faite par Raymond, marquis de Provence, à Guillaume, archevêque d'Embrun	683
154. — 1162	Décret impérial en faveur d'Arducius, évêque de Genève, contre Berchtold, duc de Zähringen, et Amédée, comte de Genevois	687
155. — 1164	Vente faite par Guillaume de Thoire (Thoise) et par ses frères à la chartreuse de Meyria	691
156. — 1168	Exemption de péage accordée à l'Abbaye de Chassagne en Bugey, par Girard comte de Mâcon	695
157. — s. d.	Donation d'Humbert III au monastère d'Hautecombe	699
157 bis. — 1170	Confirmation d'Humbert III, comte de Savoie, des donations faites à l'Abbaye d'Abondance	699
158. — 1170	Lettre de sauvegarde accordée à l'Abbaye de Léoncel par Guillaume, surnommé Poitevin, comte de Valence	703
159. — 1170	Traité entre Humbert III et l'Abbaye de Saint-Maurice	707
160. — 1174	Investiture du comté de Forcalquier accordée au comte Guillaume par Frédéric Barberousse	711
161. — 1176	Lettre de protection accordée à l'hôpital de Saint-Bernard de Mont-Joux par les empereurs Frédéric Barberousse et Henri VI, son fils	715
162. — 1177	Donation faite au monastère de Chassagne en Bugey par Gui de Trivier	719
163. — 1178	Donation faite au monastère de Payerne par Berchtold IV, duc de Zähringen	723
164. — 1183	Sauvegarde et privilèges accordés à l'Abbaye de Léoncel par Vuillelme surnommé Poitevin, comte de Valence	727
165. — 1183	Donation faite par Taillefer, comte de Viennois et d'Albon, à la chartreuse de Durbon, diocèse de Gap	731
166. — 1183	Sentence arbitrale rendue entre Arducius, évêque de Genève, et le comte Guillaume	733
167. — 1186	Donation faite par Etienne de Villars au monastère de l'Isle-Barbe	743
168. — 1186	Permission accordée à Mathilde, comtesse de Tonnerria (Tornodori), par Hugues, duc de Bourgogne, son parent, de donner une de ses terres à l'Abbaye de Cluny	747
169. — 1186	Fondation de la chartreuse d'Aillon en Savoie par Humbert III, comte de Maurienne	751
170. — 1189	Donation faite par Thomas I ^{er} , comte de Savoie, à l'église Saint-Jean-de-Maurienne et confirmation de celles faites à cette église par le comte Humbert I ^{er}	753

171. — 1189	Charte d'Henri VI, roi des Romains, en faveur de l'évêché de Sion	755
172. — 1192	Donation faite par Guillaume, comte de Genève, au monastère de Talloires	763
173. — 1196	Bulle du pape Célestin III par laquelle il confirme les privilèges de l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune	767
174. — 1199	Accord entre l'évêque et le chapitre de Sion et le prévôt du Saint-Bernard de Mont-Joux, touchant les cures de Martigny, Sembrancher, Orsières, Liddes et Lens	771
175. — 1203	Charte de Rainald, archevêque de Lyon, en faveur de l'Abbaye de Cluny	775
176. — 1205	Soumission de Simonin de Barro, accusé d'avoir tué le prieur de Cussy, d'accepter s'il en est vaincu la pénitence qui lui sera imposée envers l'évêque de Belley, abbé du monastère de Saint-Claude	779
177. — 1207	Fondation de l'Abbaye de Notre-Dame-de-Goille	783
178. — 1210	Accord entre André, dauphin de Viennois, et l'archevêque d'Embrun	787
179. — 1216	Charte de Guillaume, comte de Vienne et de Mâcon, en faveur de l'Abbaye de Cluny	791
180. — 1216	Compromis entre l'Abbaye de Cluny et Guillaume, comte de Vienne et de Mâcon	795
181. — 1217	Privilège accordé à la chartreuse de Portes en Bugey par Humbert, seigneur de Montluel	799
182. — 1222	Hommage d'Amalric, duc de Narbonne, à l'évêque d'Embrun	803
183. — 1225	Donation et vente faite par Etienne de Villars et par Bernard de Thoire, son frère, à l'Abbaye de Saint-Claude	807
184. — 1225	Inféodation, sous charge d'hommage, faite par l'Abbaye de Saint-Claude à Aimon, seigneur de Gex	811
185. — 1230	Concession faite à la chartreuse de Seillon en Bugey	815
186. — 1234	Donation faite par Rodolphe de Thoire à la chartreuse de Vallon	819
187. — 1235	Donation faite à l'église Saint-Etienne de Besançon par Guillaume de Vienne	823
188. — 1236	Testament d'Humbert, seigneur de Montluel	827
189. — 1237	Convention entre Rainald, seigneur de Baugé ou de Bugey, et Aimon, évêque de Mâcon	831
190. — 1244	Echange de l'Abbaye de Grandval contre deux prieurés fait entre l'Abbaye d'Abondance et celle de Saint-Oyen ou de Saint-Claude	835
191. — 1245	Donation faite par Guillaume, comte de Genevois, à l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune	839
192. — 1246	Hommage prêté par Jean, comte de Bourgogne et seigneur de Salins, à l'Abbaye de Saint-Maurice pour le château de Bracon	841
193. — 1246	Hommage prêté à l'archevêque de Besançon pour le château de Nyon en Pays de Vaud	847
194. — 1261	Accord entre Simon de Joinville, seigneur de Gex, et Henry, évêque de Genève	851
195. — 1263	Jugement rendu par Flotte, comtesse de Valence, en faveur du monastère de Léoncel	855
196. — 1276	Donation faite au monastère de Nantua par Simon de Joinville et Lionnette de Genève, dame de Gex, sa femme	859
197. — v. 1400	Lettres de protection accordées au prieuré de Georio près d'Annecy, par Amédée VIII	863

ANNEXE 2

Bullaires de l'Abbaye de Saint-Maurice

Pierre de Rivaz a fait relever par le notaire Bertrand les chartes conservées à l'Abbaye de Saint-Maurice. Son fils Anne-Joseph a lui aussi tiré des archives de l'Abbaye de nombreux actes et il les a classés par ordre chronologique. Il y a joint un petit cahier trouvé parmi les papiers de son père.

Je reproduis ci-dessous l'inventaire de ces actes conservé aux Archives cantonales sous Rz 30. L'un de ces bullaires est coté A ; il commence au folio 1 et finit au folio 55^{vo} (vo = verso). L'autre est coté B ; il commence au folio 58 et finit au folio 89. Le cahier trouvé dans les papiers de Pierre, contenant aussi divers titres sur l'Abbaye de Saint-Maurice, est folioté de 90 à 97.

Inventaire des actes

1516	Fondation du monastère d'Agaune par Sigismond, roi de Bourgogne, avec les actes du concile d'Agaune	fol. 1
	Le même acte se trouve répété dans le bullaire B	59
655	Privilège accordé à ce monastère par le pape Eugène I ^{er}	4 ^{vo}
	Le même acte se trouve répété au bullaire B	63
780	Autres privilèges à lui accordés par le pape Adrien I ^{er}	6
	Le même acte se trouve répété au bullaire B	63 ^{vo}
816	Autres privilèges accordés par le pape Léon III	9
	Le même privilège se trouve répété au bullaire B	66 ^{vo}
824	Autres privilèges accordés par le pape Eugène II, Abdalongus étant abbé	9 ^{vo}
	Le même acte est répété au bullaire B	65
888	Charte de Rodolphe I ^{er} , roi de Bourgogne, en faveur de ce monastère . . .	55
	Le même acte est répété au bullaire B	62 ^{vo}
1017	Diplôme par lequel Rodolphe III, roi de Bourgogne, restitue à cette	
	Abbaye plusieurs terres	8
	Le même acte se trouve répété au même bullaire	54
	Plus au bullaire B	62
1049	Bulle de Léon IX en faveur de l'Abbaye de Saint-Maurice, Aimon étant	
	abbé et évêque de Sion	10 ^{vo}
	Le même acte est répété au bullaire B	65 ^{vo}
1128	Bulle du pape Honorius II autorisant l'établissement des chanoines réguliers	
	dans la dite Abbaye	69
1136	Bulle du pape Innocent II, Emerard étant prieur	14
	Le même acte est répété au bullaire B	67
1143	Confirmation accordée par le pape Innocent II de l'établissement des	
	chanoines réguliers	69 ^{vo}
1145	Confirmation accordée par le pape Lucius II de la Prévôté rendue à cette	
	maison par le comte Amédée	71
1147	Bulle du pape Eugène III en faveur des chanoines de cette maison	70 ^{vo}
1164	Bulle du pape Alexandre III en faveur des mêmes	87 ^{vo}
1178	Autre Bulle du même pape pour les mêmes	15
	Cet acte est répété au bullaire B	68 ^{vo}
1189	Bulle du pape Clément III en faveur de cette maison	72
1196	Bulle du pape Célestin III, Vuillerme étant abbé	18
1196	Autre bulle du même pape	71 ^{vo}

1196	Autre bulle du même pape	73
1215	Traité entre l'évêque de Sion et l'Abbaye au sujet des bénéfices de cette dernière	85
1237	Bulle du pape Grégoire IX accordant à l'Abbaye une collecte dans les diocèses de Sion, Lausanne et Genève, pour la bâtisse de son église	73 ^{vo}
1244	Bulle du pape Innocent IV accordant à l'abbé l'usage des ornements pontificaux	90,73 ^{vo}
1243	Donation d'une fourniture annuelle de sel faite à l'Abbaye par Jean, comte de Bourgogne	92
1249	Bulle du pape Alexandre IV confirmant divers droits de l'Abbaye	90
1259	Autre bulle du même autorisant une collecte dans les diocèses de Tarentaise et de Besançon pour la reconstruction de l'église	97
1250	Donation de l'anneau de saint Maurice faite au comte Pierre de Savoie	95
1258	Confirmation donnée par le comte Jean de Bourgogne de la fourniture de sel accordée en 1243	92 ^{vo}
1260	Bulle par laquelle le pape Alexandre IV accorde cent jours d'indulgence à ceux qui contribueront à la bâtisse de l'église	81 ^{vo}
1260	Distribution de diverses reliques données à Jean, chanoine de Saint-Maurice, pour le prieur de Saint-Pierre de Roanne	87
1260	L'abbé Girard donne à Louis IX, roi de France, des reliques des martyrs thébains	93 ^{vo}
1261	Donation faite par le roi saint Louis au monastère d'Agaune d'une épine de la couronne de Notre-Seigneur	87
	Le même acte se trouve répété	93 ^{vo}
1265	Bulle du pape Clément IV confirmant l'érection du prieuré de Senlis et son union au monastère d'Agaune par saint Louis	86 ^{vo}
1272	Déclaration donnée par Rodolphe, évêque de Sion, des églises dépendantes de l'Abbaye, qui sont exemptes des tailles épiscopales	85 ^{vo}
1287	Statuts dressés par les religieux de l'Abbaye sous le prieur Raymond pour ne nommer que des réguliers aux bénéfices en dépendant	40
1312	Transaction entre l'abbé Jacques et ses chanoines sur les acquis faits par les religieux	22
1315	Election du chanoine Barthélemy I ^{er} pour abbé de Saint-Maurice. Il était prieur de Suse	24
1326	Acte par lequel Bernard, archevêque de Tarentaise, déclare que quoi qu'il ait couché une nuit à l'Abbaye aux instances de l'abbé, son parent et son ami, il n'entend point nuire aux droits et à l'exemption de cette maison	85 ^{vo}
1342	Statuts pour la réception des chanoines et des novices à l'Abbaye	32 ^{vo}
	Autre acte sur le même objet	39
1342	Acte par lequel Philippe, évêque de Sion, portant que s'il a couché à l'Abbaye, il n'entend pas nuire à l'exemption de cette maison	85
1406	Le pape Benoît VIII commet les évêques d'Aoste et de Belley avec l'abbé de Notre-Dame de Goille pour veiller à la conservation et défense des droits tant spirituels que temporels de l'Abbaye	82
1419	Fondation du prieuré de Ripaille par Amédée, duc de Savoie, et son union à l'Abbaye par le pape Martin V	87 ^{vo}
	Cet acte est répété dans le petit cahier	94
1434	Réception du chanoine Jean de Lullyn sous l'abbé Pierre Fornery	34 ^{vo}
1440	Acte par lequel Louis, duc de Savoie, présente à la confirmation de l'Abbaye le prieur nouvellement élu à Ripaille	88
	Le même acte est répété	94 ^{vo}
1442	Bulle par laquelle le pape Félix V commet les évêques de Lausanne et de Genève, et l'abbé d'Abondance, pour veiller et défendre les droits de l'Abbaye. (Elle est datée de Bâle)	74

1446	Autre bulle du même défendant que jamais l'Abbaye ne soit donnée en commende	95 ^{vo}
1449	Acte de la profession du chanoine Anselme Ogeri	33 ^{vo}
1449	Bulle du pape Nicolas V confirmant les actes faits par Félix V dans les terres de son obédience	75 ^{vo}
1468	Bulle du pape Paul II chargeant l'official de Lausanne de régler les différends qui subsistent entre l'Abbaye de Saint-Maurice et la chartreuse de Part-Dieu	79 ^{vo}
1471	Acte de profession du chanoine Perrin de Gruyères sous l'abbé Guillaume Bernardi	35
1496	Bulle d'Alexandre VI confirmant l'office particulier adopté par l'Abbaye	83 ^{vo}
1521	Acte de l'élection de l'abbé Barthélemy Sostionis	26 ^{vo}
1521	Bulle du pape Léon X adressée à Jean Frossard, official de Sion, pour faire restituer à l'Abbaye les terres et titres qui peuvent lui avoir été enlevés	80
1565	Bulle du pape Pie IV adressée dans le même but à l'évêque de Sion sur la requête de l'abbé Jean Miles	80 ^{vo}
1568	Acte de la profession du chanoine Decroto sous le même abbé Miles	36
1572	Acte de l'élection de Rd Martin Plastro pour abbé de Saint-Maurice	29 ^{vo}
1572	Acte de profession du chanoine Antoine Porraris	36 ^{vo}
1586	Acte de profession du chanoine Henri de Macognin alias de Petra. Il y est qualifié de noble déjà habitué dans le monastère	37 ^{vo}
1585	Bulle du pape Sixte V établissant la table commune dans l'Abbaye	84
1607	Indulgences accordées par le pape Paul V	31 ^{vo}
	Le même texte est répété au bullaire B	79 ^{vo}
1618	Articles présentés par l'Abbaye au Chapitre de Sion et à l'Etat après la mort de l'abbé Pierre de Grilly et avant l'élection de son successeur	40 ^{vo}
1618	Acte de prise de possession du nouvel abbé Georges Quartéry	44 ^{vo}
1619	Bulle de confirmation du dit abbé	42
1620	Transaction entre le dit abbé et son chapitre	46
1628	Supplique des chanoines au sujet de l'Administration de leur abbé	48 ^{vo}
1631	Autre mémoire sur le même objet	50 ^{vo}

Index des noms de lieux

Les noms qui figurent fréquemment dans le texte — *Bourgogne, France, Genève, Paris, Turin, Valais* — ainsi que les quartiers des localités ne sont pas mentionnés dans cet index. Les noms entre parenthèses désignent le département, la province ou la région, la manière de les situer variant suivant les pays.

Abréviations : anc. = ancien ; ar. = arrondissement ; c. = commune ; dioc. = diocèse ; d. = district ; fl. = fleuve ; p. = près ; rég. = région ; riv. = rivière.

Districts du Valais : B = Brigue ; C = Conthey ; E = Entremont ; G = Conches (Goms) ; H = Hérens ; L = Loèche ; Ma = Martigny ; Mo = Monthey ; Ro = Rarogne oriental ; Rw = Rarogne occidental ; Sm = Saint-Maurice ; Se = Sierre ; Sn = Sion ; V = Viège.

Cantons suisses : BE = Berne ; FR = Fribourg ; GE = Genève ; LU = Lucerne ; NE = Neuchâtel ; TI = Tessin ; TG = Thurgovie ; VS = Valais.

Départements français voisins du Valais : HS = Haute-Savoie ; S = Savoie.

Pays étrangers : F = France ; I = Italie ; RFA = République fédérale allemande, Allemagne occidentale ; RDA = République démocratique allemande, Allemagne orientale.

- Aar (riv.) : 63-65, 250, 252, 271-272.
Aarberg (BE) : 62-64.
Abondance (HS) : 15-16, 65, 73-74, 240, 296, 298-299, 301.
Afrique : 214-215, 217.
Agaune, Acaunum, v. Saint-Maurice.
Aigle (VD) : 66-67, 70, 77, 128, 185, 188.
Aiguebelle (S) : 102.
Aillon (S) : 298.
Ainay, p. Lyon : 75, 295-296.
Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) : 293.
Albany (Etat de New York) : 175.
Albon, Saint-Romain d'— (La Drôme) : 236, 282, 292, 298.
Alémannie, Alamannie : 246.
Alexandrie (Egypte) : 95.
Allemagne : 80-81, 93, 185, 189, 209, 219, 234, 244, 251-255, 260, 262, 274, 288.
Allinges (HS) : 10.
Alpes : 214-215, 258, 271.
Alsace (Haut et Bas-Rhin) : 26, 229, 245, 249-251, 255, 258, 261-262, 264, 269, 281, 290-291, 294.
Alsfeld (Hesse) : 71.
Altdorf (Alsace) : 247, 270.
Ambilly (Genevois) : 233, 262.
Ambronay, Abbaye d'— (Ain) : 297.
Amérique : 38, 131.
Amphion (HS) : 9.
Angers (Maine-et-Loire) : 72, 171, 209.
Angleterre, Anglais : 21, 29, 34-35, 45, 57, 71-72, 100, 120, 122-123, 131-133, 144, 154, 158, 161, 166, 173-175, 179, 182, 219, 255.
Annecy (HS) : 104, 206, 229, 272, 299.
Antioche (Turquie) : 218.
Antrona, val d'— (I) : 24.
Anzasca, val d'— (Piémont) : 72.
Aoste
— comté : 257-258, 260, 262-263, 282, 289, 295-296.
— diocèse, évêché : 204, 272, 294, 298, 301.
— vallée et ville : 67, 69, 83, 103, 106, 204, 209, 221-222, 232, 237, 241-242.
Apamée (Syrie) : 224, 226.
Aquilée (Udine) : 225.
Aquitaine (anc. duché) : 238, 244-245, 247-249, 264, 270, 297.
Arconciel (FR, d. Sarine) : 243, 295.
Arles (Bouches-du-Rhône) : 229, 257, 266, 269, 282, 293.
Arménie (Asie Mineure : Turquie, URSS, Iran) : 216.
Arve (riv. affluent du Rhône) : 75.
Asti (Piémont) : 238, 260-261, 265.
Aulps (HS) : 296-297.
Austrasie (anc. royaume franc) : 264, 270.
Autriche : 107, 179, 209.
Autun (Saône-et-Loire) : 295.
Auvergne : 49-50, 53, 289.
Auxerre (Yonne) : 7, 266.
Avenches (VD) : 63.
Ayent (H) : 296.

- Bade (RFA)** : 268.
Badelesbach (Alsace) : 291.
Bâle, ville et canton : 17, 21, 104, 119, 121-122, 126-127, 157, 204-205, 219, 228, 250, 252-253, 255, 257, 271, 276, 286.
Bar, comté (Lorraine) : 238, 258, 261, 264.
Bas, port de —, p. de Monistrol (Haute-Loire) : 55.
Bauges, les — : 296.
Baujolais, région entre Loire et Saône : 250, 272.
Beauvaix (Oise) : 267.
Bavière : 248, 250, 264.
Bayeux (Calvados) : 99, 152.
Belgique : 72, 209.
Belle Combe, p. de Moutiers-en-Tarentaise : 90.
Bellevaux (HS) : 81, 86, 88-89.
— en Bauges : 296.
Bellevue, château de — (Seine-et-Oise) : 35, 160.
Belley (Ain) : 234-235, 237, 243, 250, 258, 260-263, 266, 272, 296-297, 299, 301.
Belmont/Lausanne : 61.
Belp (BE) : 63-65.
Bergame (I, Lombardie) : 222.
Bergues (Nord, ar. Dunkerque) : 72, 171.
Berne
— canton et Etat de — : 7, 18, 26, 63, 66-67.
— ville de — : 21-22, 25, 34, 46, 62, 64-66, 73, 77, 94, 100, 104, 109-110, 128-130, 132, 149-151, 157, 159, 182-183, 185-186, 205, 285.
Bernex (GE) : 101.
Berthoud (BE) : 100, 153.
Besançon (Doubs) : 209, 234, 243, 296-297, 299, 301.
Béthune (Pas-de-Calais) : 142.
Bevaix (NE) : 292.
Bex (VD)
— ville de — : 17, 67, 79, 93-94, 127, 185-189.
— salines de — : 79-80, 128, 189, 279.
Bienne, lac de — (BE) : 62-64, 185.
Binn (G) : 7, 11, 21-27, 130-131, 151, 159, 283, 287.
Blois (Loir-et-Cher) : 267.
Bochat (VD, c. Paudex) : 61.
Bons, Abbaye de — (Bugey) : 108.
Bourget (S) : 235, 294, 296-297.
Bourg-Saint-Pierre (E) : 202.
Bouvet, Le — (c. Port-Valais, Mo) : 12.
Bracon, château de — (Salins-les-Bains, Jura) : 290, 299.
Bratislava (Tchécoslovaquie) : 274.
Bray p. Paris : 28, 31.
Brenles p. Moudon (VD) : 17, 121, 129, 286.
Bret (HS) : 15.
Bretagne : 7, 32, 36, 44, 58, 150, 161, 167, 278.
— rue de — (Paris) : 43.
Briançon (Hautes-Alpes) : 296.
Brigue (B) : 12, 19, 22-23, 25, 29, 77, 84, 99, 107, 109, 112, 130-131, 133, 149, 151-152, 177, 204, 283, 285-286.
Brindisi (I, Les Pouilles) : 217.
Broye, la — (VD et FR), cours d'eau : 63-64.
Brunette, La — : 97.
Bugey (Ain) : 49, 74, 108, 288, 297-299.
Burbanche (Belley) : 234.
Büren (c. BE) : 64.
Buron (c. LU) : 131.
Busiris (anc. ville d'Égypte) : 214.
Cadix (Espagne)
— Ecole des Nobles : 19, 285.
Calbe (d. Magdebourg) : 264.
Camerin, marquisat — : 256.
Canada : 209.
Cantorbéry (Angleterre, Kent) : 241.
Cap François (rép. de Haïti) : 37.
Capitole, colline de Rome : 213, 215.
Carcé, moulin, voir Pontpéan.
Carolines, îles — (archipel de l'Océanie) : 77, 131.
Carouge (GE, Rive gauche) : 94, 152-153.
Cavors, Caburro, abbaye de — : 237, 294.
Cérésin (Dauphiné) : 289.
Césarée (anc. ville de Palestine) : 219.
Chablais : 16, 110, 235-237, 243, 257, 260-263, 282, 294-296.
Chailly s/Lausanne : 61.
Chambéry (S) : 12, 14-15, 71, 83, 100, 102, 108, 111, 183, 229.
Chambles (Loire) : 54.
Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire) : 54.
Chamonix, prieuré (HS) : 296.
Champagne (région à l'est du Bassin parisien) : 236, 251, 257-258, 270.
Chapeiry (HS) : 106.
Chapelle, La — d'Abondance (HS) : 16, 101.
Charavez (Ma) : 75.
Chartres (Eure-et-Loire) : 249, 267.
Chassagne-en-Bugey, Abbaye : 298.
Château-Landon (Seine-et-Marne) : 209.
Châtelet, Le —, anc. château de Paris : 140.
Châtel-Saint-Denis (Veveyse, FR) : 73.
Châtillon (L) : 107.
— (en Faucigny) : 74, 297.
Chaumontois (nord de l'Alsace) : 270.
Chaux-de-Fonds, La — (NE) : 99, 152.
Choisy, château de — (Val-de-Marne) : 35, 160.
Clapier, Le —, mine de charbon (c. Saint-Etienne, Loire) : 49-50, 52.
Cluny, Abbaye de — (Saône-et-Loire) : 233, 235, 241-243, 245, 264, 289-293, 297-299.
Cluse, monastère de — (HS) : 296.
Cœur : 87, 102.
Coise, prieuré (S) : 294.
Collombey (Mo) : 16.

Colmar (Columbara) (Haut-Rhin) : 26, 290-291, 294.
Cologne (Allemagne occ.) : 217, 221, 227.
Compiègne (Oise) : 140.
Conches, vallée de — (G) : 22.
Condat, auj. Saint-Claude (Jura) : 209-210, 271.
Conflans (S) : 82, 93.
Coni (Cueno), (Piémont) : 203.
Constantinople, auj. Istanbul : 122.
Contamines (HS) : 295, 297.
Conthey : 20.
Coptos, anc. ville d'Égypte : 214.
Corbach, camp (Hesse) : 107.
Corbie, Abbaye de — (Somme) : 249.
Cornouailles (Grande-Bretagne) : 175.
Corsier (Lutry, VD) : 61.
Cottigny, Bois de — : 160.
Courcelles, prieuré de — (NE) : 296.
Cuciacum (Lyonnais) : 290.
Cussy, prieuré de — : 299.

Dagsbourg, Dabo (Moselle) : 244-245, 264.
Danemark : 255.
Dauphiné (rég. au S.-E. de Lyon) : 60, 107-108, 230, 236, 250, 268, 271, 281.
Devonshire (Angleterre) : 173.
Dijon (Côte-d'Or) : 20, 202, 285.
Dombes (Ain) : 150.
Douai (Nord) : 58-59, 116.
Dunkerque (Nord) : 35, 37, 72, 161, 170, 172.
Durbon (Hautes-Alpes) : 298.

Ecosse : 174.
Eguisheim (Haut-Rhin) : 239, 249, 255-256, 262, 264, 268-270, 281.
Égypte : 215, 225.
Eisenach (RDA) : 185.
Elevo : 289.
Embrun (Hautes-Alpes) : 15, 295, 297-299.
Epinal (Vosges) : 245, 254, 261, 264.
Equestres, comté des — (rég. Nyon) : 241-242, 254, 262, 282, 289, 294-295.
Ermont, p. Paris : 30.
Esclavonic, Slavonie, rég. Yougoslavie du Nord : 257.
Espagne : 75-76, 107, 122, 127, 151, 154, 182-183, 209, 214.
Ettenheim (Bade-Wurtemberg, RFA) : 294.
Europe : 37, 48, 251.
Evian (HS) : 8-11, 13, 15, 18-19, 70, 82-83, 85-86, 89, 101, 115, 117.
Evonan, Yvonand (VD) : 55, 292.

Farvagny (FR) : 63, 97, 204.
Faucigny (HS) : 75, 297-298.
Feldbach (c. Binn, G) : 24.

Finges, bois de — (L) : 24.
Firminy (Loire) : 51-52, 54-55.
Flandre, la — ou Flandres, les — (France, Belgique) : 171, 241, 251, 266.
— régiment des — : 19, 41, 71.
Flech (c. Binn) : 24.
Fontenay (Bourgogne) : 248.
Fontenoy (Belgique) : 47-48, 119, 179, 278, 284.
Forcalquier (Basses-Alpes) : 298.
Forez (Loire et Puy-de-Dôme) : 34-35, 48-53, 55-56, 59, 157, 166, 168-170, 174, 292-293, 295.
Fort-Dauphin (Saint-Domingue) : 37.
Fosse, la — (Haute-Loire) : 50.
France, La — : *passim*, voir Paris.
Franconie (rég. Bavière) : 251, 253, 255-256, 267.
Fribourg, ville et canton : 11, 69, 73, 77, 97, 103-104, 107, 204-205, 209, 212, 215, 228, 281.
Fructuaria, Fruttuaria (Piémont) : 293, 296.
Furnes, ville (Flandre-Occidentale) : 72.

Galles, prince de — : 123.
Gap (Hautes-Alpes) : 298.
Gaules, les — : 201-202, 208-209, 214, 216, 223, 230.
Genevois, comté : 272, 289, 299.
Genevilles, les — ou la Génévriaz p. Amphion (HS) : 9.
Géorgie (États-Unis) : 77, 131.
Georio p. Annecy, prieuré de — (HS) : 272, 299.
Germanie, la — : 245-246, 266, 288.
Gex, pays de — (Ain) : 299.
Gigny (Jura) : 288.
Glaris : 221.
Goille, Notre-Dame de — (Jura) : 301.
Grande-Bretagne, v. Angleterre.
Grandval, Abbaye de — (Cantal) : 82, 105, 288, 299.
Grangettes p. Lausanne : 61.
Grèce : 218.
Grenziols (Ro) : 22.
Grenoble (Isère) : 106, 108, 209, 233-234, 262-263, 269, 271, 282, 288-289, 291-295.
Grésy (Haute-Loire) : 98.
Grigny p. Vienne-en-Dauphiné : 210, 294.
Grimsel (BE-VS), col et hospice : 105-106, 112, 129, 131.
Gruyères (FR) : 302.
Gryonne, riv. (VD) : 186.
Guadalcanal (îles Salomon) : 76-77.

Hagneck, canal de — (BE) : 64.
Hautcrêt, Abbaye de — (c. Les Tavernes, VD) : 297.

- Hautecombe, Abbaye de — (S) : 297-298.
 Haye, La — (Pays-Bas) : 150, 154.
 Helsen (c. Binn) : 24.
 Helvétie : 245-246.
 Hesse (RFA) : 270.
 Hittenheim (Alsace) : 290-291.
 Hollande : 36, 120, 132, 154, 177.
 Hongrie : 131, 172, 251, 266.
 Horno (Lorraine) : 258, 262.
- Ile-Barbe (c. Saint-Rambert, Rhône) : 210, 298.
 Illarsaz (c. Collombey-Muraz, Mo) : 16.
 Illyrie (côte septentrionale de l'Adriatique) : 214.
 Ingrandes-sur-Loire, Ingre (Maine-et-Loire) : 72, 171.
 Irimont, prieuré d'— : 296.
 Italie : 68-69, 122, 132, 182, 204, 209, 214, 217, 222, 234-236, 243, 246, 254, 258, 262, 264, 266, 289, 291, 296.
 Ivree (Turin) : 254.
- Joux, Mont —, voir Grand-Saint-Bernard.
 Jura, voir Condat.
- Landeron (NE) : 63.
 Langen, vallée (Haut-VS) : 21.
 Langres (Haute-Marne) : 233, 262, 293.
 Languedoc (sud de la France, Pyrénées orientales) : 54, 257.
 Launay (Eure) : 161.
 Lausanne : 18, 32, 58-59, 61-62, 78, 85, 107, 109, 120, 122-123, 153, 211, 243, 246, 250, 256-257, 270, 288-289, 292-293, 295, 297-298, 301-302.
 Léman, lac : 66, 157, 234, 272.
 — dép. : 191, 229.
 Lemenc, prieuré p. Chambéry : 240, 256, 293.
 Lens (Se) : 299.
 Léoncel, Abbaye de — (Drôme) : 298-299.
 Leyde (Hollande méridionale) : 72, 170.
 Leytron (Ma) : 20.
 Liddes (E) : 299.
 Lisbonne : 122.
 Livourne (Toscane) : 182.
 Loèche : 297.
 Loire, fl. : 51-55, 57.
 Lombards (peuple germanique établi en Italie) : 210, 234.
 Londres, ville : 27, 122, 124, 128, 132, 154, 203.
 — Académie, Société royale : 118, 122, 131-132, 154.
 — Parlement, gouvernement : 122, 131, 154, 283.
 Longwy (Meurthe-et-Moselle) : 116.
- Lorraine : 230, 238, 240-245, 247, 249-251, 253, 258, 261-262, 264, 266, 281.
 Louvre, Le —, voir Paris.
 Lucerne : 12, 205.
 Lugin (HS) : 8.
 Lure (Haute-Saône) : 249.
 Lusiny : 243, 293.
 Lutry, prieuré et église (VD) : 61, 243, 297.
 Luxembourg : 144, 191, 209, 266.
 Lyon, ville : 19, 34-35, 49, 54-56, 73, 75, 106, 157-159, 167-170, 177, 207, 209-210, 226, 242, 266, 269, 271, 281, 288-292, 297.
 — évêché, évêque : 236, 243-244, 264, 272, 299.
 Lyonnais, Le — : 272, 289-290, 294-295.
- Mâcon (Saône-et-Loire) : 234, 271, 281-282, 288-291, 293, 298-299.
 Madrid : 81.
 Maltacène, prieuré de — (S) : 235.
 Marseille : 73-74, 122, 191, 208, 217, 229, 294.
 Martellay (c. Saint-Gingolph) : 84.
 Martigny : 68, 103, 204, 207, 221, 299.
 Massongex (Sm) : 222.
 Maures, les — (peuple de Mauritanie) : 217, 221.
 Maurienne (S) : 68, 232-234, 237, 239-241, 245, 256, 260-263, 265-266, 268-269, 271, 281, 293-296, 298.
 Maxilly (HS) : 101.
 Mayence (RFA, Rhénanie-Palatinat) : 232, 250, 252.
 Méditerranée : 234, 258.
 Médon, prieuré de — (Viennois) : 291.
 Meillerie (HS) : 8.
 Méserier (Meysier), (c. Publier, HS) : 9.
 Mésie (rég. Balkans, Bulgarie et Thrace antique) : 214, 217.
 Messerwald, forêt (c. Grengiols) : 23.
 Metz (Moselle) : 116, 247, 264, 295.
 Meyria-en-Bugey (Ain), chartreuse : 297-298.
 Milan, ville : 20, 72, 116, 131, 224-225, 254.
 — Séminaire helvétique : 20, 111, 117.
 Miroir, Le — (c. Publier, HS) : 9, 70, 110-111, 114.
 Mörel (Ro) : 21.
 Moirans (Moirène), prieuré (Isère) : 293.
 Molesme (Côte-d'Or) : 296.
 Monétiers-les-Bains, Mornex (Haute-Alpes) : 293.
 Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire) : 51-55, 57.
 Montaille (S) : 81, 105, 108.
 Mont-Blanc (dép. —) : 191, 229.
 Montbrison (Loire) : 54.
 Montferrat (Lombardie) : 237, 294.
 Monthey : 19-20, 30, 66-67, 70-71, 75, 85, 111, 114-115, 117, 283, 285.
 Mont-Joux, voir Saint-Bernard (Grand-).
 Montluel (Ain) : 299.

- Montmajour, Montmayeur, Abbaye de — (Bouches-du-Rhône) : 81, 295.
 Montmartre (nord de Paris), Abbaye bénédictine : 50.
 Montmélian (S) : 209, 228.
 Montreux (VD) : 185.
 Morat (FR) : 62-63, 73, 185, 257, 259.
 Morge, riv. (Saint-Gingolph) : 9.
 Morges (VD) : 61.
 Moudon (VD) : 17-18, 25, 38, 69, 85, 99-100, 117, 129-130, 133, 150-153, 168, 286.
 Moutiers-en-Tarentaise (S) : 7, 38, 71, 78-100, 102, 104-106, 108-110, 114-117, 182-183, 188-191, 205-206, 279, 284-286, 295.
 Muraz (Mo) : 16.
 Mussignan : 74.
- Nancy (Meurthe-et-Moselle) : 228.
 Nantes (Loire-Atlantique) : 52, 72, 171.
 Nantua, monastère de — (Ain) : 288-290, 296, 299.
 Naples (Campanie) : 121.
 Narbonne (Aude) : 204, 299.
 Naters (B) : 297.
 Nendaz (C) : 65, 74, 291.
 Neuchâtel, ville et canton : 149, 154-155, 257-258, 281, 292.
 — lac : 62-63, 185.
 New York : 175.
 Nice (Alpes-Maritimes) : 111.
 Nicomédie (Asie Mineure),auj. Izmit : 216.
 Nidau (BE) : 62-64.
 Nogent-sur-Marne (Seine) : 43-45, 56-57, 166.
 Nordgau, anc. comté (nord de la Bavière) : 244, 247-251, 254, 262, 264.
 Normands : 249.
 Notre-Dame de Goille, Abbaye de — : 299, 301.
 Novalaise, monastère de — (S) : 294, 296-297.
 Nyon (VD) : 301.
- Oberhasli (BE) : 21-22, 25-26.**
 Occident : 224-225.
 Octodure, voir Martigny.
 Ollon (VD) : 17-18, 127.
 Orgère, voir Pontpéan.
 Orient : 204, 207, 224-225.
 Orléans (Loiret) : 154, 210.
 Orsières (E) : 299.
 Ottans (Octans), (Sm, Ma) : 292.
 Oulx (p. Turin) : 269, 296-297.
- Pampigny (VD) : 123.
 Pannonie : 214.
 Paris, ville : *passim*.
 — Académie des sciences : 5, 7, 28-32, 34, 109, 126, 132-135, 137-144, 148, 152, 154-155, 159, 181, 191, 272, 275, 277, 279, 283, 285, 287.
 — corps des horlogers : 28-29, 138, 140-142, 155, 191, 284.
 — cour et roi : 28, 129, 137, 210, 279.
 — Conseil d'Etat, gouvernement, parlement : 29, 137, 139, 155, 158, 277, 283.
 — Louvre, Le — : 47, 180-181.
 Parme (I, Emilie) : 217.
 Part-Dieu, chartreuse (FR, c. Gruyères) : 302.
 Paudex (VD) : 61.
 Paudèze, La — (Lausanne) : 61.
 Payerne (VD) : 63, 243, 246, 257, 291-294, 298.
 Peillonex (HS) : 293.
 Perches, Aux —, lieu-dit (Cap François) : 37.
 Perse : 216.
 Piémont : 67, 84, 93, 116.
 Pignerol (I, Pinerolono) (Piémont) : 87, 95, 296.
 Pise (Toscane) : 254.
 Plaisance (I, Emilie) : 222.
 Pô, fl. (I) : 297.
 Poitiers (Vienne) : 260, 267, 297.
 Pologne : 286.
 Pont-aux-Dames, couvent de Paris : 42, 114.
 Pont-Euxin (auj. mer Noire) : 214.
 Pontpéan, p. Rennes (Ille-et-Vilaine), mine : 7, 11, 33, 36, 39-40, 44-46, 49, 50, 57, 72, 99, 110, 150, 152, 161-169, 178, 191, 277-278, 284-286.
 — moulin du Bois : 161-162, 164.
 — moulin de Saint-Armet : 161, 164.
 — moulin de Carcé : 164.
 — pont de Marchant : 162.
 — Orgère : 165.
 — Télé, lande de — : 162, 165.
 Popincourt, pensionnat p. Paris : 40.
 Port (HS) : 234, 245, 254, 261, 264.
 Portes-en-Bugey, chartreuse : 299.
 Portugal : 182, 209.
 Port-Valais (Mo) : 10.
 Praille, La — (c. Port-Valais) : 9.
 Praz (FR, c. Bas-Vully) : 62.
 Presbourg (auj. Bratislava, Tchécoslovaquie) : 274.
 Provence, Etats de — (sud-est de la France) : 243, 250-251, 262, 271, 288-289, 291-292, 298.
 Prusse : 179.
 Publier (HS) : 110.
 Pupet, château de — : 293, 297.
 Puy (Haute-Loire) : 54, 291.
- Quart, mandement de — (c. Bourg-Saint-Pierre) : 68.**
- Rauraques : 204, 219.**
 Reims (Marne) : 120.

- Rennes (Ille-et-Vilaine) : 150, 156, 163, 168, 277.
- Reposoir, Le —, chartreuse (HS) : 298.
- Rhénanie (RFA) : 221.
- Rhétie (auj. Grisons) : 214.
- Rhin, fl. : 217.
- Rhône, fl. : 66-67, 70, 75, 213, 221, 258.
- navigation sur — : 65, 73-74.
- plan du — : 79, 114-115, 185.
- Riddes (Ma) : 64-66, 86, 205, 284.
- Ripaille, prieuré de — (Thonon) : 301.
- Rive-de-Gier (Loire) : 170.
- Roanne (Loire) : 51-53, 301.
- Roche (VD) : 62, 79, 188, 279.
- Roche-la-Molière (Loire) : 7, 51-53, 55-58, 114, 167, 169, 284-285.
- Rolle (VD) : 34, 157.
- Romainmôtier (VD) : 204, 288, 293, 295.
- Romans-en-Dauphiné : 107-108, 199, 236, 244, 273, 288-290, 292, 295-296.
- Rome : 8, 254-256, 269, 279, 299.
- Royannais (Charente-Maritime) : 295.
- Ruggisberg, Rüeggisberg, Abbaye de — BE, d. Seftigen : 246.
- Saillon (Ma) : 20.
- Saint-Amand à Nantua, église de — (Ain) : 290.
- Saint-André-le-Bas de Vienne-en-Dauphiné, monastère de — (Isère) : 272, 288, 291, 293, 295.
- Saint-Antonin, monastère dans Bourg de Sainte-Agathe (Piémont) : 237, 294.
- Saint-Arnoux-de-Metz, Abbaye de — (Moselle) : 244, 247, 295.
- Saint-Bénigne-de-Fruttuaria (Piémont) : 293, 296.
- Saint-Benoît-de-Lure (Haute-Saône) : 249.
- Saint-Bernard (Grand), Mont-Joux : — col du — : 67, 69, 250, 261, 272. — église du — : 68. — hospice, monastère du — : 64-65, 67-69, 85, 297-299. — lac : 67-69.
- Saint-Blaise, église de — (NE) : 294.
- Saint-Chaffrey (Mônetier-en-Valley), monastère de — : 293.
- Saint-Chef, Abbaye de — (Isère) : 233, 294, 296.
- Saint-Claude, Abbaye de — (Jura) : 209-210, 296-297, 299.
- Saint-Domingue (île de Haïti) : 36-38.
- Sainte-Agathe (Piémont) : 294.
- Sainte-Croix (VD, d. Grandson) : 123, 132.
- Sainte-Croix, Abbaye de — (Lorraine) : 245.
- Sainte-Madeleine, église — de Besançon : 296.
- Saint-Etienne (Loire) : 40, 48-52, 56-59, 61, 99-100, 152-153, 169, 181.
- église — de Besançon : 299.
- église — de Soleure : 258.
- Saint-Ferreol, église de — (dioc. de Vienne-en-Dauphiné) : 294.
- Saint-Gall, Abbaye de — : 288.
- Saint-Genest-Lerpt (Loire) : 57.
- Saint-Gengoult de Toul (Meurthe-et-Moselle) : 245.
- Saint-Genis, chapelle — (Vienne-en-Dauphiné) : 290.
- Saint-Gervais (HS) : 291.
- Saint-Gingolph, deux communes (Mo et HS) : 7-16, 19, 30, 40, 65, 69-71, 77, 83-86, 99-100, 103, 111, 113-118, 122-123, 130, 152-153, 183, 189, 204, 282, 284-286.
- Saint-Jean (c. Chules, d. Cerlier, BE) : 63.
- Saint-Jean-de-Maurienne (S) : 106, 108, 237, 245, 259, 294-296, 298.
- Saint-Joire (HS) : 81, 105.
- Saint-Julien-en-Forez (Loire et Puy-de-Dôme) : 293.
- Saint-Laurent, prieuré — de Grenoble (Isère) : 293-294, 296. — d'Oulx (p. Turin) : 297.
- Saint-Martin de Belleville (HS) : 102.
- Saint-Martin de Lutry (VD) : 297.
- Saint-Martin en Tarentaise : 296.
- Saint-Maur, congrégation bénédictine de — (Seine) : 230, 280.
- Saint-Maurice d'Agaune : — Abbaye : 8, 203-204, 208-211, 222-223, 228, 243-244, 262, 264, 272, 274, 290-297. — ville et bourgeoisie : 16-17, 20, 66, 70, 107, 116, 121, 128-129, 152, 203, 228, 236, 271, 286. — abbés de — : 204-205, 236, 243, 261, 272, 288. Voir aussi Aimon, Burchard, Claret, Rodolphe et Schiner. — Ecu du Valais : 17, 121, 127. — hospice : 211. — Ordre de — et Lazare : 67. — église Saint-Sigismond : 210-211. — mandement, région : 283.
- Saint-Maurice de Maltacène (Bourget, S) : 294.
- Saint-Médard de Soissons, Abbaye de — (Aisne) : 249.
- Saint-Michel, prieuré (Cluse) : 296.
- Saint-Nicolas, église de Mont-Joux : 68.
- Saint-Ours (Aoste) : 294, 298.
- Saint-Oyen, voir Saint-Claude.
- Saint-Paul-en-Chablais (HS) : 101.
- Saint-Philibert-de-Tournus (Saône-et-Loire) : 290-291.
- Saint-Pierre de Roanne (Loire) : 301.
- Saint-Pierre-hors-les-murs (Vienne-en-Dauphiné) : 295.
- Saint-Priest, église de — (Isère) : 291.
- Saint-Rambert (Loire) : 51-55.
- Saint-Ruf, église de — (Vaucluse) : 297.

- Saint-Sulpice-en-Bugey : 297.
 Saint-Triphon (VD) : 107.
 Saint-Vanne, congrégation bénédictine de — (Verdun) : 230.
 Saint-Véran, église de — (Alpes Maritimes) : 293.
 Saint-Victor de Genève : 292.
 — de Marseille : 294.
 Saint-Vincent-de-Mâcon, chapitre : 290.
 Sales (FR) : 78.
 Salins-les-Bains (Jura) : 112.
 Salins-en-Tarentaise : 89, 93, 189.
 Sallanches (HS) : 130.
 Salmorène : 233.
 Sardaigne, royaume et Etat de — : 7, 9, 67-69, 71, 75, 77, 80-83, 87, 89, 92, 96, 105, 183-184, 189-190, 195.
 Saigny (GE, rive droite) : 289-290.
 Saviglione (I, Coni) : 87.
 Savigny (VD) : 242-243, 289-297.
 Savoie : 203, 209, 229-231, 234-236, 240, 243-245, 254, 256, 260, 262-263, 271-272, 281-282, 293-294, 296, 298, 301.
 Savouini, lieu-dit (Lausanne) : 61.
 Saxe : 232, 267.
 Saxon (Ma) : 64-65, 86, 284.
 Scodinguen, anc. comté de Salins : 234.
 Seeland (BE) : 62, 64, 66, 76, 185.
 Seiche, riv. (Ille-et-Vilaine) : 44, 161-162, 164.
 Seillon-en-Bugey : 299.
 Seine, la —, fl. : 160.
 Sembrancher (E) : 299.
 Senlis (Oise) : 301.
 Sens (Yonne) : 202.
 Sèvres (Seine-et-Oise) : 54-57.
 Seyssel (Ain et HS) : 49, 65, 73-74, 114.
 Sicile : 214.
 Sierre : 10, 23.
 Sillingy, prieuré (Genevois) : 294.
 Simplon, département du — : 20.
 Sion, ville et bourgeoisie : 12, 16, 20, 27, 117-118, 153, 158, 201, 204, 229, 285.
 — cathédrale, chapitre : 223, 299, 302.
 — diocèse, évêque, évêché : 103, 243, 260-262, 272, 292, 294, 296, 299, 301.
 — Archives cantonales : 158, 201, 300.
 Sixt (HS), monastère : 297.
 Soie, château de La — (c. Savièse) : 108.
 Soissons (Aisne) : 249.
 Soleure : 104, 143, 204-205, 221, 257-258, 282.
 Souabe : 237-238, 246, 250-251, 253-255, 260, 262, 264, 266-267.
 Spolète (Ombrie) : 256, 266.
 Stiewald (forêt) : 23.
 Strasbourg (Bas-Rhin) : 251, 257.
 Suirarcemberg : 242, 294.
 Suisse : 5, 58, 76, 96-97, 99, 101, 106-107, 114, 122, 134, 148, 152, 182, 199, 209, 250, 272, 274, 279, 281-282, 284.
 Sundgau, comté (Haute-Alsace) : 249.
 Suse (Piémont) : 97, 234, 236-240, 245, 256, 260-262, 264, 294-296.
 Syrie : 216, 224-226.
 Talloires, Abbaye de — (HS) : 244, 256, 293, 299.
 Tamié, Abbaye de — (S) : 102, 297.
 Tanay (c. Vouvy) : 285.
 Tarentaise (S) : 83-84, 87, 96, 102, 189, 271, 292, 296, 301.
 Tarnade, Tarnaia, anc. nom de Massongex (Sm) : 222.
 Thébaïde (Haute-Egypte) : 213, 215, 217-218, 224.
 Thièle, La —, riv. (NE - BE) : 63.
 Thiez (Faucigny) : 297.
 Thoire : 298-299.
 Thonon (HS) : 10, 18-20, 68, 70, 116-117.
 Thurgovie : 246, 266.
 Toisinge (HS) : 16.
 Torrent sec, riv. (VD - VS) : 67.
 Toul (Meurthe-et-Moselle) : 116.
 Toulon (Var) : 73-74.
 Toulouse (Haute-Garonne) : 269.
 Tour-de-Peilz, La — (VD) : 122.
 Tournon (Ardèche) : 288.
 Tournus, Abbaye de — (Saône-et-Loire) : 288, 290, 294.
 Tours (Indre-et-Loire) : 209.
 Tourtemagne (L) : 23-25, 29, 31.
 Transjurane : 266.
 Trévoux (Ain)
 — journal de — : 139, 144, 148.
 Trois-Fontaines, couvent des — (Moselle) : 230.
 Turquie : 122.
 Tyrolien : 23.
 Vacheresse (HS) : 16.
 Valence (Drôme) : 60, 271, 291, 294, 296, 299.
 Valentinois, anc. pays de France (Bas-Dauphiné) : 236.
 Vallon, chartreuse de — (Ardèche) : 299.
 Varasque : 293.
 Vares, comté : 234.
 Varseline, riv. : 74.
 Vaud : 10, 66, 80, 209-210, 242, 246, 272, 282, 292-293, 297, 299.
 Vaudemont, comté (Meurthe) : 245, 261.
 Velay, région du Massif central : 54.
 Verdun, comté (Meuse) : 264.
 Vérolliez (Sm) : 210, 227.
 Versailles : 50-51, 57, 59, 163.
 Vevey (VD) : 10, 121, 130.
 Vibra, Vuibraye, village (Sarthe) : 292.
 Viège, ville : 14.

Vienne (Autriche) : 274.
Vienne-en-Dauphiné : 106, 208, 210, 233, 236,
239, 242-243, 245, 257-258, 271-272, 281-
282, 288-295, 297, 300.
Viennois (Isère) : 236, 288-289, 291, 300.
Villeneuve (Tarentaise) : 87.
Vizille (Isère) : 292, 296.
Vouvry (Mo) : 12.
Vully (FR) : 62.

Wangen (BE) : 61.
Weilbourg (Hesse-Nassau) : 153.

Yverdon (VD) : 63, 120, 188.

Zoug : 104, 107, 202, 205, 281.
Zurich, ville et canton : 221, 252, 257.

Index des noms de personnes

Remarque : On trouvera dans cet *Index* le nom, éventuellement le prénom et la qualité des personnages mentionnés dans le texte et qui figurent dans les Dictionnaires encyclopédiques usuels, ou dans le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* (DHBS), dans l'*Armorial valaisan*, Zurich, 1976, et le *Nouvel armorial valaisan*, Saint-Maurice, 1974 et 1984.

Pour certains personnages, lorsque l'indication est donnée dans le texte, j'ai relevé la date de l'événement où il est question de lui.

Abréviations : ap. = après ; av. = avant ; arr. = arrondissement ; châ. = châtelain ; ép. = épouse, époux ; év. = évêque ; gouv. = gouverneur ; p. = près ; prof. = professeur ; rég. = régiment ; S. = saint ; v. = vers ; v^o = verso.

- Abdalong (Abdalongus) : abbé de Saint-Maurice 824-830 ; év. de Sion : 300.
- Achéry (dom Luc d'—), (1609-1685), bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, auteur du *Spicilegium*, 1655-1677 : 281.
- Adalbert, comte d'Aoste 913, marquis d'Ivrée : 289.
- Adalelme, comte, fils de Boson 903 : 289.
- Adalgarde († 926), ép. de Guitfried : 289.
- Adela ou Adelgida : 260.
- Adélaïde († ap. 929), fille de Conrad, comte d'Auxerre, ép. Richard le Justicier : 266.
- sainte — († 999), fille de Rodolphe II, ép. 1^o Lothaire, roi d'Italie, 2^o Otton le Grand, empereur : 246-247, 266, 291.
- fille de Vigo, vicomte de Mâcon, ép. le comte Boson : 292.
- fille de Gérard, duc de Bourgogne, ép. Amédée comte de Belley : 236, 262, 264.
- de Suse († 1091), fille de Mainfroy marquis de Suse, ép. en 3^{es} noces Odon, fils de Humbert aux Blanches Mains : 236-237, 264.
- Adélanie, d'une famille noble d'Aoste, ép. 1^o Boson I^{er}, 2^o Anselme comte des Equestres et de la vallée d'Aoste, 3^o Conrad le Pacifique roi de Bourgogne : 241-243, 254, 262, 266, 290.
- Adémar, vicomte de Lyon 941 : 290.
- comte de Valence 1039 : 294.
- Adrien I^{er} († 795), pape 772-795 : 288, 300.
- Adventor, S. —, martyrisé à Turin 623 : 239.
- Agilmar, archevêque de Vienne-en-Dauphiné 842 : 288.
- Agnès, fille de Guillaume d'Aquitaine : 240, 264.
- de Savoie, fille de Pierre 1110 : 296.
- Agricole, fils d'Avit, sénateur 459 : 270.
- Aicardus, Aikardus 980 : 291.
- Ailmodis (donation au monastère de Cluny) 969 : 291.
- Aimon, fils d'Hugues 1041 : 294.
- († 1053), prévôt de l'Abbaye de Saint-Maurice 1047, puis abbé, év. de Sion : 236-237, 260-263, 268, 300.
- comte des Equestres, fonde le prieuré de Chamonix 1089 : 295.
- évêque de Lausanne 1148 : 297.
- de Faucigny : 297-298.
- seigneur de Gex 1225 : 300.
- évêque de Mâcon 1237 : 299.
- comte de Genève : 240.
- fils de Burchard : 293.
- Ainerius, fils du comte Gillin 956 : 290.
- Airbert, comte des Equestres : 289.
- Albéric († 961), comte de Scodinguen : 234.
- moine cistercien des Trois-Fontaines (Châlons-sur-Marne) (XIII^e s.) : 230.
- fils aîné de Léotald comte de Mâcon (X^e s.) : 234, 290-291.
- Albert, comte de Calbe : 264.
- Albitius, comte de Vares 932 : 289.
- Alect († 302) : 216.
- Alectrude, fait une donation à l'Abbaye de Savigny 1023 : 293.
- Alembert, Jean Le Rond d'A' (1717-1783), écrivain, philosophe et mathématicien français : 274-275.
- Alexandre, archevêque de Vienne-en-Dauphiné : 289.
- Alexandre III (Rolando Bandinelli), († 1181), pape 1159-1181 : 300.
- A' IV (Rinaldo di Segni), († 1261), pape 1254-1261 : 301.
- A' VI (Rodrigo Borgia), (1431-1503), pape 1492-1503 : 302.
- Algitrude, 1^{re} ép. de Rodolphe III de Bourgogne : 267.
- Allinges, Guillaume IV Bernardi d'— : v. Bernardi.

- Amalfredus, prêtre 976 : 291.
 Amalric, Arnaud († 1225), duc de Narbonne 1222 : 299.
 Amblard, archevêque de Lyon 963 : 291.
 Ambroise, S. — (340-397), archevêque de Milan : 224-225.
 Ambroise, S. — († 520), abbé de l'Isle-Barbe, puis d'Againe 516-521 : 210.
 Ambuel, Alphonse († 1761), de Sion, châtelain, grand bailli 1737-1741 : 14.
 — A' François-Frédéric (1704-1780), évêque de Sion 1760-1780 : 20.
 Amédée I^{er}, fils d'Humbert de Belley, comte 1048-1051 : 234-236, 243-244, 261, 263, 265, 267-268, 294.
 — présumé par Guichenon fils d'Humbert aux Blanches Mains : 260, 268.
 — A' II, fils d'Odon et d'Adélaïde de Suse : 236, 259, 261.
 — présumé par Guichenon fils d'Amédée I^{er} : 260, 268.
 — A' III, fils de Humbert II et de Gisèle de Bourgogne, comte 1103-1148 : 68, 239-240, 300.
 — A' VIII, fils d'Amédée VII, comte 1391-1416, puis duc 1416-1439, pape sous le nom de Félix V : 272, 299, 301.
 — A' de Hauterive, saint († 1159), évêque de Lausanne 1144-1159 : 298.
 — A' —, comte de Genevois 1153 : 240, 298.
 Amizo, chanoine de Saint-Maurice, évêque de Sion 984, archevêque de Tarentaise 994 : 292-293.
 Ammien Marcellin (v. 330-v. 400), historien latin, d'origine grecque : 213-214.
 Ancilie (Ansilia), fille d'un comte du Valais, femme d'Humbert de Belley : 260-261.
 André, dauphin du Viennois 1210 : 299.
 Andréoli, marquis à Turin 1745 : 137.
 Andrieu, avocat à Paris 1751 : 140.
 Angiono, intendant des salines de Tarentaise 1762 : 83-84.
 Anonyme anglais : 219.
 Anselme († 943), comte des Equestres, laïc évêque d'Aoste : 241-243, 262, 289.
 — († 1025), fils de Boson et d'Adélanie, chanoine et chancelier de Saint-Maurice 983, prévôt de Saint-Maurice, évêque d'Aoste 995 : 241-242, 254, 272, 292-293.
 — S. — (1033-1109), bénédictin de Sainte-Marie du Bec-Hellouin (Normandie), archevêque de Cantorbéry 1093 : 241-243.
 — fils d'Adélaïde, frère de Gimfred 1025 : 293.
 Antoine D. : 77.
 Antoine-Sévère : 204.
 Archambaud, archevêque de Vienne-en-Dauphiné 842 : 288.
 Archimbaud, prêtre de Thonon 1761 : 68.
 Arducus de Faucigny († 1185), év. de Genève v. 1135-1185 : 298.
 Aremburgis, ép. d'Uldrich 984 : 291.
 Argenson, voir Voyer d'—.
 Arnoux, S. —, fils de Bodégisile, duc d'Austrasie 590, év. de Metz : 270.
 — fils de Drogon, duc d'Austrasie 785 : 247-248, 264, 270.
 — A' —, comte de Flandre : 241, 251, 266.
 — A' —, abbé de Savigny 924 : 289.
 Artald, comte de Lyon 988 : 291-292.
 — (Artaud), évêque de Grenoble 1036-1058 : 294-295.
 Assier, de Turin, actionnaire des salines : 96, 98.
 Aston, entrepreneur d'origine anglaise 1732 : 21.
 Aubert le Mire (1573-1646), jésuite à Anvers : 281.
 Auboin, Jean-Scipion, de Lausanne, horloger : 32-34, 109, 149-150.
 Audefricus, 924 : 289.
 Audigier, auteur : 232.
 Augsburgourger, voir Ougsbourger.
 Aurélien, archevêque de Lyon 894 : 288.
 Aurillac, Gerbert d'— (938-1003), pape sous le nom de Sylvestre II 999-1003 : 120.
 Avit, S. — (Sextus Alcimius-Ecdicus), (450-v. 518), év. de Vienne-en-Dauphiné : 208, 210, 230.
 Avitus, noble arverne, couronné empereur romain d'Occident par les Wisigoths 455-456 : 229, 270.
 Aymar, abbé de Cluny 946 : 290.
 Azon, archevêque de Tarentaise 907 : 289.
- Baden**, maison de — : 281.
 Baillod Gil, journaliste, auteur : 120-121.
 Ballet (Baillet), entrepreneur : 58, 60.
 Balme, de la —, juge mage de la Tarentaise 1766 : 87, 96.
 Balthasar, Franz-Urs — (1689-1763), du Petit Conseil de Lucerne, fondateur et président de la Société helvétique : 205.
 Barberousse, Frédéric I^{er} (1122-1190), empereur romain germanique 1152-1190 : 247, 298.
 Bardelons, substitut procureur général du roi de Sardaigne 1766 : 93.
 Baronius, César (1538-1607), de Naples, prêtre de l'Oratoire, historien, cardinal : 225.
 Barro, Simonin de —, 1205 : 299.
 Barthélemy I^{er}, abbé de Saint-Maurice 1313-1347, auparavant prieur de Sainte-Marie de Suse (Piémont) : 301.
 Bartoli, Daniel (1608-1685), jésuite, bibliothécaire à Turin : 269.
 Baruchet, Joseph-Antoine, châtelain de Saint-Gingolph 1768-1772 : 111.

- Basnage de Beauval, Jacques (1653-1723), érudit français : 203.
- Henri (1657-1710), pasteur, auteur : 203.
- Baud, Henri, auteur : 269.
- Baudoin II, comte de Flandre († v. 900), ép. Judith, fille de Charles le Chauve : 241.
- ép. de Mathilde, fille de Conrad le Pacifique : 241, 266.
- Baulacre, Léonard (1670-1761), auteur et journaliste : 199.
- Bavard, mécanicien 1750 : 35, 159.
- Bayon, Jean, moine cordelier XIV^e siècle : 238, 244.
- Béatrice de Viennois, ép. de Humbert III de Savoie : 239.
- Béliarde, 1023 : 293.
- Bélicor, Bernard Forest de — (1693-1761), général et ingénieur français, membre de l'Académie des sciences : 44, 165-168, 277.
- Belmoin, évêque d'Autun 1054 : 295.
- Benoît III, pape 855-858 : 288.
- Benoît XIII (Pedro Martinez de Luna), (v. 1324-v. 1423), pape de l'obédience avignonnaise, élu 1394, déposé 1417 : 301.
- Benoît XIV (Prospero Lambertini), (1675-1758), pape 1740-1758 : 67.
- Bérald, Bérold, voir Gérard.
- Beranger, en relation avec Aymar 946 : 290.
- Bérard, vicaire à Ermont p. Paris : 30.
- frères, marchands de bois 1762 : 74-75.
- Alexandre : 75.
- Berchem, Denis van, prof. Université de Genève : 208, 211-212, 215, 224-226, 228.
- Berchthold, voir Zähringen.
- Berlion, vicomte dans le Viennois 902 : 289.
- frères de Guichard 1038 : 294.
- évêque de Belley 1235 : 297.
- Bernard, curateur des biens de l'hoirie Pierre de Rivaz à Moutiers-en-Tarentaise : 183.
- archevêque de Vienne-en-Dauphiné 836 : 288.
- archevêque de Tarentaise 1326 : 301.
- comte, surnommé Plante-Vertue 889 : 288.
- de Montmélian, auteur : 209, 228.
- de Thoire 1225 : 299.
- Bernardi, Guillaume IV B' — d'Allinges († 1497), de Vouvry, abbé de Saint-Maurice 1463-1496, résigne sa fonction : 302.
- Bernis, François-Joachim de Pierre, cardinal de — (1715-1794), ministre et diplomate français : 31.
- Bernon, évêque de Mâcon 922 : 289.
- Bernoulli Daniel (1700-1782), mathématicien bâlois : 7, 17, 30, 34, 97, 119, 121-123, 126-128, 144, 157, 276, 283, 286.
- Jean (1667-1748), père du précédent, savant mathématicien : 17, 121, 126.
- Bérold, voir Gérard.
- Berthe de Souabe, ép. du roi Rodolphe II : 243, 266, 291.
- fille de Conrad le Pacifique (v. 964-v. 1024), ép. 1^o Eudes I^{er} comte de Chartres et de Blois, 2^o Robert II, roi de France : 257, 264, 266-267.
- fille de Godefroy duc de Lorraine et de Mathilde de Bourgogne, ép. de Gérard de Bourgogne : 238-242, 250, 260-262, 264.
- fille d'Odon et d'Adélaïde de Suse († 1088), ép. Henri IV, empereur : 238-239, 260-261, 264.
- seconde femme de Léotald, comte de Mâcon : 290, 299.
- ép. de Leutald, comte de Mâcon 943 : 290.
- Berthier, Guillaume-François (1704-1782), jésuite, rédacteur du *Journal de Trévoux* ou *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et des beaux-arts*, a écrit de nombreux ouvrages : 148.
- Bertold, Berchtold, voir Zähringen.
- Berthoud Ferdinand (1727-1807), de Couvet, fait une brillante carrière dans l'horlogerie à Paris, membre de l'Institut de France 1795, reçu dans la Société royale de Londres et fait chevalier de la Légion d'Honneur en 1802 : 154, 183.
- Bertin Henri (H'-Léonard-Jean-Baptiste), (1720-1792), intendant de Lyon 1754, lieutenant-général de police de Paris, membre de l'Académie des sciences : 54.
- Berton : horloger à Paris : 150.
- Bertrand, Jean-Pétermard († 1780), notaire à Saint-Maurice : 62, 271, 300.
- Jules-Bernard (1882-1943), pharmacien, sous-préfet du district de Saint-Maurice, président de la Société d'histoire du Valais romand 1919-1925 : 280-281.
- chanoine de l'Abbaye d'Aiguebelle 1769 : 102.
- Bessières fils (Bessires) : 48, 182.
- Besson, Joseph-Antoine (1717-1763), curé de Chapeiry (arr. d'Annecy), auteur d'ouvrages sur l'histoire des diocèses de Genève, Aoste, Maurienne et Tarentaise : 106, 108.
- Marius (1876-1945), évêque de Lausanne, Genève et Fribourg 1920-1945 : 207-208, 212, 221, 223-227, 281.
- Beust, de —, ingénieur, d'Eisenach (Allemagne, Erfurt), directeur des salines de Bex 1729-1749 : 185.
- Biner, Jean-Marc : 6.
- Blakey, Mme : 42-43.
- Blatter, Arnold (1653-1737), de Viège, châtelain, grand bailli 1731-1737 : 14-15.
- Jean-Joseph (1684-1752), évêque de Sion 1734-1752, fonde le Séminaire de Géronde 1748 : 16, 103, 204.
- fils du grand bailli : 14.
- Blonay, baron de —, ambassadeur à Madrid, gentilhomme de la Chambre du roi de

- Sardaigne: 9, 82-86, 89, 94, 96-97, 101, 105, 108.
- Blondel, Louis (1885-1967), de Genève, architecte cantonal, archéologue: 211.
- Blumstein, propriétaire d'une mine: 50.
- Boccard, François (1808-1865), chanoine de Saint-Maurice: 204.
- Bochat, Charles-Guillaume, dit Loys de — (1695-1754), historien: 107, 204.
— de, propriétaire à Lausanne: 61.
- Bodégisile († 500), roi des Burgondes: 270.
— Bogisie, Burtgisie, fils de Munemole, duc en Austrasie 570: 270.
- Boisot, Jean-François, bourgeois de Lausanne, ministre à Ollon, associé avec Pierre de Rivaz: 17-18, 122-123, 127-129.
- Bollée Amédée (1844-1917), inventeur d'une voiture à vapeur 1873: 175.
- Boniface, marquis de Spolète: 266.
- Bonnet, Etienne (1721-1802), de Genève, commissaire pour la bourgeoisie 1766: 132.
— Etienne et Gaspard, banquiers à Genève, cousins de Pierre de Rivaz: 99.
- Bonnivent, chanoine de la cathédrale Saint-Jean-de-Maurienne 1762: 105-106.
- Bonus, particulier 924: 289.
- Bordet, Gaspard fils, avocat au Sénat de Savoie 1732: 15, 101.
- Boringe, Marc-Antoine, comte, ép. Marie de Saint-Sixt: 18.
- Borromée, Frédéric, comte 1752: 72.
- Boson († 888), roi de Provence, fils du comte lorrain Bivin: 288-289.
— comte, premier époux d'Adélanie: 241-242.
— († 927), évêque de Lausanne 892: 289.
— archevêque de Tarentaise 1099: 296.
— comte, époux d'Adélaïde fille de Vigo, vicomte de Mâcon: 292.
- Bouffard, Marie, épouse de Claude Laideguive: 37.
- Bouguer, Pierre (1698-1758), astronome, hydrographe et mathématicien français: 29, 137, 139-140.
- Bounaud (Bounand), propriétaire d'une manufacture d'armes à Saint-Etienne: 100, 153.
- Bouquet, dom Martin — (1685-1754), bénédictin de Saint-Maur, publie deux volumes de la collection des historiens des Gaules et de la France: 209, 230, 233, 244, 247, 254, 282.
- Bourban Pierre (P'-Alexandre-Ferdinand), (1854-1920), de Haute-Nendaz, chanoine de Saint-Maurice, auteur de nombreux articles et brochures, entreprend les fouilles archéologiques des anciennes basiliques, prieur de l'Abbaye 1909-1913 et 1915-1920: 211, 274.
- Bovon, délégué du Conseil d'Evian 1762: 101.
- Brassac, Mme de —, abbesse de Montmartre 1752: 50.
- Bréguet, Abraham-Louis (1747-1823), horloger neuchâtelais établi à Paris, inventeur de la montre à remontoir automatique: 154.
- Brehamel, Dru de —, caissier à la mine de Pontpéan: 168.
- Briguet, Jean-Michel († 1832), de Lens, prof. Sion 1800, curé de Chalais 1807, de Granges 1810, de Venthône 1814, chanoine de la cathédrale 1818: 223.
- Bron, de Vacheresse (HS), fermier de l'Abbaye d'Abondance: 16.
- Brouze, Jean-François, curé de Saint-Gingolph 1762: 85-86, 113-114, 116-117.
- Brouzet, actionnaire des salines de Moutiers: 94.
- Brunet, avocat pour Pierre de Rivaz: 54.
- Brunon, voir Léon IX.
— marquis de Saxe: 267.
- Bucher, Jakob-Emmanuel (1713-1769), gouv. d'Aigle 1755-1761: 66, 185.
- Burchard (v. 923-v. 963), fils du roi Rodolphe II et de Berthe de Souabe; év. de Lyon v. 948: 243, 266, 290-291.
— († 19 août 1031), fils d'Anselme, comte d'Aoste et d'Adélanie, év. de Vienne-en-Dauphiné: 241-243, 294.
— (944-1033), fils du roi Conrad et d'Adélanie, archevêque de Lyon 978, prévôt de Saint-Maurice 983, abbé 1002, restaure l'Abbaye: 241-243, 266, 272, 292-294.
— († 1046), fils de Gérard, duc de Bourgogne et de Berthe de Lorraine, év. d'Aoste 1026, abbé de Saint-Maurice, s'empare de l'évêché de Lyon à la mort de son oncle, en 1034 prend les armes pour soutenir les prétentions de son père à la souveraineté de Bourgogne; il est pris par les généraux de l'empereur Conrad le Salique et est emprisonné pendant quatre ans: 236, 243-244, 254, 258-259, 261, 264, 266, 294.
— († 1068), fils d'Humbert aux Blanches Mains, év. de Maurienne vers 1058: 243, 245, 260-261, 265, 268.
— fils d'Humbert, comte de Belley, év. déjà en 1022: 234, 243, 261.
— († 1089), év. de Lausanne dès 1039: 243.
— duc de Souabe, père de Berthe ép. de Rodolphe II: 246.
- Burdet, imprimeur à Annecy vers 1770-1780: 104, 206.
- Büren, Philippe de — (1727-1808), de Berne, banneret, lieutenant-colonel au service de France: 77-78, 279.
- Burgener, François-Joseph (1697-1761), de Viège, grand bailli 1742-1761: 27, 109, 131.

- Burquier, représentant du Conseil de la ville d'Evian: 101.
- Buttet, Charles-François (1758-1797), directeur des salines de Moutiers-en-Tarentaise 1784: 190.
- Caillou, donne une description de l'outil à graver 1759: 47, 181.
- Calixte II (Gui de Bourgogne), (v. 1060-1124), pape 1119-1124: 239.
- Calmet, dom Augustin — (1672-1757), bénédictin de Saint-Vanne (Maine-et-Loire), auteur d'une histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine, 1728: 219, 230, 238, 244, 247, 250.
- Caloz, commissaire 1746: 55.
- Camus, Charles-Etienne-Louis (1699-1768), astronome français, membre de l'Académie des sciences et de la Société royale de Londres: 28, 133-134, 140.
- Candide, S. —, officier de la Légion thébaine: 207, 221, 226.
- Cange, Charles Du Fresne, seigneur du — (1610-1688), historien: 244.
- Canut (Knud), (995-1035), roi d'Angleterre 1016, du Danemark 1018 et de Norvège 1028: 255.
- Carause (Carausius Aurelius Valerius), (v. 250-293), chef de la flotte romaine, occupe la Grande-Bretagne: 214-216.
- Castel, Louis-Bertrand — (1688-1757), jésuite, collaborateur du *Journal de Trévoux* et du *Mercure de France*: 148.
- Cavelly, famille originaire d'Ollon (VD), à Saint-Maurice, Orsières et Conthey; fief —: 16.
- Cayen (Cain), Anne-Marie — († 1752), épouse d'Etienne de Rivaz: 8, 11, 12, 14, 113.
- Georgioz, père d'Anne-Marie: 11.
- Jean-Baptiste, d'Evian, frère d'Anne-Marie, notaire: 11.
- Marie-Barbe, sœur d'Anne-Marie, épouse de Jacques Girard, FR; 11.
- Philippe-Clément, d'Evian, frère d'Anne-Marie, Dr en droit: 11.
- oncle de Pierre de Rivaz: 18-19.
- dom —: chartreux de Bonpas: 30.
- Célestin III (Giacinto di Pietro di Bobone), pape 1191-1198: 299-301.
- Celsius, Anders (1701-1744), physicien et astronome suédois: 136.
- Challin, Chambaz, de Lugrin, notaire: 8.
- Chaperon, Alexis (A'-Théodule), (1857-1931), vicaire à Genève 1886-1895, curé de Saint-Jean d'Aulps 1907-1922, historien: 9, 118.
- Chappex, Thérèse, au service de Pierre de Rivaz: 84-86.
- Chapuis, voir Maubou.
- Charbonneau, Daniel de —, au service de Sardaigne, capitaine au rég. de Savoie: 96-98.
- Chardon fils, imprimeur à Paris: 142-143.
- Charlemagne (742-814), empereur d'Occident: 229, 231, 247-249, 264.
- Charles II le Chauve (823-877), roi de France 840-877, empereur d'Occident 875-877: 248-249, 264, 288.
- III le Gros (839-888), roi d'Allemagne 876-882, empereur d'Occident 881-887, roi de France 884-887: 288.
- III le Simple (879-926), fils posthume de Louis II le Bègue, roi de France 898-923: 288.
- (v. 835-863), fils de Lothaire I et d'Ermenegarde, roi de Provence: 288-289.
- fils ou petit-fils de l'empereur Louis: 289.
- frère de Pépin: 249.
- comte de Vienne: 290.
- Charles-Emmanuel III (1701-1773), duc de Savoie et roi de Sardaigne 1730-1773: 82, 269.
- Charléty, Louis-Nicolas (1673-1736), historiographe, abbé de Saint-Maurice 1721-1736: 8.
- notaire à Saint-Maurice 1739: 127.
- Chatillon, de —, actionnaire de la Société des salines: 96.
- Chaulnes, Michel Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de — (1714-1769), membre honoraire de l'Académie des sciences, lieutenant général et Gouverneur de Picardie: 32, 35-36, 72, 142, 161, 170-171, 177.
- Chavaudon, Louis-Guillaume, président de la Chambre, propriétaire à Paris: 29.
- Cheire, Mlle, gouvernante des enfants du prince de Galles 1739: 123.
- Chevalier, Ulysse (Cyr-U'-Joseph), (1841-1923), prêtre, curé de la paroisse de Saint-Maurice-des-Granges, professeur d'histoire et d'archéologie aux facultés catholiques de Lyon, a publié une *Collection de cartulaires dauphinois* (8 vol.) et un *Recueil de documents historiques sur le Dauphiné* (10 livraisons): 107, 199, 272-273, 281.
- Chevillard, comte de Saint-Oyen 1771: 100, 102.
- Choiseul, Etienne duc de — (1719-1785), homme d'Etat français: 31.
- Chorier, Nicolas (1612-1692), historien et écrivain français, a publié une *Histoire générale du Dauphiné* (3 vol.): 230.
- Christ, Franz (1688-1744), secrétaire du canton de Bâle, prof. de droit, avocat-conseil de la ville de Bâle: 127.
- Chuub, chevalier à la Cour d'Angleterre: 123.
- Claivien, Guillaume de —: 296.
- Claret, Jean (J'-Joseph), (1689-1764), chanoine de Saint-Maurice 1710, prieur 1729,

- abbé de Saint-Maurice 1737-1764 : 103, 199, 204-205.
- Claye, voir Hérouville.
- Clément III (Paolo Scolari), († 1191), pape 1187-1191 : 300.
- IV (Gui Foulques), (fin du XII^e s.-1268), pape 1265-1268 : 301.
- Clodomir (495-524), fils de Clovis, roi franc d'Orléans 511-524 : 210.
- Clotilde, sainte — (v. 475-545), nièce de Gondebaud, ép. de Clovis, roi des Francs : 221.
- Clovis (465-511), roi des Francs 481-511 : 209.
- Cochin, Charles-Nicolas (1715-1790), graveur français : 181.
- Cœur, Damien, maître fourbisseur 1752 : 46, 184.
- Collet, actionnaire de la mine de Pontpéan : 44, 166.
- Communaux, Joseph (J'-Pierre-Maurice), notaire à Evian 1725 : 8.
- Condamine, Charles de La —, voir La Condamine.
- Condé, Louis II dit le grand — (1621-1686), duc d'Enghien, général : 72, 170.
- Conon, évêque de Maurienne : 240.
- comte 1082 : 243, 295.
- Conrad II le Salique (v. 990-1039), roi de Germanie 1024, empereur germanique 1027-1039 : 229, 234, 236, 253-255, 257-259, 262, 267-268, 293-294.
- III de Hohenstaufen (v. 1093-1152), fils de Frédéric I de Souabe, empereur germanique 1138-1152 : 297.
- le Pacifique († 993), fils de Rodolphe II, roi de Bourgogne Jurane 937-993, ép. 1^o Adélanie, 2^e Mahaut, fille de Lothaire roi de France : 233, 241-243, 246, 250, 266, 290-291.
- fils du précédent, mort jeune : 244, 266.
- duc de Franconie : 251, 253, 255-256, 267.
- ou Cono, fils de Gérold : 295.
- d'Auxerre, père de Rodolphe I^{er} : 266.
- Constance I^{er} Chlore (Marcus Flavius Valerius Constantius), (v. 225-306), empereur romain 305-306 : 214, 216.
- Constantin Charles, comte de Vienne 950 : 290.
- Contrat, Hermann (1013-1054), de Reichenau, bénédictin et historien : 238, 252, 256.
- Convey, créancier de Pierre de Rivaz : 27.
- Coppein, armateur 1752 : 37.
- Coquard, fait un projet pour le dessèchement des Moères : 171.
- Corbeau de Valserre, chanoine de l'église de Vienne-en-Dauphiné 1762 : 106.
- Cossendière, Mme de la —, abbesse du couvent de Pont-aux-Dames (Seine-et-Marne) 1757 : 43.
- Coster, Salomon, horloger néerlandais : 154.
- Cottet, Joseph, notaire à Evian 1762 : 101.
- Courten, Maurice de — (1692-1766), colonel au service de France : 31, 134, 145, 274.
- rég. de — : 71, 85, 116.
- Courvoisier, Jean-François, négociant à Genève, puis à Lyon, associé à de Rivaz : 25, 36, 39, 109-110, 149, 177.
- Crettaz, Jean-Pierre, syndic de Riddes 1760 : 65.
- Cretton, du —, prieur de Saint-Ours à Aoste : 106.
- Crozotin, procureur au Parlement de Grenoble 1764 : 108.
- Cugnot, Joseph (1725-1804), ingénieur français : 175.
- Cunégonde, sainte — (v. 978-1033 ou 1039), fille de Sigefroi, comte de Luxembourg, ép. 998 Henri II, empereur : 266.
- Curchod, capitaine au rég. Montfort 1764, actionnaire de la Société des salines de Moutiers : 78, 90, 94-96, 98-100, 152, 153.
- Curtus, de Briançon : 296.
- Cuydard, Joseph († 1784), de Curienne, p. Chambéry (HS), colonel au service de Pologne, châtelain de Saint-Gingolph : 39, 47, 56-58, 70, 75, 111, 114-115, 163-164, 169-170, 286.
- Cyriaque, S. —, patriarche de Constantinople, fin 595 ou début 596-606 : 247.
- Dagsbourg, Louis, comte de — : 244, 264.
- Dalbusy, propriétaire d'une mine à Saint-Etienne 1752 : 49.
- Damien, Pierre, S. : voir Pierre.
- Danycan, Mme Hélène-Victoire Maget, veuve de Noël Danycan de l'Epine : 39, 44-46, 76, 161-162, 165, 167-168, 178.
- de Launay, associé pour les mines de Pontpéan : 45-46.
- Darbellay, Jérôme (1726-1809), chanoine du Saint-Bernard, prieur de l'hospice, curé de Bourg-Saint-Pierre : 202, 222.
- Daumas, Maurice (1910-1984), directeur du Conservatoire des Arts et Métiers de Paris, historien des sciences : 172, 191, 279.
- Davel, à Vevey, s'intéresse aux horloges : 121.
- David, Pierre-François († 1790), prof. au Collège de la ville d'Annecy, chanoine de Notre-Dame : 104, 206, 222, 229.
- Dèce (Decius), (201-251), empereur romain 248-251 : 221.
- Dechazal, employé à la verrerie de Sales : 78.
- Decroto, Nicolas, chanoine de Saint-Maurice 1568 : 302.
- Delabarre, marchand de bateaux, commis de la Société des mines de charbon du Forez : 56-58.
- Delacoste (de la Coste), Théodore, correspond avec Pierre de Rivaz : 131.

- Delehaye, Hippolyte (1859-1941), bollandiste belge, président de la Société des bollandistes : 226.
- Delisle, Joseph, bénédictin, prof. de théologie à l'Abbaye de Saint-Maurice, abbé de Saint-Léopold de Nancy : 203-204, 209, 228, 278.
- Dellient, Mme —, ép. du juge — : 61-62.
- Deparcieux, Antoine (1703-1768), mathématicien français, commissaire de l'Académie des sciences : 28, 134, 140.
- Derivaz, famille —, voir Rivaz, de —.
- Derivaz, André, bourgeois d'Evian v. 1190 : 8.
- Jean, ancêtre de Pierre : 8.
- Pierre, ancêtre 1325 : 8.
- Desclos, caissier à la mine de Pontpéan : 168.
- Devaux, baron de —, propriétaire d'une mine à Saint-Etienne : 49, 51, 54.
- Deville, ingénieur 1757 : 53, 55.
- Dichat, Pierre-Antoine, de Toisinge, juge mage du Chablais 1742 : 16.
- Diderot, Denis (1713-1784), écrivain et philosophe français : 5, 179.
- Diesbach, Amédée de —, trésorier de la ville de Berne : 62-64, 67.
- Dietmar ou Dithmar (975-1018), chroniqueur allemand, évêque de Merseburg (RFA) : 250-251.
- Dioclétien (Caius Aurelius Valerius Diocletianus), (245-313), empereur romain 284-305 : 201-202, 207, 213-220, 222, 227.
- Dodwell, Henry (1641-1711), théologien anglais : 203.
- Domitien, év. de Genève (fin du V^e s.) : 120, 221.
- Donnet André : 6.
- Drogon (v. 850-922), fils de Pépin II d'Aquitaine 752 : 247-249, 264.
- Dubosson, Jean-Claude, notaire : 116.
- Dubouloz, Paul-André, d'Evian, commissaire 1742 : 15.
- Dubourdieu, Jean (J'-Armand), (1652-1720), ministre protestant, pasteur de l'Eglise de Savoie, à Londres : 203-204, 218-219.
- Du Cange, voir Cange.
- Duchesne, Louis-Henri (1737-1793), de Boège, économiste : 47-48, 55-58, 69-70, 169-170, 180-181, 232, 238, 247, 257.
- Duclot, chanoine de la cathédrale de Grenoble 1765 : 108.
- Ducret, maréchal à Saint-Maurice 1737 : 121.
- Du Fay, Anne-Marie-Barbe, ép. de Pierre de Rivaz, voir de Rivaz.
- Antoine (1673-1738), châtelain et banneret de Monthey, beau-père de Pierre de Rivaz : 18, 285.
- Emmanuel (Joseph-E'—), (1702-1775), banneret général de Monthey et châtelain, beau-frère de Pierre de Rivaz : 20, 26-27, 66, 71, 74, 85, 109-111, 114-115.
- Hyacinthe (Antoine-H'—), (1716-1754), banneret des élus, syndic de Monthey, beau-frère de Pierre de Rivaz : 18.
- Marie-Louise (1765-1843), ép. d'Isaac de Rivaz : 20.
- Dufresne, correspond avec Pierre de Rivaz : 38, 58.
- Duhamel de Monceau, Henri-Louis — (1700-1782), de Paris, ingénieur et agronome : 28, 134, 140.
- Dunand, Jean-Pierre, curé de Saint-Gingolph 1720 : 9.
- Du Pin de Montméa, Charles —, seigneur de la Joriardis, Les Loulais, Veret et autres lieux de Paris : 35, 159-160, 174.
- Dupont Lachenal Léon : 228.
- Dupraz, Louis, de FR, avocat et notaire : 213, 215, 220-221, 225, 228.
- Jean-Louis-Samson, ministre, bourgeois de Blonay : 122.
- Du Tour, chevalier, officier au service de Sardaigne, ami de Pierre de Rivaz : 87, 95-97, 102.
- de Villeneuve, son fils Christophe et sa fille Maurise : 87.
- Duverney, voir Pâris.
- Eberard I^{er} (Eberhard), comte d'Alsace 857 : 249, 270.
- II, comte d'Alsace 926 : fondateur des Abbayes de Hesse et d'Altdorf : 249, 270.
- fils d'Hugues, comte de Nordgau, encore en vie en 980 : 247-248, 264.
- Eccard, auteur : 232, 244.
- Edelgarde, veuve d'Airbert, comte des Equestres 935 : 289.
- Emerard (Aimerard), prieur de l'Abbaye de Saint-Maurice 1130-1136 : 300.
- Emma, ép. de Louis le Germanique : 264.
- Enderlin, horloger : 276.
- Enfantin, chanoine-syndic du Chapitre de Romans-en-Dauphiné : 108.
- Enghien, duc d'—, voir Condé.
- Ermengarde, voir Hermengarde.
- Ernest, duc de Souabe († 1015) : 251, 253-256, 267.
- fils († 1030) : 267.
- Eticon, duc d'Alsace, VII^e s. : 249, 269.
- Etienne I, S. —, (v. 970/975-1038), roi de Hongrie 997-1038, ép. Gisèle de Bavière : 251-266.
- IX, bienheureux (Frédéric de Lorraine), pape 1057-1058 : 295.
- († 1102), fils de Guillaume le Grand, comte de Bourgogne : 239.
- de Villars 1151 : 298-299.
- neveu de Guichard : 294.

- Etiennette, fille de Valter, seigneur de Port et d'Epinal, ép. Humbert aux Blanches Mains : 245, 254, 261, 264.
- fille d'Odon, marquis de Suse, ép. Guillaume le Grand, comte de Bourgogne : 238-239, 261, 264.
- Eucher, S. — (v. 380-v. 450), évêque de Lyon : 207-209, 211-212, 214-215, 217-223, 225-227.
- Eudes I^{er} († 995), comte de Chartres et de Blois : 267.
- II ou Odon de Champagne, fils du précédent (v. 982-1037), neveu de Rodolphe III par sa mère Berthe, prétendant au trône de Bourgogne : 236, 251, 257-258, 267.
- Eugène I^{er}, S. — († 657), pape 654-657 : 300.
- II († 827), pape 824-827 : 288, 300.
- III, bienheureux (Bernardo Paganelli di Montemagno), († 1153), pape 1145-1153 : 300.
- Eumène (260-311), rhéteur gaulois, secrétaire de Constance Chlore, directeur des écoles d'Autun : 214.
- Eusèbe de Césarée (v. 265-340), écrivain et prélat grec : 207, 213, 218-219, 224.
- Eutrope, historien du IV^e s., secrétaire de Constantin : 218-219.
- Eutropie, dame romaine, ép. Hannibalien, puis Maximien. De son premier mari, elle a Théodora, femme de Constance Chlore ; du second Fausta, seconde femme de Constantin I^{er}, et Maxence, empereur : 216-217.
- Eve, sœur d'Henri, duc de Bavière, femme de Gérard le Mosellanique : 250.
- femme du comte Gaufréd 940 : 290.
- Evrard, évêque de Maurienne 1013 : 293.
- Exupère, officier de la Légion thébaine : 207, 221, 227.
- Eymmo et sa femme 965 : 291.
- Fabry**, Louis-Gaspard, ambassadeur de France à Soleure : 205, 282.
- Fausta, fille de Maximien et d'Eutropie, ép. 307 Constantin : 217.
- Favrat, baron de Bellevaux, avocat à Turin, procureur du roi : 81, 85-86, 88-89, 97.
- Favre, Pierre, horloger à Genève 1750 : 32.
- Félix, S. —, soldat appartenant à la Légion thébaine, martyrisé à Zurich avec sa sœur Regula : 221.
- Félix V, voir Amédée VIII de Savoie.
- Ferraris, chevalier 1768 : 78.
- Ferréol, fils d'Agricola, sénateur, ép. fille du roi Clovis : 270.
- Fieffé, garde-visiteur à Paris 1750 : 141.
- Fischer, Beat (1703-1764), membre du Grand Conseil de Berne, bailli de Wangen, directeur de la ferme des postes : 18, 21, 25-26, 32, 61-62, 109, 128-133, 149, 151.
- Fleury, intendant général de la province de Bugey et de la Bourgogne : 74.
- Floardo (893 ou 894-966), familier de l'évêque Artaud de Reims, chanoine de la cathédrale, auteur d'*Annales* de l'histoire de France : 249.
- Flotte, comtesse de Valence 1263 : 299.
- Foncet (Foucet), Jean-Joseph (1707-1783), baron de Montaille et seigneur de la Tour, conseiller d'Etat : 81, 85, 105.
- Fornieri (Fournier), Pierre II — de Marcossey († ap. 1446), de Cluses en Faucigny, abbé de Saint-Maurice 1434-1438, résigne sa fonction : 301.
- Fortunius, abbé de Romans 918 : 289.
- François I^{er} (1494-1547), roi de France 1515-1547 : 141.
- Fredburge, ép. de Guigues, comte d'Albon 995 : 292.
- Frédégair, chronique de —, *Annales* d'un ou plusieurs auteurs de l'époque mérovin-gienne : 233.
- Frédéric I^{er} Barberousse (1122-1190), empereur romain germanique 1152-1190 : 247.
- év. de Genève 1031-1073 : 295.
- (né av. 1000-1033), duc de Haute-Lorraine, ép. Mathilde, fille d'Hermann II de Souabe : 238, 249, 253, 256, 267.
- duc de la Lorraine Mosellanique : 251.
- Freiro (Frecio) : 242, 294.
- Freundenreich, Abraham von — (1693-1778), banneret de Berne 1750-1766 : 79, 185.
- Frisching, François-Rodolphe (1733-1807), officier de la garde suisse en Hollande : 77-78, 279.
- Frossard de Saugy, Michel —, seigneur de Brenles et conseiller à Moudon, horloger : 17-18, 23, 25, 29-30, 32-33, 39, 45-46, 66, 71, 83, 85-86, 99-100, 112, 117-118, 121-122, 128-131, 133, 149-153, 166, 168, 286.
- Jean, chanoine et officiel de Sion 1541, protonotaire apostolique : 302.
- Fueslin, historien : 204.
- Fulton, Robert (1765-1815), mécanicien américain : 175.
- Gabriel**, Jacques II — (v. 1630-1686), architecte : 160.
- Gady, Ignace de — (1717-1793), avoyer de FR 1752-1793 : 73.
- Gaillard, François, négociant à Rolle, puis à Lyon : 34-35, 40, 46, 48-54, 56, 58-60, 117, 157-159, 161, 168-170, 191, 277.
- Jean-Claude, lieutenant de la commune de Riddes : 65.

- Galba, Severus Sulpicius — (v. 3 av. J.-C. - 69 ap. J.-C.) : 224.
- Galère († 311), beau-fils de Dioclétien, empereur romain 293-311 : 204, 214-215, 217, 227.
- Galey, employé à la mine de Pontpéan 1758 : 169.
- Galilée (1564-1642), astronome et physicien italien : 153.
- Galles, prince de — : 123.
- Galonde, horloger : 147.
- Ganioz [Jean-Joseph ou Etienne?], notaire à Martigny : 68.
- Garin, procureur à Paris 1770 : 102.
- Gariod (Gavioud), architecte à Chambéry v. 1760 : 83, 87.
- Garnier, libraire à Paris : 275.
- Gauceran, abbé d'Ainay 1106 : 296.
- Gaudron, horloger : 276.
- Gauflin : 242, 272.
- Gaufred, comte 941 : 290.
- Gautier, fils d'Hugues 1056 : 295.
— fils de Gautier 1084 : 295.
- Gauzeranus 1046 : 294.
- Genre, abbé, propriétaire d'une mine à Saint-Etienne 1753 : 49.
- Gendrier, inspecteur des ponts et chaussées 1759 : 54-55, 57.
- Geoffroy, commerçant : 51, 56, 60, 169.
- Gérald (Gérolde, Giraud, Bérald, Bérard, Bérard, Bérold).
— (v. 975-1042), fils d'Hugues, comte de Nordgau, et d'Hadvige, fille de Louis, comte de Dagsbourg, ép. Berthe de Lorraine : 231-232, 249-251, 253-255, 258, 261-264, 266, 268-270, 281.
- Gérald, fils d'Artald, comte de Lyon : 292.
- Gérard, fils d'Aimon, comte de Genève : 240.
— le Mosellanique (v. 1021-1070), duc de Haute-Lorraine : 250.
— comte de Vienne : 239.
— comte de Vaudemont, ép. 1089 Hadvige, fille d'Humbert aux Blanches Mains : 245, 261.
— évêque de Lausanne : 297.
— comte de Lyon : 275, 291.
- Gerbald, fait un don à Cluny 926 : 289.
- Gerbert, voir Aurillac.
- Gerberge, fille de Conrad le Pacifique, ép. Hermann duc de Souabe : 267.
- Géréon, S. —, soldat de la Légion thébaine, martyrisé à Cologne : 221.
- Gérolde, fils de Gérard, comte d'Alsace et gouverneur de Bourgogne, ép. Gisèle, fille de Robert, comte de Genève : 238-240, 244, 261, 264, 295.
— frère d'Humbert aux Blanches Mains, comte de Genève et des Equestres : 241, 254, 266.
— prêtre 961 : 291.
- Gervais, S. —, martyr sous Néron : 224.
- Ghika, Grégoire : 6.
- Giez, hoirie : 61.
- Gillin, comte 956 : 290.
- Gimfred, frère d'Anselme, comte d'Aoste : 293.
- Gingins, de —, baron et famille : 108.
- Girald de Villars : 295.
- Girard, comte de Mâcon : 298.
— (Girolde), abbé de Saint-Maurice 1260-1275 : 301.
— Jacques, de FR, ép. Marie-Barbe Cayen : 11.
- Giraud, voir Gérald.
- Girinus, fait une donation 1018 : 293.
- Girolde, comte des Equestres 1089 : 296.
- Giry, Marie-Antoinette, ép. Jean-Louis de Malides, propriétaire d'une mine à Rochela-Molière : 56, 169.
- Gisèle, fille d'Hermann de Souabe, ép. de Conrad le Salique : 253, 255-256, 267.
— fille de Conrad le Pacifique, ép. d'Henri, duc de Bavière : 266.
— fille de la précédente, ép. d'Etienne, roi de Hongrie : 266.
— fille de Gérard de Bourgogne : 266.
- Glaber, Raoul (fin du X^e s.-v. 1050), chroniqueur français : 230, 254.
- Glana, Bernard de —, chevalier 1085 : 289, 296.
- Gleyre, Pierre l'Ainé, de Sainte-Croix, s'occupe d'horlogerie 1740 : 123, 132.
- Glutz, Charles (Johann-C'-Stéphane), (1731-1795), de Soleure, membre du Grand Conseil, avoyer, banneret : 104, 205, 282.
- Godefroy, famille
— fils de Drogon : 247-248, 264.
— duc de Basse-Lorraine († 964) : 240-242, 249, 251, 264, 266.
— comte de Flandre, duc de Lorraine : 266.
— comte de Luxembourg : 266.
— comte de Verdun : 241.
- Godégisile, voir Bodégisile.
- Gonard, Alec, auteur de « Le général de Rivaz » : 10, 31, 41, 118.
- Gondebaud († 516), roi des Burgondes : 209, 221.
- Gondulphe, père de S. Anselme : 241.
- Gontran (v. 525-593), roi de Bourgogne et d'Orléans 561-593 : 234, 249.
- Gottrau, correspond avec Pierre : 77.
- Goudet, à Marseille 1742 : 122.
- Gourdain, comptable 1751 : 141.
- Gozelon († 1044), duc de Haute-Lorraine : 253, 256, 266.
- Graffenried, Mme — : 27.
- Graham, George (1673-1751), horloger anglais : 124, 154.
- Grande Demoiselle, La —, voir Montpensier, duchesse de —.

- Gratien, évêque de Tours : 209.
- Gratus (V^e s.), évêque d'Aoste : 221.
- Grégoire VII (Hildebrand), S. — (1020-1085), pape 1073-1085 : 245, 295.
- IX (Ugolino, comte de Segni), (1145-1241), pape 1227-1241 : 301.
- de Tours, S. — (v. 538-594), évêque et historien, auteur de *Histoire des Francs* : 221, 230.
- Gremaud, Jean (1823-1897), abbé, historien, archéologue : 68, 270, 280-281.
- Grenat, Pierre-Antoine (1822-1905), chanoine de Sion, historien et archiviste : 21, 274-275.
- Greyloz († 1736), notaire à Saint-Maurice : 8, 16.
- Grillet, Jean-Louis (1756-1812), de La Roche-sur-Foron, prêtre 1779, chanoine de la collégiale, auteur d'un *Dictionnaire historique et statistique des départements du Léman et du Mont-Blanc* : 191, 230.
- Grilly, Pierre de — († 1618), originaire de Savoie, chanoine de Sion, abbé de Saint-Maurice 1604-1618 : 302.
- membre du Conseil de la ville d'Evian 1762 : 101.
- Grojean, Abraham et fils, entrepreneurs : 23.
- Gruyères, Perrin de — († 1507), chanoine de Saint-Maurice 1471 : 302.
- Guerffer (Gerfer), Simon-Tobie († 1774), de Fribourg, bailli de Farvagny, membre du Conseil de Fribourg : 63, 68-69, 73, 77, 97, 104, 107, 204-205.
- Guérin, Maurice, de La Chapelle, fermier de l'Abbaye d'Abondance : 16.
- S. — († 1150), moine à Pont-à-Mousson (Lorraine), abbé de Saint-Jean d'Aulps 1110, évêque de Sion 1138-1150 : 297.
- Pierre — de Tencin, voir Tencin.
- Guerraty, Jean-Antoine (1752-1806), notaire : 64.
- Gui (Guy), archevêque de Turin : 260.
- de Faucigny, évêque de Genève 1078-v. 1120 : 295-297.
- de Langres, abbé d'Aulps 1096 : 296.
- archevêque de Vienne : 297.
- de Merlen, évêque de Lausanne 1134-1143 : 297.
- de Trivier 1177 : 298.
- Guichard, 1038 : 294.
- Guichenon, Samuel (1607-1664), avocat, historien : 105, 230, 232-233, 235-239, 245, 259-260, 268-269, 281.
- Guichonnet Paul : 269.
- Guigues, les — : 295.
- comte d'Albon 995 : 292.
- l'Ancien : 234, 236.
- le Gras : 234, 236, 265, 296.
- Guillard, de Berne, lieutenant gouvernal d'Aigle 1739 : 17, 127.
- Guillaume le Grand († 1087), comte de Bourgogne, ép. Etiennette, fille d'Odon : 238-239, 261, 264, 295.
- marquis de Montferrat : 237.
- VII d'Aquitaine : 238, 244-245, 264.
- IX d'Aquitaine : 297.
- marquis d'Auvergne et comte de Mâcon 926 : 289.
- comte de Vienne et de Mâcon : 299.
- archevêque d'Embrun 1160 : 298.
- fils d'Aimon, comte de Genève : 299.
- comte de Provence : 251-252, 262.
- archevêque de Besançon : 296.
- de Thoire 1164 : 298.
- surnommé Poitevin, comte de Valence : 298.
- comte de Forcalquier : 298.
- de Vienne 1235 : 299.
- comte de Genevois 1245 : 240, 299.
- dit Fier à Bras : 238.
- Charles-Edouard (1861-1938), de Fleurier NE, directeur du Bureau international des poids et mesures à Sèvres, Prix Nobel 1920 : 155.
- Guille, ép. Humbert II : 239.
- ép. Rodolphe I, roi de Bourgogne : 266.
- Guillemin, commis de la Société des mines de Firminy : 58-59.
- Guillot, trésorier des salines de Moutier-en-Tarentaise : 83, 87, 94.
- Barthélemy (B'-Antoine), (1757-1834), fils de Pierre, curial, notaire : 64.
- Guinet, M^e Jean —, procureur au Sénat de Chambéry : 111.
- Guiniman, archevêque d'Embrun 1060 : 295.
- Guitfred 926 : 289.
- Haas**, Hans-Ulrich et fils, horlogers à Berne : 130.
- Habsbourg, maison d'— : 268, 281.
- Hadwige, mère de saint Léon IX : 244, 264.
- fille de Louis de Dagsbourg, ép. Hugues, comte de Nordgau : 244.
- fille d'Humbert aux Blanches Mains, ép. 1089 Gérard, comte de Vaudemont : 245, 261.
- Haller, Albert de — (1708-1777), poète et savant bernois, directeur des salines de Roche : 79, 185-188, 190, 205, 279-282.
- Harrisson, John (1693-1776), horloger anglais : 122, 154.
- Havet Julien : 228.
- Helbling, Charles, jésuite, à Fribourg 1748 : 103, 203.
- Hellot, rapporteur de l'Académie des sciences 1750 : 139.
- Henchoz, Elie, fils de Rodolphe : 110.

- Elie, frère de Rodolphe : 151, 182-183.
- Rodolphe (Meyse-R') († 1763), négociant à Berne : 110.
- Henri I^{er} l'Oiseleur (v. 876-936), roi de Germanie 919-936, duc de Saxe à partir de 912 : 246.
- II, S. — (973-1024), empereur germanique 1002-1024 : 232, 250-253, 255, 257, 262, 266, 292.
- III le Noir (1017-1056), fils et successeur de Conrad II, empereur germanique 1039-1056 : 243, 258-259, 267, 294.
- IV (v. 1050-1105), empereur germanique 1056-1105 : 243, 260, 295-296.
- VI (1165-1197), empereur germanique 1190-1197 : 298-299.
- fils d'Humbert aux Blanches Mains, comte de Dagsbourg, puis moine à Cluny : 245, 264.
- duc de Bavière 1008 : 250, 266.
- de Montferrat, ép. Adélaïde de Suse (2^{es} noces) : 237, 294.
- fils de Rodolphe d'Alémanie, évêque de Lausanne 985 († 1019) : 246.
- de Bottis, évêque de Genève 1260-1267 : 299.
- Hercule, nom de Maximien : 207.
- Héribert, archevêque de Milan 1026 : 254.
- Hérissant, veuve —, imprimeur à Paris 1779 : 202.
- Hermann, duc de Souabe (3 générations) : 237, 250, 255-262.
- évêque de Toul 1026 : 254.
- capitaine au rég. de Courten 1761 : 71, 116.
- Hermengarde, 1^{re} femme de Louis le Pieux : 258.
- fille de Godefroy, duc de Basse-Lorraine, et de Mathilde de Bourgogne : 241-242, 248.
- 2^e femme de Rodolphe III de Bourgogne : 256-257, 293-295.
- femme du comte Manassès v. 994 : 292.
- Herméus, chapelain du roi Conrad 943 : 290.
- Héron d'Alexandrie, mathématicien et ingénieur du premier siècle ap. J.-C. : 172-173.
- Hérouville, de Claye —, comte d'— (1713-1782) : 35, 72, 161, 170-172.
- Herrenschwand, Abraham, concessionnaire des mines d'Oberhasli : 21.
- Guérard, concessionnaire des mines : 21.
- Hildebrand, comte de Souabe : 264.
- Hildegarde, ép. Charlemagne († 783) : 264.
- fille de Gérard de Bourgogne, ép. Guillaume VII d'Aquitaine : 244-245, 265.
- Honorius II († 1130), pape 1124-1130 : 297.
- III (Cencio Savelli), († 1227), pape 1216-1227 : 300.
- Hottinger, Johann-Heinrich (1620-1667), théologien à Zurich : 203.
- Hugues, S. — (1053-1132), évêque de Grenoble 1080 : 210, 295.
- fils d'Henri, comte de Dagsbourg : 245, 264.
- roi d'Italie 926-947 : 289-290.
- prieur de Saint-Laurent 1103 : 296.
- de Bourgogne († 1037), évêque de Lausanne 1019-1037 : 257.
- évêque de Genève 988-1019 : 246, 292.
- marquis : 290.
- dit l'Enroué, fils d'Eberhard, comte de Nordgau 899 : 248, 264, 270.
- fils de Drogon, v. 900 : 247-249, 264.
- comte d'Alsace et d'Eguisheim 966 : 245, 264.
- duc de Bourgogne 1186 : 298.
- († 1017), évêque de Sion 998-1017 : 272, 292.
- comte du palais 926 : 289-290.
- fils d'Otton III : 239.
- père de Gérard de Bourgogne : 244, 247-248, 253.
- fils du comte Richard : 289.
- frère de Léon IX : 264.
- père d'Aimon : 294.
- Humbert, les princes — : 233, 259-260.
- comte de Belley : 105, 233-235, 237, 258, 260-262.
- aux Blanches Mains (v. 996-v. 1065) : 106, 108-109, 229-230, 233, 235-241, 243-245, 254, 256-264, 266, 268-270, 291, 293-295, 298.
- II de Savoie, comte 1086-1103 : 238-240, 244-245, 296.
- III, fils d'Amédée III, comte 1148-1188 : 238-239.
- fils d'Amédée et d'Adélaïde († 1036) : 261-263.
- évêque de Genève 1124-1134 : 297.
- évêque de Grenoble : 292-293.
- évêque de Valence 997 : 292.
- archevêque de Besançon 1235 : 297.
- comte de Grenoble : 233.
- fils du précédent : 233.
- fils du comte Boson : 292.
- comte de Vienne-en-Dauphiné et de Salmorène : 233.
- seigneur de Montluel 1217 : 299.
- petit-fils de Léotald, comte de Mâcon : 290, 292.
- fondateur du couvent de Courcelles 1092 : 296.
- de Saxe : 232.
- fils d'Albéric, frère de Léotald : 289.
- seigneur de Salins 1048 : 295.
- Huygens, Christian (1629-1695), savant hollandais : 120, 135, 154.
- Hymnémode, S. —, premier abbé d'Againe 515 († 516) : 204.

- Idace (v. 392-470), évêque de Chaves (Aqua Flaviae, Espagne), a laissé une chronique sur les années 378 à 469 : 230.
- Ignace d'Antioche, S. — († v. 107), martyr : 218.
- Ingelberge, impératrice 882 : 288.
- Ingelboton, archevêque de Vienne-en-Dauphiné : 288.
- Innocent, S. —, martyr thébain : 221.
- II (Gregorio Papareschi), († 1143), pape 1130-1143 : 300.
- IV (Sinibaldo Fieschi), (1195-1254), pape 1243-1254 : 301.
- Isaac, évêque de Genève v. 400 : 207, 223.
- évêque de Grenoble : 288.
- Isarn, évêque de Grenoble 978 : 234-235.
- Ismidon, seigneur du Royannais 1050 : 295.
- Jacques d'Ayent, abbé de Saint-Maurice 1292-1313 : 301.
- Jacquier, Jeanne, voir Poppon.
- Jalet fils : 50.
- Jean, chanoine de Saint-Maurice 1260 : 301.
- comte de Bourgogne et seigneur de Salins 1246 : 299, 301.
- garde-visiteur à Paris 1750 : 141.
- Jean XIX (Romanus, des comtes de Tusculum), († 1032), pape 1024-1032 : 255.
- Jeanne, fille de Gérold, comte de Geneviève : 238, 260.
- fille de Louis, comte de Bar : 238, 261, 264.
- Jeanneret, Abraham, horloger à Neuchâtel 1751 : 32, 149.
- Joinville, Simon de — 1276 : 299.
- Joseph II (1741-1790), archiduc d'Autriche, empereur germanique 1765-1790 : 274.
- Joudon, Noël (Joseph-N'—), († 1758), notaire à Evian, ép. Françoise de Rivaz, sœur de Pierre : 13.
- Françoise (1707-1758) : 85, 115.
- Jouffroy d'Abbans, Claude-François marquis de — (1751-1832), ingénieur français : 175.
- Jouvenon, sœur —, au couvent de Pont-aux-Dames (Seine-et-Marne) : 43.
- Judith de Bavière († 843), 2^e femme de Louis le Pieux : 248, 264, 266.
- fille de Rodolphe I^{er} : 266.
- Kalbermatten, famille de — : 16.
- François-Xavier de — († 1776), châtelain et banneret de Sion : 68.
- Kappeler, Moriz-Antoine (1685-1769), de Lucerne, médecin et savant : 12.
- Karrer, Franz-Adam (1672-1741), colonel d'un rég. créé par lui-même : 36.
- Kockberger, baron : 170-171.
- Krusch, auteur : 224, 228.
- Kuyt, Bruno van —, ingénieur 1618 : 170.
- La Barre, Pierre, entrepreneur et bâtelier v. 1760 : 54, 59.
- La Condamine, Charles de — (1701-1774), géodésien et naturaliste français : 28, 99, 134, 137, 140.
- La Coste, Théodore, voir Delacoste.
- La Cour, machiniste v. 1760 : 168-169.
- Lactance (v. 250-325), apologiste chrétien : 213-214, 218, 224.
- Lafranchi, comte à Evian 1763 : 101.
- Lagardette, Pierre, entrepreneur de navigation v. 1760 : 51-55.
- Laguette [Larguette], procureur 1750 : 142.
- Laguille, Louis (1658-1742), jésuite, historien : 247, 249-250.
- La Hire, Philippe de — (1640-1718), savant français : 125.
- Laideguive, Adrien, distillateur à Paris 1749 : 37.
- Claude, propriétaire à Saint-Domingue 1749, frère d'Adrien : 37.
- Lalonde, horloger français : 155.
- Lambelin, rapporteur : 140.
- Lambert, évêque de Langres 1022 : 233, 243, 293.
- fils de Boson : 241, 292.
- Lamesle, J., imprimeur à Paris 1750 : 140.
- Lamoignon, Guillaume II (1683-1722), chancelier de France 1750-1768 : 140.
- La Nicca, Richard, de Tena (GR), ingénieur 1794 : 64.
- Larousse, Pierre (1817-1875), grammairien et encyclopédiste français : 5.
- Lasciardet, à Moutiers-en-Tarentaise, s'occupe de la succession de Pierre de Rivaz 1772 : 183.
- La Tour, Hugonin de —, correspond avec Pierre de Rivaz v. 1740 : 122, 128.
- La Tour de Montaille (S), baron : 108.
- de Châtillon : 108.
- Laurent, Pierre-Joseph (1715-1773), ingénieur, machiniste à Pontpéan 1758 : 45, 50, 165-166, 168-169, 277-278.
- Lebon, Philippe (1767-1804), de Brachay (Haute-Marne), chimiste : 135, 276.
- Le Gendre, abbé, intéressé à la mine de Saint-Etienne 1752 : 142.
- Léger, archevêque de Vienne-en-Dauphiné 1036 : 236, 294-295.
- Le Gras, syndic de Paris 1751 : 140.
- Lemazurier, garde-visiteur à Paris 1750 : 141.
- Le Normand, dame — : 160.
- Léon III, S. — (750-816), pape 795-816 : 300.
- IX, S. — (Bruno d'Eguisheim-Dagsbourg), (v. 1002-1054), pape 1049-1054 : 229-236, 244-245, 247, 249, 259, 261, 264, 269, 281, 295, 300.
- X (Jean de Médicis), (1475-1521), pape 1513-1521 : 302.

- Léotald (Leutald), († v. 964), comte de Mâcon 935 : 234, 262, 289-290.
- Lepaute, Jean-André (1720-v. 1787), horloger : 144-146, 154, 156, 191.
- Lépine, horloger français : 154.
- Le Roy, Julien (1686-1759), horloger : 139, 142, 145-147, 154, 276.
- Pierre, fils aîné (1717-1785) : 143-148, 150, 155, 191.
- Lessègue de Carret, au service de Sardaigne 1765 : 87.
- Le Sueur, auteur : 203.
- Leto, neveu de Sigibold 1039 : 294.
- Leuze, traducteur : 188.
- Licinius († 323), est fait Auguste en 307 : 204.
- Lienhard, John-Rodolphe (1709-1766), secrétaire en chef des Finances de Berne : 63-64.
- Linder, Jean, de Bâle, sollicite la concession des mines de Binn 1730 : 21.
- Lionnette de Genève : 299.
- Lodi, historien : 232.
- Loës, de — : 128.
- Longnat, Mme, tient une pension d'enfants 1750 : 30.
- Loriol, machiniste v. 1760 : 45-46, 168.
- Lothaire I^{er} (795-855), empereur 840-855 : 248, 264, 266, 288.
- († 950), roi d'Italie, associé au trône 931, roi 945 : 266, 289-290.
- Louis I^{er} le Débonnaire (778-840), roi d'Aquitaine 781-814, empereur d'Occident 814-840 : 248, 264, 266, 288.
- III l'Aveugle (880-928), roi de Provence 887-928, empereur d'Occident 901-905, Béranger I^{er} le fait aveugler en 905 : 288-289.
- IV d'Outremer († 954), fils de Charles le Simple, roi de France 936-954 : 249, 266.
- IX, S. — (1214-1270), roi de France 1226-1270 : 301.
- XV (1710-1774), roi de France 1715-1774 : 32, 47, 119, 179, 274, 278, 284.
- le Germanique (804-876), roi des Francs orientaux 817-843 et de Germanie 843-876 : 248, 264, 288.
- de Savoie (1402-1465), duc 1439-1465 : 301.
- comte de Bar, Barrois (Lorraine) : 238, 261.
- comte de Thurgovie : 246, 266.
- comte de Dagsbourg : 244, 264.
- Lucius (Gerardo Caccianemici), († 1145), pape 1144-1145 : 300.
- Lugrin, famille : 108.
- Luitoff, fils de Conrad le Salique : 267.
- Lully, Jean, chanoine de Saint-Maurice 1434 : 301.
- Luynes, Paul d'Albert de — (1703-1788), cardinal, archevêque de Sens, primate des Gaules : 202.
- Mabillon, Jean (1632-1707), érudit français, bénédictin de Saint-Maur : 230, 234, 249, 281.
- Macognin de la Pierre, Henri (1574-1649), chanoine de Saint-Maurice 1586, sacristain 1620, prieur de Semur 1627, prieur d'Agaune 1640 : 302.
- Maget, Hélène-Victoire, voir Danycan.
- Mahaut (Mathilde), voir Mathilde.
- Mainfroy, marquis de Suse et de Maurienne : 234, 237-238, 256, 262.
- Malherbes, Chrétien Guillaume Lamoignon de — (1721-1794), homme politique français : 31.
- Malides, Jean-Louis de —, propriétaire d'une mine à Saint-Etienne 1757 : 56, 59-60, 169-170.
- Mme : 57, 60.
- Mallenus, évêque de Grenoble : 234, 236.
- Malouin, Jean-Jacques (1701-1778), médecin parisien : 113.
- Manassès, comte v. 994 : 292.
- Mandel, entrepreneur anglais : 21.
- Manteyer, Georges de —, historien : 260, 269.
- Marcellin, S. — († 304), pape 296-304 : 207.
- Marclay, Jean-François, tenancier de l'Ecu du Valais à Saint-Maurice v. 1730-1740 : 17, 121.
- Marengo, Joseph-Amédée, secrétaire des finances à Turin 1762 : 93.
- Marescot, de —, capitaine à la Légion des Flandres : 32, 41, 69-70, 116.
- Marie, femme d'Hugues 1035 : 294.
- Marie-José, ex-reine d'Italie : 260, 268-269.
- Marie-Thérèse (1717-1780), impératrice : 274.
- Marquet, actionnaire de la mine de Pontpéan : 35, 44, 159, 165-166, 277.
- Marrou, auteur : 225.
- Martel, Du —, Mme, voir Paris Montmartel.
- Martène, Dom Edmond — (1654-1739), bénédictin de Saint-Maur, historien : 244, 282.
- Martin, S. — (v. 316-397), évêque de Tours 372-397 : 209.
- V (Oddone Colonna), (1368-1431), pape 1417-1431 : 301.
- Martiniane, évêque de Saint-Jean de Maurienne : 108-109.
- Mathilde (Mahaut), fille de Louis IV, 2^e femme de Conrad le Pacifique († 981) : 266, 291.
- fille de Conrad, roi de Bourgogne : 241-242, 253, 264, 266.
- ép. d'Humbert II de Savoie : 240.
- fille de Conrad le Salique : 267.
- fille d'Hermann II de Souabe : 266.
- nièce de Rodolphe III, ép. Conrad de Franconie : 253, 267.
- comtesse de Tonnerre 1186 : 298.
- Matthey, Jean-François, ingénieur à la cour de Turin : 77, 87-92, 95, 183.

- Jean-François fils : 100, 153, 183.
Maubou, Pierre-Antoine Chappuis de —, seigneur de Roche-la-Molière : 56-59, 61.
Maurepas, Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de — (1701-1781), homme politique français : 28, 134.
Maurice, S. —, martyr thébain : 103-104, 199, 201-228, 246, 301.
— S. — d'Apamée : 224-226.
— famille de Saint-Maurice : 102.
Maxime, S. —, évêque de Genève 513-523 : 209.
Maximien (250-310), empereur romain 286-305 : 201-202, 204, 207-208, 213-220, 222, 224, 227, 280.
Mayer, Hans Eberhard —, auteur : 273.
Mayeul, S. — (v. 906-994), abbé de Cluny v. 973 : 291.
Melchior, provincial des capucins 1745 : 10.
Mermoz frères à Moutiers (l'un chanoine, l'autre ingénieur 1764) : 89, 189.
Métaphraste, Syméon (X^e s.), hagiographe byzantin : 226.
Métral, Pierre, curateur des créanciers du comte de Saint-Oyen : 102.
Michaud, receveur des gabelles à Thonon 1768 : 96, 98.
Michelet Henri : 5, 12, 19, 118, 147, 176, 180, 183, 190.
Milès (Ritter), Jean (1510-1572), abbé de Saint-Maurice 1550-1572 : 302.
Moggia, Joseph, d'Antrona dans l'Ossola, charbonnier : 24.
Moine anonyme d'Againe, auteur d'une Passion : 214-215, 218, 222.
— Anglais : 219.
Monge, Gaspard (1746-1818), comte de Pérouse, mathématicien : 171.
Montalivet, Jean-Pierre Bachasson, comte de — (1766-1823), homme d'Etat français : 191.
Montfalcon, de —, abbé, doyen de la Sainte-Chapelle de Chambéry : 101.
Montfort, rég. — : 94, 99.
Montigny, d'Arlet de — : 32, 35-36.
Montmartel, voir Paris.
Montmea, voir Du Pin.
Montpensier, Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de —, dite la Grande Demoiselle (1627-1693), ép. duc de Lauzun : 160.
Morand, chirurgien-major, actionnaire de la Société des salines : 96.
Morier, Isaac, de Vevey 1747 : 130.
Morroux, ministre à Turin : 90-91, 95-96.
Mortemart, chevalier : 76.
Mudge, Thomas (1715-1794), horloger anglais : 154.
Mudry, ouvrier 1737 : 121.
Mummole, Mommulenus, fils de Rainfroy, patrice en Austrasie 538 : 270.
Muratori, Ludovico Antonio (1672-1750), érudit italien, prêtre, bibliothécaire à l'Ambrosienne de Milan : 230, 232, 244, 282.
Musy, Antoine, de Sallanches, horloger v. 1750 : 130.
— François, fils cadet, horloger : 130.
Nassau, comte de —, prince de Weilbourg : 153.
Newcomen, Thomas (1663-1729), mécanicien anglais : 157, 173-174.
Nicolas V (v. 1328-1455), (Pietro Rainalducci), pape 1447-1455 : 302.
Nobel, prix — : 155.
Nucé, Hyacinthe — (Eugène-H' —), (1721-1775), de Vouvry, capitaine au service d'Espagne, notaire, châ. de Vouvry, ép. Marie-Catherine Marclay de Saint-Maurice, reçu bourgeois de Saint-Maurice 1751 : 66, 110-111.
— Léopold de — (L'-Marie-Joseph-Antoine-Xavier), (1740-ap. 1806), au service de France, général de brigade 1789, député au Grand Conseil helvétique 1798 : 47.
— Marie-Julienne (1725-1791), ép. 1749 Charles-Joseph de Rivaz, voir de Rivaz.
— Pierre-François (1694-1738), de Vouvry, père de Marie-Julienne : 12.
— commis à la mine de Binn : 24.
Nugues, François de —, de Nogent-sur-Marne, neveu de Pâris Duverney, copropriétaire d'une mine de plomb à Pontpéan, puis d'une mine de charbon à Roche-la-Molière : 36, 39-40, 43-46, 53, 55-60, 69, 112-113, 165-167, 169, 172, 181.
— François de —, cousin du précédent : 58-59.
Numérien († 284), empereur romain 283-284 : 213.
Oda, femme d'Albitius, comte de Vares 932 : 289.
Odet, agent de l'abbé de Saint-Cyr : 35, 56.
— s'intéresse au canal de Riddes : 86.
Odile, sainte — (v. 660-v. 720), religieuse alsacienne : 269.
Odilon, S. — (879-942), abbé de Cluny 927 : 233.
Odon, fils d'Humbert aux Blanches Mains, marquis de Suse 1050 : 230-231, 235-238, 240, 245, 259-262, 264, 270, 291, 295.
— fils d'Humbert de Belley : 237, 261, 294-295.
— fils d'Odon, évêque d'Asti : 236, 238, 260-261, 265.
— chanoine 1077 : 295.

- Ogeri, Anselme († 1485), chanoine de Saint-Maurice 1449, sacriste 1459 : 302.
- Oglethrope, James (1696-1785), général et philanthrope anglais, fonde la colonie de Géorgie : 77.
- Ons-En-Bray, Louis-Léon Pajot (1678-1754), comte d'—, de Paris, mécanicien, directeur des Postes, membre honoraire de l'Académie des sciences : 28, 31, 133-134, 142.
- Orléans, Louis-Philippe d'— (1725-1785), lieutenant général du royaume : 134, 141.
- Philippe, duc d'— (1674-1723), régent de France : 154.
- Ortbert, marquis 972 : 291.
- Ostoricus, comte 814 : 288.
- Otdon, évêque de Grenoble 919 : 289.
- Otton I^{er} le Grand (912-973), premier empereur du Saint-Empire romain germanique 962-973 : 245-247, 266, 290.
- II (955-983), empereur germanique 973-983 : 291.
- III (980-1002), empereur : 232, 250, 291-292.
- duc de Lorraine, fils de Charles : 249.
- Guillaume, comte de Bourgogne et de Mâcon 1019 : 293.
- Ottram, prêtre 956 : 290.
- Ougspurger, Beat-Sigmund (1702-1771), ingénieur, gouverneur d'Aigle 1743-1749 : 64, 77, 131.
- Ours, S. —, martyr thébain : 104, 204, 207.
- Pache, veuve Dellient, Lausanne : 61.
- Pairiano, François de — 1096 : 296.
- Pallice, Me —, actuaire du Sénat de Chambéry 1768 : 111.
- Panchaud, Beat, de Georges, à Saint-Dominique 1764 : 38.
- Georges, de Moudon, lieutenant de justice 1764 : 38.
- Jean-François, banquier à Berne : 18, 21, 25-27, 32-33, 109-110, 129-134, 149-151, 156.
- fils : 110, 151.
- Papin, Denis (1647-1714), physicien et inventeur français : 173.
- Pâris dit Duverney, Joseph (1684-1770), pourvoyeur des armées, créateur de l'Ecole militaire : 30-32, 35, 46, 142, 159-160, 165-168, 174, 277.
- dit de Montmartel, Joseph : 31-32, 142.
- de Montmartel, Mme : 32, 39.
- Pascal II (Rainier), (v. 1050-1118), pape 1099-1118 : 296.
- Passerin, Guillaume-Emmanuel-Eléazar d'Entrèves, chanoine de la cathédrale Notre-Dame d'Aoste : 103, 204.
- Paul, S. —, apôtre : 218.
- II (Pietro Barbo), (1417-1471), pape 1464-1471 : 302.
- V (Camillo Borghèse), (1552-1621), pape 1605-1621 : 302.
- Paulmy, Antoine-René, marquis de — d'Argenson (1722-1787), ambassadeur de France en Suisse : 31, 134.
- Payot, Edouard, directeur des salines de Bex : 185.
- Pépin (777-810), fils de Charlemagne et d'Hildegarde, roi d'Italie 781 : 264.
- I^{er} (803-838), deuxième fils de Louis le Débonnaire et d'Ermengarde, roi d'Aquitaine 817-838 : 248-249, 264.
- II (v. 823-ap. 865), roi d'Aquitaine 838-856 : 247-249, 264.
- Perrard, avocat au Parlement de Grenoble 1766 : 108.
- Perrin de Gruyères, chanoine de Saint-Maurice 1471 : 302.
- Perroud frères, de la vallée d'Abondance, marchands de bois 1760 : 65, 73-75.
- Petiti, voir Roretto.
- Pétronille, supposée sœur d'Humbert aux Blanches Mains : 236, 265.
- Peyrami, comte, délégué du royaume de Sardaigne 1760 : 68.
- Phelypeaux, Louis, comte de Saint-Florentin (1705-1772), ministre d'Etat français : 28, 134.
- Philippe II (1527-1598), roi d'Espagne et de ses dépendances, duc de Milan : 76.
- III (1578-1621), roi d'Espagne et de ses dépendances : 154.
- de Chamberlhac († 1361), évêque de Sion 1338, de Nicosie 1342, de Bordeaux 1360 : 301.
- Photin, fils de Maurice d'Apamée : 226.
- Piccon, marchand de bateaux 1757 : 54.
- Pichon, père —, procureur de l'Abbaye de Tamié 1767 : 102.
- Pie IV (Jean-Ange de Médicis), (1499-1565), pape 1559-1565 : 302.
- Pierre, S. —, apôtre : 218.
- Damien, S. — (1007-1072), religieux camaldule, cardinal 1057 : 231-232, 258.
- I^{er} de Savoie († 1078), fils d'Odon et d'Adélaïde de Suse, comte 1060-1078 : 236, 238-239, 260-261, 264, 295-296.
- II de Savoie († 1268), comte 1263-1268 : 301.
- prier de l'Abbaye de Saint-Michel 1103 : 296.
- archevêque de Vienne-en-Dauphiné 1125 : 297.
- archevêque de Lyon : 297.
- évêque du Puy : 295.
- archevêque de Tarentaise : 297.
- maître serrurier : 121.

- Plastro, Martin de —, († 1587), de Bresse, abbé de Saint-Maurice 1572-1587 : 302.
- Plumex, médecin 1746 : 12.
- Poex, Mme de —, concessionnaire des mines de Guadalcanal (Espagne) : 76.
- Poitevin, comte de Valence 1183 : 298.
- Pompadour, Jeanne Antoinette Poisson, dame Le Normant d'Étioles, marquise de — (1721-1764), favorite de Louis XV : 32, 36, 46, 119, 160, 177.
- Ponce et ses fils : 291.
- abbé de Savigny 1111 : 297.
- Poppon (Poupon), Claude, de Thollon, p. Thonon (HS), domestique de la famille de Rivaz, ép. Jeanne Jacquier : 58-59, 61, 69, 111, 286.
- Jeanne, née Jacquier, domestique : 43, 47, 69-70, 285-286.
- Porrals, Antoine († 1604), chanoine de Saint-Maurice 1572, chantre 1580, recteur de l'hospice 1586 : 302.
- Poupardin, René, historien : 269.
- Prisca, femme de Dioclétien : 216.
- Probus, groupe de moines : 210.
- Protais, évêque d'Octodure 450-460 : 221, 224.
- Quartéry**, de —, famille noble valaisanne de Saint-Maurice : 16-17.
- Quartéry, Françoise de —, ép. Antoine Du Fay, syndic et châ. de Monthey : 18.
- Georges († 1640), chanoine de Sion, abbé de Saint-Maurice 1618-1640 : 302.
- Joseph-Antoine : 215.
- Marie-Josèphe-Elisabeth, ép. du vidon de Philibert-Emmanuel : 16.
- Philibert-Emmanuel (P'-E'-François), vidon de 1736 : 16, 27.
- Raculphe**, comte de Mâcon 890 : 288.
- Rainald, archevêque de Lyon 1203 : 299.
- Rainaud, comte de Bourgogne 1057 : 239.
- comte de Bourgogne 1108 : 239.
- Rainfroy, Ranfredus, fils de Ferreol 520 : 270.
- Rambert, évêque d'Arles : 257.
- Ratburne, vicomte de Vienne-en-Dauphiné 942-976 : 233, 290-291.
- Raymfroy, archevêque de Vienne-en-Dauphiné 902 : 289.
- Raymond, comte de Bourgogne 1090 : 296.
- marquis de Provence 1160 : 298.
- de Saint-Jorioz (Savoie), (†1227), prieur de l'Abbaye de Saint-Maurice 1286-1287, encore vivant en 1289 : 301.
- Réaumur, René-Antoine Ferchault de — (1683-1757), physicien et astronome français : 136.
- Regula, sainte —, martyrisée à Zurich avec Félix : 221.
- Reichenbach, Pierre : 6.
- Reymond, Hiéronime, mère d'Anne-Marie Cayen : 11.
- Reymondeulaz, Joseph (1859-1936), notaire, archiviste : 66.
- Rhyner, Ryhner, Johann-Friedrich (1691-1765), de Berne, banneret : 67.
- Richorge, ép. d'Audefridus 924 : 289.
- Ricfredus, 918 : 289.
- Richard le Justicier († 921), duc de Bourgogne, ép. d'Adélaïde, fille du roi Conrad : 266.
- père d'Hugues 900 : 289.
- dit Curtus de Briançon 1096 : 296.
- chevalier : 291.
- Riedmatten, Emmanuel de — (Pierre-Joseph-E'), (1712-1791), seigneur de Saint-Gingolph : 111.
- Pierre-Antoine de — (1684-1743), capitaine en France, gouv. de Saint-Maurice 1715-1716 : 22, 122, 130.
- Riondet, Pierre, de Monthey, marchand à Sion : 24.
- Rivaz, famille de — : 8, 12-13, 18-20, 29-30, 39-43, 202, 272.
- Anne-Joseph (1751-1836), fils de Pierre, chanoine de Sion 1811 : 6, 20, 30, 32, 39, 47, 71, 84-85, 97, 104, 106, 111, 114-118, 147, 167, 183, 199, 202, 206, 230-231, 271, 273, 285-286, 300.
- Anne-Marie de —, mère de Pierre. Voir Cayen.
- Charles-Emmanuel de —, dit Carlin (1753-1830), neveu de Pierre, docteur en droit, préfet national : 12, 14, 16, 18, 25, 33, 48, 62-63, 70, 80, 84, 118, 127, 163, 165, 168, 229, 272, 278.
- Charles-Joseph de — (1713-1759), frère de Pierre, docteur en droit, châ. de Saint-Gingolph 1743-1759 : 11-13, 16, 19-20, 22-23, 25-26, 28, 30-33, 35-36, 39-47, 50-51, 56, 70, 84, 101, 103, 109, 111-115, 118, 130-134, 149-150, 157, 160, 166-167, 169-170, 172, 174, 177-178, 204, 277.
- Emmanuel de — (Pierre-E'), (1745-1833), fils de Pierre, officier au rég. de Courten en France, général français : 19, 23, 30-31, 39-41, 70-71, 75, 84, 111-112, 114-116, 284.
- Etienne de — (1675-1753), père de Pierre, notaire, châ. de Saint-Gingolph 1709-1731 : 8-16, 26, 40, 65, 84, 111-113, 286.
- Françoise (1706-1774), sœur de Pierre, ép. 1731 Noël Joudon (1707-1758), notaire à Evian : 11, 13.
- Françoise de — (1752-1832), fille de Charles-Joseph, ép. 1779 Etienne-Louis Macognin de La Pierre (1731-1793), officier au rég. de Courten en France : 70, 84.

- Isaac de (François-I^r), (1752-1828), fils de Pierre, notaire, ingénieur, conseiller d'Etat, chancelier d'Etat : 5-6, 20, 32, 39, 71, 78, 84-85, 111, 114-115, 117-118, 147, 153, 174-176, 180, 183-184, 190-191, 202, 269, 279, 281, 285.
- Jeanne-Péronne, sœur de Pierre : 11, 13, 111, 113.
- Joseph, oncle de Pierre, châ. 1762 : 70, 84, 86, 114.
- Julie-Pétronille de — (1749-1820), fille de Charles-Joseph, ép. 1773 Pierre-Louis-Nicolas Odet (1743-1836), cap. au rég. de Courten en France : 70.
- Louis de — (* 1748), (L'-Charles-Melchior), fils de Pierre, prof. de mathématiques à l'Ecole des Nobles à Cadix : 19, 23, 30, 30-40, 71, 84-85, 111, 114-115, 117, 202, 285.
- Marguerite de — (1744-1785), fille de Pierre : 19, 23, 30, 39, 41, 43, 70-71, 84-85, 112, 114-117, 284-286.
- Marie-Anne de — (1741-1757?), fille de Pierre : 19, 22-23, 30, 32, 39-42, 110, 112-114, 169, 285.
- Marie-Barbe de — (Anne-M^r-B^r), (1714-1757), fille d'Antoine Du Fay, ép. 1741 Pierre de Rivaz : 11-12, 22-23, 25, 29-31, 33-34, 39-43, 49, 84, 112-115, 150, 166, 169, 278, 285-286.
- Marie-Julienne de — (1725-1791), fille de Pierre-François de Nucé, châ. de Vouvry, ép. 1749 Charles-Joseph de Rivaz : 12-13, 19, 70, 84, 86, 111, 115-116, 118, 285-286.
- Pierre de —, 1325 : 8.
- Robert II le Pieux (970-1031), roi de France 996-1031 : 253, 267.
- comte de Genève 1020 : 266, 293.
- Robilant de Tercier, chevalier : 189.
- Rodolphiens, les — : 266-267.
- Rodolphe I^{er} († 912), roi de Bourgogne 888-912 : 246, 252, 266, 288-289, 300.
- II († 937), roi de Bourgogne 912-937 : 233, 243, 245-246, 266.
- III († 1032), roi de Bourgogne 993-1032 : 210, 241-243, 245-246, 250-251, 253-257, 259, 261, 266-267, 271-272, 291-295.
- frère de Conrad le Pacifique, duc d'Alémanie : 245-246, 290-291.
- duc de Souabe : 238, 260.
- Valpelline († 1273), évêque de Sion 1271-1273 : 301.
- II († 1078), fils de Bertold, duc d'Alémanie : 246.
- duc 959 : 290-291.
- de Villars 1080 : 295.
- de Thoire 1234 : 299.
- Roger, évêque de Beauvais : 267.
- Roguin, commerçant à Saint-Domingue : 38.
- Romain, saint — (v. 390-460), fondateur du monastère de Condat : 209.
- Roretto, Petiti de —, prévôt d'Aiguebelle : 102.
- Rossel, Virgile (1858-1933), de Tramelan, juge au Tribunal fédéral 1912, critique littéraire : 280.
- Rossi, Henri, auteur : 21.
- Rostaing, évêque 950 : 288, 290.
- Rostelli, Joseph 1766 : 93.
- Rotbald, marquis de Provence 1006 : 292.
- Rotbold, esclave 950 : 290.
- Roten, Christian-Georges (1698-1780), de Rarogne, grand bailli 1761-1771 : 27, 68.
- Roth, auteur : 225.
- Rougemont, banquier à Paris 1750 : 150.
- Rousseau, Jean-Jacques (1712-1778), écrivain : 5, 31, 274.
- Roverea, famille : 108.
- Gamaliel, père († 1766), de Bex : 127, 185.
- Gamaliel fils (1695-1771) : 18, 66-67, 79-81, 83, 93-94, 185-186, 188-189.
- Royans, François de — 1090 : 296.
- Royer, négociant au Cap François : 37.
- Ruby, commis à la mine de Binn : 24.
- Ruchat, Abraham (1680-1750), de Vevey, historien, pasteur, prof. à l'Académie de Lausanne : 107.
- Ruynes : 107.
- Ryhner, Rhyner, Johann-Friedrich (1691-1765), de Berne, banneret : 67.
- Sainson, signe le privilège accordé par le roi : 139.
- Saint-Cyr, abbé de — († 1762), aumônier du roi : 34-35, 48-52, 54-60, 157-159, 161, 163, 168-169, 174, 191.
- Saint-Florentin, comte de —, voir Phelypeaux.
- Saint-Lazare, Ordre de Saint-Maurice et Lazare : 67.
- Saint-Ours, Mlle de —, amie de Marguerite de Rivaz : 43.
- Saint-Oyen, comte de — : 100, 102.
- Saint-Sixt, Marie de —, de Vétraz (HS) : 18.
- famille de — : 18-19.
- Sala, Humbert de la —, juge du Chablais 1298-1301 : 123.
- Salvius ou Silvius, évêque du Valais vers 430 ; il siège à Agaune : 207, 223.
- Savery, Thomas (1647-1714), inventeur anglais : 173.
- Saugy, voir Frossard.
- Savoie, Maison de — : *passim*.
- princes de la Maison de — : tableaux généalogiques : 260-267.
- voir Amédée III, Amédée VII, Charles-Emmanuel III, Humbert aux Blanches Mains, Humbert II et III, Louis de

- Savoie, Pierre I, Pierre II, Thomas I^{er} et Victor-Amédée II.
- Savoiroux, Jean-Joseph Bracorens (* 1736), avocat général au Sénat de Savoie, sénateur 1752: 183.
- Saxe, Maurice de — (1696-1750), maréchal de France: 132-133.
— duc de —: 232.
- Sayous, Pierre-André — (1808-1870), littérateur, prof. à l'Académie de Genève: 280.
- Schieffer, Theodor, auteur: 273.
- Schiner, Jean-Georges (1714-1794), d'Ernen, notaire, chanoine de Saint-Maurice 1740, abbé 1764-1794: 104, 205.
— Joseph-Ignace (1709-1781), major du diocèse de Conches, gouv. de Monthey 1759-1761: 67.
- Schneider, Rodolphe (Johann-R²-), (1804-1880), médecin à Nidau, conseiller d'Etat, conseiller national: 64.
- Schomberg, Frédéric Armand, duc de — (1615-1690), maréchal de France, s'exile à la révocation de l'édit de Nantes: 203.
- Sconin, procureur à Paris 1751: 140.
- Scorretti, Fernando, auteur: 67.
- Schwery, Martin, exploite la mine de Binn: 21-22, 24.
- Sédéleube, princesse burgonde, sœur de sainte Clotilde: 221.
- Sée, H., auteur: 166.
- Séleger, délégué de la reine Hermengarde: 257, 259.
- Serpellet, Léon (1858-1907), industriel français: 175.
- Serre, Mme de —: 43.
- Sévère, voir Antoine.
- Séverin, S. — († 511), abbé des clercs d'Againe: 209.
- Sichierius, serf 943: 290.
- Sidoine Apollinaire, S. — (v. 430-489), évêque, préfet de Rome, puis patrice: 230.
- Siebod, comte de Vienne-en-Dauphiné 926: 289.
- Siebold, doyen de l'Eglise de Vienne-en-Dauphiné 1080: 295.
- Sigebert, auteur: 253.
- Sigefroy, fils de Godefroy d'Aquitaine: 264.
- Sigibold, fondateur du prieuré de Sillingy (HS), 1039: 294.
- Sigismond, S. —, († 524), roi des Burgondes: 209-210, 300.
- Sigrist, (Sigristen) Valentin († 1808), d'Ernen, banneret, grand-bailli, 1791-1798, conseiller d'Etat 1807: 27.
- Simon, Joseph et Louis, horlogers à Genève 1737: 121.
- Sixte V (Felice Peretti), (1520-1590), pape 1585-1590: 302.
- Slatkine, éditeur: 21.
- Sobon, frère du comte de Vienne-en-Dauphiné 926: 289.
- Solutor, S. —, martyrisé à Turin en 302: 239.
- Sophie, fille de Frédéric duc de Haute-Lorraine: 238.
- Sostionis, Barthélemy († 1550), chanoine de Saint-Maurice 1504, abbé 1521-1550: 302.
- Spanheim, Ezéchiél (1629-1710), diplomate et auteur allemand: 303.
- Spreng, Johann-Jakob (1699-1768), pasteur et professeur à Bâle: 104, 204-205, 219.
- Stainville, voir Choiseul.
- Stephenson, George (1781-1848), créateur de la traction à vapeur: 175.
— Robert, son fils (1803-1859): 175.
- Stettler, Frédéric (Johann-F²-), (1712-1794), directeur des salines de Roche: 79, 188.
- Stockalper, Gaspard-Jodoc (1713-1795), châ. de Brigue, banneret, colonel: 22, 204.
- Struve, George-Adam (Struvius), (1619-1692), jurisconsulte allemand: 53.
- Struve, Henri (1751-1826), de Lausanne, professeur à l'Académie de Lausanne, inspecteur général des mines et salines: 153.
- Sully, Maximilien de Béthune, baron de Rosny, duc de — (1560-1641), surintendant des finances sous Henri IV: 141, 276.
- Sulpice Sévère (v. 360-v. 420), écrivain chrétien, en Aquitaine: 203.
- Supersaxo, François-Joseph — (1665-1734), évêque de Sion 1701-1734: 8.
- Surius, Laurent — (1522-1578), né à Lubeck, chartreux, historien: 217.
- Sylvestre II (Aurillac, Gerbert d'—), (938-1003), pape 999-1003: 120.
- Tabé, Sébastien, syndic de Riddes 1760: 65.
- Tacheron, Gabriel (Philippe-G²-) († 1752), officier au rég. Suisse de Karrer: 36-37.
— Mme: 37.
- Taffiner, Jean-François (1708-1765), gouv. de Saint-Maurice 1788-1790: 27.
- Tagis, magicien: 216.
- Taillefer, comte de Viennois et d'Albon 1183: 298.
- Taraglio, intendant des finances à Turin: 93.
- Taton, René, historien des sciences: 191.
- Tavelli, Guichard († 1375), évêque de Sion 1342-1345: 107.
- Tencin, Pierre-Guérin de — (1680-1758), évêque d'Embrun, cardinal, archevêque de Lyon, ministre d'Etat: 15.
- Testaz, Joseph-Antoine, de Bex: 128.
- Teuteberg, 926: 289.
- Theil, Mme Du —, propriétaire à Lausanne: 61.
- Théodora, fille du premier lit d'Eutropie femme de Maximien, ép. de Constance-Chlore: 214-216.

- Théodore ou Théodule, S. —, premier évêque du Valais: 117, 207-208, 211-213, 219, 221, 223-227.
- Théodoret de Cyr (v. 393-v. 460), écrivain ecclésiastique: 225.
- Théophanie, ép. d'Otton II: 291.
- Theurillat, Jean-Marie: 208, 228.
- Thibaudet, marchand de bateaux: 54.
- Thibaut, frère d'Humbert aux Blanches Mains, évêque de Maurienne: 109, 243-245, 259, 265.
- archevêque de Vienne-en-Dauphiné: 291-292.
- comte de Chartres: 267.
- Thierry, évêque de Metz 1008: 250.
- Thierry, duc de Lorraine 1008: 250.
- Thietberge, 2^e ép. de Gérold, comte de Genève: 266.
- Thiout, horloger 1751: 142, 276.
- Thoire, Guillaume de — et ses frères 1164: 298.
- Bernard de — 1225: 299.
- Rodolphe de — 1234: 299.
- Thomas I^{er} († 1233), comte de Savoie 1189-1233: 237-238, 297-298.
- Tillemont, Louis-Sébastien le Nain de — (1637-1698), historien né à Paris: 213-214.
- Tompion, horloger anglais: 154.
- Tonnerria, comtesse de — 1186: 298.
- Tornéry, Christian, seigneur du Miroir 1712: 9.
- Torrenté, Bernard de — et Mme: 6.
- de —, bourgmestre de Sion: 103.
- Tour, de la — de Châtillon, famille valaisanne: 16, 107-108.
- Antoine de la —: 108.
- Claude de la —, membre du Sénat de Savoie 1700: 8.
- de la — de Montailleur: 108.
- Tournehem, duc de —: 142.
- Trévithick, Richard (1771-1833), ingénieur et inventeur anglais: 175.
- Trivier, Gui de — 1177: 298.
- Trudaine, Jean-Charles-Philibert (1733-1776), conseiller d'Etat, intendant général des finances, membre de l'Académie des sciences: 54, 147.
- Truffer, Bernard: 6.
- Turimbert, comte de Genevois 926: 283.
- Udalbert, abbé à Vienne-en-Dauphiné 937: 289.
- Uldric, 987: 291.
- Ulrich, comte d'Aoste: 241-242, 254, 262.
- fils de Seleger: 259.
- Urbain II (v. 1042-1099), pape 1088-1099: 296.
- Vaissette, Dom Joseph — (1685-1756), bénédictin de Saint-Maur, historien: 282.
- Valdrate, voir Vaudrée.
- Valérie, fille de Dioclétien, ép. Galère: 214, 216.
- Valernod, chanoine d'Ainay à Lyon, 1762: 75.
- Valter, seigneur de Port et d'Epinal: 245, 254, 264.
- Vantéry, Jean de — (J'-Joseph-Théodore), (1733-1809), châtelain, député, banneret de Monthey: 111, 114-115.
- Joseph de — (1680-1764), capitaine général du gouvernement de Monthey: 20, 71, 114.
- Varney, commis à la mine de Binn: 24.
- Vassé, Louis-Claude (1716-1772), sculpteur: 47-48, 178-181, 191, 278.
- Vatelet, receveur général des finances: 47, 183.
- Vaudrée, ép. de Conrad d'Auxerre: 266.
- fille de Rodolphe I^{er}, ép. de Boniface marquis de Spolète: 266.
- Vaulserre, voir Corbeau.
- Vaux, baron de —, voir Devaux.
- Veillon, juge à Bex 1747: 17, 127.
- Velf, duc de Franconie: 255.
- Vénus de Médicis: 182.
- Vergier, baronne du —, née de Saint-Maurice 1769: 102.
- Verner, évêque de Strasbourg 1018: 252.
- chanoine de Vienne-en-Dauphiné 950: 290.
- Vicpert, auteur: 247, 254.
- Victor, S. —, martyr thébain, patron de Soleure: 204, 207, 221.
- — vétérans, martyrisés à Agaune: 221, 227.
- — de Marseille: 104, 208, 217.
- Vigéric, comte de Vienne-en-Dauphiné 853: 288.
- Vigier de Heinbuegg, à Soleure, colonel: 143.
- Vignod, Mme —, née de Soyrier, à Moutiers-en-Tarentaise 1766: 87.
- fils (Pierre): 87-88.
- Vigo, fils de Léotald comte de Mâcon: 235.
- fils de Rostaing 864: 288.
- comte de Vienne-en-Dauphiné 913: 288-289.
- Viguet de Bellecombe: 87.
- des Etoles, Louis-Aimé, baron, intendant général et ministre de Sardaigne: 87-88, 96.
- Villars, Etienne 1151: 298.
- Gérald (Girald) de — et Rodolphe son frère 1080: 295.
- Villenbach, David, métallurgiste: 22.
- Villette, baron — de la Tarentaise, et Mme née de Montjoye: 102.
- Vincent, Antoine, négociant à Saint-Etienne 1759: 57.

- Violland, André, vicaire de Saint-Gingolph 1720: 9.
- Vippo, historien de Conrad le Salique: 234, 253-256.
- Vitiking, voir Witiking.
- Voltaire, François-Marie-Arouet, dit — (1694-1778), écrivain français: 274.
- Voyer, Marc-Pierre, comte d'Argenson (1696-1764), conseiller d'Etat, intendant de Paris, secrétaire d'Etat à la guerre, membre de l'Académie des sciences: 28-29, 31, 134, 136-138.
- Vrillière, La —, comte de Saint-Florentin, voir Phelypeaux.
- Vualda, femme de Ratburne, vicomte de Vienne-en-Dauphiné 942: 290.
- Vuillaume ou Guillaume, comte de Provence v. 990 et gouverneur de Bourgogne: 291. — dit Poitevin, comte de Valence 1183: 298.
- Vuillermé ou Guillaume II, abbé de Saint-Maurice 1181/1185-1196/98: 300.
- Waldrate, voir Vaudrée.
- Watt, James (1736-1819), ingénieur écossais: 174-175.
- Wegener, Maurice-Fabien (1718-1792), secrétaire d'Etat, grand bailli 1771-1784: 27.
- Weguer, François-Joseph (1712-1751), chanoine de Saint-Maurice, précepteur de la famille impériale d'Autriche: 274.
- Werdt, de —, famille patricienne de Berne: 64.
— Caton de —: 64.
- Widelinus, comte de Forez 1078: 295.
- Wido (Gui), 1^{er} abbé d'Aulps 1096: 296.
- Wiltrude, fille de Hugues, ép. Albert, comte de Calbe: 264.
- Witiking, héros saxon du VIII^e s., célèbre par sa résistance contre Charlemagne 785: 231.
- Wolf, comte de Bavière: 264.
- Woraldus, Guaraldus ou Wuorandus, comte de Chaumontois ou de Nordgau 815: 270.
- Wyss, Rodolphe (1721-1805), de Berne, avocat devant le Conseil des Deux-Cents: 110.
- Zaehringen**, ducs de —, famille princière de Souabe.
— Bertold I (Berchtold) comte d'Helvétie, frère de Conrad le Pacifique: 245-246.
— Bertold II (1077-1111), duc d'Alémanie et de Zaehringen: 246.
— Bertold IV († 1186), duc de Zaehringen, gouverneur de Bourgogne: 298.
- Zehnder, Frédéric, de Berne, avocat devant le Conseil des Deux-Cents: 110.
- Zur Lauben, Beat-Fidel (1720-1799), de Zoug, baron, officier au service de France, auteur du texte des *Tableaux topographiques de la Suisse* (Paris 1780-1786, 5 vol.): 104, 107-108, 202, 205, 221, 268-269.

Table des illustrations et des cartes

— dans *Vallesia*, tome *XLI*, 1986 :

Frontispice : Pierre-Joseph de Rivaz (1711-1772). Gravure	XL-1
Fig. 1. — Chanoine Anne-Joseph de Rivaz (1751-1836). Portrait posthume par Laurent Ritz, 1838	16-17
Fig. 2. — Isaac de Rivaz (1752-1828). Portrait par Antoine Hecht, 1827	16-17
Fig. 3. — Encyclopédie d'Yverdon, t. VI, II, pl. 18, fig. 80 et 81 : « Horlogerie. Pendule à Equation du Sieur Rivaz » . . .	16-17
Fig. 4. — Encyclopédie d'Yverdon, t. VI, II, pl. 19, fig. 79, 82-85 : « Horlogerie. Montre à Equation et Cadrature du Sieur Rivas »	16-17
Carte schématique : Département de la Loire	52

— dans *Vallesia*, tome *XLII*, 1987 :

Frontispice : Pierre de Rivaz (1711-1772). Portrait par G.-B. Pittoni	196-197
Fig. 1. — Pierre-Joseph de Rivaz (1711-1772). Portrait par Joseph Rabiato	228-229
Fig. 2. — Charles-Joseph de Rivaz (1713-1759)	228-229
Fig. 3. — Charles-Emmanuel de Rivaz (1753-1830). Portrait par Antoine Hecht, 1819	228-229
Fig. 4. — Julienne de Rivaz-de Nucé (1725-1791)	228-229
Carte schématique : L'Etat savoyard	263

Remarque : Les extraits de *Vallesia*, t. *XLI* et *XLII* (1986 et 1987) concernant le travail de Henri MICHELET, *Pierre de Rivaz, inventeur et historien, 1711-1772. Sa vie et ses occupations professionnelles. Ses recherches techniques. Ses travaux historiques* ont été réunis en un seul volume (hors commerce) avec les changements suivants :

par rapport à Vallesia, tome XLI, 1986 :

- devant la page 1 (frontispice) : Pierre de Rivaz (1711-1772). Portrait par G.-B. Pittoni,
au lieu de la gravure du même P.-J. de Rivaz reportée à la page 193.
- page 192 : blanche, au lieu du texte « Plan de la publication... » supprimé.

par rapport à *Vallesia*, tome XLII, 1987 :

- p. 197 : illustrée, au lieu du titre supprimé.
- pp. 193 à 198 (concernant dans la revue un autre article, puis un titre) : illustrations, la première déplacée, les autres ajoutées, à savoir :
 - p. 193 : *Pierre-Joseph de Rivaz (1711-1772)*. Gravure.
 - p. 194 : *Dissertation sur l'origine de la Maison de Savoie*. En-tête du manuscrit Rz 97.
 - p. 195 : *Généalogie de la famille des De Rivaz* dressée en 1735 par Pierre-Joseph de Rivaz. Extrait de Rz, cart. 14, fasc. 14, n° 1.
 - p. 196 : *Eclaircissements sur le martyr de la Légion thébaine*. Page de titre d'un des manuscrits, Rz 48.
 - p. 197 : *Lettre de Pierre à son frère Charles-Joseph*. Tirée de Rz, cart. 29, fasc. 34, n° 52.
 - p. 198 : *Acte d'association entre Beat Fischer, membre du conseil souverain de Berne, et Pierre de Rivaz pour les profits à faire sur l'horloge de son invention*, p. 2. Tiré de Rz, cart. 33, fasc. 2, n° 9.

Les photos des pages 194 à 198 sont de Dominique Quendoz.

TABLE DES MATIÈRES

— dans *Vallesia*, tome *XLI*, 1986 :

Préface	3
Avant-propos	5

PREMIÈRE PARTIE : VIE FAMILIALE ET OCCUPATIONS PROFESSIONNELLES . .	7
--	----------

Chapitre premier: **La famille de Rivaz**

Le père de Pierre de Rivaz	8
La mère	11
Les frères et les sœurs	12

Chapitre 2: **Le temps du choix (1711-1743)**

Châtelain	14
Notaire et commissaire à la rénovation des fiefs	15
Passionné d'horlogerie	17
Epoux et père de famille	18

Chapitre 3: **Provisoirement métallurgiste (1742-1748)**

Les mines de Binn	21
Installation à Brigue	22
Soucis d'exploitation	23
Espoir et déception	24

Chapitre 4: **Dans le sillage des inventeurs (1748-1752)**

Mécanicien privilégié du roi de France	28
La famille s'établit à Paris	29
Protecteurs et amis	30
Nouvelle fabrique	32
La machine hydraulique	34
La machine à graver	36
Propriétaire à Saint-Domingue	36

Chapitre 5: **Heurs et malheurs familiaux**

Espérance de fortune	39
Les enfants	40
La famille en deuil	41
Enfants privés de leur mère	42

Chapitre 6: **Travaux miniers (1752-1759)**

Dessèchement de la mine de Pontpéan	44
Complimenté par le roi	46
Occasions manquées	48
Prospections minières	50
Problèmes de transports	51
La mine de Roche-la-Molière	55
Résiliation du bail	58

Chapitre 7: **Face à diverses possibilités (1759-1762)**

Les mines des environs de Lausanne	61
Travaux d'assainissement	62
Dans la région de Nidau-Aarberg	62
Les marais de Riddes	64
Commissaire dans des litiges frontaliers	66
Le Rhône de Saint-Maurice au lac	66
Au col du Grand-Saint-Bernard	67
Enfants dispersés	69
Foisonnement de projets	71
Dans le passé	71
Sollicité par la ville de Fribourg	73
Commerce de bois et entreprise de navigation	73
Projets pour l'Espagne	75
Miroiterie	77

Chapitre 8: **Saunier, son nouveau métier (1762-1772)**

Recherches sur les salines de Bex	79
Association avec de Roverea	80
Démarches auprès du roi de Sardaigne	81
Un accueil plutôt réticent	82
Domicilié à Moutiers-en-Tarentaise	84
Expériences réussies	88
Modification du projet. Nouvelles difficultés	89
Concession des eaux salées inutilisées	92
La Société des salines	93
La Société en difficulté	97

Chapitre 9 : **Retour à ses travaux de jeunesse**

Horloger	99
Notaire et commissaire à la rénovation des fiefs	101
Historien érudit	103
Le martyr de la Légion thébaine	103
L'origine de la Maison de Savoie	105
Diplomatique du royaume de Bourgogne	106
Notices historiques	107
Dans l'impasse	109

Chapitre 10: **Préoccupations familiales**

Sentiments paternels	112
Estime des enfants pour leur père	114
Derniers projets	117
 Orientation bibliographique	 118

DEUXIÈME PARTIE : RECHERCHES ET TRAVAUX TECHNIQUES 119

Chapitre premier : **Recherches horlogères**

Construction des premières horloges	120
Développement de la technique horlogère	120
Construction d'une horloge à « mouvement perpétuel »	121
A la recherche de débouchés	122
Description d'une horloge singulière dans sa construction	123
Attestation de Bernoulli	126
Sociétés pour l'horlogerie	127
Privilegié du roi de France	129
Déménagements	129
Appui des Académiciens	133
Rapport des experts	134
Nouveaux experts. Nouveau rapport favorable	136
Arrêté du Conseil d'Etat	137
Enregistrement du privilège	138
Face à la Corporation des horlogers	139
La faveur du roi	139
L'opposition des horlogers	140
Réfutation du mémoire des horlogers	142
Critiqué par un anonyme	143

Humiliation infligée à l’anonyme	144
Rectification	148
La fabrique parisienne	148
Nouveaux ateliers d’horlogerie	152
Place de Pierre de Rivaz dans l’histoire de l’horlogerie	153

Chapitre 2: **La machine hydraulique**

A l’usage des miniers	157
Pour la demande d’un privilège	158
La première machine	159
Des amateurs de la « pompe à feu »	160
La mine de Pontpéan	161
Une convention prometteuse	161
Etat de la mine et projets	162
La machine	162
Nécessité d’un étang et d’un canal	164
Restructuration de la société minière	165
Retour à Paris. Réussite de la machine	166
Dissolution de la Société	168
Les mines du Forez	168
Projets d’assainissement des « Moeres »	170
La « pompe à feu » dans l’histoire des machines à vapeur	172

Chapitre 3: **La machine à graver**

Gravure admirée par la Cour	177
Un fâcheux procès	177
L’éloge du roi	178
Convention pour l’usage de la machine	179
Pour l’exposition du Louvre	180
Nouveaux projets	182
Ultime destin	183
La machine	184

Chapitre 4: **Recherches salinières**

Prospection des salines de Bex	185
Le mémoire sur les salines	186
Critique du mémoire et travaux subséquents	187
Expériences de graduation des sels	188
Procédés de fabrication des sels	190
 Orientation bibliographique	 191

— dans *Vallesia*, tome XLII, 1987 :

TROISIÈME PARTIE :	
ÉTUDES HISTORIQUES	199
Chapitre premier: Eclaircissements sur le martyre de la Légion thébaine	
Les manuscrits	201
Parution des Eclaircissements	202
Discours préliminaire : Histoires des disputes littéraires	203
ECLAIRCISSEMENT I : Preuves de l'authenticité du martyre de la Légion thébaine	206
La Passion des martyrs d'Againe	206
Le culte des martyrs	209
Le récit d'Eucher confirmé par les édifices	211
Découverte des corps	212
ECLAIRCISSEMENT II : Concordance avec l'histoire profane	213
Levées des légions thébaines	213
La date en question	214
L'édit de persécution	216
Le martyre	217
ECLAIRCISSEMENT III : Réponse aux objections	218
A Dubourdieu	218
A Spreng	219
A l'anonyme anglais	219
ECLAIRCISSEMENT IV : Nouveaux fastes des empereurs Dioclétien et Maximien	220
Nombre de martyrs	220
Autres martyrs	221
Compléments	222
LES ÉCLAIRCISSEMENTS AUJOURD'HUI	222
Encore des incertitudes	222
Les sources de la Passion	223
Les deux Maurice	224
Le martyre. Un événement certain	226
Orientation bibliographique	227
	337

Chapitre 2: Recherches historiques et critiques sur l'origine de la Maison de Savoie	229
Préface de l'éditeur	230
Introduction	231
I. Réfutation du système de Guichenon: La Maison de Savoie n'est pas d'origine saxonne	232
II. Guichenon confond Humbert, comte de Belley, avec Humbert aux Blanches Mains	233
Les princes Humbert	233
Humbert, comte de Belley	233
Origine et vie du comte Humbert de Belley	234
III. Eclaircissements sur le comte Humbert aux Blanches Mains et sur le marquis Odon	235
Amédée, comte de Savoie, du « chef de sa femme Adélaïde »	235
Son successeur: Aimon évêque de Sion	236
Humbert aux Blanches Mains comte du Chablais et Odon son fils comte de Savoie	236
Les deux Odon	237
Humbert comte de Maurienne à l'origine de la Maison de Savoie	237
Les enfants du marquis Odon	238
IV. Famille de Gérard comte d'Eguisheim puis duc de Bourgogne	239
Deux frères: Humbert aux Blanches Mains, comte de Maurienne, et Gérold, comte de Genève	239
La grand-mère de Berthe	241
Les évêques Burchard	242
Gérard: père d'Humbert I ^{er} aux Blanches Mains et de Gérold comte de Genève	244
V. La famille d'Humbert aux Blanches Mains	244
VI. Deux princes à ne pas confondre: Bertold et Bérold	245
Bertold comte d'Helvétie	245
VII. Les ascendants: du duc Gérard à Charlemagne	247
Généralions déduites des chartes	247
Pépin duc d'Aquitaine	247
Drogon et son fils Hugues	249
VIII. Au déclin du royaume de Bourgogne	250
Le duc Gérard nommé comte d'Alsace	250
Le royaume de Bourgogne sous Rodolphe III	250
Cession du royaume à l'empereur	251
L'empereur revient en Bourgogne	252
Sous Conrad II le Salique	253
Humbert comte d'Aoste	254
Conrad couronné à Rome	254
Révolte du duc de Souabe	255

Testament de Rodolphe	255
Humbert comte de Maurienne	256
Fin du règne de Rodolphe III	256
Eudes de Champagne opposé à Conrad	257
Revirement de Gérard	258
Vengeance de Conrad	259
Groupement des Etats savoyards	259
Confusions des historiens	260
Le « système » de Rivaz	260
Famille d'Humbert de Belley	261
Famille d'Humbert aux Blanches Mains	261
De Charlemagne à Humbert aux Blanches Mains : Généalogie	264
Les Rodolfiens — Les prétendants à la succession de Rodolphe III : Généalogie	266
Une piste vraisemblable	268
Orientation bibliographique	269

Chapitre 3 : La Diplomatie du royaume de Bourgogne

Les sources	270
Un ouvrage prodigieux	271

Conclusion

Parmi les Valaisans célèbres	274
Connu comme mathématicien et mécanicien plus célèbre encore	275
En horlogerie	276
En thermodynamique	277
En glyptique	278
Recherches diverses	279
Reconnu comme historien érudit	280
Les entreprises	282
L'homme, sa famille et ses amis	284

Annexe I : Les chartes de la Diplomatie

Tome premier de 542 à 1000	288
Tome II, de l'an 1002 à 1400	292

Annexe 2 : Bullaires de l'Abbaye de Saint-Maurice

Index des noms de lieux	303
Index des noms de personnes	311
Table des illustrations	331
Table des matières	333